THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

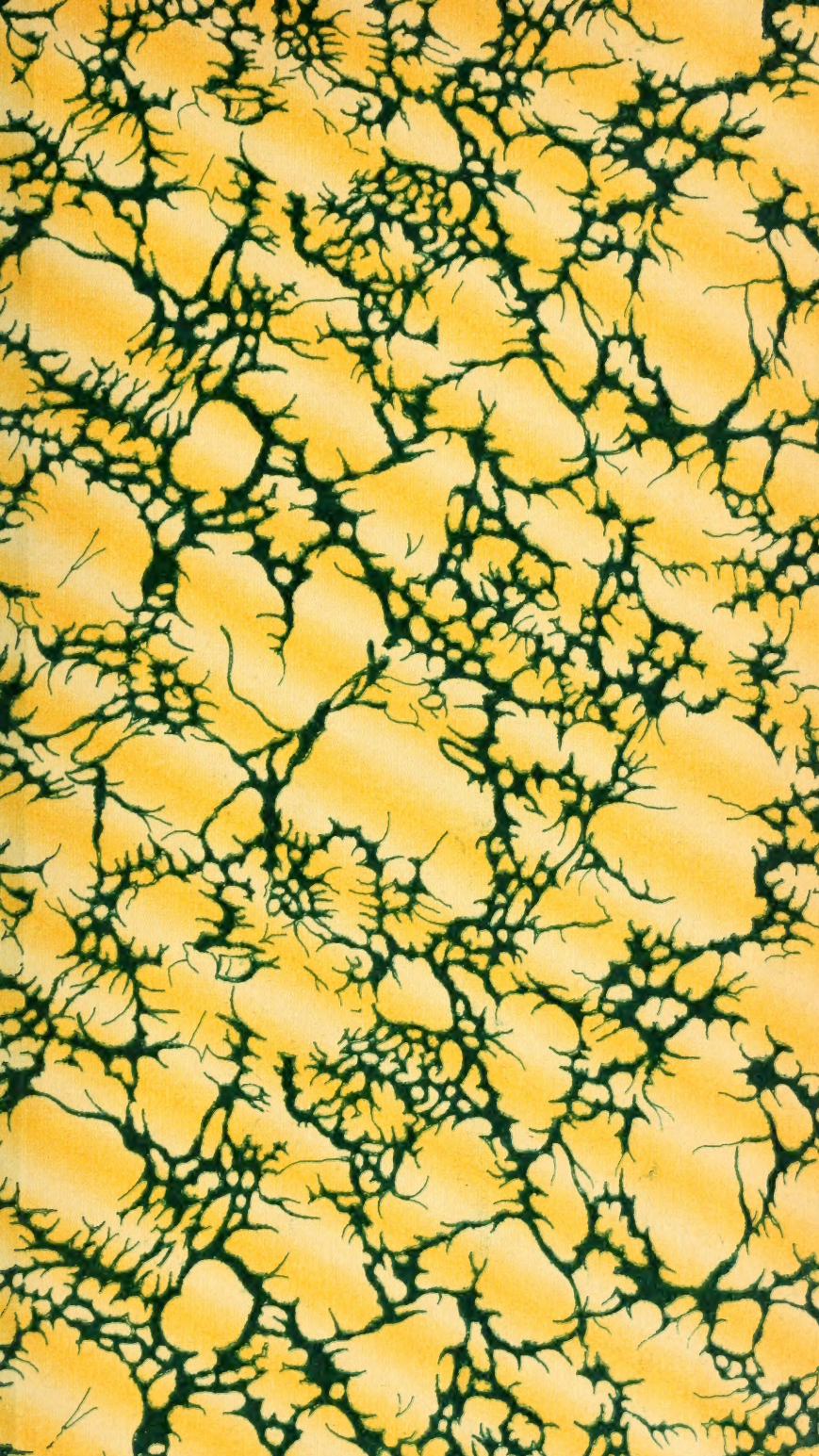

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIVe SESSION

## SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

## A NIMES

EN 1897

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

**PARIS**
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
*82, rue Bonaparte*

**CAEN**
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
*2 & 4, rue Froide*

1899

# CONGRÈS
# ARCHÉOLOGIQUE
## DE FRANCE

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIVe SESSION

# SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

## A NIMES

EN 1897

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

**PARIS**
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
*82, rue Bonaparte*

**CAEN**
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
*2 & 4, rue Froide*

1899

# NOTICE

SUR LA

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

## ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

## BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après plus de soixante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-deux Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié soixante-quatre volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend soixante-trois volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus est en préparation.

(3) Le soixante-quatrième volume, quatrième de la septième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Edgar Mareuse

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent vingt volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse six cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de plus d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et, pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

## ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés : la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans : les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

## ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

## BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de près de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

## TABLEAU DES VILLES

*dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales* (2).

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont

1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.
1866 SENLIS, AIX, NICE.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

1867 PARIS (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.
1896 MORLAIX, BREST.
1897 NIMES.
1898 BOURGES.
1899 MACON.

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

# LISTE GÉNÉRALE

## DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

*Par ordre géographique et alphabétique* (1)

1er DÉCEMBRE 1899.

### Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire général*, place Saint-Sauveur, à Caen.

ÉMILE TRAVERS, *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Compiègne, ou à M. Émile TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen.

## Comité permanent

MM. le comte DE MARSY, *président.*

PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire.*

G. VILLERS.

A. LE FÉRON DE LONGCAMP.

ÉMILE TRAVERS.

le prince HANDJÉRI.

CH. HETTIER.

G. LE COURTOIS DU MANOIR.

l'abbé VOISIN.

FERNAND HUARD.

ÉMILE SERBAT.

## Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, aux Auriols (Haute-Garonne).

2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

3. M.....

4. M.....

## Inspecteurs divisionnaires.

### 1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

*Inspecteur :* M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

### 2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

*Inspecteur :* M.

### 3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

*Inspecteur :* M.

### 4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

*Inspecteur :* M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

### 5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

*Inspecteur :* M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

### 6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

*Inspecteur* : M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général, protonotaire apostolique, à Orléans.

**7e division.**

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

*Inspecteur :* M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

**8e division.**

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

*Inspecteur :* M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

**9e division.**

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

*Inspecteur :* M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, boulevard de la Corderie, à Limoges.

**10e division.**

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

*Inspecteur :* M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, Orthez.

**11e division.**

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

*Inspecteur :* M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

**12e division.**

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

*Inspecteur :* M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

**13e division.**

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

*Inspecteur* · M. Louis NOGUIER, à Béziers.

**14e division.**

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

*Inspecteur :* M. de BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

**15e division.**

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

*Inspecteur :* M.

**16e division.**

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire

*Inspecteur :* M.

**17e division.**

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

*Inspecteur :* M. BULLIOT, à Autun.

**18e division.**

Doubs, Jura et Haute-Saône.

*Inspecteur :* M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

**19e division.**

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

*Inspecteur :* M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

**20e division.**

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

*Inspecteur :* M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

**21e division.**

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

*Inspecteur :* M.

---

# LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

**Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques** (2).

---

**Ain.**

*Inspecteur* : M.

**Aisne.**

*Inspecteur* : M.

DELAGARDE (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

**Allier.**

*Inspecteur* : M. AUBERT DE LA FAIGE.

AUBERT DE LA FAIGE (Émile), au château de Bussoles, par La Palisse.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURE (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

CLÉMENT (l'abbé), aumônier du

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de soixante ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

pensionnat de la Madeleine, à Moulins.

Croizier (le marquis de), au château de Couleuvre.

* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

* Séguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, villa Wasilewski, à Bourbon-l'Archambault.

Tiersonnier (Philippe), 25, boulevard Ledru-Rollin, à Moulins.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

### Alpes (Basses-)

*Inspecteur :* M. Eysseric.

*Berluc-Perussis* (L. de), à Porchères, par Mane.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.

Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Gombert (Joseph de), avocat, au château de Sainte-Euphémie, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

* *Ripert-Monclar* (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne.

### Alpes (Hautes-)

*Inspecteur :* M.

### Alpes-Maritimes.

*Inspecteur :* M. Brun.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, 29, rue de la Paix, à Nice.

* Essling (le prince d'), ancien député, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.

Moris (Henri), archiviste du département. à Nice.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

### Ardèche.

*Inspecteur :* M.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

*Montravel* (le vicomte Louis de), à Burzet.

### Ardennes.

*Inspecteur :* M. Couty.

* Couty (Henry), architecte, à Sedan.

GRAFFIN (Roger), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy.
LANDRAGIN (le Dr), ancien medecin militaire, à Rethel.
LANNOIS (l'abbé), curé de Biermes, par Rethel.
LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.
PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.
VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

## Ariège.

*Inspecteur* : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.
* LAHONDÈS (Jules de), à Pamiers.
SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

## Aube.

*Inspecteur* : M. l'abbé D'ANTESSANTY.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.
BAUFFREMONT (le duc de), au château de Brienne-le-Château.
CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.
RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.
VALLÉE, sous-préfet, à Bar-sur-Aube.

## Aude.

*Inspecteur* : M. Jules SERRES DE GAUZY.

* GAYRAUD (Paul), château de Montplaisir, par Narbonne.
SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

## Aveyron.

*Inspecteur* : M. l'abbé VIALETTES.

VIALETTES (l'abbé), chanoine de la cathédrale, 15, avenue Victor-Hugo, à Rodez.

## Belfort (territoire de).

*Inspecteur* : M. DUBAIL-ROY.

DUBAIL-ROY (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

## Bouches-du-Rhône.

*Inspecteur* : M. BLANCARD.

AUBE (Ernest), avocat, 66, boulevard du Roi René, à Aix
BERRIAT, sculpteur, à Aix.
BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste du département, 2, rue Silvabelle, à Marseille.
BRESC (Louis de SIGAUD DE), 17, rue du 4-Septembre, à Aix.
FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.
GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire général, à Aix.

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

MAUREL (l'abbé (J.-M.), 17, rue Wulfran-Puget, à Marseille.

PASCAL (Lucien), professeur de dessin au Lycée, 7, cours Devilliers, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

SABATIER, fondeur, rue des Orfévres, 8, à Aix.

SAVINIEN (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

VÉRAN, architecte, à Arles.

## Calvados.

*Inspecteur :* M.

ANQUETIL (Eugène), avocat, rue des Ursulines, à Bayeux.

* ASHE (le Rév. Thomas), 11, rue de la Masse, à Caen.

BEAUCOURT (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

BEAUJOUR, notaire honoraire, à Caen.

BENOÎT DU REY (Félix), ancien magistrat, rue Calibourg, à Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

DANNE (Alfred), à Lénault, par Saint-Jean-le-Blanc.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DES HAMEAUX (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

DESLANDES (l'abbé), bibliothécaire de l'Évêché, à Bayeux.

DOUIN père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

* FLANDIN, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* FORMIGNY DE LA LONDE (Robert de), rue des Carmes, à Caen.

FOY (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Maurice), conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

GUÉRET, avocat, à Vire.

GUERNIER (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

GUILLE (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Lisieux.

GUILLOUARD (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe, par Lisieux.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

*Huard* (Fernand), architecte, 2, rue de l'Odon, à Caen.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

*Le Courtois du Manoir* (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

*Longuemare* (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), 18, rue Singer, à Caen.

PRIMOIS (Joseph), rue du Général-Decaen, à Caen.

SAINT-QUENTIN (le comte de), député, à Garcelles, par Bourguébus.

SAMSON, avocat, à Rots, par Bretteville-l'Orgueilleuse.

* *Serbat* (Émile), maire de Brucourt.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

*Villers* (G.), à Bayeux.

*Voisin* (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

YANVILLE (le comte Raymond d'), au château de Grangues, par Dozulé.

## Cantal.

*Inspecteur* : M. le Vte DE ROCHEMONTEIX.

* CHALVET DE ROCHEMONTEIX (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, par Taussac.

MONLOUBOU (l'abbé), vicaire, à Aurillac.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

## Charente.

*Inspecteur* : M.

CHAUVET (Gustave), notaire, à Ruffec.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

RABEC (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* RENCOGNE (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

SAINT-MARTIN (le baron de), à Cognac.

## Charente-Inférieure.

*Inspecteur* : M. Georges Musset.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle

* Bibliothèque de Rochefort (la).

Bouyer (Léon), avocat, à Saintes.

Couneau (Émile), ancien adjoint à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.

Garreau, 19, rue Sardinerie, à La Rochelle

Lacouloumère (Georges), 21, rue Gargouleau, à La Rochelle.

Massiou (Ernest), architecte diocésain, à La Rochelle.

Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque à La Rochelle.

Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.

## Cher.

*Inspecteur* : M. le marquis des Méloizes.

Corvisart (le baron), à La Commanderie, par Châteauneuf-sur-Cher.

Couet (René de), à Couet, par Sancerre.

Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières.

Des Méloizes (le comte), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

* Des Méloizes (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Duroisel (Mgr E.), curé-doyen, de Sancoins.

Goy (Pierre de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

* Mortemart (le marquis de), au château de Meillant.

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges

## Corrèze.

*Inspecteur* : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul, par La Roche-Canillac.

* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, supérieur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

## Corse.

*Inspecteur* : M. L. Campi.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
Carli (Romulus), conseiller d'arrondissement, à Speloncato, par Muro.
Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.
Girolami de Cortona (l'abbé), curé, à Appieto.

## Côte-d'Or.

*Inspecteur* : M. le baron A. d'Avout.

Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Beauvois (Eugène), à Corberon.
Bretenière (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.
Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.
Rey (Ferdinand), rue Legouz-Gerland, à Dijon.
Suisse (Charles), architecte du département, 2, rue Jeannin, à Dijon.

## Côtes-du-Nord.

*Inspecteur :* M. J. Le Moine.

Éveillard (Marie-Ange), entrepreneur, à Lamballe.
* La Bigne (Alexandre de), capitaine-commandant au 24e Dragons, à Dinan.
Le Moine (Jules), à Lamballe.

## Creuse.

*Inspecteur* : M.

Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Marsac.
Falgairolle (Edmond), procureur de la République, à Aubusson.

## Dordogne.

*Inspecteur* : M. A. de Roumejoux.

Chaussade, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, 14, rue de la Boëtie, à Périgueux.
* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.
* Flattet (Albin), villa des Tilleuls, par Montagrier.

LANDESQUE (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

LAURIÈRE (Ferdinand de), à Siorac de Belvès.

* ROUMEJOUX (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

SAINT-SAUD (A. d'ARLOT, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

## Doubs.

*Inspecteur :* M. Jules GAUTHIER, inspecteur divisionnaire.

BOYSSON D'ÉCOLE (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

ESTIGNARD (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon.

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, 8, rue Nodier, à Besançon.

PERRIN (l'abbé Élie), docteur en théologie, directeur au grand séminaire, à Besançon.

ROUX (Albert), ingénieur civil, villa de la Prairie, à Montbéliard.

SAINTE-AGATHE (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 3, rue d'Anvers, à Besançon.

## Drôme.

*Inspecteur :* M. VALLENTIN.

* LA SIZERANNE (le comte F. MONNIER DE), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier.

DIDELOT (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

NUGUES (Alphonse), à Romans.

PORT-ROUX (E. du), à Romans.

PORT-ROUX (Mme E. du), à Romans.

* VALLENTIN (Ludovic), ancien magistrat, à Montélimar.

## Eure.

*Inspecteur :* M. l'abbé PORÉE.

ANGÉRARD, notaire, à Louviers.

BLANQUART (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

BOIVIN-CHAMPEAUX, ancien premier président, à Bernay.

BRUNET (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles.

DES MAISONS (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

DROUIN (l'abbé), aumônier de la maison centrale de Gaillon.

DUBOIS (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

DUHAMEL-MARETTE, peintre-verrier, à Évreux.

FERRAY (Édouard), adjoint, conseiller général, à Évreux.

* Fossey (l'abbé), curé de Saint-Maclou, par Beuzeville.

Guillard, avoué, à Louviers.

* Join-Lambert, conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou.

La Balle (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.

Lecaudé (l'abbé), curé de Bourth.

* Lucas (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

* Porée (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

Quesné (Victor), au château de Montaure, par Louviers.

Quesnel (l'abbé), curé de Claville, par Évreux.

* Régnier (Louis), 59, rue Chartraine, à Évreux.

Roberdeau (le docteur), à Fleury-sur-Andelle.

Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

Tyssandier (Léon), avocat, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

## Eure-et-Loir.

*Inspecteur* : M.

Alvimare de Feuquières (le marquis d'), à Dreux.

Amblard (Paul), 4, rue Delacroix, à Chartres.

Champagne, directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, à Dreux.

* Reiset (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Dreux.

* Tellot (Henri), à Dreux.

## Finistère.

*Inspecteur* : M. Paul du Chatellier.

Abgrall (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.

* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

Le Carguet, percepteur, à Audierne.

Peyron (le chanoine), archiviste de l'évêché, à Quimper.

## Gard.

*Inspecteur* : M. Bruguier-Roure

Albiousse (L. d'), président honoraire, à Uzès.

André (Ernest), avocat, à Pont-Saint-Esprit.

* Antoine (Louis), à Alais.

Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nimes.

Bret (Édouard), passage Guérin, à Nimes.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

Cavalier (Gaston), 50, boulevard Victor Hugo, à Nîmes.

Domergue (Charles), à Beaucaire.

* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.

Garidel-Alègre (Mme), à Bagnols.

Goudard (A.-C.), à Manduel.

Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

Laville (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.

Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.

Nier (André), 3, rue Auguste Pelet, à Nîmes.

* Oberkampf de Dabrun, receveur des finances, à Alais.

Pontmartin (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.

* Revoil (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.

Rouvière (François), publiciste, 1, rue d'Albenas, à Nîmes.

Salles, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nîmes.

Sallustien-Joseph (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

## Garonne (Haute-).

*Inspecteur* : M. E. Trutat.

Auriol (l'abbé), vicaire de N.-D. du Taur, 9, rue de l'Université, à Toulouse.

* Barrière-Flavy (C.), avocat, 1, Allée Saint-Étienne, à Toulouse.

Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

Bouglon (le baron de), 13, rue Mage, à Toulouse.

*Fontenilles* (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

Héron (G.), 11, rue Fermat, à Toulouse.

Mathieu (S. É. le Cardinal), archevêque de Toulouse.

Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

Rivières (le baron Jean de), 11, rue Velane, à Toulouse.

* Solages (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

Trutat (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

## Gers.

*Inspecteur* : M. Ph. Lauzun.

Boussès de Fourcaud (Louis), à Beaumarchès.

Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, à Mirande.

BRANET (Alphonse), place Salluste du Bartas, à Auch.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

CARSALADE DU PONT (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* LAUZUN (Philippe), à Valence-sur-Baïse.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

### Gironde.

*Inspecteur* : M.

BRUTAILS (A.), archiviste du département, rue d'Aviau, à Bordeaux.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue Grassi, 7, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

NICOLAÏ (Alex.), avocat, à Bordeaux.

PIGANEAU, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

* QUÉVILLON (F.), colonel du 144e rég. d'infanterie, à Bordeaux.

### Hérault.

*Inspecteur* : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET, conservateur du musée, à Béziers.

CASTEL (Charles), architecte, 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 18, rue des Étuves, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

LAUSSAC (le colonel), chef de la 16e légion de gendarmerie, à Montpellier.

MEYNIAL, professeur à la Faculté des Lettres, à Montpellier.

MEYRUEIS (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

NAUD (Luc), sous-archiviste du département, à Montpellier.

* NOGUIER (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

PELISSIER (Léon-G.), professeur à la Faculté des Lettres, 5, boulevard du Jeu-de-Paume, à Montpellier.

REVILLOUT, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 51, rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

## Ille-et-Vilaine.

*Inspecteur* : M. DE LA BORDERIE.

* DU BREIL, comte de LANDAL, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.
LA BORDERIE (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.
LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.
* LEMOINE (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

## Indre.

*Inspecteur* : M. le chanoine LENOIR.

ALBÉRIC (le Révérendissime Père Dom), abbé de la Trappe de Fontgombault.
BLANCHEMAIN (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.
**Lenoir* (Mgr), curé de Châtillon-sur-Indre.
LENSEIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.
MASSEREAU (T.), instituteur en retraite, à Neuvy-St-Sulpice.
ROCHOUX (Eugène), docteur en droit, à Neuvy-Saint-Sépulcre.
ROCHOUX (Mme Eugène), même adresse.
ROUÈDE (Camille), à Châtillon-sur-Indre.

## Indre-et-Loire.

*Inspecteur* : M. Ch. DE GRANDMAISON.

* BEAUMONT (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.
BOSSEBŒUF (l'abbé L.-A.), président de la Société archéologique de Touraine, à Tours.
BRIAND (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.
CHATILLON (Raymond de), rue Traversière, à Tours.
GRANDMAISON (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire du département, à Tours.
* HARDION, architecte, rue Traversière, à Tours.
*Langlois* (Ludovic) notaire, rue de la Serpe, à Tours.
LE GRIX (E.), ancien conservateur des forêts, 23, rue de Clocheville, à Tours.
LESOURD (Paul), avocat, 30, rue de Clocheville, à Tours.
* MORRY (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.
MORRY (Mme de), à Tours.
PALUSTRE (Mme Léon), à Tours.
* PIC-PARIS, ancien conseiller de préfecture, rue de Clocheville, à Tours.
* SAGEY (Louis), directeur de la Banque de France, rue de Clocheville, à Tours.

SIEGFRIED, au château de Langeais.
*Sonnay* (de), à Cravant.

## Isère.

*Inspecteur* : M. P. BLANCHET.

BIBLIOTHÈQUE (la de la ville), à Grenoble.
BIZOT (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.
* BLANCHET (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Olivet, à Renage.
* BLANCHET (Paul), à Rives.
BLANCHET (Victor), maire de Rives.
BLANDIN, architecte-voyer, à Vienne.
BONJEAN (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.
CALEZ (l'abbé), vicaire, à Rives.
KLÉBER (Émile), au château de Valfrey, à Rives.
LINAGE (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.
REYMOND (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

## Jura.

*Inspecteur* : M. l'abbé BRUNE.

BRUNE (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs.
PROST (l'abbé), curé de Bletterans.
VUILLERMET (François), 2, rue du Clos, à Poligny.

## Landes.

*Inspecteur* : M. E. DUFOURCET.

BEHR (Léonce de), à Gamarde.
BESSELLÈRE (l'abbé), chanoine honoraire à Maylès, par Mugron.
CAMIADE (Georges), à Dax.
DÉPART (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.
DUFOURCET (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.
GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.

## Loir-et-Cher.

*Inspecteur* : M. DE LA VALLIÈRE.

BOBARD DE LA JACOPIÈRE (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezon.
BONTANT (l'abbé), curé de Montrichard.
* COURTARVEL (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau.
GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.
* HARDEL (l'abbé), curé-doyen de Droué.
HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.
* INGHUEM (le comte d'), à Saint-Loup, Mur de Sologne.
LA VALLIÈRE (H. DE BOISGUÉRET DE), 6, rue Augustin-Thierry, à Blois.
PRÉVILLE (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

## Loire.

*Inspecteur* : M. le vicomte DE MEAUX.

* AVAIZE (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.
BARBAT (le docteur), à Charlieu.
BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.
CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.
COADON (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.
* DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), manufacturier, à Roanne.
DURAND (Vincent), à Allieu, par Boën.
FAVARCQ (Louis), 48, rue du Vernay, à Saint-Étienne.
* FRÉMINVILLE (J. DE LA POIX DE), archiviste du département, à Saint-Étienne.
GÉRARD, architecte, à Saint-Étienne.
GONNARD (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.
MEAUX (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.
MONERY (L.), à Roanne.
POINAT (Jules), ancien avoué, le Prieuré, à Saint-Rambert.
* TESTENOIRE-LAFAYETTE père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.
TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), ancien notaire, 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
* THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.
THIOLLIER (Noël), rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
VIER (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.
VIRY (Octave de), au château de Noirétable.

## Loire (Haute-).

*Inspecteur* : M. A. VERNIÈRE.

BRIVE (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.
* CASATI (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.
JACOTIN (Antoine), au Puy.
MALAVAL (Fernand de), au Puy.
SURREL (Pierre), fabricant de dentelles, à Crapoune-sur-Arzon.

## Loire-Inférieure.

*Inspecteur* : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON.

BOUGOUIN (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.
* CHAILLOU (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.
COURSON DE LA VILLENEUVE (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, 7, passage Bonnamen, à Nantes.
GRANGES DE SURGÈRES (le marquis de), 66, rue Saint-Clément, à Nantes.

KERVENOAËL (le vicomte Émile de JOUAN de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

* KERVILER (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

LA NICOLLIÈRE-TEIJERO (Stephen de), 2, rue Deshoulières, à Nantes.

*L'ESTOURBEILLON (le marquis de), député, au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon, et place de l'Évêché, à Vannes.

L'ESTOURBEILLON (Mme la marquise de), mêmes adresses.

MONTI DE REZÉ (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* RIARDANT (Charles), 6, place Royale, à Nantes.

TRUELLE-SAINT-ÉVRON, 20, boulevard Saint-Aignan, à Nantes.

## Loiret.

*Inspecteur :* M. l'abbé DESNOYERS, inspecteur divisionnaire.

AMYOT D'INVILLE (le colonel), à Orléans.

BEAUCORPS (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.

CASATI DE CASATIS (Charles), conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de La Javelière, par Boiscommun.

CHARPENTIER (le comte Paul), 10, rue des Charretiers, à Orléans.

*DESNOYERS (l'abbé), protonotaire apostolique, vicaire général, directeur du musée archéologique et du musée de Jeanne-d'Arc, à Orléans.

DES FRANCS (François), 2, rue de la Bourie-Blanche, à Orléans.

* DUMUYS (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

*FOUGERON (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

HERLUISON (H.), libraire-éditeur, rue Jeanne-d'Arc, à Orléans.

JARRY, 8, place de l'Étape, à Orléans.

MARTELLIÈRE (Paul), à Pithiviers.

POMMIER, juge d'instruction, à Orléans.

POULLAIN, conducteur des ponts et chaussées, en retraite, 29, rue Stanislas-Julien, à Orléans.

ROYER-COLLARD (Paul), au château de Thou, par Bonny.

## Lot.

*Inspecteur :* M. Paul DE FONTENILLES, inspecteur général.

DELBREIL (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

ÉNARD (S. G. Mgr), évêque de Cahors.

## Lot-et-Garonne.

*Inspecteur :* M. THOLIN.

DIENNE (le comte Édouard de), au château de Cazideroque, par Dausse.

* THOLIN, archiviste du département, à Saint-Cirq, par Agen.

### Lozère.

*Inspecteur :* M.

### Maine-et-Loire.

*Inspecteur :* M. le comte LAIR, inspecteur divisionnaire.

ACHON (le chevalier Charles d'), au château de Gennes.

CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* CHESNEAU (Alfred), 21, rue Boreau, à Angers.

FARCY (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

* MICHEL (Auguste), conservateur du Musée d'Archéologie, 58, rue Boisnet, à Angers.

* PROUST (Daniel), au château de Verneuil, par Mouliherne.

ROFFAY, architecte, à Saumur.

TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

URSEAU (l'abbé Jacques), chanoine honoraire, à Angers.

### Manche.

*Inspecteur :* M.

* BAILLIENCOURT (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

LEGRAS (Léon), à Granville.

LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

### Marne.

*Inspecteur :* M. le baron Joseph DE BAYE, inspecteur divisionnaire.

* BAYE (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.

CHEVALLIER (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

COURTOT, intendant militaire, à Châlons.

COYON (Charles), à Beine.

* DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, 21, rue Nicolas-Perseval, à Reims.

GIVELET (Charles), 12, rue de la Grue, à Reims.

GOSSET (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

GOULET-GRAVIER (F.), 21, rue Buirette, à Reims.

JADART (Henri), bibliothécaire, 15, rue du Couchant, à Reims.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

LEFORT (Alfred), notaire honoraire, 4, rue d'Anjou, à Reims.

* MATOT (Henri), libraire-éditeur, 6, rue du Cadran-Saint-Pierre, à Reims.

MILLARD (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Sézanne.

MOREL (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims.

NICAISE (Auguste), rue Grande-Étape, à Châlons.

POISEL, architecte, à Châlons.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), vice-président de la Société des Amis des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

WERLÉ (le comte), à Reims.

## Marne (Haute-).

*Inspecteur* : M.

## Mayenne.

*Inspecteur* : M. Paul DE FARCY.

BRETONNIÈRE (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.

* FARCY (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.

GARNIER (Louis), architecte, place de l'Hôtel-de-Ville, à Laval.

HÉLIAND (le comte Joseph d'), 20, rue Marmoreau, à Laval.

MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

POINTEAU (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Craon.

RAVAULT, notaire, à Mayenne.

RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

## Meurthe-et-Moselle.

*Inspecteur* : M. Léon GERMAIN DE MAIDY, insp. divis.

* GERMAIN DE MAIDY (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

## Meuse.

*Inspecteur* : M.

LEBARQUE (l'abbé), curé de Liny devant-Dun, par Dun-sur-Meuse.

Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

## Morbihan.

*Inspecteur* : M. AUDREN DE KERDREL, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Vannes.

LALLEMENT (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

* L'ESTOURBEILLON (le marquis de), député, place de l'Évêché, à Vannes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Redon.

L'ESTOURBEILLON (Mme la marquise de), mêmes adresses.

## Nièvre.

*Inspecteur* : M.R. de Lespinasse.

Lespinasse (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

Maulde (Mme de), née de Maricourt, à Nevers.

* Saint-Venant (J. Barré de), inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

## Nord.

*Inspecteur* : M. A. Favier.

Berteaux (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée - Conception, à Cambrai.

Boissonnet (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

Canet (Victor), professeur à l'Institut catholique, 28, rue d'Antin, à Lille.

Coulon (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

Decroix (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

* Doutriaux (André), avocat, 12, rue d'Oultreman, à Valenciennes.

Eeckman (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

Favier (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

Le Glay (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

Levé, juge au tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

Poncelet (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

* Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

Roussel (François), architecte, à Cambrai.

Scrive de Négri, 292, rue Gambetta, à Lille.

* Sudre (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

Théodore Alphonse, 197, rue Solférino, à Lille.

Théodore (Émile), même adresse.

Toussaint (Jules), avocat, conseiller d'arrondissement, 41, rue Saint-Albin, à Douai.

Villette (Jules), juge au tribunal civil, 2, rue Arnoul de Vuez, à Lille.

## Oise.

*Inspecteur* : M. le baron de Bonnault d'Houët, inspecteur divisionnaire.

Barret (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

Bellou (Achille), maire de Formerie.

* Bonnault d'Houët (le baron de), à Compiègne.

Bonnault d'Houët (Mme la baronne de), à Compiègne.

Cauchemé (Victor), inspecteur

des bâtiments du Palais, à Compiègne.

*Chevallier* (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Chevallier (Mme R.), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Civille (le vicomte Robert de), 33, rue de Rouen, à Beauvais.

Dubloc (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

Dupuis (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

Failly (le comte de), à Compiègne.

Lac (Jules du), à Compiègne.

Lambertye (le comte G. de), à Compiègne.

La Perche (Paul), à Compiègne.

* La Perche (Mme Paul), à Compiègne.

Latteux (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

Latteux (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

* Magnienville (Roger de), à Compiègne.

Manuel (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval.

Mariani-Savelli (le comte Jean), à Compiègne.

* Marsaux (l'abbé), directeur de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, rue des Jacobins, à Beauvais.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

Müller (le chanoine Eug.), curé de Saint-Leu-d'Esserent.

* Poul (Mme de), à Compiègne.

Séré (Mme Florimond), à Compiègne.

Sorel (Alexandre), président honoraire du tribunal civil, à Compiègne.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

Vatin (Eugène), juge de paix, à Senlis.

Vatin (Mme Eugène), à Senlis.

## Orne.

*Inspecteur :* M. L. Duval.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Desvaux (l'abbé), curé de Verrières, par Berd'huis.

* Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon.

Le Cointre (Eugène), à Alençon.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

## Pas-de-Calais.

*Inspect.:* M. A. de Cardevacque.

Cardevacque (Adolphe de), rue Gambetta, à Arras.

* Deçroos (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

* Enlart (Camille), archiviste-paléographe, au château d'Ai-

ron-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer.

LECESNE (Paul), conseiller de préfecture honoraire, à Arras.

LEGRAND (Charles), avocat à Saint-Omer.

PAGART D'HERMANSART (Émile), rue Gambetta, à Saint-Omer.

SENS (Georges), rue de l'Arsenal, à Arras.

TIERNY, archiviste-paléographe, au château de Sautricourt, par Saint-Pol.

* WILLAME (Paul), à Hesdin.

### Puy-de-Dôme.

*Inspecteur :* M. G. ROUCHON.

AURELLE (le vicomte d'), cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.

* BAYLE (l'abbé), curé de Saint-Saturnin, par Saint-Amand-Tallande.

CLUZEL (le chanoine Gérard), curé de Saint-Joseph, à Clermont-Ferrand.

DOURIF (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

* GIRARD (le docteur), député, à Riom.

* LAPORTE (Ad.), architecte, rue Fléchier, à Clermont-Ferrand.

MONAT, conducteur des ponts et chaussées, à Thiers.

PONTGIBAUD (le comte de), au château de Pontgibaud.

* RANQUET DE GUÉRIN (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

ROUCHON (Gibert), archiviste du département, à Clermont-Ferrand.

ROUGANE DE CHANTELOUP (le comte), boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand.

TEILHARD DE CHARDIN (Emmanuel), à Sarcenat, par Clermont-Ferrand.

VERNIÈRE (A.), avocat, 14, rue Fontgièvre, à Clermont-Ferrand.

### Pyrénées (Basses-).

*Inspecteur :* M. A. PLANTÉ, inspecteur divisionnaire.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

LAFOND (Paul), 2, rue Devéria, à Pau.

PICOT (Émile), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.

* PLANTÉ (Adrien), ancien député, à Orthez.

### Pyrénées (Hautes-).

*Inspecteur :* M. X. DE CARDAILLAC.

CARDAILLAC (X. de), avocat, à Tarbes.

ROSAPELLI (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

### Pyrénées-Orientales.

*Inspecteur :* M.

### Rhône.

*Inspecteur :* M. VACHEZ.

* BENOIST (Louis), architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

BIROT (le docteur Joseph), 59, rue Victor Hugo, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubecour, à Lyon.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.

Canat de Chizy (Noël), 24, rue Vaubécour, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), même adresse.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 4, rue du Peyrat, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

Jamot (Claudius), architecte, 27, rue Vaubécour, à Lyon.

Martin (l'abbé J.-B.), aumônier de la cité de l'Enfant Jésus, 205, rue Duguesclin, à Lyon.

* Morin-Pons, banquier, 12, rue de la République, à Lyon.

Poidebard (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.

* Poidebard (William), 11, rue de Jarente, à Lyon.

Richard (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.

Richard (Pierre), architecte, 2, rue d'Oran, à Lyon.

Vachez (A.), avocat, 24, rue de la Charité, à Lyon.

## Saône (Haute-).

*Inspecteur :* M. Jules de Buyer, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Bertin (le docteur), 1, quai Saint-Esprit, à Gray.

## Saône-et-Loire.

*Inspecteur* : M. Bulliot, inspecteur divisionnaire.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

Gillot, élève de l'École des Chartes, 19, rue Coirand, à Autun.

## Sarthe.

*Inspecteur* : M. Robert Triger.

* Albin (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

Barbe (Henri), à Conlie.

Bastard d'Estang (le comte de), au château de Dobert, à Avoize.

Beauchesne (le marquis de), à La Roche-Talbot, par Sablé.

Bertrand de Broussillon (le comte Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chappée (Jules), 1, place Saint Pavin, au Mans.

* Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

Galpin (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, ministre plénipotentiaire, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, par Ballon.

Poix (le docteur Gaston), 14, rue Victor-Hugo, au Mans.

Pottier (l'abbé), curé de Luceau, par Château-du-Loir.

* Singher (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

Singher (Gustave), 14, rue d'Hauteville, au Mans.

Soyer, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Vaissière (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

## Savoie.

*Inspecteur* : M.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Pérouse (Gabriel), archiviste du département, à Chambéry.

## Savoie (Haute-).

*Inspecteur* : M.

## Seine (1).

*Inspecteur* : M.

* Aubrun, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 125, avenue des Champs-Élysées.

Bescher, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de Lodi.

Billaudeau (Alphonse), 14, rue Chauveau-Lagarde.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 164, boulevard Pereire.

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

*Bouillet (l'abbé), vicaire à N.-D. d'Auteuil, 4, rue Corot.

Bouvet (Georges), avocat, 11, rue Blanche.

Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 10, rue Solférino.

Broglie (le prince de), député, 48, rue de la Boétie.

Bucquet (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.

* Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles.

Carteron (Pierre), consul général de France, à Anvers

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Coudret (Albert), 72, avenue Victor-Hugo.

Crèvecœur (Lionel de), archiviste-paléographe, 120, rue de Longchamp.

Daguerre (Henry), 43, rue Guersant, villa des Ternes.

* Dalbin (Georges), architecte, 49, rue du Rocher.

Dassy (Léon), 7, rue Lagrange.

Decron (Léopold), architecte, 38, rue de la Chaussée-d'Antin.

Desmottes (Mme A.), 28, place des Vosges.

Dessain (Louis), 115, rue Lafayette.

Dumon (Raoul), 10, rue de la Chaise.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (le docteur A.), bibliothécaire en chef de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

* Dussaq (Maurice), 88, avenue Kléber.

Duval (Gaston), 3, rue de Chanaleilles.

* Germiny (le comte Maxime de), 4, rue de Commaille.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Guillon (Léon), 7, rue Choron.

Hulot de Collart de Sainte-Marthe (le baron Jules), 23, rue de l'Alma, à Courbevoie.

* Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Koziorowicz, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain.

Lacave-Laplagne (Jean), 8, rue Pasquier.

Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet.

La Grange (le baron Amaury de), 197, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

* *Lair* (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

Lair (Mme Jules), 204, boulevard de la Villette.

La Martinière (H.-J. de), élève de l'École des Chartes, 41, rue Montparnasse.

La Serre (Barbier de), inspecteur des forêts, en retraite, 99, rue du Bac.

* Lasteyrie (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

* Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Le Corbeiller (Maurice), 63, rue de Chaillot.

Lefébure (Edouard), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), ancien bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg.

* Léger (Louis), 9, rue d'Artois.

Legriel (Paul), architecte, 83, rue de Lille.

* Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

* Manville (Armand), architecte, 19, rue de Bretagne, à Asnières.

Maurice (Jules), 5, rue du Pré-aux-Clercs.

*Marchandon de La Faye (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

* Michel (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard.

Mortet (Victor), bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, 31, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Mottar (Ferdinand), architecte diplômé, 19, boulevard Voltaire.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz (Eugène), membre de l'Institut, 14, rue de Condé.

* Nodet (Henri), architecte des monuments historiques, 40, boulevard des Invalides.

Oudin (Roger), 6, rue du Commandant Rivière.

Piet-Lataudrie (Charles), 14, avenue de Messine.

* Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron Maurice), ingénieur civil, 48, boulevard Émile Augier.

Polak (Maurice), artiste-peintre, 29, boulevard des Batignolles.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

Poussielgue-Rusand (Maurice), orfévre, 3, rue Cassette.

Puybaudet (Guy du), élève de l'École des Chartes, 101, rue de Miromesnil, et à Rome.

* Quantin (A.), 5, rue Saint-Benoît.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

Refuge (Edgard de Gourio de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* Rivière (Louis), 91, rue Jouffroy.

Rohault de Fleury (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 27, rue Bonaparte.

Roys (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin.

Serbat (Louis), élève à l'École des Chartes, 138, avenue des Champs-Élysées.

Soleau (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes.

* Stein (Henri), 38, rue Gay-Lussac.

Surirey (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

Taisne (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

* Taxil (Louis), géomètre principal du service du plan de Paris, 76, rue de Turenne.

Thédenat (le R.-P. Henri), de l'Oratoire, membre de l'Institut, 8, quai des Célestins.

* Vasnier (H.-A.), 167, boulevard Malesherbes.

* Vaulogé (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington.

* Vogué (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

Waziers (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

Yanville (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny.

## Seine-Inférieure.

*Inspecteur*: M. Léonce de Glanville.

Aupinel (le docteur), 3, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Barthélemy, architecte, 12, place Cauchoise, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

Becquet, juge de paix, à Londinières.

Braquehais (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

Comont (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

* Coutan (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Édouard (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

* Glanville (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, 19, rue du Bourg-l'Abbé, à Rouen.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Le Mire (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

Lormier (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

Loth (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

Marande (Max), 1, rue Saint-Michel, au Havre.

Pallières (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

* Prevost (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

## Seine-et-Marne.

*Inspecteur* : M.

Collet (l'abbé), 2, impasse Maciet, à Meaux.

## Seine-et-Oise.

*Inspecteur* : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Boca (Paul), ingénieur civil, 4, avenue du Château, à Bellevue.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* Dufour (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* Fourdrignier (Édouard), entreposeur des tabacs, 112, Grande-Rue, à Sèvres.

Grave, pharmacien, à Mantes.

Guyot (Joseph), au château de Dourdan.

Lorin (F.), avoué, à Rambouillet.

Marquis (Léon), à Étampes.

Martin-Sabon, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

Trubert, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

## Sèvres (Deux-).

*Inspecteur* : M.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, par Coulonges-sur-l'Autise.

## Somme.

*Inspecteur* : M. A. Janvier.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

Boucher (l'abbé Édouard), maître de chapelle de la cathédrale, 21, passage du Logis-du-Roi, à Amiens.

Boucher de Crèvecœur (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

Crusel (René), à Abbeville.

* Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

Delignières (Émile), avocat, à Abbeville.

Du Grosriez (Fernand), rue du Pont-de-Boulogne, à Abbeville.

* Durand (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

*Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

Florival (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

Forts (Philippe des), au château d'Yonville, par Hellencourt.

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Janvier (A.), 3, boulevard du Mail, à Amiens.

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

* Macqueron (Henri), à Abbeville.

Poilly (A. de), conseiller général, à Abbeville.

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* Prarond (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

Ricquier (O.), percepteur, à Flesselles, par Villers-Bocage.

* Soyez (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

* Vayson (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

## Tarn.

*Inspecteur* : M. le baron de Rivières, insp. div.

Fort (l'abbé), curé de Saint-Jean-Saint-Louis, à Castres.

Madron (Henri de), à Cadalen.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

Toulouse-Lautrec (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.

Viviès (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

## Tarn-et-Garonne.

*Inspecteur* : M. le chanoine F. Pottier.

Du Faur (Prosper), à Larrazet.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Olivier (Germain), achitecte, à Montauban.

* Pottier (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

## Var.

*Inspecteur :*

Boyer, architecte, à Hyères.
Decuers (Séverin), maire, à Fréjus.
Gibelin (l'abbé Édouard), curé d'Aups.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles
Verlaque (l'abbé), à Fréjus.

## Vaucluse.

*Inspecteur :* M. Duhamel.

Barrès, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Biret (Noël), à Avignon.
Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
Guyon (Louis de), à Vaison.
* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
* Quarré de Verneuil (Ernest), à Mazan.
Quarré de Verneuil (Mme Ernest), même adresse.
Requin (l'abbé), archiviste diocésain, rue Victor-Hugo, à Avignon.
* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), docteur en droit, 17, rue Petite-Saunerie, à Avignon.

## Vendée.

*Inspecteur :* M. René Vallette.

Ballereau (Léon), architecte, à Luçon.
Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

## Vienne.

*Inspecteur :* M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.
Joliet (Gaston), préfet de la Vienne, à Poitiers.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), impasse de la Mairie, à Poitiers.
Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.
Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

## Vienne (Haute-).

*Inspecteur :* M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine, 19,

boulevard de la Corderie, à Limoges.

DROUAULT (Roger), receveur des domaines, à Saint-Sulpice-les-Feuilles.

FAGE (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

* TIXIER (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta, à Limoges.

### Vosges.

*Inspecteur :* M.

FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Rozières.

### Yonne.

*Inspecteur :* M. G. JULLIOT.

BUVIGNIER (Paul), chef de bataillon, commandant le recrutement, à Sens

*CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

JULLIOT (G.), 6, rue Drappès, à Sens.

PETIT (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

ROBLOT (Bénoni), architecte, à Sens.

## ALGÉRIE.

### Département d'Alger.

TRÉMEAUX, à Tipaza.

### Département de Constantine.

DELAPART (l'abbé), curé de Tébessa.

## GUADELOUPE (Ile de la).

AVON (le chanoine), vicaire général, à Saint-Denis.

---

# MEMBRES ÉTRANGERS

## ALLEMAGNE.

Clemen (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lœrsch (le conseiller Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Noue (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

## ANGLETERRE.

Dillon (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

Freemantle (le Rév.), D. D., doyen de Ripon.

Freshfield (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des États de l'île, à Jersey.

Godfray (Mme H.-N.), même adresse.

Gosselin (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

Green (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

Jones (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Langhorne (le Rév. W. H.), recteur, à Over Worton, près Oxford.

Le Cornu (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

Spiers (Phéné), architecte, 12, Carlton Chambers, Oxford Street, à Londres.

Stephenson (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

WEALE (James), Kensington Museum, à Londres.

* WILSON (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

WILSON (Mme S.F.), même adresse.

## AUTRICHE-HONGRIE.

MATEJKA (le docteur Bohumil), maître de conférences de l'Université de Prague et de l'Académie des Beaux-Arts, 63, Vaclavskénane, à Prague II (Bohême).

## BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

BÉQUET (Alfred), président de la Société archéologique, à Namur.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

BÉTHUNE (Mgr le baron), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron), membre de la députation provinciale, à Oost-Rosebeke, par Gand.

BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

* BLOMME (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

CLOQUET (L.), professeur à l'Université de Gand.

DELVIGNE (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

DEMEULDRE (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies (Hainaut).

DEVILLERS (Léopd), président du Cercle archéologique, à Mons.

DOGNÉE (Eugène), à Liège.

*DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, 53, rue du Transvaal, à Anvers.

FRANCART (A.), avocat, à Mons.

GHELLINCK D'ELSEGHEM (le comte Amaury de), au château d'Elseghem, par Peteghem.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

HAGEMANS, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons.

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, à Liège.

HUBERT (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

HYMANS (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

JONGHE (le vicomte B. de), pré-

sident de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

Lagasse de Locht, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

Loe (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Matthieu (Ernest), secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien (Hainaut).

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société historique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Saintenoy (Paul), architecte, 119, r. de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.

Schuermans, premier président honoraire de la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van Caster (le chanoine G.), à Malines.

Van den Gheyn (le chanoine), supérieur de l'Institut Saint-Liévin, 1, rue d'Argent, à Gand.

Van der Haeghe (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vinck de Winnezeele (le baron A. de), secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wauwermans (le lieutenant-général), 128, rue de la Limite, à Bruxelles.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

## DANEMARK.

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

## ÉGYPTE.

* Palanque (Charles), au Caire.

## ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Arzac y Alberdi (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fer-

nandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

ECHANDIA (S. Exc. Don Rafael GAZTELU, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

ITURRALDE Y SUIT (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

MORALES DE LOS RIOS (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

OLANO (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

OLORIZ (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

PAVIA Y BIRMINGHAM (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

SAAVEDRA (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

SORALUCE (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

TOGORES (Don Antonio Roca de), à Madrid.

## ÉTATS-UNIS.

FROTHINGHAM Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* LUDLOW (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York

* POTTER (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

WAGNER, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

## INDES.

RIVETT-CARNAC (S. H.), à Calcutta.

## ITALIE.

BRIVIO (le marquis Giacomo), à Milan.

CASCAVILLA (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

CESA-BIANCHI (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

GAROVAGLIO (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Como, 18, via Pesce, à Milan.

GROSSI (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

GIUSTINIANI BANDINI (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

INGANNI (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

MINERVINI (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

PECCI (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

## MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

## PAYS-BAS.

Hezenmans (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Pleyte (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

Schöffer (Georges-Carel Valentin), 319, Keisersgracht, à Amsterdam.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink (Jan), professeur à niversité de Leyde.

## PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

## PORTUGAL.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

San-Januario (le comte de), pair du Royaume, président de la Société royale des Architectes, à Lisbonne.

## ROUMANIE.

Tocilesco (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

Uréchia (V.), vice-président du Sénat, membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

## RUSSIE.

Ouvaroff (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

## SUÈDE.

Hildebrand (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

Landberg-Hallberger (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

## SUISSE.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

BERNOUILLI (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FAVRE (Camille), archiviste-paléographe, à Vandœuvre, près Genève.

FELLEMBERG - BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

MAYOR (Jacques), conservateur du Musée Fol, à Genève.

MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

NAËF (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey, près Lausanne.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

# NÉCROLOGIE

**16 Décembre 1898. — 15 Décembre 1899**

---

Aube (Ernest), à Aix.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), secrétaire général et vice-président du Comité permanent, à Caen.
Benoît (Frédéric), à Lyon.
Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.
Bonvarlet (Alexandre), à Coudekerke (Nord).
Desmottes (Aimé), à Paris.
La Guère (le comte Alphonse de), à Bourges.
Leman (Charles), à Compiègne.
Letenneur, colonel de cavalerie en retraite, à Nîmes.
Longy (le docteur), à Eygurande (Corrèze).
Manuel (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Serval (Oise).
Moulin (Louis), inspecteur de l'Aisne, à Château-Thierry.
Oudin (Ernest), président de chambre à la cour d'appel d'Amiens.
Pringault (Émile), à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).
Révillout (Charles), à Montpellier.
Richez (Alfred), à Valenciennes.

---

Génard (Pierre-Paul), à Anvers.

# COMPTE DES RECETTES & DÉPENSES

## DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1898

## RENDU PAR LE TRESORIER DE LA SOCIÉTE

*Arrêté par le Comité permanent dans la séance du 27 janvier 1899.*

---

### RECETTES.

| | | |
|---|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1899. . . . . | 102 fr. | 05 |
| Rente 3 %. Trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1898 . . . . . | 2.000 | » |
| Rente 3 %, amortissable, léguée par M. de Caumont, mêmes trimestres . . . . . | 540 | » |
| Rente 3 %, au porteur, mêmes trimestres . . . | 169 | 25 |
| Cotisations recouvrées sur 1897. . . . . | 3.460 | » |
| Id. id. 1898. . . . . | 2.500 | » |
| Boni du Congrès de Bourges . . . . . | 395 | » |
| Vente de livres. . . . . | 183 | » |
| Total. . . . . | 9.349 fr. | 30 |

### DÉPENSES.

| | | |
|---|---|---|
| Frais de recouvrement. . . . . | 213 | 25 |
| Frais de correspondance . . . . . | 207 | » |
| Frais de bureau des secrétariats. . . . . | 50 | » |
| *A reporter.* . . | 470 fr. | 25 |

| | | |
|---|---|---|
| *Report.* . . | 470 fr. | 25 |
| Expédition et distribution du volume du Congrès de Morlaix . . . . . | 530 | 55 |
| Impressions diverses. . . . . | 198 | 50 |
| Impressions pour le Congrès de Bourges. . . . | 288 | » |
| Impression du volume de Morlaix-Brest. . . . | 3.813 | » |
| Remboursement à M. le Directeur de planches et de dépenses diverses . . . . . | 544 | » |
| Loyer d'un appartement pour le dépôt de livres. | 200 | » |
| Traitement du concierge et chauffage. . . . . | 65 | » |
| Souscription aux Œuvres de Mgr Barbier de Montault. . . . . | 20 | » |
| Souscription aux fouilles de Tombelaine. . . . | 150 | » |
| Souscription à la restauration de l'église de Fontgombault. . . . . | 100 | » |
| Souscription aux fouilles du théâtre romain de Gennes . . . . . | 150 | » |
| Souscription au monument de Jeanne d'Arc, à Dun-le-Roy . . . . . | 50 | » |
| Souscription au buste de M. G. Le Vavasseur. . | 25 | » |
| Médailles et jetons. . . . . | 500 | » |
| Frais généraux d'administration. . . . . | 100 | » |
| Gratifications diverses. . . . . | 82 | » |
| Excursions archéologiques. . . . . | 1.500 | » |
| Subvention au *Bulletin Monumental* . . . . | 500 | » |
| Total. . . . . | 9.286 fr. | 30 |

BALANCE.

| | | |
|---|---|---|
| Recettes . . . . . | 9.349 fr. | 30 |
| Dépenses . . . . . | 9.286 | 30 |
| Excédant. . . . . | 63 fr. | » |

*Le Tresorier*,

Émile TRAVERS.

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

## DE FRANCE

---

# LXIV^e SESSION

TENUE

## A NIMES

EN 1897

---

## PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département du Gard depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Étudier les cavernes dans le Gard, leur mobilier ; les classer chronologiquement d'après les restes de l'industrie et de la faune.

3. Signaler : 1° Les sépultures de l'âge du bronze découvertes dans la France méridionale, en indiquant

le mode de sépulture, les caractères des ossements humains et les objets recueillis ; — 2° les sépultures du premier âge du fer (époques hallstattienne et marnienne) découvertes aux environs de Nimes ; comparer leur mobilier funéraire avec celui qui a été fourni par les tumuli des Causses cévenols (environs d'Alson). — Rechercher l'origine d'objets et de statuettes d'un type particulier qui paraissent avoir été importés par des envahisseurs dont les points de départ sont encore mal connus ; analyser ceux de ces objets qui sont en métal et comparer ces analyses avec celles des objets trouvés en Espagne.

4. Étudier les oppida les mieux conservés et les plus typiques de la France méridionale et principalement du Gard, et les comparer à ceux des autres régions de la France — Signaler les objets de toutes sortes recueillis dans chacun d'eux. — Examiner, en même temps, les enceintes de murailles en pierres sèches fréquentes dans le Gard, sur les plateaux. et imparfaitement étudiées jusqu'ici — Rechercher la date à laquelle ont été construites ces enceintes qui paraissent antérieures à l'époque romaine, malgré les poteries typiques qui y ont été trouvées et qui prouvent leur occupation à l'époque romaine.

5. Signaler les traces matérielles laissées par les populations qui ont précédé la conquête romaine, et notamment les Ibères, les Arécomiques, ainsi que celles qui peuvent révéler le passage ou le séjour des Wisigoths et des Sarrasins. — Les sépultures wisigothiques permettent-elles de fixer les limites de l'extension de ce peuple dans le Sud-Est de la France ?

6. Dresser la carte archéologique du Gard par époques, ainsi que le plan de la ville de Nimes, depuis l'époque gallo-romaine. — Chercher à préciser les emplacements du Cirque et du Champ-de-Mars, et examiner s'il n'existe pas une contradiction entre l'architecture de la Maison-Carrée et la date que semble lui assigner l'inscription de son fronton. — L'étude des monuments de Nimes peut-elle fournir des indications nouvelles sur les Gladiateurs ?

7. Quelles sont les indications que peuvent apporter sur la condition politique et juridique de la colonie *Augusta Nemausa*, les inscriptions, les monnaies et les textes des auteurs anciens ?

8. Relever les vestiges des ponts et aqueducs romains dans les différentes parties de la Narbonnaise et notamment dans le Gard. — Rechercher notamment le tracé du canal construit pour amener à Nimes les eaux de la fontaine d'Eure ?

9. Signaler les monuments les plus anciens du Christianisme existant dans la région : églises, cryptes, inscriptions, sépultures. En rechercher l'origine, signaler ceux de ces monuments qui ont été ou qui sont encore l'objet d'un culte spécial. — Indiquer les principaux lieux de pèlerinage et les manifestations qui s'y rattachent.

10. Étudier les monuments religieux de la région à l'époque romane ; faire connaître leurs caractères distinctifs de ceux des autres régions voisines. Quelles influences peut-on reconnaître dans leur cons-

truction et dans leur décoration? — Que doit-on penser des opinions précédemment émises au sujet des rapprochements que présenteraient les sculptures de Saint-Trophime et celles de Notre-Dame de Chartres?

11. Étudier de même les monuments religieux de l'époque gothique et de la Renaissance. — Retracer l'histoire de l'école d'architecture qui a construit, au XVII^e et au XVIII^e siècle, un certain nombre d'édifices.

12. Décrire les peintures murales, verrières, tableaux, objets mobiliers, orgues, orfèvrerie et anciens ornements, conservés dans les églises des anciens diocèses formant actuellement celui de Nimes, et indiquer les documents, inventaires, marchés, etc., qui peuvent en faire connaître l'origine, la date, les auteurs ou les donataires.

13. Étudier les constructions militaires du moyen âge, et notamment les enceintes des villes comme Aigues-Mortes et Villeneuve-lès-Avignon et les châteaux d'Uzès et de Beaucaire. Faire ressortir l'utilité de certaines dispositions particulières au point de vue de la défense. — Signaler les édifices consacrés à la défense des côtes, et étudier les ports dans lesquels étaient réunis les navires de guerre. — Signaler, à cette occasion, les documents nouveaux relatifs aux préparatifs des Croisades de saint Louis.

14. Faire connaître les renseignements nouveaux que peuvent apporter à l'étude des ponts construits au moyen âge par les confréries des Frères pontifes,

les documents qui ont été récemment recueillis et mis au jour.

15. Décrire les constructions civiles les plus importantes de la région, édifices publics et habitations privées, depuis l'époque romane jusqu'à la fin du XVII^e siècle. — Faire connaître les caractères de leur architecture, leur décoration extérieure et intérieure (sculpture, peinture), ainsi que leur mobilier. Signaler, à cette occasion, les documents, inventaires, marchés, qui peuvent fournir des indications pour leur origine, leur valeur, etc.

16. Faire connaître les découvertes numismatiques les plus récentes et les indications qu'elles sont appelées à fournir, soit pour l'interprétation et la date des médailles, soit pour l'indication des ateliers monétaires et leur durée.

17. Étudier les anciennes industries locales et rechercher l'origine des matières premières employées par les artisans.

18. Faire connaître les mines exploitées dans l'antiquité et dans le cours du moyen âge. Procédés employés pour l'extraction du minerai et pour l'isolement des métaux ; matériel et instruments conservés ou abandonnés dans ces mines, etc.

19. Donner des renseignements sur les principales foires qui se sont tenues dans la région, dans l'antiquité et jusqu'à nos jours. Faire connaître les principales marchandises qui s'y vendaient. Indiquer les

routes spéciales qui y conduisaient. Étudier les hôtelleries, leur installation et leur mobilier, les règlements de police qui les régissaient et signaler les principaux voyageurs qui y sont descendus et dont le souvenir a été conservé dans les livres d'or d'anciennes hôtelleries encore existantes.

*Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :*

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaire général
de la Société.

E. TRAVERS,
Trésorier
de la Société.

L. BRUGUIER-ROURE,
Inspecteur de la Société
pour le Gard,
Membre de l'Académie de Nimes.

GABRIEL CARRIÈRE
Membre de l'Académie de Nimes,
Conservateur du Musée archéologique
et des monuments de Nimes.

L'abbé FRANÇOIS DURAND,
Membre de l'Académie de Nimes
et du Comité de l'art chrétien.
*Secrétaires généraux du Congrès.*

FERNAND BRUNETON,
Membre de l'Académie de Nimes.
Trésorier du Congrès.

---

## ORDRE DES RÉUNIONS

### NIMES.

*Mardi 18 Mai.* 1 heure 1/2. Séance d'ouverture dans la Galerie des Arts.

4 heures. Visite des Arènes.

8 heures 1/2. Séance.

*Mercredi 19.* 6 heures 1/2. Excursion en voiture à Uzès (déjeuner), au Pont du Gard et au château de Saint-Privat. Retour pour dîner.

*Jeudi 20.* 8 heures 1/2. Visite du Musée archéologique.

11 heures 16. Départ en chemin de fer pour Aigues-Mortes. Arrivée à 12 heures 40. Visite de la ville.

Départ à 4 heures 40. Retour à Nimes à 6 heures 13.

8 heures 1/2. Séance. Conférence de M. Carrière sur l'archéologie préhistorique dans le Gard avec projections.

*Vendredi 21.* 8 heures 1/2. Séance.

10 heures 1/2. Visite de la Maison-Carrée.

2 heures. Séance.

4 heures. Visite de la Fontaine, du Temple de Diane et de la Tour Magne; de la Cathédrale et du Musée du Grand Séminaire.

*Samedi 22.* 8 heures 8. Départ en chemin de fer pour Beaucaire. Arrivée à 8 h. 55. Visite des monuments de Beaucaire et de Tarascon.

11 heures 1/2. Déjeuner.

1 heure. Départ en chemin de fer pour Arles. Arrivée, 1 heure 22. Visite de Saint-Trophime.

3 heures 34. Départ pour Saint-Gilles. Arrivée à 4 heures 14. Visite de Saint-Gilles. Dîner.

8 heures 3. Départ en chemin de fer. Arrivée à Nimes à 9 heures 42.

*Dimanche 23.* 1 heure 1/2. Séance.

6 heures 1/2. Banquet.

*Lundi 24.* 8 heures 1/2. Séance de clôture.

Midi 2. Départ en chemin de fer pour Pont-d'Avignon. Arrivée à midi 56. Visite de Villeneuve-lès-Avignon.

Dîner et coucher à Avignon.

## AVIGNON.

*Mardi 25.* 8 heures 1/2. Visite des monuments d'Avignon.

Midi 50. Départ en chemin de fer de Pont-d'Avignon. Arrivée à Pont-Saint-Esprit à 1 heure 43. Visite des monuments.

4 heures. Départ en voitures pour Orange. Dîner à Orange. Retour à Avignon à 10 h. 22.

# LISTE DES MEMBRES

DU

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

## DE 1897

*Président du Congrès :*

M. le comte de MARSY, Directeur de la Société française d'Archéologie.

*Secrétaires généraux :*

MM. L. BRUGUIER-ROURE.
Gabriel CARRIÈRE.
L'abbé François DURAND.

*Trésorier :*

M. Fernand BRUNETON.

*Membres de la Commission d'organisation :*

MM. le comte EDGARD de BALINCOURT, vice-président de l'Académie de Nimes ; — Achille BARDON ; —

BONDURAND, archiviste du département ; — Paul CLAUZEL, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nimes ; — Fernand DAUDET, conseiller général ; — le pasteur Gustave FABRE, président de l'Académie ; — GAL, président de la Société d'Étude des Sciences Naturelles ; — l'abbé GOIFFON, vicaire-général, président du Comité de l'Art chrétien ; — GOUDARD, membre de la Société française d'Archéologie ; — Gaston MARUÉJOL, ancien maire de Nimes ; — Georges MAURIN, avocat ; — Émile REINAUD, maire de Nimes ; — Fernand VERDIER, membres de l'Académie de Nimes.

MM.

*Albiousse (Lionel d'), président honoraire, à Uzès.
*Allard (F.), architecte, à Nimes.
*Alliaud, agent d'assurances, à Nimes.
Alliez, notaire, à Beaucaire.
*André (Ernest), avocat, à Pont-Saint-Esprit.
*Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.
*Antoyne (Louis), à Alais.
Aubrée, contrôleur principal des Contributions en retraite, à Rennes.
Autié (Fernand), professeur au Lycée et à l'École des Beaux-Arts, à Montpellier.
*Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, insp. de la S. F. A., à Dijon.
Balincourt (le comte Edgard de), à Nimes.
Bardon (Achille), receveur de l'Enregistrement, à Nimes.
Barral (le docteur), à Nimes.
*Barrière-Flavy, à Puydaniel, par Auterive (Haute-Garonne).
Bauby (Léopold), secrétaire général de la Société des Amis des Arts, à Pau.
Bayle, bibliothécaire du Musée Calvet, à Avignon.
*Bellou (Achille), maire de Formerie (Oise).
Benoit-Germain (E.), à Nimes.
Béranger (Jean), à Marseille.
Bergognon, à Nimes.
*Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier.

NOTA. — Les lettres S. F. A. signifient Société Française d'Archéologie. — L'astérisque placé devant les noms désigne les membres de cette Société.

MM.

BERTHELÉ (Mme), à Montpellier.
*BERTIN (le docteur), à Gray.
BERTRAND (le général), à Nimes.
BLAIN (F.), à Avignon.
*BLANCARD (Louis), corresp. de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.
*BOCA (Paul), ingénieur civil, à Bellevue (Seine-et-Oise).
BONDURAND (Édouard), archiviste du département, à Nimes.
*BONNAULT D'HOUET (le baron de), insp. div. de la S. F. A., à Compiègne.
*BONNAULT D'HOUET (la baronne de), même adresse.
*BOUCHER DE CRÈVECŒUR (Armand), à Abbeville.
BOUDIN (l'abbé), curé d'Aumessas, par le Vigan (Gard).
*BOUET (Laurent), avocat, à Nimes.
*BRET (Édouard), à Nimes.
*BRIAND (Paul), conservateur du Musée Archéologique, à Tours.
*BRUGUIER-ROURE (Louis), insp. de la S. F. A., à Pont-Saint-Esprit.
BRUN (l'abbé Henri), curé de Théziers (Gard).
BRUNETON (Fernand), à Nimes.
*BRUTAILS (Aug.), archiviste du département, à Bordeaux.
CADILLAN (Georges de), à Tarascon.
*CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte de), membre de la Commission des Monuments histor., à Paris.
CARRIÈRE (Gabriel), conservateur des Musées archéologiques et des Monuments, à Nimes.

MM.

CARRIÈRE (Henri), notaire, à Nimes.
CARTAILHAC (Émile), à Toulouse.
*CASTEL (Charles), architecte, à Cette.
CASTRIES (le comte de), à Gaujac (Gard).
*CAVALIER (Gaston), à Nimes.
*CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur, à Montpellier,
CHALAMON (l'abbé), curé de Saint-André-de-Roquepertuis (Gard).
CHANSROUX (Antoine), à Beaucaire.
CHANTRE (Ernest), sous-directeur du Muséum, à Lyon.
CHARPENTIER, 12, rue Linné, à Paris.
*CHEVALLIER (Raymond), m. du C. de la S. F. A., au Bois de Lihus (Oise).
CLAUZEL (Paul), avocat, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nimes.
CLEMEN (le docteur Paul), conservateur des Monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn (Allemagne).
COLLAIN.
CONSTANT, vice-président du conseil de Préfecture, à Nimes.
*COUNEAU (Émile), ancien adjoint, à La Rochelle.
*COUTAN (le docteur), à Rouen.
*CRUSEL (René), à Abbeville.
DAUDET (Fernand), avocat, conseiller général, à Nimes.
*DECROOS (Jérôme), délégué de la S. des Ant. de la Morinie, à Saint-Omer.
*DELAGARDE (Émile), à Écuiry (Aisne).

MM.

DELAGARDE (Mme Émile), à Écuiry (Aisne).
DELEUZE (Régis), à Avignon.
*DEMEULDRE (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies (Belgique).
*DEMEULDRE (Mme Amé), à Soignies.
DESMESSE (Adolphe), avocat, 369, avenue Louise, à Bruxelles.
DIGONNET, exécuteur testamentaire de Calvet, à Avignon.
*DOMERGUE (Charles), à Beaucaire.
*DUFOUR (M.-A.), délégué de la S. archéol. de Corbeil.
*DUMON (Raoul), à Paris.
*DUMUYS (Léon), conservateur adjoint du Musée historique, à Orléans.
DURAND (l'abbé Albert), professeur au petit Séminaire, à Beaucaire.
DURAND (l'abbé François), à Nimes.
*DURET (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères (Charente-Inférieure).
*DUSSAQ (Maurice), à Paris.
FABRE (le pasteur Gustave), président de l'Académie, à Nimes.
FABRE, inspecteur des forêts, à Nimes.
*FALGAIROLLE (Edmond), procureur de la République, à Aubusson.
*FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur civil, à Montpellier.
*FALGAIROLLE (Prosper), à Vauvert (Gard).
*FAUCHER (Paul de), à Bollène.
*FAYOLLE (le marquis de), v.-président de la S. ar-

MM.

chéologique du Périgord, m. du C. de la S. F. A., au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

FÉRY (M^lle M.), à Montpellier.

*FLEURY (Gabriel), à Mamers.

FOURNIER-SARLOVÈZE (M^me), à Compiègne.

FRAISSE (Gabriel), au château de Tresque.

*FRANCART (Adolphe), avocat, délégué du Cercle archéologique, à Mons (Belgique).

*FRANCS (François des), à Orléans.

*FREEMANTLE (le docteur), doyen de Ripon (Angleterre).

FROSSARD (le pasteur), à Paris.

GAL (Jules), professeur au Lycée, à Nimes.

GAP (Lucien), instituteur et membre de plusieurs Sociétés savantes, à Mérindol (Vaucluse).

*GARIDEL-ALÈGRE (M^me), bibliothécaire de la ville de Bagnols-sur-Cèze.

GAUDIN, bibliothécaire de la ville, à Montpellier.

*GERMAIN DE MAIDY (Léon), secrétaire perpétuel de la S. d'arch. Lorraine, insp. div. de la S. F. A., à Nancy.

GERMER-DURAND (François), architecte départemental, à Mende.

GLEIZAL (A.), ingénieur, à Avignon.

*GODFRAY (Henri-N.), trésorier des États, à Saint-Hélier (Jersey).

*GODFRAY (M^me Henri-N.), même adresse.

GOIFFON (le chanoine), vicaire général, à Nimes.

*GOSSE (le professeur), directeur du Musée archéologique de Genève.

MM.

*Gosset (Alphonse), architecte, délégué de l'Académie de Reims.
Gosset (Mme Alphonse), à Reims.
*Goudard (A.-C.), à Manduel (Gard).
Grand Séminaire (le directeur du), à Nimes.
*Granet (Léonce), à Roquemaure.
Grasset-Morel (Louis), à Montpellier.
Griolet (Émile), à Paris.
*Griolet de Geer (Ernest), à Paris.
*Grosriez (Fernand du), à Abbeville.
Grotz (le pasteur), président du Consistoire, à Nimes.
Gudiol y Cunill (l'abbé), conservateur du Musée épiscopal de Vich (Espagne).
*Guignard de Butteville (Ludovic), président de la S. des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, à Chouzy (Loir-et-Cher).
*Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.
*Hardion (Alexis), architecte à Tours.
*Héliand (le comte Joseph d'), à Laval.
*Hettier (Charles), m. du C. de la S. F. A., à Caen.
*Hubert (Joseph), architecte, membre de la Comm. royale des Monuments, à Mons.
Hutter (Aimé), à Nimes.
Jocas (le marquis de), à Gaillerolls, par Les Mées (Basses-Alpes).
*Jones (Herbert), délégué de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Londres.
Jouve, conseiller à la cour d'appel, à Nimes.
*Laage de Meux (Robert de), à Orléans.
Labande, conservateur du musée Calvet, à Avignon.

MM.

*La Crange (le baron Amaury de), délégué de la Société historique de Tournai, à Bois-Colombes.

*Lair (le comte Charles), insp. div. de la S. F. A., au château de Blou (Maine-et-Loire).

*Lair (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, m. du C. de la S. F. A., à Paris.

*Lair (Mme Jules), même adresse.

*Lambertye (le comte de), à Compiègne.

Lamotte (Paul de), à Avignon.

*Langhorne (le Rév. W. H.), M. A. C., recteur d'Over-Worton, par Oxford (Angleterre).

Langhorne (Mrs), même adresse.

Langhorne (Miss), même adresse.

*La Perche (Mme Paul), à Paris.

*Laporte (Adolphe), architecte, à Clermond-Ferrand.

*Laville (le chanoine de), archiprêtre d'Uzès.

†*Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, président honoraire de la section d'archéologie du comité des travaux historiques, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à Paris.

*Le Courtois du Manoir (G.), m. du C. de la S. F. A., à Caen.

†*Ledain (Bélisaire), insp. de la S. F. A., ancien président de la S. des Antiq. de l'Ouest, à Poitiers.

*Le Féron de Longcamp (A.), m. du C. de la S. F. A., à Caen.

*Legrand (Charles), délégué de la S. des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

†*Leman (Charles), à Compiègne.

MM.

*Lemoine (Mlle Alice), à Saint-Servan.
Lenthéric, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.
*L'Estourbeillon de la Garnache (le marquis de), insp. de la S. F. A., à Vannes.
†*Le Tenneur (le colonel), à Nimes.
*Liebbe (Elias), à Paris.
Lisleroy (le baron Max de), à Pont-Saint-Esprit.
Lombard-Dumas, à Sommières (Gard).
*Luneau (Victor), pharmacien, à Pont-Saint-Esprit.
*Macqueron (Henri), secrétaire général de la S. d'Émulation, à Abbeville.
*Manville (Armand), architecte, à Cholet.
*Marande (Max), au Havre
Marande jeune, au Havre.
*Mareuse (Edgard), secrétaire de la Commission des inscriptions parisiennes, à Paris.
*Mariani-Savelli (le comte), à Compiègne.
*Marsy (le comte de), directeur de la S. F. A., à Compiègne.
Maruéjol (Gaston), avocat, anc. maire de Nimes.
*Maurice (Jules), à Paris.
Maurin (Georges), avocat, à Nimes.
Méritan (l'abbé Marius), à Avignon.
*Molin (Aloys de), conservateur du musée et professeur à l'Université de Laudanne, délégué du gouvernement fédéral Suisse.
*Monclar (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (Basses-Alpes).
Monnecove (Félix de), ancien député, à Paris.
*Monery (Louis), à Roanne.

MM.

*Morry (Charles de), à Tours.
*Morry (Mme Charles de), même adresse.
†*Moulin (L.-A.), secrétaire de la S. archéologique, à Château-Thierry.
Mourret (Charles), avocat, à Tarascon.
Nadal (Léon), procureur général, à Nimes.
*Nédonchel (le comte Georges de), prés. de la S. historique de Tournai.
Nègre (Alfred), à Nimes.
Nègre (Adolphe), à Nimes.
*Nesmes-Desmarets (A. de), à Aigues-Mortes.
Nicolas (l'abbé César), curé-doyen de Saint-Gilles (Gard).
*Nier (André), à Nimes.
Nisbet (Miss), à Nimes.
*Noguier (Louis), insp. de la S. F. A., à Béziers.
*Nugues (Alphonse), à Romans.
*Oberkampff de Dabrun, receveur des finances, à Alais.
*Osseville (le comte d'), à Caen.
Pannet (Odile), au Reynard, par Quissac (Gard).
†Paradis (l'abbé Aug.), curé de Sainte-Marguerite, à Paris.
*Pascal (Lucien), professeur de dessin au Lycée et à l'École des arts décoratifs, à Nice.
*Pasquier (Félix), archiviste du département, à Toulouse.
Perry (le docteur F.-E.), à Nimes.
Picard (Théodore), conducteur des ponts et chaussées en retraite, à Nimes.
Pieyre (Adolphe), ancien député, à Nimes.

MM.

Pin (le docteur), à Alais.

*Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, à Paris.

*Pinoteau (le baron Maurice), à Paris.

*Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des Lettres des Basses-Pyrénées, insp. div. de la S. F. A., à Orthez.

*Polak (Maurice), artiste-peintre, à Paris.

*Pontmartin (le comte de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-d'Avignon.

*Port-Roux (E. du), à Romans (Drôme).

*Port-Roux (Mme E. du), même adresse.

Pothier (le général), à Paris.

Poutjatin (le prince Paul), président de la S. I. Archéologique, à Saint-Pétersbourg.

*Poul (Mme de), à Compiègne.

Randon de Grolier, architecte, délégué de la S. C., à Nimes.

Raphel (Max), architecte diplômé, à Nimes.

Reboul (le docteur), à Nimes.

Rebuffet (Maxime), à Orange.

Régis (le comte de), à Saint-Pierre-de-Mazourgues, par Tarascon-sur-Rhône.

Reinaud (Émile), avocat, maire de Nimes.

*Requin (l'abbé), à Aix.

*Revoil (Henri), correspondant de l'Institut, architecte, délégué de la S. C., à Nimes.

*Rey (Ferdinand), m. de la Commiss. des ant. de la Côte-d'Or, à Dijon.

*Riquier (Olivier), percepteur, à Vignacourt (Somme).

MM.

*Rivières (le baron Edmond de), insp. div. de la S. F. A., à Albi.

Rocafort, professeur au lycée de Nimes.

Roman (le chanoine), à Verfeuil, par Bagnols-sur-Cèze.

*Rouède (Camille), à Châtillon-sur-Indre.

*Roumejoux (Anatole de), président de la S archéologique du Périgord, insp. de la S. F. A., au château de Rossignol, par Bordas (Dordogne).

*Rouvière (François), à Nimes.

*Ruillé (E. Charil de), ancien conseiller à la Cour d'appel, à la Marmitière, par Angers.

Sahuc, notaire, à Saint-Pons (Hérault).

*Saint-Venant (J. de), inspecteur des forêts, à Nevers.

*Saint-Saud (le comte de), au château de la Valouze, par La Roche-Chalais (Dordogne).

*Salles, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.

Salles (Jules), doyen de l'Académie, à Nimes.

*Sallustien (le frère), directeur des écoles libres, à Uzès.

*Schoffer (V C. Van), membre de la Commission du musée, à Amsterdam.

*Sens (Georges), à Arras.

Silhol, sénateur, à Nimes.

Simon, bibliothécaire de la ville, à Nimes.

*Soil (Eugène-J.), secrétaire et délégué de la S. historique de Tournai (Belgique).

*Sorel (Alexandre), président honoraire du Tribunal, président de la S. historique, à Compiègne.

MM.

Souchard (l'abbé Frédéric), curé de Villeneuve-lès-Avignon.

Surville (Alfred de), à Nimes

*Taisne (Louis), architecte, à Paris,

Thibault (Roger), à Keryhuel-en-Faouet (Morbihan).

Thibault (Mme Roger), même adresse.

*Thiollier (Félix), à Saint-Étienne.

*Thiollier (Noël), archiviste-paléographe, même adresse.

*Tocilesco (le professeur G.), vice-président et délégué de l'Académie roumaine, à Bucarest.

*Travers (Émile), m. du C. et trésorier de la S. F. A., délégué de l'Académie royale de l'histoire de Madrid, à Caen.

Vallentin du Cheylard (Roger), à Saint-Péray (Ardèche).

*Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont (Somme).

*Vatin (Eugène), à Senlis,

*Vatin (Mme Eugène), même adresse.

*Vayson (Janin), à Abbeville.

*Véran (Auguste), architecte, à Arles.

Verneuil (Edmond de), à Mazan (Vaucluse).

*Vernière (Antoine), à Brioude.

*Vialettes (le chanoine), à Rodez.

Vidal (Ferdinand), à Nimes.

Villaret (le commandant Étienne de), à Avignon.

Villaret (Paul), à Nimes.

Villeperdrix (Monseigneur de), vicaire général, à Nimes.

MM.

VILLEPERDRIX (le capitaine Raymond de), à Aix.

*WILSON (Sylvester F.), major-général en retraite, à Floriana, Beaumont (Ile-de-Jersey).

ZECH-DU-BIEZ, éditeur, à Braine-le-Comte (Belgique).

ZECH (Théophile), imprimeur, même adresse.

---

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

## ET COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS

### SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 18 MAI 1897

### A NIMES

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance d'ouverture du Congrès archéologique de Nimes a eu lieu le mardi 18 mai 1897 dans la belle Galerie des Arts, récemment construite aux frais de M Jules Salles, et dans laquelle étaient réunis près de cinq cents auditeurs.

M. de Marsy avait pris place au bureau placé en avant de l'estrade qui occupe le fond de la salle, ayant auprès de lui M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Maire de Nimes, M. le pasteur Fabre, président de l'Académie de Nimes, et les principales notabilités de la ville, parmi lesquelles nous citerons MM. le général Bertrand, l'abbé Goiffon, le pasteur Grotz, président du Consistoire, H. Révoil, correspondant de l'Institut, architecte du gouvernement, Lenthéric, ingénieur en chef, le professeur Aloys

de Molin, délégué du gouvernement fédéral suisse, le professeur Clémen, conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, H. N. Godfray, A. Francart ; les membres du Conseil de la Société française, ceux de l'Académie de Nimes et de la Commission d'organisation, ainsi que MM. L. Bruguier-Roure, G. Carrière et l'abbé Fr. Durand, secrétaires généraux, et M. F. Bruneton, trésorier du Congrès.

De nombreuses dames ont honoré de leur présence cette séance et les suivantes, ainsi que les excursions du Congrès.

M. le pasteur Fabre a pris le premier la parole au nom de l'Académie de Nimes et souhaité en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès :

« MESSIEURS,

« On raconte qu'un jour, au château de Versailles, un doge de Gênes, à qui l'on demandait ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à la cour de France, répondit simplement : C'est de m'y voir. Une impression pareille m'est dictée par la réunion d'aujourd'hui. Si quelque chose m'étonne tout d'abord dans cette première séance du Congrès archéologique, c'est d'être appelé, moi profane, à prendre la parole devant tant de personnes dont les études ont pour tous une si grande autorité.

« Il est vrai que celui qui parle, et cela, Messieurs, me rassure, ce n'est pas moi, c'est le président annuel de notre Académie nimoise, et si je me sens obligé de confesser mon peu de compétence en ces matières spéciales, je n'ai ni le devoir ni le droit d'être aussi modeste pour la Société que j'ai l'honneur de repré-

senter devant vous. Sa raison d'être essentielle, c'est en effet l'étude et le souci des questions qui vous intéressent. Quand elle fut fondée en 1682, elle eut deux objets principaux : perfectionner l'étude de la langue française dans un pays où le patois régnait en maître, et travailler à l'examen comme à la conservation des restes précieux qui émaillent notre région. Elle a rempli cette double mission, mais la seconde assurément mieux encore que la première ; car, en ce qui concerne la garde vigilante des monuments, des souvenirs, des débris de l'antiquité, elle a fait son devoir, j'ose le dire, tout entier. Quand, par exemple, en 1684, notre Maison-Carrée faillit être ébranlée par des caveaux qu'on voulait établir au-dessous de ses fondements, l'Académie de Nimes fit parvenir au roi des doléances qui furent écoutées ; quand récemment, en 1893, fut constaté par plusieurs de ses membres le délabrement dans lequel se trouvait le Temple de Diane, l'Académie tenta auprès des autorités compétentes une démarche que couronna le succès ; et quand, plus récemment encore, en 1895, on projetait de démolir deux arches du Pont-Saint-Esprit, elle émit le vœu et obtint qu'on ne portât aucune atteinte à ce souvenir imposant des constructions du moyen âge.

« Garder les monuments, c'était bien ; cela ne suffisait pas. Les décrire, les déchiffrer, les expliquer, ce fut aussi le but des efforts de l'Académie. Anne Rullmann et François Graverol, Léon Ménard et Jean-François Séguier, Germer-Durand et Auguste Pelet, plus près de nous Albin Michel, Louis Estève, Auguste Aurès, autant de noms qui ont illustré notre Compagnie par des travaux de première valeur dans le

domaine des études qui vous réunissent ici. Et je ne cite que les morts ; s'il nous était permis de parler des vivants, nous pourrions bien vous dire que plusieurs parmi nous se consacrent à ces questions avec une compétence réelle, et que si, comme en l'an 1533, François Ier venait visiter notre ville, il serait charmé, de même qu'il le fut alors, de trouver, non point seulement dans l'Académie de Nimes, mais encore dans les autres Sociétés qui sont représentées à cette réunion, je veux dire le Comité de l'art chrétien et la Société d'étude des sciences naturelles, un grand nombre d'hommes instruits, en mesure de lui donner sur nos antiquités nimoises les éclaircissements les plus autorisés.

« Mais pourquoi évoquer comme dans un regret ce souvenir lointain de notre histoire locale ? Si François Ier revenait, ai-je dit ? Ah ! Messieurs, il y a ici plus que François Ier ; il y a la réunion du Congrès archéologique, il y a une assemblée de savants, d'érudits, auxquels nous sommes tous heureux de souhaiter la bienvenue et auxquels il nous sera doux de montrer notre chère ville, avec, pourtant, cette légère différence qu'on avait quelque chose à apprendre à François Ier, tout cultivé qu'il fût d'ailleurs, je n'ai garde de l'oublier, tandis qu'ici, c'est vous qui pourrez vraiment nous instruire. Votre Société a ce mérite immense de réveiller, d'entretenir, d'épurer au milieu de nous le goût des recherches antiques ; vous semez dans la France entière par vos travaux, par vos publications, par ces congrès tenus dans toutes les régions, l'amour des choses du passé, et c'est une œuvre éminemment utile. Le présent, l'avenir n'en peuvent prendre ombrage ; car ils seront

bientôt le passé à leur tour. L'histoire (et on l'apprend sur les pierres autant, peut-être plus, que dans les livres), l'histoire est la leçon des peuples ; c'est en voyant comment vivaient nos pères que nous pouvons apprendre à vivre soit en les imitant, soit en les corrigeant.

« En choisissant cette année notre ville pour y tenir vos savantes assises, vous nous avez, Messieurs, accordé un grand privilège ; je vous en remercie au nom de nos Sociétés diverses, et je souhaite qu'en échange de cet honneur que vous nous faites, votre séjour ici vous laisse, par l'accueil cordial qui vous est assuré, un agréable souvenir ».

M. Edmond Le Blant a bien voulu adresser ensuite à l'assemblée les paroles suivantes, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique :

« Messieurs,

« C'est à un double titre que je dois vous souhaiter la bienvenue. En me faisant l'honneur de me désigner auprès des membres de la Société française d'Archéologie, le Ministre de l'Instruction publique m'a chargé de leur témoigner tout l'intérêt qu'il attache à leurs travaux. Il m'a également donné mission de représenter auprès de vous le Comité des Travaux historiques et scientifiques. La section d'Archéologie, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir et qui vous envoie un salut de confraternité, est de celles pour lesquelles la noble ville où nous nous réunissons cette année présente les plus attachants souvenirs. Les amis de l'antiquité y ont toujours été dévoués et

en grand nombre ; au XVII^e siècle, le conseiller du roi, Anne de Rullman, après lui, l'historien Ménard, puis l'infatigable Séguier, pour ne parler ici que de savants depuis longtemps disparus, ont copié et nous ont laissé des monuments dont la mémoire même serait parfois perdue, si nous n'avions les dessins, les manuscrits de ces zélés chercheurs. D'autres enfin, dont heureusement plusieurs sont encore vaillants et debout, ont perpétué ici la tradition du travail : Germer-Durand qui, par son incessante activité, a fait connaître et sauvé tant de restes précieux, ses deux fils dont l'un, supérieur des Assomptionnistes à Jérusalem, nous envoie incessamment des inscriptions trouvées en Palestine, Henri Révoil, l'éminent architecte archéologue, Maruéjol, Maurin, l'abbé Goiffon, Albin Michel que j'avais espéré retrouver parmi vous, tant de savants enfin que je n'ai pas eu la bonne fortune de connaître, et qui, comme Pelet et Aurès, ont enrichi de leurs travaux les beaux recueils des publications du Gard. C'est un bonheur pour moi, Messieurs, de revoir, et surtout avec vous, au déclin de ma vie, une ville qui m'a toujours laissé une impression si profonde. — Je me souviens qu'il y a de longues années, visitant Nimes au retour de Rome, dont les antiques monuments m'avaient tant frappé, je pensais à part moi, — il ne faudrait pas le dire à nos voisins d'au-delà des Alpes — que rien, dans la ville éternelle, n'égalait en perfection l'harmonieuse beauté de la Maison-Carrée. Et pourtant, enchaîné alors par de précieux devoirs, j'avais vu seulement une part des richesses d'une cité qui, comme la vieille Rome, garde jusque dans l'obscurité de ses sous-sols, des épaves de sa grandeur passée. A Nimes, de même

qu'à Arles et sur d'autres points de notre admirable terre de France, des fouilles méthodiques ou des rencontres heureuses pourraient nous valoir d'inappréciables conquêtes, si notre activité, féconde en résultats dans nos provinces d'Afrique et. loin de chez nous, en Grèce, pouvait s'appliquer, plus largement encore qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, à la recherche des monuments de la Gaule Le Ministère de l'Instruction publique et le Comité des travaux historiques s'honorent d'apporter leur concours à cette œuvre, certains d'être secondés dans leurs efforts par les savants confrères que nous comptons au milieu de vous (1). »

(1) Tombé malade à la fin de son séjour à Nimes, M. Le Blant est mort peu de temps après son retour à Paris, dans les premiers jours de juillet. Il appartenait depuis de longues années à la Société française d'Archéologie et collaborait régulièrement au *Bulletin monumental*. M. Héron de Villefosse, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a, dans un éloquent discours, rendu hommage aux mérites et à la vie si bien remplie de son confrère. Né le 12 août 1818, M. Le Blant avait été élu membre de l'Institut le 15 novembre 1867.

« Edmond Le Blant, disait M. de Villefosse, a été, en France, le véritable créateur des études d'archéologie chrétienne. Ce que l'illustre J.-B. de Rossi faisait en Italie avec des documents plus abondants et des ressources plus nombreuses, il l'entreprit chez nous, au milieu de certaines difficultés, sur un terrain encore inexploré, sans que sa patience, son courage et sa persévérance aient faibli un seul instant. Ce sera son éternel honneur d'avoir mené à bien une telle œuvre, et son nom y restera attaché. Il a pris sa place parmi les plus illustres épigraphistes modernes, parmi ceux dont les jugements ont été acceptés et dont l'autorité fait loi. Il a recueilli les antiquités chrétiennes de notre Gaule avec une perspicacité à laquelle rien n'échappait ; il les a classées avec un ordre, une méthode et une érudition qui ont fait pénétrer partout la lumière. La sobriété de son

M. de Marsy, après avoir adressé à M. Le Blant les remercîments de ses confrères, a lu le discours suivant :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Dans les villes où chaque année nous venons pendant huit jours planter nos tentes, le plus souvent nous trouvons des sociétés fondées depuis un demi-siècle tout au plus et il n'est pas rare de voir leur origine dans la tenue de quelque congrès précédent, dans l'influence si active exercée, de 1830 à 1870, par Arcisse de Caumont. Ici, il n'en est pas de même, et notre Société, avec ses soixante-quatre ans d'existence, semble bien jeune et doit se faire bien humble auprès de l'Académie de Nimes, aujourd'hui plus que deux fois centenaire, qui veut bien nous recevoir. Car c'est de 1682, je crois, que datent, Messieurs, les lettres-patentes qui vous constituèrent, et, dès 1692, l'Académie française se faisait honneur de vous affilier à elle.

« Vous n'avez pas été, comme on l'a dit de tant de vos sœurs, une de ces filles bien sages et qui ne firent jamais parler d'elles. Jamais vous n'avez cessé de travailler, d'étudier ces monuments antiques qui sont l'honneur de notre pays, qui forment en France un ensemble unique, incomparable, que, depuis trois siècles, les archéologues n'ont jamais cessé d'admirer et que les architectes ont donné comme des modèles ;

style, où la brièveté ne nuit point à l'élégance, ni la concision à la clarté, contribue à faire ressortir sa pleine intelligence des choses religieuses... »

de toute l'Europe, que dis-je, du monde entier, car le dernier volume du Smithsonian Institution en fournit la preuve (1), les édifices anciens de la cité nimoise ont fourni la matière d'études et de travaux.

« Les monuments de votre sol semblent y avoir fait naître les archéologues, j'en pourrais rappeler bon nombre, je me bornerai à en citer deux.

« L'un, du siècle dernier, Séguier, votre bienfaiteur, qui tenta, à l'aide des trous laissés dans le fronton de la Maison-Carrée, de déchiffrer l'inscription qui en rappelle la consécration, homme érudit et modeste que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se fit honneur d'appeler dans son sein ; l'autre, notre contemporain, aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Gaston Boissier, qui, l'an dernier, lors de l'inauguration de votre musée lapidaire, était l'objet d'une manifestation triomphale bien justement méritée. C'est en lisant l'une des premières œuvres de M. Boissier, un discours de distribution de prix prononcé il y a une quarantaine d'années dans votre lycée, que j'ai appris à connaître Séguier. Un jour, en face du buste de Séguier, vous placerez aussi avec honneur celui de son biographe.

« Mais je dois laisser aux habitants de cette ville le soin de vous faire connaître ses monuments ; ils ont bien voulu se constituer nos guides, nous les suivrons docilement et, dès aujourd'hui, nous leur en témoignerons notre reconnaissance, ainsi qu'à ceux qui, comme M. Révoil, le savant architecte, doivent nous

(1) *A discovery of greek horizontal curves in the Maison Carrée at Nimes*, par W. Henry Goodyear. Smithsonian report, 1894, p. 573.

conduire dans les diverses villes de ce département où nous attendent des surprises d'un autre genre dans la visite de ces anciennes églises et de ces vieilles fortifications qu'ils ont décrites et restaurées avec un soin pieux.

« Malgré la modestie de ses travaux, la Société française d'Archéologie a su, Messieurs et chers Confrères, s'attirer depuis longtemps de précieuses sympathies ; dans chacune des localités qu'ils habitent, la voix de ses membres est écoutée et, comme je vous le rappellerai tout à l'heure, leurs travaux, tout désintéressés, trouvent parfois une récompense qu'ils ne recherchaient pas.

« M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu apprécier les services que peut rendre notre association et il a envoyé parmi vous, pour le représenter, un délégué dont la présence peut nous rendre fiers, M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome et président honoraire de la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques.

« J'espère, Monsieur, que vous emporterez un bon souvenir des travaux de notre Société à laquelle, du reste, vous appartenez depuis longtemps, et que vous pourrez faire connaître à M. le Ministre que la marque de haut intérêt qu'il veut bien donner à nos travaux a été accueillie avec reconnaissance par tous les membres du Congrès.

« Le Congrès de la Sorbonne montre dans chacune de ses sessions l'activité dont font preuve, dans nos provinces, les membres de la Société française d'Archéologie; vous me permettrez de citer les principales

communications dans lesquelles, au mois d'avril, ils sont venus exposer les résultats de leurs recherches : le Père de la Croix, sur le temple et le théâtre de Berthouville ; M. de Saint-Venant, sur les Volsques arécomiques ; M. Georges Musset, sur les fouilles faites à la pile romaine de Villepouge, avec le concours de la Société ; M. Piette, sur une statuette en ivoire trouvée à Brassempouy ; M. le chanoine Pottier, sur le trésor de Granselve; M. Eugène de Beaurepaire, sur les peintures murales de Bénouville ; M. Jules Gauthier, sur le Temple de la Fortune, à Besançon, et sur les deux cathédrales de cette ville ; M. Léon Morel, sur les sépultures gauloises de la Marne ; M. Quesné, sur les monnaies trouvées au Câtelier de Criquebœuf; M. l'abbé Brune, sur le château du Pin, déjà étudié dans le *Bulletin monumental* par M. de La Faye; M. l'abbé Hardel, sur la Sainte-Chapelle du château de Blois, et M. Guignard de Butteville, sur la ville préhistorique d'Averdon.

« Dans les sections d'histoire, de géographie et des sciences économiques, MM. Alexandre Sorel, Berthelé, Pasquier, Joseph Depoin, Lorin, Musset, Charles Lucas, Barbier de La Serre, Quarré-Reybourbon et Caillemer ont présenté des travaux ou pris part aux discussions

« A la réunion des délégués des beaux-arts, tenue également au mois d'avril dernier, douze lectures sur trente-neuf sont dues à nos confrères. On nous permettra de les mentionner également : le comte Charles de Beaumont, sur une tapisserie bruxelloise du XVI^e siècle; M. Eugène de Beaurepaire, sur des lettres et tableaux de profession religieuse; M. Émile Delignières , sur le sculpteur picard Poultier ;

M. Jules Gauthier, sur l'église de Montbenoît ; M. Charles de Grandmaison, sur les origines du musée de Tours ; M. Herluison, sur les artistes orléanais ; M. Jadart, sur les dessins de Georges Baussonnet ; M. Lafond, sur un bas-relief de l'église de Brudoré ; M. Paul de Longuemare, sur le sculpteur Mouchy; M. Lorin, sur la Suzanne de Beauvallet ; M. Quarré-Reybourbon, sur les enseignes de Lille, et M. l'abbé Requin, sur le sculpteur Volard.

« Je pourrais poursuivre cette enquête sur les travaux de nos confrères en dépouillant les publications de nos sociétés savantes et un grand nombre de revues provinciales, mais je craindrais de me laisser entraîner dans une fastidieuse énumération.

« Vous parlerai-je des fouilles faites en France depuis l'an dernier? La liste en serait longue et je me bornerai à vous rappeler la belle découverte du théâtre de Berthouville, due au R. P. de La Croix, cet infatigable travailleur que nous entendions, il y a un mois à la Sorbonne, nous exposer ses découvertes ; la fouille de la pile de Villepouge, entreprise par M. le docteur Guyot, grâce à une subvention de notre société, et dont M. Musset a fait connaître les résultats inattendus, parmi lesquels figure la découverte de tablettes magiques, interprétées par M Camille Jullian ; enfin, je citerai, mais sans pouvoir encore entrer dans des détails, la mise au jour, par notre confrère M. Liebbe, à Saint-Maur, dans l'Oise, d'un édifice romain, circulaire, dont le caractère n'a pu encore être déterminé, mais dont l'étude semble promettre les plus intéressants résultats.

« Laissez-moi aussi vous rappeler la grande exploration entreprise en Sibérie par le baron de Baye,

qui a rapporté non seulement de nombreux documents, mais aussi d'importantes collections qu'il vous a été donné d'examiner pendant l'automne dernier dans les galeries du Musée Guimet.

« Chacun de nous, vous le voyez, travaille activement ; peut-être encore pourrions-nous faire plus, faire mieux ; les anciens se fatiguent, disparaissent, et les jeunes ne donnent peut-être pas tout ce que l'on devrait attendre d'eux. Grâce à la photographie, aujourd'hui, tous nos édifices, tous les objets d'art de nos églises, de nos hôtels-de-ville, de nos hôpitaux et de nos musées devraient être reproduits, vulgarisés ; leur classement devrait être demandé au gouvernement, et mon ami, M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour, ne me démentira pas quand je vous dirai que tel est le vœu de la Commission des monuments historiques, qui est prête à nous donner à cet égard tout son concours. En lui signalant ces œuvres de notre art national, ces témoins de notre histoire, vous en assurerez la conservation, comme vous le disait M. de Lasteyrie dans une conférence du Congrès de Dax dont vous avez gardé le souvenir, sans avoir à craindre qu'une centralisation excessive vienne vous les enlever pour en enrichir les musées de la capitale.

« Chaque année, nous sommes heureux de le constater, nous voyons nos relations s'étendre et les délégués nous arriver de plus en plus nombreux, tant de la France que de l'étranger. A Morlaix, nous constations avec un certain orgueil que plus de quarante départements étaient représentés à nos assises, c'est cinquante au moins qu'il nous faut enregistrer aujourd'hui, et tandis que l'Angleterre et la Belgique

seules nous envoyaient leurs délégués, nous voyons réunis sur la liste de nos adhérents des représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Roumanie et de la Suisse.

« L'an dernier aussi, il est vrai, nous avons vu les membres de notre société prendre part à de nombreuses réunions dans divers pays; au Congrès de Gand, les Français formaient un vrai corps d'armée et peu de jours auparavant nous recevions à Calais le Congrès de l'Institut Royal archéologique de la Grande-Bretagne, venant sous la direction de Lord Dillon, nous rendre la visite que nous lui avions faite en 1893; au Congrès russe de Riga, au Congrès de l'Histoire de l'Art de Budapest, la Société s'était également fait représenter par MM. Lacave-Laplagne et le comte Lair, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même cette année à Malines, à Fribourg, à Dorchester, etc.

« En France, nous avons vu aussi se multiplier ces réunions qui ont tant de charmes pour nous tous, et que souvent on regrette de n'avoir pas connues en temps utile; ne serait-ce pas le cas à ce propos de ressusciter *le calendrier archéologique?* En quittant le Congrès de Morlaix, beaucoup d'entre nous prenaient la route de Rouen pour assister à la seconde session des assises scientifiques, littéraires et artistiques, fondées par Arcisse de Caumont, qui doivent se tenir alternativement tous les cinq ans à Caen et à Rouen.

« Par suite, il nous était impossible de répondre à l'invitation de la Société historique du Maine de venir visiter la maison de la reine Bérengère, mais

nous sentions notre parole engagée, et au mois de novembre, nous allions, quatre des membres du Conseil et moi, assister à l'assemblée générale de la Société mancelle, où nous attendait l'accueil le plus aimable de la part du président, M. le comte de Bastard, et de M. Adolphe Singher, le généreux Mécène de la Société.

« Depuis, nous avons tenu, il y a quinze jours, à fêter le cinquantenaire de la Société archéologique de Soissons qui, il y a dix ans, nous avait si gracieusement reçus lors de notre congrès. La fête a été courte du reste, un excellent déjeuner et, à la suite, l'ouverture de quelques sépultures gallo-romaines à proximité du château d'Albâtre, dans un lieu-dit prédestiné, *Le Paradis*.

« Dans quelques jours, notre existence de nomades pourra encore se donner libre carrière ; du 5 au 8 juillet, la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne nous convie à ses fêtes jubilaires, et nous offre quatre journées largement employées : Auxerre, les grottes d'Arcy, Avallon, Vézelay, Saint-Père et Chastellux. N'est-ce pas un programme attrayant, et il faudra pour ne pas l'étendre, songer que deux jours après, le 10, nos amis d'Abbeville, si nombreux toujours au Congrès, célèbreront, heureux immortels, le centenaire de la Société d'Émulation, avec séance, excursion et exposition rétrospective. C'est M. Macqueron qui est l'organisateur, et vous savez par expérience que l'on peut s'en rapporter à lui.

« Le goût des excursions archéologiques se développe de plus en plus dans nos sociétés provinciales. Beaucoup ne se contentent plus d'étudier dans leurs

séances les monuments de leur province ; elles veulent pouvoir les comparer avec ceux des provinces voisines et parfois de pays plus éloignés ; je ne puis rappeler toutes ces courses si intéressantes auxquelles j'ai été souvent heureux de prendre part, mais qu'il me soit permis de citer la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, qui, non contente d'effectuer de grandes manœuvres sous le commandement de son zélé président, M. le chanoine Pottier, exécute maintenant de véritables *raids*, car le mois dernier, en quatre jours, elle parcourait la Normandie, de Rouen au Mont-Saint-Michel.

« Toutes ces excursions, malgré leur rapidité, sont utiles, elles développent chez ceux qui y prennent part des dispositions qui resteraient souvent à l'état latent en présence des livres et des albums ; en même temps, elles attirent l'attention sur des monuments peu connus ou négligés et en provoquent la restauration ou tout au moins en assurent la conservation.

« La conservation de nos vieux monuments, voilà le but auquel doivent tendre tous nos efforts. Quand nous allons à l'étranger, nous entendons louer l'ensemble de mesures qui paraît chez nous assurer la sécurité de ces vénérables témoins d'un autre âge. L'an dernier, on citait comme un modèle, au Congrès de Gand, notre loi de 1887, et l'éminent président de la Chambre, M. le ministre d'État Bernaërt, prenait l'engagement de proposer au parlement belge une loi analogue.

« Mais n'est-ce pas un mirage, et si nous obtenons des *résultats*, obtenons-nous tous ceux auxquels nous pourrions prétendre ? Je ne voudrais pas rappeler des exemples récents de vandalisme connus aujourd'hui

dans toute la France, j'aime mieux constater les résultats que nous avons obtenus, rappeler que, par notre intervention, nous avons contribué à sauver à Cambrai la Porte-Notre-Dame, qu'en ce moment les efforts de l'Institut et de toutes les sociétés parisiennes se sont unis pour obtenir la conservation de la vieille église Saint-Pierre de Montmartre, et que nous espérons obtenir que, pour détacher des anciens remparts d'Antibes les inscriptions romaines, l'on cesse d'employer ces engins violents, contre lesquels s'élevait si justement, il y a peu de temps, la voix éloquente de notre grand poète Mistral.

« A la plupart de ces efforts, de ces découvertes, se trouve rattachée, directement ou non, la Société française d'Archéologie : aussi sommes-nous heureux de voir que les honneurs et les distinctions sont venus récompenser nos confrères.

« Je parlais tout à l'heure du Père de la Croix ; le gouvernement a attaché le ruban de la Légion d'honneur sur la soutane du savant jésuite; la même décoration a été décernée, lors de son récent voyage à Saintes, par le président de la République à notre confrère M. Alcide d'Orbigny. Si vous avez encore présent à la mémoire le souvenir de la réception que, comme maire de La Rochelle, notre confrère nous fit en 1894, vous n'avez pas oublié que cet administrateur éclairé est le protecteur des monuments de sa ville et que, non content de faire acheter par elle la maison dite de Diane de Poitiers, il a sauvé de la destruction, à ses frais, l'élégante habitation du célèbre médecin Jean Venette. Il me suffira maintenant de vous rappeler que, depuis notre dernier congrès, MM. Chaillou, Fassin, le colonel Quévillon,

Rouchon, le chanoine Pottier, Piette, l'abbé Thédenat, Berthelé, de Lespinasse, Wiener et l'abbé Requin ont reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique, et que MM. Le Carguet, Oudin, Nodet, le comte de Saint-Saud et Barrière-Flavy ont été nommés officiers d'Académie. A ces noms, je suis heureux d'ajouter celui de M. Gabriel Carrière, l'un des secrétaires généraux du Congrès, l'infatigable explorateur des monuments mégalithiques de ce département, dont vous aurez jeudi le plaisir d'entendre la conférence (1).

« Par une coïncidence exceptionnelle, nous avons vu l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres présidée successivement, en 1896 et 1897, par deux de nos confrères MM. Gustave Schlumberger et de Villefosse ; le président de la Société des Antiquaires de France, M. l'abbé Thédenat fait également partie de notre association, et, avant de quitter Paris, nous avons pu entendre M. Jules Lair prononcer son discours d'adieu à la fin de son année de présidence à la Société de l'Histoire de France, et nous montrer quelle devait être à notre époque la puissance de cette force d'association qui nous réunit et nous permet de réaliser des œuvres qu'aux siècles derniers, malgré l'appui des rois et des états de provinces, nos devanciers ont dû laisser inachevées, lorsqu'il leur a même été donné d'en voir l'heureux début.

« Vingt de nos confrères, quinze français et cinq

(1) A l'occasion du Congrès de Nimes, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu nommer officiers d'Académie, MM. Clauzel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nimes, et Raphel, architecte de la Galerie Salles.

étrangers, sont morts depuis notre dernière réunion. Leur perte a été d'autant plus vivement ressentie par nous, et vous vous associerez à nos regrets, en voyant que presque tous ceux qui ont disparu prenaient une part active aux travaux de la Société et assistaient fréquemment à nos Congrès. Vous me permettrez de rappeler en quelques mots le souvenir de chacun d'eux.

« Louis Courajod, conservateur au Musée du Louvre, a marqué sa place parmi les historiens de l'art français par de nombreux travaux dispersés dans divers recueils, par son enseignement à l'École du Louvre, et par le zèle avec lequel il s'était efforcé de reconstituer au Louvre le musée des monuments français. Nature ardente, exaltée même, vous vous rappelez avec quelle vivacité il revendiquait pour la France ces œuvres du début de la Renaissance que, depuis si longtemps, on attribuait à l'Italie; portant à sa mère, qu'il n'avait jamais quittée, une affection des plus profondes, il est mort du chagrin de l'avoir perdue.

« Monseigneur Julien-Laferrière avait consacré près de vingt ans de sa vie à la préparation d'un grand ouvrage sur l'art en Aunis et en Saintonge, et en 1894, vous visitiez sous sa direction les murs romains de l'hôpital de Saintes, dont la découverte lui était due. Appelé à l'évêché de Constantine, Mgr Laferrière n'a pu résister au climat de l'Afrique, il est venu mourir à Paris, après une courte maladie, n'ayant qu'un regret : celui de n'avoir pu continuer l'œuvre d'évangélisation à laquelle il s'était dévoué sur le siège de saint Augustin.

« Je ne séparerai pas les noms du comte Léon de

Poncins (1) et de M. Édouard Jeannez ; foréziens tous deux, ils étaient passionnés l'un pour l'histoire, et l'autre pour l'archéologie de leur province. En les perdant, la Société archéologique de *la Diana* a été doublement atteinte. Vous n'oublierez pas la large part que tous deux avaient prise à l'organisation de notre Congrès de Montbrison, en 1886.

« Gustave Le Vavasseur avait plus de soixante-dix ans, mais le « prince des poètes Normands » avait une telle jeunesse, une telle fraîcheur d'esprit, que l'on ne le sentait pas vieillir. Il n'était pas de réunion scientifique en Normandie à laquelle il ne vînt apporter son concours par un sonnet ou une pièce d'un caractère tout personnel ; c'était aussi un philologue distingué, et la Société archéologique de l'Orne, comme tous ses amis, regrettera longtemps la perte de cet esprit charmant.

« Atteint depuis une année par une maladie qui ne pardonne pas, Monseigneur Dehaisnes, ancien archiviste du Nord, et professeur à l'Institut catholique de Lille (2), a cependant travaillé jusqu'à la dernière heure, et en même temps que la nouvelle de sa mort, nous arrivait son bel ouvrage sur les monuments du département du Nord, inventaire illustré de photogravures, qui pourrait être donné comme un modèle du genre, et à la première page duquel sa main défail-

(1) Cf. : *Le comte Gabriel-Léon de Montaigne-Ponsins, président de la Diana*. Éloge lu dans la séance du 27 octobre 1896 par le vicomte de Meaux. Montbrison, imp. Brassart, 1896, in-8°.

(2) *Mgr Dehaisnes, Esquisse biographique*, par l'abbé Th. Leuridan. Lille, imp. L. Danel, 1897, un vol. in-4°.

lante avait encore trouvé la force de tracer quelques mots d'affectueuse dédicace. Les travaux de Mgr Dehaisnes sont nombreux, mais nous devons rappeler surtout sa grande histoire de l'art au moyen âge en Artois, en Flandre et dans le Hainaut, et ses recherches sur les peintres Bellegambe et Marmion.

« Ancien officier d'état-major. le commandant de Coynart avait consacré les loisirs de sa retraite à l'examen des problèmes que présentaient les enceintes militaires du moyen âge qui se trouvent répandues dans les environs de Dreux, et avait publié, il y a quelques années, un mémoire sur la bataille livrée par Henry IV à Rosny. dans lequel le tacticien était venu apporter de précieux éléments à l'archéologue.

« Le comte Raymond de la Guère s'était occupé de recherches sur les périodes préhistorique et gauloise du Berri; vous n'oublierez pas cet aimable confrère qui apportait la gaîté et l'entrain dans nos réunions et qu'une mort subite est venue frapper dans la force de l'âge, pendant qu'il prenait part aux délibérations du Conseil municipal de la petite commune qu'il habitait.

« Grand financier, receveur général à Lyon, régent de la Banque de France, M. Chabrières-Arlès avait trouvé le temps de réunir une importante collection d'objets du moyen âge, dont on a vu souvent des spécimens dans les expositions. Son goût le portait surtout vers les bois sculptés, et dans son hôtel de Lyon, comme dans son appartement de Paris, lors même que la place faisait défaut, il trouvait encore le moyen de placer quelqu'un de ces bahuts lyonnais qui, par leur caractère artistique, peuvent lutter avec les plus belles productions de l'Italie. Il avait égale-

ment, il y a de longues années, sauvé la tour de Crest en l'achetant et en la faisant restaurer.

« MM. Langlois, de Rennes, et du Férage, de Caen, étaient au nombre de nos doyens. Lorsque l'an dernier j'allai voir M. Langlois, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, et notre inspecteur dans l'Ille-et-Vilaine depuis plus d'un demi-siècle, je le trouvai encore alerte et plein d'ardeur au milieu des études d'architecture qui garnissaient sa riche bibliothèque.

« Je dois rappeler aussi les noms de MM. Cochet, ancien directeur des postes de Montpellier, Paul Bitard, l'abbé Lefebvre et Quevilly.

« Un dernier nom me reste à citer, c'est celui du prince dont la mort toute récente est venue jeter le deuil sur la France littéraire et artistique. Monseigneur le duc d'Aumale était des nôtres depuis plus de vingt ans, il avait présidé l'une des séances du Congrès archéologique de Senlis en 1877, et nous avait, à cette occasion, fait les honneurs de ce beau domaine de Chantilly, alors encore en cours de restauration, et où, depuis cette époque, il n'a cessé d'accumuler ces richesses d'art, ces manuscrits et ces éditions rares qui constituent le musée Condé, remis par lui à l'Institut, et devenu ainsi la propriété de la France entière.

« Plusieurs membres étrangers sont également décédés dans le cours de cette année, ce sont MM. le général Henrard, membre de l'Académie royale de Belgique, auteur d'études sur l'histoire politique et l'archéologie militaire de la Belgique ; Justin Bruyenne, architecte à Tournai, qui fut le sage restaurateur d'un grand nombre d'églises du Hainaut, M. le chanoine Huguet, tournaisien, lui aussi ; Don

Antonin Bernal de O'Reilly, ancien consul général d'Espagne, et Don Carlos Uriarte, habitant tous deux Saint-Sébastien, et dont vous n'avez pas oublié la courtoisie lors de notre excursion en Espagne, en 1888.

« Mais, après ce dernier souvenir donné à nos confrères, je reviens à l'objet de nos travaux et je tiens en terminant à rendre un hommage mérité au zèle que tous, dans la ville de Nimes, déploient pour assurer la conservation des richesses que l'antiquité vous a léguées.

« L'Administration municipale a organisé un service de conservation des antiquités confié à M. Carrière, l'un des secrétaires généraux de ce Congrès ; tous les travaux de voirie sont suivis, et sur des plans à grande échelle on prend soin de noter toutes les découvertes qu'ils peuvent révéler. Vos musées s'enrichissent aussi de sages acquisitions et surtout de ces dons généreux, dont j'hésite à nommer les auteurs. Qu'il me soit permis cependant de parler de la belle collection numismatique formée par notre confrère, M. Goudard, et donnée par lui à la Maison-Carrée, où vous la verrez vendredi.

« Les monuments préhistoriques sont nombreux dans le Gard, et depuis de longues années, ils n'ont cessé d'attirer l'attention des chercheurs. Les découvertes ont été nombreuses, les résultats importants. Je laisserai à M. Carrière le soin de faire avec vous jeudi soir, dans une conférence accompagnée de projections, ce voyage à travers les monuments mégalithiques du Gard. Vous y serez en bonne compagnie, car nous aurons l'heureuse fortune d'avoir avec nous les principaux savants qui se sont occupés de recher-

ches préhistoriques dans le midi de la France, MM. Cartailhac, Chantre, Cazalis de Fondouce, de Saint-Venant...

« Vos édifices religieux ont trouvé dans les membres du Comité de l'Art chrétien du diocèse de Nimes non seulement de consciencieux historiens, mais aussi d'ardents défenseurs, et s'il en était ainsi dans toute la France, nous n'aurions pas à regretter tant de restaurations fâcheuses, tant de pertes d'objets précieux qui sont dues le plus souvent à l'ignorance ou au laisser aller de ceux qui ont la garde de ces monuments et de leur mobilier artistique.

« Mais je vous ai retenu trop longtemps, je m'en excuse et je donne la parole à MM. Carrière, Maurin et Bondurand, pour la lecture de rapports sur le mouvement archéologique dans le Gard, en réponse à la première question du programme ».

Des rapports sur le mouvement archéologique dans le département du Gard ont été ensuite présentés par MM. Carrière, pour l'époque préhistorique, Maurin, pour l'époque romaine, et Bondurand, pour le moyen âge.

La séance a été levée à quatre heures et les membres du Congrès sont allés, sous la conduite de M. H. Revoil, visiter les Arènes.

---

# NIMES ET SES MONUMENTS

Nous ne pouvons consacrer à l'histoire et aux monuments de la ville de Nimes un espace proportionné à leur importance, le volume entier du compte-rendu du Congrès n'y suffirait pas ; il existe du reste de nombreuses publications rédigées dans ce but depuis de longues années (1), et nous nous bornerons à reproduire les pages écrites par M. Bruguier-Roure, l'un des secrétaires généraux du Con-

(1) Parmi les plus récentes publications relatives à Nimes, nous citerons : *Villes antiques, Nimes gallo-romain, guide du touriste-archéologue,* par Hippolyte Bazin, avec dessins de Max Raphel ; Paris, Hachette, 1892, in-8°. Ce volume est le résumé des nombreux travaux de Menard, de Pelet, d'Aurès, de Germer-Durand et de MM. Révoil, Le Blant, Allmer, etc. Les rapports présentés au Congrès par MM. Carrière, Maurin et Bondurand, sur le mouvement archéologique, feront ressortir l'importance des publications faites depuis un demi-siècle.

En 1844, M. de Caumont avait tenu à Nimes, avec le concours de l'Institut des provinces, le douzième Congrès scientifique de cette institution. Le compte-rendu de cette session, publié l'année suivante, renferme d'intéressantes communications archéologiques. Dans un article publié dans la *Revue du Midi,* du 1er février 1897, M. Ed. Bondurand a donné un résumé de cette réunion.

A la suite du Congrès, M. de Caumont avait parcouru avec le comte de Mérode une partie des provinces méridionales et il a publié, comme il le faisait fréquemment, les souvenirs de ce voyage dans un *Rapport verbal,* imprimé dans le tome XI du *Bulletin monumental* (p. 72-129). Les observations de notre

grès, pour servir de guide à ses confrères. Afin de rendre les recherches plus faciles, nous ne nous astreindrons pas à suivre l'ordre des visites faites dans les divers quartiers de la ville pendant la durée du Congrès, et nous adopterons une classification méthodique.

## NIMES.

Bourgade celtique d'abord, puis capitale des Volces arécomiques. Son nom revêt diverses formes dans les plus anciennes inscriptions : NMY , NMAY , NAMAΣAT, NEMAYCOC, NEMAYΣIOΣ, etc.

Devenue colonie de droit latin, dès l'époque d'Auguste qui y envoya une légion d'Égypte (d'où l'origine du crocodile enchaîné à un palmier), *Nemausus*, la ville aux sept collines comme Rome, appartient à la Narbonnaise et y tint un des principaux rangs. Patrie d'origine d'un empereur, elle en goûta les munificences. Place de commerce importante, le transit s'y faisait pour l'Espagne et l'Italie.

La décadence vint avec la chute de l'Empire romain. Tour à tour envahie par les Vandales, les Wisigoths, les Sarrasins, les Francs, les Normands et les Hongrois, la ville et son territoire formèrent,

fondateur sont toujours curieuses à consulter. Ce rapport était accompagné d'un certain nombre de bois gravés représentant des vues et des détails d'un certain nombre de monuments du Gard, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Malgré leur date ancienne, nous en reproduisons un certain nombre au cours de ce compte-rendu.

au IX^e siècle, dans le domaine des comtes de Toulouse, une vicomté particulière. Louis VIII l'incorpora au domaine royal en 1226. Lors de la réunion définitive du Languedoc à la France, après la mort d'Alphonse de Poitiers et de sa femme, Nimes devint le siège d'une des trois sénéchaussées qui partageaient la province. A celle-ci ressortissaient douze vigueries, ainsi que la baronnie et rectorie de Montpellier, les bailliages de Gévaudan, de Velay et de Vivarais. Un présidial, créé en 1551, eut juridiction sur toute la circonscription de la sénéchaussée.

Saint Honeste et saint Baudile prêchèrent l'évangile à Nimes, dont le premier évêque fut saint Félix, en 407.

Les guerres des Albigeois et de la Réforme, autant que la Révolution, firent des ruines dans la ville et le pays d'alentour.

Nimes est aujourd'hui le chef-lieu d'un département considérable et le siège d'un évêché qui comprend les anciens diocèses d'Uzès et d'Alais et quelques paroisses autrefois dépendantes des évêchés d'Avignon et de Viviers. Une cour d'appel et une école régimentaire d'artillerie donnent à cette cité de 70 mille âmes, où de beaux monuments modernes voisinent à tant de grandioses ruines gallo-romaines et à quelques intéressants vestiges du moyen âge, un aspect particulier qu'on ne rencontre nulle part. Unissant l'amour des lettres et des arts au culte du passé, Nimes reste à la fois la ville d'Antonin, de Fléchier, de Séguier, de Menard, de Guizot et de Reboul.

France-Album. A. Karl, dir.

NIMES — L'AMPHITHÉATRE (Vue extérieure)

## MONUMENTS ROMAINS.

*Amphithéâtre.* — Ce monument de forme elliptique, vulgairement appelé les Arènes, fut élevé, au milieu du deuxième siècle de notre ère. Son grand axe mesure, au dehors, 133$^{m}$35, et le petit 38$^{m}$35. L'ensemble des constructions présente une épaisseur de 32 mètres. Leur plus grande hauteur est de 21$^{m}$80. Extérieurement l'édifice comprend deux étages, chacun percé de soixante portiques. Un attique les couronne d'où ressortent des consoles sur lesquelles portaient les poutres du velarium.

Quatre portiques du rez-de-chaussée, sur les axes même de l'ellipse, communiquent seuls avec l'intérieur de l'arène. Quatre précinctions divisent trente-quatre gradins qui la dominent et sur lesquels trouvaient place 24,000 spectateurs. Un grand nombre d'escaliers et de vomitoires les conduisaient à leurs places respectives, rattachant cette superbe ordonnance aux trois galeries extérieures du rez-de-chaussée, du premier étage et de l'attique. Celui-ci, dissimulé dans les murs, reçoit le jour de meurtrières.

L'arène ne servait pas seulement aux jeux des gladiateurs, on y donnait aussi des naumachies, grâce à un système de vannes, retrouvées de nos jours, qui permettaient d'inonder tout le sol et de le vider avec une rapidité surprenante.

Aux mains de la féodalité, l'amphithéâtre devint une forteresse. Dès lors, son enceinte comprit une petite cité dans la cité, et pour répondre aux besoins de sa population, on édifia dans la galerie du premier étage une chapelle sous le vocable de Saint-Martin.

Les vestiges qui en restent forment deux arcades, du côté du palais de justice.

Commencé sous François Ier, le dégagement de l'amphithéâtre fut achevé seulement dans les premières années du siècle actuel. (1).

*Basilique de Plotine.* — Les substructions du Palais-de-Justice contiennent, pense-t-on, les fondements et des ruines du temple élevé par Hadrien en l'honneur de sa femme Plotine. Palladio en vantait la frise comme une des œuvres les plus remarquables de l'antiquité. Outre ce monument de la reconnaissance du divin empereur, pour l'épouse qui lui avait facilité l'accès au trône, l'antiquaire Pelet croyait voir là aussi le scyste ou portique, indiqué dans une inscription des Arènes, et que d'après cet érudit, on aurait construit dans le voisinage de l'amphithéâtre, en se conformant à l'usage de réunir les édifices destinés aux jeux.

*Maison-Carrée.* — Ce temple passe, à juste titre, pour le centre d'un ensemble monumental dont il reste, à l'entour, le parvis. On en rencontre des vestiges jusques au-delà du square d'Antonin. Séguier et Pelet reconnurent la dédicace de ce sanctuaire aux fils adoptifs d'Antonin :

(1) Les Arènes ont depuis quelques années repris leur destination première et servent à donner des courses de taureaux. Ceux de nos confrères qui sont arrivés l'avant-veille du Congrès ont pu assister à un de ces spectacles donné par une corrida espagnole.

C · CAESARI · AVGVSTI · F · COS · L · CAESARI · AVGVSTI · F · COS · DESIGNATO · | PRINCIPIBVS · IVVENTVTIS.

Le monument s'élève sur un stylobate de plus de 3 mètres de hauteur, où l'on accède par un perron de quinze marches; sa forme est rectangulaire et mesure 25m 65 de long sur 13m 35 de large. Trente colonnes cannelées d'ordre corinthien, dont vingt engagées dans les murailles et dix autres détachées ornant le péristyle, supportent un riche entablement. Une porte de 7 mètres de hauteur et de 3m 25 de largeur donne entrée dans la cella. Pendant les premiers siècles du christianisme, l'ancien temple de Caius C. et de Lucius C. servit d'église sous le vocable de Saint-Étienne. On y installa plus tard la Maison commune; puis des particuliers se l'attribuèrent. De ce moment datent les mutilations les plus considérables. Au XVIIe siècle, les moines augustins l'annexèrent à leur couvent. L'administration départementale y tint ses séances pendant la Révolution.

La Maison-Carrée, aujourd'hui complètement dégagée et restaurée, renferme une partie des collections d'antiquités de la ville, statues, bronzes gallo-romains et un riche médaillier augmenté depuis peu d'années par le don de la belle collection de M. Goudard.

Dans l'enceinte qui l'entoure sont déposés de gigantesques débris de plusieurs constructions antiques.

*Les Monuments de la Fontaine.* — Sous le nom de temple de Diane on désigne les ruines grandioses

qui surmontent la source de Nimes. Comme la Maison-Carrée, ce monument faisait partie d'un ensemble de constructions fort étendues : bains, thermes et bassins. Les eaux de la fontaine d'Eure, amenées d'Uzès, les alimentaient en même temps que celles de la fontaine dédiée au dieu Nemausus.

Son temple fut, dit-on, l'œuvre d'Auguste. Le peu qui subsiste en dit la hardiesse : le mur du fond divisé en trois parties par des pilastres; l'un des murs latéraux gardant de son décor cinq niches, aux frontons alternativement courbes et triangulaires, et trois colonnes d'ordre composite ; le mur dans lequel s'ouvre le portique ; et planant sur le tout, comme suspendu dans l'espace, une moitié de voûte que composent des voussoires, l'un rentrant, l'autre saillant, soit qu'ils portassent sur le mur latéral ou les colonnes. Antonin, croit-on encore, fit construire le bassin entouré de colonnes cannelées, comprises au siècle dernier dans l'ornementation monumentale des jardins de la Fontaine. Des fouilles entreprises pour ce travail amenèrent la découverte d'autres ruines et d'inscriptions considérables que les essais successifs de Pelet, d'Aurès et d'Albin Michel sont parvenus à restituer :

NEMAVSO ET DIANAE SANCTAE | RESPUBLICA NEMAVSENSIVM LAVACRVM ET THERMAS CVM MARMOREIS LABRIS CETERIS | [QVE ORNAMENTIS IN HONOREM EORVM EX BENEFICIO | IMPERATORIS CAESARIS ANTONINI AVGVSTI PII COS II DES III A | ISOLO EXSTRVCTA ET PERFECTA DEDICAT.

Il n'est donc plus permis de douter de l'existence du lavacrum en cet endroit. Son portique faisait

face au temple de Diane. Au couchant de celui-ci, d'autres fouilles plus récentes ont exhumé tout un quartier de la ville gallo-romaine, avec ses ruelles, ses caniveaux et ses égouts. Un laraire avait conservé ses autels votifs en place et des fragments de peintures sur les murs. Dans d'autres appartements, des débris d'ornementation et divers ustensiles domestiques permirent de surprendre chez lui le Nimois de l'ère impériale.

*Tour Magne.* — Cette construction, qui domine la ville de Nimes et ses environs, tire son nom de ses dimensions colossales. Les uns voulurent y voir un tombeau, les autres une tour à signaux qui portait la lueur de ses feux jusqu'à la mer. Évoquant tout un passé oublié, Reboul a dit de cette ruine :

Ton squelette a subi tant de vicissitudes,
Que l'on voudrait en vain lire sur ton cahos ;
Les fils de la science y perdent leurs études,
Et nul n'a jamais pu que mesurer tes os.

De forme octogonale sur une basse carrée, à l'extérieur, la Tour Magne présente, à proprement parler, six étages en retrait les uns sur les autres. Des pilastres engagés ornent le quatrième ; le sixième revêtait, sans doute, une décoration à peu près semblable, à en juger par deux bases moulurées au sommet de l'édifice. On croit qu'un parapet, à l'aspect d'entablement, le surmontait. De la base à l'attique, cette tour mesure 34 mètres. Menard et Pelet en ont, l'un et l'autre, proposé des restitutions indiquant, toutes deux, l'attache à ses flancs d'une

muraille fortifiée. Le sol d'alentour en montre des vestiges.

Massive à l'intérieur jusqu'à la hauteur de 12 mètres, la Tour Magne fut évidée sous Henri IV. Dès le milieu du siècle qui finit, à l'époque où la Société française d'Archéologie visita Nimes, une énorme colonne, supportant un escalier d'accès au sommet du monument, avait remplacé le massif enlevé par Troncat et dont l'absence prolongée eût pu entraîner la ruine de l'édifice.

*Château d'eau.* — Les eaux de la Fontaine ne pouvaient suffire aux besoins d'une ville telle que Nimes ancien. Sa principale alimentation lui vint de la petite rivière d'Eure, amenée d'Uzès, et pour le passage de laquelle fut jeté sur le Gardon le célèbre aqueduc qui en a retenu le nom. En 1844, seulement, on retrouva le principal Castellum divisorium de ces eaux sur un coin de rocher incliné, entre la rue de La Lampeze et la citadelle construite en 1688.

Les restes de ce Château d'eau consistent en un bassin de 6 mètres de diamètre, profond de 1 mètre 40. Dans le mur circulaire, du côté de la pente du terrain et vers la ville, à 0 mètre 56 au-dessus de l'aire du bassin, s'ouvrent dix orifices de 0 m. 40 de diamètre qui, deux à deux, déversaient les eaux dans des canaux séparés. Sur le sol même, devant les dix bouches, trois ouvertures de semblable dimension alimentaient un aqueduc ménagé sous les précédents. Des trous de scellement, plus rapprochés du centre du bassin, semblèrent à Pelet l'assiette d'une cuvette de jaugeage. Sa destination était, pensait-il, de modérer l'impétuosité des eaux se précipitant par

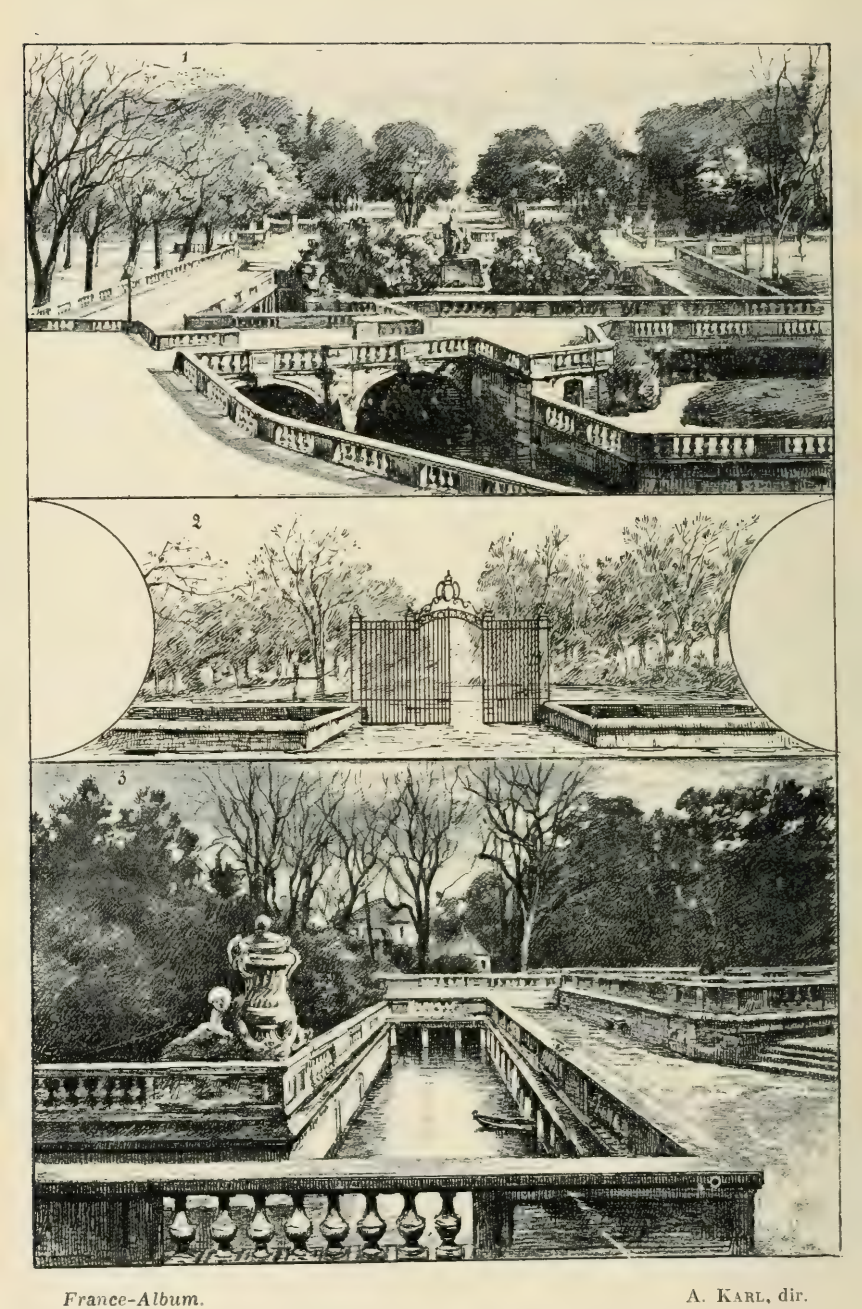


*France-Album.* A. Karl, dir.

NIMES — 1. LE JARDIN DE LA FONTAINE — 2. GRILLE D'ENTRÉE
3. LES BAINS ROMAINS

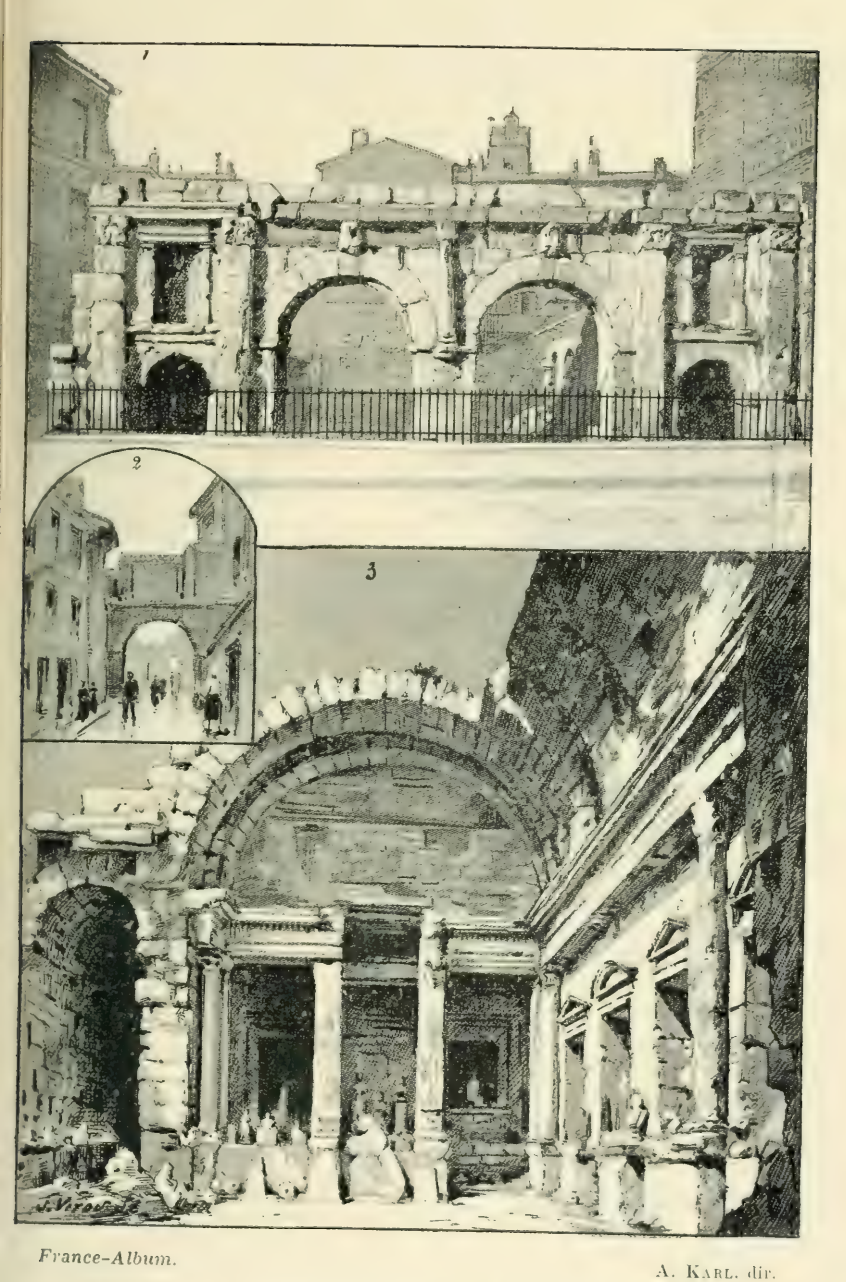


*France-Album.*

A. Karl. dir.

NIMES — 1. PORTE D'AUGUSTE — 2. PORTE DE FRANCE
3. INTÉRIEUR DU TEMPLE DE DIANE

une ouverture de 1 mètre 30 de large sur 1 mètre 25 de hauteur. Là même, une grille et une vanne réglaient la quantité d'eau jetée dans le bassin.

On croit qu'une balustrade l'entourait, autour de

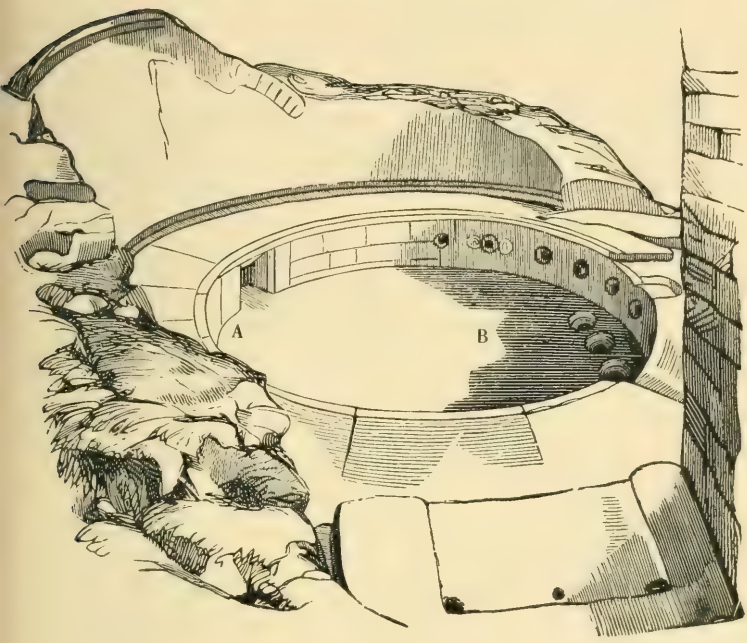


BASSIN DU CHATEAU D'EAU, A NIMES,
au moment de sa découverte en 1844 (1).

laquelle circulaient les gens chargés du service. Le mur de clôture de ce chemin de ronde, circulaire à l'intérieur, présentait extérieurement la forme d'un édicule carré.

(1) Voir *Bulletin monumental*, tome XI, p. 73, les détails de cette découverte.

*Cirque.* — Suivant l'usage, on avait choisi pour l'emplacement du cirque de Nîmes un espace plat et découvert, à proximité de la ville. Le marché aux chevaux l'occupe aujourd'hui. Son tracé même a disparu, avec le jeu de mail qui utilisait quelques massifs de sa maçonnerie.

*Remparts romains.* — C'est vers le nord et l'ouest de la ville actuelle qu'il faut en chercher des vestiges. Une portion de muraille, naguère mise à nu dans les environs de la Tour Magne, consiste en un blocage central compris entre des moëllons smillés comme parement. Des tours circulaires la flanquaient, distantes de quatre-vingts pas environ l'une de l'autre. De ce point, que nous venons de désigner, la muraille se dirigeait vers le mont Cavalier où on la retrouve, route d'Alais, puis sur le bord de la route de Sauve ; de là, se relevant sur le mont Auri, le rempart décrivait un circuit dans la campagne, revenait vers le Cadereau qu'il recouvrait, une deuxième fois, pour tendre à la porte dite de France, enveloppait l'amphithéâtre, passait sur l'emplacement du Palais-de-Justice, d'où, prenant la direction du boulevard Amiral-Courbet, il atteignait la porte d'Auguste. Plus loin, on en retrouve des vestiges dans une cour de la caserne d'infanterie et sur le coteau, dans le soubassement de la maison des Frères des Écoles chrétiennes ; plus loin encore, au quartier des Moulins-à-Vent. De cet endroit, l'enceinte romaine changeait de direction, allant à l'ouest par monts et par vaux. Après avoir décrit un angle droit, au chemin de la Planette, elle venait se souder à la Tour Magne.

*Porte de France et Porte d'Auguste.* — Ce sont les seules qui restent des dix portes de l'enceinte romaine. La première consiste en une seule ouverture cintrée que surmonte un attique dont quatre pilastres et une corniche sont toute l'ornementation. Elle était flanquée de tours demi-circulaires. La route des Saliens et des Cavares y accédait.

La deuxième, de proportions plus considérables, se distinguait vraisemblablement de toutes les autres par la beauté des matériaux mis en œuvre et l'ampleur de son architecture. Deux grandes arcades, entre deux plus petites, surmontées chacune d'une niche, composent le portique. L'entablement appuyait ses extrémités à deux grosses tours semi-circulaires, de 9 m. 60 de diamètre. La frise a retenu l'empreinte d'une inscription. Elle disait que les murailles de Nimes furent bâties l'an 738 de Rome, soit 16 ans avant J.-C.

En 1390, Charles VI ayant ordonné la construction d'une forteresse qui complèterait la défense de la ville, on comprit la porte d'Auguste dans cet ouvrage. En 1792, lors de la destruction définitive du château royal, on l'y retrouva telle qu'on la voit aujourd'hui. Quand on démolit les grosses tours qui flanquaient la porte d'Auguste, on eut soin d'en marquer la place dans l'asphalte du trottoir.

Pelet crut voir dans la petite colonne ionique, posée entre les arcades des deux grandes ouvertures du portique, le Milliare passum primum de Nimes, « c'est-à-dire la pierre de laquelle partaient les mille des différentes voies de la colonie ». L'hypothèse semble fondée ; 1,470 mètres séparent la porte d'Auguste du premier milliaire sur la route de Nimes à

Ugernum (Beaucaire), et celui retrouvé sur la route d'Arles à Sextantio.

*Le sol antique.* — Partout, dans l'enceinte qu'on vient de décrire, à 3 mètres environ du niveau actuel des rues, la pioche rencontre encore des vestiges de la ville gallo-romaine. Tant au Cours-Neuf qu'aux quartiers des Halles et du Lycée, les observations, se faisant sur une plus grande étendue de terrain, ont été fécondes en renseignements. Les aqueducs antiques se montrent à 1 mètre de profondeur seulement dans les rues Titus et Trajan, à la place Balore, et plus loin encore, vers le centre de la ville même. A la jonction des rues Fresque, de la Madeleine et de la Calade, on a retrouvé tout un appareil de distribution des eaux.

## MONUMENTS CHRÉTIENS.

La fontaine Saint-Baudile est, dit-on, l'emplacement où fut décapité saint Baudile; on y voit des sarcophages ornés de bas-reliefs rappelant des scènes de la Bible. Dans ses musées, la ville de Nimes possède encore quelques tombeaux, anépigraphes pour la plupart, mais portant des signes caractéristiques de la foi nouvelle. On y voit, de la même époque, plusieurs stèles remarquables par leurs attributs et leurs incriptions. Quatre pierres tombales anépigraphes caractérisent plus particulièrement la période mérovingienne.

*La cathédrale.* — L'église Saint-Castor est le seul édifice religieux du moyen âge resté debout. Encore

n'y a-t-il qu'une partie dont la construction remonte au-delà du XII^e siècle : le clocher, le porche et la façade. De sa frise, morceau extrêmement remarquable, une section seulement appartient à la construction primitive ; l'autre partie fut refaite par des ouvriers de la Renaissance.

Le gros œuvre de l'église même, remanié à diverses époques, a été magistralement rendu au style romano-byzantin, depuis peu d'années.

*Autres monuments religieux.* — De la période gothique, Nimes ne possède aucune église. L'ancienne chapelle du Lycée, une des bonnes productions du style des Jésuites, fut bâtie par ces religieux.

A la même époque architecturale appartiennent le grand temple (ancienne église des Carmes) et l'église paroissiale de Saint-Charles.

Depuis un demi-siècle, Nimes a élevé trois nouvelles églises paroissiales monumentales : Saint-Paul, de style roman, sur les plans de Questel, et ornée de peintures murales par H. et P. Flandin ; Sainte-Perpétue, mélange bizarre mais non sans grandeur ; Saint-Baudile, dont l'intérieur présente la légèreté et les élégantes proportions du style gothique primitif.

## ÉDIFICES CIVILS.

Les édifices civils de la ville de Nimes, attribués à des services publics, appartiennent au temps actuel, pour la plupart, tels : le Palais-de-Justice. l'Hôtel de la Préfecture, le Lycée (ancien hôpital général agrandi), le Théâtre, la Salle des Arts. La mairie

présente, tant au dehors qu'au dedans, l'aspect d'un hôtel particulier du XVIII^e siècle, avec des vestiges de la Renaissance.

*Le presbytère de Saint-Castor*, près la cathédrale, en offre des restes plus considérables, sur sa façade et principalement dans la cour.

*La maison romane*, à l'entrée de la rue de la Madeleine et du côté de la cathédrale, serait, dit-on, une partie de l'ancien prieuré de Saint-Eugène ; corniches, meneaux et arcatures gardent leur finesse primitive.

*La tour de l'Horloge*, rue de La Banque, construite en petit appareil, date du XVI^e siècle.

*L'ancienne citadelle*, attribuée à Vauban, a, depuis longtemps, perdu les caractères distinctifs des constructions militaires qui recommandent la conservation d'autres monuments de même origine, dans le Gard.

*La promenade de La Fontaine*, créée sur les plans de Marchal, est l'une des belles productions des derniers architectes du règne de Louis XIV. Dans l'ornementation de ses bassins. on utilisa une partie des colonnades retrouvées dans les bains romains.

*Les musées*, la bibliothèque, le musée lapidaire, une galerie des moulages et d'intéressantes collections d'histoire naturelle et d'anthropologie occupent les locaux de l'ancien collège.

*Le médaillier*, enrichi dernièrement de l'importante

collection Goudard, est renfermé à la Maison-Carrée avec les bronzes gallo-romains et quelques-unes des statues découvertes à Nimes ou dans les environs.

*Le musée des Beaux-Arts*, où l'on a transporté quelques-unes des grandes mosaïques découvertes récemment, renferme de belles collections de gravures et de dessins originaux, d'intéressants panneaux et des toiles de toutes les époques.

*Un musée religieux*, fondé par l'abbé Gareiso au grand séminaire, contient des objets mobiliers, des statues et des médailles.

---

## SECONDE SÉANCE DU 18 MAI 1897.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures et demie du soir.

Après le dépouillement de la correspondance fait par l'un des secrétaires, comprenant des avis de délégation adressés par un certain nombre de Sociétés savantes de France et de l'Étranger, et des lettres d'excuses envoyées par les membres qui regrettent de ne pouvoir assister au Congrès, M. le Président donne lecture de la liste des questions portées au programme et procède au règlement de l'ordre du jour des séances suivantes.

A cause de la fête offerte par l'Administration municipale de Nimes, dans le jardin de la Fontaine et le Temple de Diane, la séance est levée à neuf heures.

### Fête offerte au Congrès par l'Administration municipale dans le Temple de Diane.

A neuf heures, les congressistes se sont rendus au Jardin de la Fontaine. Dans le Temple de Diane. décoré de lampadaires de feuillages et splendidement éclairé à l'acétylène, des tables étaient dressées autour desquelles ont pris place les membres du Congrès, M. le Maire et les membres de l'Administration municipale, ainsi que les principaux fonctionnaires, les membres de l'Académie de Nimes et les notabilités de la ville.

Au nom de la municipalité et de la population nimoise, M. Reinaud, maire de Nimes, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, et s'est félicité que la ville de Nimes ait été choisie par la Société française d'Archéologie comme siège de son soixante-quatrième Congrès.

M. de Marsy a répondu au toast de M. le Maire et l'a chaleureusement remercié de la réception qui était faite à ses confrères. Il a exprimé la reconnaissance que les archéologues devaient à la municipalité nimoise pour les soins éclairés qu'elle ne cessait d'apporter à la conservation des monuments qui font à juste titre l'orgueil de la ville, et pour les sacrifices qu'elle s'était imposés pour leur dégagement et leur restauration, ainsi que pour l'organisation exceptionnelle de ses musées.

M. Francart, délégué belge, a pris ensuite la parole au nom des membres étrangers du Congrès pour se faire l'interprète de leurs remerciements envers l'Administration municipale de la ville de Nimes.

La musique des pompiers s'est fait entendre à diverses reprises pendant cette soirée d'un aspect réellement féérique, et qui a pris fin vers onze heures du soir.

---

## Excursion à Saint-Privat, au Pont-du-Gard et à Uzès.

(*19 mai 1897.*)

L'excursion faite le mercredi au Pont-du-Gard et à Uzès a eu le plus grand succès, et pour la première fois, depuis bien longtemps, nous nous sommes trouvés réunis à près de cent vingt, à sept heures, au départ des voitures de la place de la Couronne.

Nous passons rapidement devant les églises de Saint-Gervasy et de Saint-Bonnet, sans pouvoir nous arrêter à étudier cette dernière église romane, fortifiée, construite, au IX^e^ siècle, avec des débris de l'aqueduc romain, et sur un des chapiteaux de laquelle M. Révoil a relevé dernièrement le nom de l'architecte; et nous arrivons au célèbre aqueduc, connu sous le nom de Pont-du-Gard, où est venu nous attendre M. Révoil; mais avant d'étudier le fameux monument romain, nous nous dirigeons vers le château de Saint-Privat, que son propriétaire, M. Calderon, nous a autorisés à visiter.

Deux kilomètres de marche, dans une route ombragée, et nous sommes au pied du château, qui était d'abord au XII^e^ siècle une abbaye et devint ensuite une des propriétés de la maison d'Uzès. Dans un mémoire inséré dans ce volume, M. Ed. Bondurand a retracé l'historique du domaine de Saint-Privat, aussi nous bornerons-nous à rappeler les riches collec-

tions artistiques qui y ont été réunies par MM. Calderon, tableaux de maîtres, tapisseries, meubles anciens, objets d'antiquités et d'ethnographie. Dans les bases du château, on a incrusté quelques inscriptions romaines recueillies aux environs.

Nous revenons au Pont-du-Gard, qui faisait partie de l'aqueduc qui menait à Nimes les sources d'Airan et d'Eure et dont le parcours était de 41 kilomètres. C'est pour traverser la vallée du Gardon que les Romains édifièrent cette imposante muraille percée de trois rangs d'arcades inégales que tant de tableaux et de dessins ont vulgarisée, même parmi les personnes les plus étrangères à l'étude de l'antiquité.

En bas. six arches de 20 mètres de hauteur, dont une de 24 mètres 50 d'ouverture, et les autres de plus de 15 mètres. Au-dessus, un étage de onze arcades ayant même hauteur que celles de dessous ; au sommet, un étage haut de 8 mètres 55, ajouré de trente-cinq arceaux qui mesurent seulement 4 mètres 80 d'ouverture. Par-dessus le tout, le canal de conduite des eaux. L'ouvrage entier s'élève à 48 mètres 75 de hauteur et s'étend sur 273 mètres de longueur. A la base, son épaisseur est de 6 mètres 35, d'un parement à l'autre ; au deuxième rang d'arcades, de 4 mètres 55, et, au troisième, de 3 mètres 05. Aucun ciment ne lie les blocs de pierres, si ce n'est dans le canal même que revêt un épais enduit. Au XVII^e siècle, pour l'établissement d'une passerelle ouverte au va-et-vient entre les deux rives, on avait aminci les pieds-droits de la base du monument au couchant. Rohan fit subir le même traitement aux piles du second étage, pour assurer sans doute le passage de ses troupes en temps d'inondation.

Les états de Languedoc firent bâtir, en 1743, le pont moderne qui s'appuie au monument romain.

Cette course matinale avait singulièrement aiguisé l'appétit des excursionnistes, aussi firent-ils le meilleur accueil au déjeuner, servi sous un vaste hangar décoré de branchages, près de l'auberge du Pont-du-Gard, qu'arrosaient d'excellents vins du pays choisis par quelques-uns de nos confrères, parmi les crus les plus estimés recommandés par le Syndicat agricole.

Mais nous reprenons nos places dans les voitures et nous nous dirigeons sur Uzès, en nous arrêtant seulement quelques instants pour voir le château de Castille, dont M. le marquis de Séguins-Vassieux veut bien nous faire les honneurs. Élevé sous la Restauration, par le marquis de Castille-Rohan, ce château est un vaste ensemble de constructions dans le style antique, où l'on rencontre, pêle-mêle, temples, colonnades et pyramides; on se croirait dans quelque villa de la campagne romaine, au milieu de ces « fabriques » dont leur créateur conçut l'idée pour utiliser les bras des ouvriers du pays, alors sans travail.

De loin nous apercevons la ville d'Uzès que domine « le Duché », fièrement perché au-dessus des divers édifices et des amas de maisons de la ville.

Nous trouvons à notre arrivée nos confrères M. le président d'Albiousse et M. le chanoine de Laville, venus pour nous recevoir, ainsi que M. Pascal, maire d'Uzès, et d'autres notables de la ville.

Nous commençons par la cathédrale, bien que ce monument, dont on ne connaît pas la date primitive de construction, ne soit pas le plus ancien édifice religieux de la ville, ainsi que nous le verrons en

parlant de la crypte. De l'église, bâtie en 1090 par l'évêque Raymond, il ne reste même plus de traces apparentes. Le clocher, de forme circulaire, à six étages en retrait les uns sur les autres, et orné d'arcatures et de colonnettes, date du XII^e siècle et porte le nom de *Tour fenestrelle* (1); bien des personnes ne manquent pas de le comparer à la tour penchée de Pise. Après les dévastations de la Réforme, l'église actuelle fut rebâtie par l'évêque Nicolas de Grillet. Elle renferme quelques tableaux intéressants et des fresques de Subleiras, peintre né à Uzès. A côté de la cathédrale se trouve l'ancien évêché, qui est affecté aujourd'hui au palais de justice et à la sous-préfecture.

Les autres églises sont Saint-Étienne, élevée en style moderne par Mgr Bauyn, sur les plans de Boudon, d'Avignon, et dont le clocher est une tour dépendant de l'ancienne église, et Saint-Julien, également construite au XVII^e siècle.

On pourrait signaler encore d'autres églises en ruines : Saint-Eugène, au quartier du Pont-des-Charrettes, Saint-Géniès et Saint-Ferréol.

La *crypte* est un ancien oratoire qui, d'après M. L. d'Albiousse, remonterait au XI^e siècle et aurait servi de lieu de réunion aux premiers chrétiens de la contrée. Elle se trouve aujourd'hui servir de cave à un magasin.

« La crypte d'Uzès a été en partie découverte et entièrement restaurée par M. L. d'Albiousse, de 1873 à

(1) Grâce à une subvention de la Société française d'Archéologie, M. d'Albiousse a entrepris des fouilles sous la Tour fenestrelle, depuis le Congrès.

1876, et, en 1886, elle a été classée au nombre des monuments historiques. Elle se compose d'une nef assez spacieuse et d'un sanctuaire. La nef contient un baptistère avec une figure de saint Jean-Baptiste, des niches et un autel moderne. Au fond et à droite se trouve le sanctuaire, avec une orante sculptée sur le rocher. On y remarque aussi un autel surmonté d'une sorte de chaise curule, qui pourrait être le siège de l'évêque. En faisant des fouilles dans la crypte, on y trouva l'anse d'un grand vase qui a pu servir à transporter au pied de la vasque l'eau destinée au sacrement du baptême et un fragment de figurine.

« En souvenir de cette crypte, le pape Pie IX daigna envoyer à M. d'Albiousse un fragment de pierre tiré du cimetière de Saint-Calixte, « pour marquer le lien qui unit les premiers chrétiens de Rome à leurs frères d'Uzès » (1).

Après avoir jeté un coup d'œil sur quelques anciennes maisons des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, notamment l'hôtel de la Monnaie, dont les portes sculptées sont d'un bon style, nous nous rendons au *Duché;* c'est ainsi que l'on désigne le château des ducs d'Uzès, situé au centre de la ville, ensemble de constructions du moyen âge et de la Renaissance, dont on remarque principalement, le donjon, la tour de la vigie, la vicomté, la chapelle, sépulture de la maison d'Uzès, et le Duché proprement dit, dont la façade décorée de motifs de la Renaissance est attribuée à Philibert de Lorme (2).

(1) Voir l'ouvrage de M. d'Albiousse : Guide archéologique dans la crypte d'Uzès, avec dessins de M. Alègre, 1879.

(2) On a fait de grand travaux pour dégager une partie de cet édifice qui se trouvait masquée par un groupe d'habitations.

Sans la mort cruelle de sa belle-sœur, la comtesse d'Hunolstein, l'une des victimes de l'incendie du bazar de la Charité, Madame la duchesse d'Uzès serait venue, ainsi qu'elle l'avait fait espérer, nous recevoir dans cette belle résidence historique.

Les membres du Congrès étant réunis dans la salle d'honneur, où sont placés les portraits des ducs d'Uzès jusqu'au duc Jacques, mort en Afrique dans l'expédition qu'il dirigeait, M. d'Albiousse nous retrace en ces termes l'histoire de la ville et du château :

MESSIEURS,

Je suis bien certain d'être l'interprète de la ville d'Uzès en vous remerciant de l'honneur que vous faites rejaillir sur elle par votre visite, qui marquera dans nos annales comme un glorieux souvenir.

Fier de ma ville natale, laissez-moi vous dire, Messieurs, que vous avez bien fait de ne pas l'oublier dans le programme de vos excursions. Ainsi que l'a dit un archiviste distingué, M. de Lamothe, le passé de la ville d'Uzès ne manque ni d'intérêt ni de grandeur.

Ses monuments sont là pour le constater. Trois d'entre eux ont été classés parmi nos monuments historiques : la crypte, le clocher de la cathédrale, le château ducal. Ils forment à eux trois le résumé de notre histoire locale, qui se rattache à celle de notre pays.

La crypte, en effet, c'est le clergé se cachant avec les fidèles pour prier, comme les premiers chrétiens de Rome aux Catacombes, et sortant ensuite de là pour se glorifier de ses soixante-quatre évêques et de leur mission civi-

lisatrice depuis le cinquième siècle jusqu'à la Révolution française.

Le clocher de la Cathédrale est bien un édifice religieux, mais il offre aussi un caractère laïque. Les Uzétiens, aidés du clergé et de la royauté, l'ont construit au moyen âge pour l'opposer au donjon du seigneur. Ils ont voulu montrer par la là puissance et la richesse de leur cité, et ce clocher est resté le vivant témoignage de leurs efforts pour leurs franchises municipales et leurs libertés.

Nos vieilles cathédrales ne sont-elles pas la première base de l'unité française ?

Si la crypte et le clocher de la cathédrale que nous venons de visiter représentent le clergé et le tiers état, le château ducal avec son vieux donjon nous révèle le rôle de la noblesse à travers les âges avec les principes de chevalerie qui ont contribué au bon renom et à la grandeur de notre pays.

L'illustration de la maison d'Uzès remonte aux croisades, et depuis lors, vingt membres de cette noble famille se sont fait tuer sur nos divers champs de bataille, sans compter le jeune duc explorateur, Jacques d'Uzès, qui est allé mourir glorieusement sur le sol africain pour augmenter notre territoire colonial.

A tous ces héros nous pouvons unir dans la même gloire la comtesse d'Hunolstein, née d'Uzès, martyre de la charité qui vient de tomber, elle aussi, comme un soldat au champ d'honneur.

La maison d'Uzès est principalement représentée aujourd'hui par la duchesse douarière qui, veuve, livrée à elle-même, a su, par ses brillantes qualités, donner un tel éclat à sa couronne ducale, que désormais le nom de notre petite ville est connu dans le monde entier.

Sans cette terrible catastrophe du bazar de la charité à laquelle elle a échappé par son sang-froid et en sauvant une ouvrière affolée, la duchesse d'Uzès serait ici, heureuse de vous faire les honneurs de son château et heureuse aussi elle-même de voir au milieu de vous le représentant du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Le Blant.

Je suis bien sûr, Messieurs, qu'elle m'approuvera de de l'unir par la pensée aux habitants d'Uzès pour souhaiter une cordiale bienvenue au Congrès archéologique et à son illustre président, M. le comte de Marsy.

Après les remerciements exprimés, au nom du Congrès, par M. de Marsy, les excursionnistes se rendent à l'Hôtel de Ville, construit au siècle dernier sur les plans de l'architecte Boudon. M. Pascal, maire d'Uzès, veut bien leur en faire les honneurs et leur montrer, dans la salle des Archives, les anciens titres constitutifs de la commune et un certain nombre de plans anciens, qu'il se propose de réunir dans une salle, afin d'en constituer les éléments d'un musée local.

Il y avait encore bien des choses à voir, le pavillon Racine, le Tournal, l'Hôpital et même le château de Laperrine, mais le temps nous presse, et chacun a dû faire son choix ; c'est ainsi que les amateurs d'antiquités préhistoriques et les géologues se sont détachés de nous pour aller visiter le musée formé par les frères des Écoles chrétiennes, avec les importantes trouvailles effectuées depuis plus de vingt-cinq ans dans les grottes de la vallée du Gardon, par le frère Sallustien-Joseph, ainsi que les collections préhistoriques de MM. Delorme et Rousset.

Nous reprenons place dans nos voitures en suivant une route des plus pittoresques sur les bords du Gardon, d'où nous apercevons un certain nombre des localités explorées par le frère Sallustien-Joseph, et nous nous arrêtons au pont et au prieuré de Saint-Nicolas, à dix kilomètres de Nimes. Le prieuré, qui date du XII^e siècle, présente encore aujourd'hui un ensemble important de bâtiments ruraux qui entourent une église de style roman, restaurée en 1672. Le pont, sur lequel nous passons, a neuf arches ; il fut bâti en 1240, sous l'inspiration des religieux, par une confrérie dite du Saint-Esprit, érigée dans l'église voisine de Blauzac. Dès 1260, une tour forte défendait ce viaduc où on percevait un péage.

---

## Visite du Musée archéologique.

*(21 mai 1897).*

A huit heures et demie du matin, les membres du Congrès se sont rendus au Musée lapidaire, installé depuis peu dans le cloître de l'ancien collège des Jésuites et dans les salles qui l'entourent. Pendant deux heures, ils en ont admiré les richesses, écoutant avec le plus vif intérêt les explications qu'ont bien voulu leur donner MM. Bondurand, Carrière, Maruéjol et Maurin, et donnant leur pleine approbation à l'excellente organisation d'une collection dont il n'est plus nécessaire de célébrer l'importance.

---

## Excursion à Aigues-Mortes.

*(20 mai 1897).*

Combinée d'abord avec la visite de Beaucaire, l'excursion d'Aigues-Mortes devait se faire par le canal, sur des chalands traînés par un remorqueur, et nous aurions été escortés par les gardiens des troupeaux de la Camargue, montés sur leurs chevaux

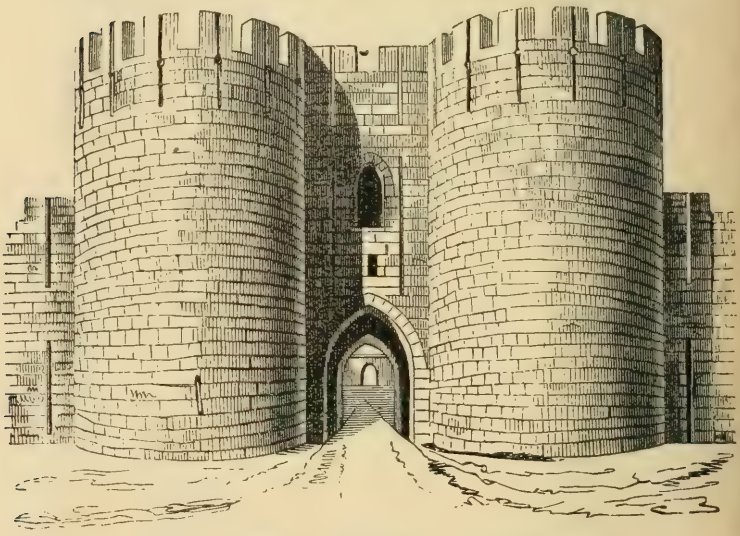

UNE DES PORTES DE L'ENCEINTE D'AIGUES-MORTES (1844).

et maniant leur trident; mais la course aurait été difficile à organiser et d'une trop longue durée, et c'est prosaïquement par le chemin de fer que nous l'avons effectuée.

Nous n'avons pu voir ainsi les ruines de l'ancienne abbaye de Franquevaux ; nous avons aperçu seulement sur un promontoire, à notre gauche, avant d'entrer dans les marais, celles de l'abbaye de Psalmodi, dont l'histoire a été écrite par M. l'abbé Goiffon. Ainsi que le dit son nom, Psalmodi fut une pieuse retraite où la prière ne s'interrompait jamais.

Une chaussée, qui s'étend à travers les marais et que commande un gros donjon appelé Tour Carbonnière, fut jusqu'en ces derniers temps la seule voie de terre reliant Aigues-Mortes avec le continent.

En arrivant à la gare, nous trouvons notre confrère, M. de Nesmes-Desmarets, accompagné de plusieurs des principaux habitants, qui vient nous souhaiter la bienvenue et nous exprime les regrets du maire, M. Sol, que son état de santé empêche de nous recevoir.

M. Lenthéric a bien voulu nous accompagner ; lui et M. de Nesmes-Desmarets se partagent les congressistes, et nos deux groupes visitent successivement la Tour Constance, les remparts, le port et les églises.

Voici en quelques lignes, d'après M. Bruguier-Roure, le résumé de l'histoire d'Aigues-Mortes et un aperçu de sa description :

En 1248, Louis IX acheta de l'abbaye de Psalmodi la ville naissante d'Aigues-Mortes, pour y construire un port et réunir les éléments de la VII^e croisade. Tout d'abord, à côté et sur l'emplacement de la Tour matafère (reconstruite un siècle auparavant par le comte Raymond VI), le roi de France éleva la massive tour de Constance, à la fois forteresse et prison d'État, pendant plus de cinq siècles ; elle fut aussi longtemps le point de repaire du pâtre, à la

poursuite des bœufs sauvages à travers l'immense désert salant, et du navigateur à la recherche d'une anse hospitalière.

C'est à la veille de sa dernière croisade que saint Louis fit commencer l'enceinte fortifiée d'Aigues-Mortes. Philippe le Hardi la fit terminer en 1275, après cinq années de travaux difficiles à concevoir quand on voit la ville d'Aigues-Mortes rattachée au continent.

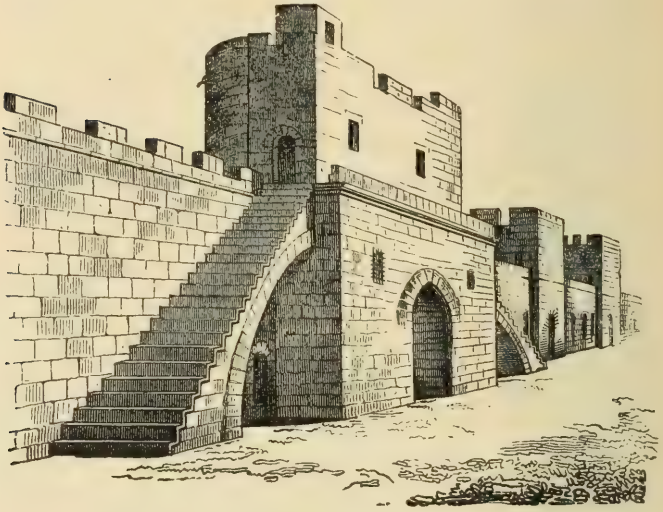

REMPARTS ET TOURS D'AIGUES-MORTES, vus de l'intérieur de la place (1844).

Ce majestueux parallélogramme de pierre, long de 546 mètres et large de 332, présente une courtine de 2m 50 d'épaisseur à la base et haute de 11 mètres. Des tours carrées ou semi-circulaires la flanquent de distance en distance.

Appareillée en bossage, crénelée et percée de

meurtrières, cette muraille, à la patine d'or, découpe étrangement l'azur du ciel qui, dans cette immense solitude, s'étend uniforme sur le vert rougissant des tamaris et des dernières vignes françaises. Quand

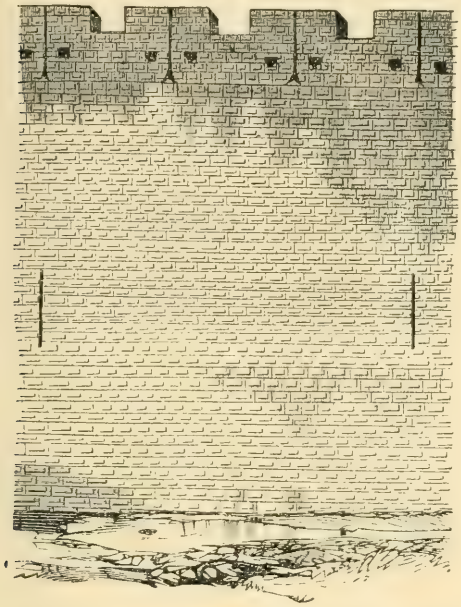

Extérieur des courtines de l'enceinte murale d'Aigues-Mortes (1844).

l'agriculture aura plus complètement desséché ces lagunes jusqu'ici malfaisantes, peut-être l'archéologue parviendra-t-il à reconstituer le passé de la Peyrade, de la plaine des Tombes, du canal Vieil et du Grau Saint-Louis (ou Grau du Roi) ?

Avec la mémoire du fils de Blanche de Castille, dont la statue s'élève au centre de la place principale,

Aigues-Mortes garde le souvenir de l'entrevue fastueuse de François Ier et de Charles-Quint.

Dans ses rues, d'une physionomie toute moderne, on remarque quelques vestiges de la Renaissance. Une chapelle des Pénitents renferme un beau retable du XVIIe siècle ; une autre est décorée d'une fresque de Sigalon, qui se développe derrière l'autel.

La chaleur est grande, aussi chacun accueille-t-il l'offre faite par les organisateurs de rafraîchissements variés, boissons fraîches, gâteaux et jusqu'à des moules vivantes.

Vers cinq heures, nous rentrons à Nimes.

---

## SOIRÉE DU 20 MAI 1897.

### Conférence de M. G. Carrière.

A neuf heures, M. Gabriel Carrière, conservateur des Musées archéologiques et secrétaire général du Congrès, a fait dans la salle des Arts une conférence sur l'archéologie préhistorique dans le Gard.

Après avoir rappelé en quelques mots les différents caractères qui distinguent les principales stations de la période préhistorique, M. Carrière décrit, avec de nombreuses projections, les stations de l'âge de la pierre explorées dans le département du Gard, et montre les objets recueillis dans les cavernes et localités diverses de cette partie du Languedoc.

De fréquents applaudissements prouvent au savant conférencier l'intérêt que son auditoire porte à cette brillante et complète exposition.

---

## PREMIÈRE SÉANCE DU 21 MAI 1897.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du matin.

L'un des secrétaires donne lecture d'un travail de M. V. Luneau, sur la numismatique du camp de César, près Laudun.

Mme Garidel-Alègre communique plusieurs albums renfermant de nombreux dessins de son père, M. Alègre, ancien membre de la Société, fondateur de la bibliothèque et du musée de Bagnols-sur-Cèze. Ces dessins représentent un grand nombre de monuments très intéressants de la région, et notamment une série de monuments mégalithiques, en partie ignorés ou détruits de nos jours.

M. Cartailhac fait ressortir toute l'importance, au point de vue des études préhistoriques, des dessins de M. Alègre et remercie Mme Garidel-Alègre d'avoir bien voulu les faire connaître au Congrès.

M. le Président est heureux de saisir cette circonstance pour rappeler avec quel zèle filial Mme Garidel-Alègre continue les œuvres de son père, et notamment cherche à accroître les collections de Bagnols-sur-Cèze, dont elle est conservateur-bibliothécaire. M. Alègre fut un des plus actifs collaborateurs de Caumont.

Les publications suivantes sont offertes au Congrès par leurs auteurs :

M. le chanoine Goiffon : l'abbaye de Psalmodi (1895). — Saint-Gilles, son abbaye, son grand prieuré, sa paroisse (1882). — Bullaire de l'abbaye de Saint-Gilles (1882). — Villeneuve-lez-Avignon, son abbaye, sa chartreuse, etc. (1884).

M. Jacques Rocafort : Un type gallo-romain, Paulin de Pella, sa vie, son poème ; essai de psychologie historique (1896).

M. l'abbé Roman : Goudargues, son abbaye, son prieuré, La Bastide-d'Orniola, son annexe, sa paroisse (1886). — Verfeuil (1894). — Prieuré de Saint-Théodorit de Verfeuil (1898). — Cornillon, ses seigneurs, ses prieurs et ses curés (1897) Essais poétiques et littéraires (1898).

M. l'abbé Boudin : La chapelle du château de Beaucaire (1887).

M. Hippolyte Bazin : Villes antiques. Arles gallo-romain (1896). - Nimes gallo-romain (1892).

M. Lionel d'Albiousse : Guide archéologique dans la crypte d'Uzès (1880).

M. L. Bruguier-Roure : Chronique et cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit (1892-95). — La Chartreuse de Valbonne. Chronique (s. d.).

M. Alphonse Gosset : Les coupoles d'Orient et d'Occident (1891).

M. Massillon Rouvet : Le pont d'Avignon (1891).

M. J. de Saint-Venant : Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide d'Engras (Gard) (1894).

M. Albert Fabre : Histoire populaire des communes du département de l'Hérault : Balaruc-les-Bains (1882). — Liausson (1879). — Caussignojouls (1881). — Mérifons (1881). — Montblanc (1880). — Canton du Caylar (1895). — Canton de Roujan (1894). — Canton de Montpellier (1897). — Montpellier, monuments, scènes, etc. (recueil d'eaux-fortes).

M. P. Cazalis de Fondouce : Les temps préhistoriques dans le Sud-Ouest de la France. Allées couvertes de la Provence (premier et second mémoires, 1873-78). L'homme dans la vallée inférieure du Gardon (1872).

M. A. Sagnier : L'abbaye de Notre-Dame de Four (1896). — Privilèges et franchises de Villeneuve-lez-Avignon (1896).

M. Bruguier-Roure lit, au nom de M. Rochetin, un mémoire sur des découvertes faites à Uzès, se rapportant aux époques préhistorique et gauloise, sur le camp de César de Laudun et sur la crypte d'Uzès.

Le Frère Sallustien-Joseph, directeur des Écoles libres d'Uzès, lit une étude sur les cavernes qu'il a explorées depuis près de vingt-cinq ans dans la vallée du Gardon, sur leur mobilier et sur leur classement chronologique, d'après les restes de l'industrie et de la faune.

M. Cartailhac rend hommage aux découvertes du Frere Sallustien-Joseph, qui sont, dit-il, de la plus haute importance pour les études préhistoriques.

M. G. Carrière fait une communication sur les caractères anthropologiques des crânes trouvés dans les dolmens du Gard.

M. de Saint-Venant entretient le Congrès de découvertes inédites de l'âge du bronze faites par lui dans la région, et décrit notamment les sépultures de Chusclan et de Barjac.

M. Cazalis de Fondouce fait ressortir les différences qui existent entre les objets de la même période trouvés dans le Gard et ceux qui proviennent de l'Hérault.

M. de Saint-Venant signale seize enceintes fortifiées, situées dans le Gard, qu'il a particulièrement étudiées, et dont la construction est antérieure à l'époque romaine.

La séance est levée à dix heures.

---

## Visite à la Maison-Carrée.

A l'issue de la séance, les membres du Congrès se rendent à la Maison-Carrée où ils sont reçus par M. Goudard, conservateur honoraire du cabinet des médailles, dont sa riche collection forme un des principaux éléments.

M. Goudard s'adresse en ces termes aux membres du Congrès, à leur entrée dans ce monument :

« Mesdames, Messieurs, un proverbe dit qu'à raconter ses maux souvent on les soulage. On pourrait bien ajouter, pour le numismate, qu'à partager ses joies toujours il les augmente.

« Il est doux de collectionner, mais plus doux encore de voir admirer par des hommes compétents les trouvailles péniblement réunies et cataloguées.

« Je suis heureux, Messieurs, d'offrir à votre bienveillant intérêt ce médaillier, fruit de cinquante ans de travail, que la ville de Nimes a bien voulu accepter et abriter dans notre incomparable Maison-Carrée.

« Qu'il me soit permis, Messieurs, en vous souhaitant la bienvenue, d'associer à mon souvenir le nom de mes jeunes collaborateurs, dont la science m'a puissamment aidé, MM. Édouard Bret et André Nier. Qu'ils reçoivent ici mes plus sincères remerciements. Autant que moi, Messieurs, ils sont heureux et fiers de votre si précieuse visite ».

M. de Marsy a remercié M. Goudard et l'a vive-

ment félicité d'un acte de libéralité digne d'être cité en exemple.

MM. Goudard, Maruéjol, Maurin et Carrière ont

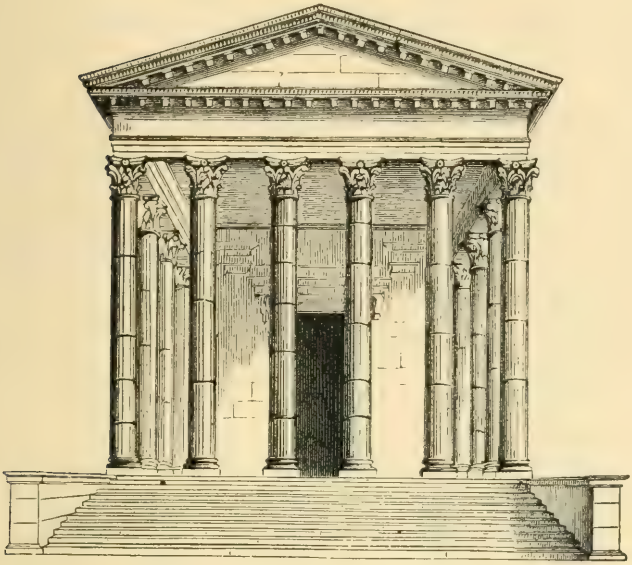

MAISON-CARRÉE.

ensuite fait aux visiteurs les honneurs du précieux monument et des riches collections qu'il renferme.

## SECONDE SÉANCE DU 21 MAI 1897.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Gleizal, ingénieur à Avignon, lit un mémoire sur le passage du Rhône, par Annibal (1).

M. l'abbé François Durand présente une étude sur la question de savoir si la cathédrale de Nimes repose sur un temple païen, et conclut négativement.

M. Ed. Bondurand donne lecture d'un travail sur le château de Saint-Privat.

M. l'abbé Albert Durand communique une monographie de l'église de Saint-Laurent-des-Arbres.

Le Frère Sallustien-Joseph donne une description de l'aqueduc romain, depuis son point de départ à l'Eure jusqu'au Pont-du-Gard.

M. l'abbé Marius Méritan lit une étude sur l'abbaye de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon.

Pendant la séance, M. de Marsy fait distribuer aux membres présents un jeton commémoratif du Congrès.

La séance est levée à quatre heures.

Le Congrès se rend alors à la Cathédrale où

(1) Ce mémoire avait été déjà présenté au Congrès de la Sorbonne en 1896.

MENU DU BANQUET

DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Nimes, 23 Mai 1897

Cliche de J. de Valon

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

DANS LE TEMPLE DE DIANE A NIMES, 21 MAI 1897

M. l'abbé François Durand veut bien se constituer son guide.

De là, il se rend au jardin de la Fontaine et visite successivement le Temple de Diane, les bains romains et la Tour Magne.

---

## SOIRÉE DU 21 MAI 1897.

### Conférence de M. Cartailhac.

A huit heures et demie du soir, M. Émile Cartailhac a bien voulu donner au Congrès une conférence, avec projections lumineuses, sur une excursion faite en Grèce, en 1896, par un groupe de savants et de touristes, réunis par l'initiative du journal *Le Tour du Monde.*

Cette excursion, accomplie sur le vapeur des Messageries maritimes *Le Sénégal*, a eu pour guide un ancien élève de l'École d'Athènes, M. Monceaux, et a coïncidé avec la reprise solennelle à Athènes des jeux olympiques.

Après nous avoir décrit les préparatifs du voyage, et montré un certain nombre de ses compagnons, le savant archéologue toulousain nous conduit depuis Itéa, où a lieu le premier débarquement, à Delphes, dont M. Homolle voulut bien faire les honneurs aux voyageurs, à Olympie, à Argos, à Mycènes, puis à Athènes, et enfin dans l'île de Délos, d'où, après une dernière escale à Sira, les voyageurs quittèrent la Grèce.

Les photographies sont excellentes et le conférencier d'une grande clarté dans ses explications souvent pleines d'humour. En même temps qu'il nous décrit les sites et les monuments, il sait, pour ne pas fatiguer son auditoire par de longues énumérations,

mêler à son récit des impressions personnelles, des souvenirs piquants qui lui donnent un vif attrait.

De nombreux applaudissements soulignent certains passages dans lesquels l'orateur sait faire vibrer les sentiments patriotiques de ses auditeurs, en montrant l'action que des savants français, comme les membres de notre École d'Athènes, peuvent avoir pour le sage développement de notre influence à l'Étranger, et tous se retirent trouvant trop courte la brillante conférence de M. Cartailhac (1).

(1) La conférence de M. Cartailhac a été publiée sous le titre de *Huit jours en Grèce*, en une élégante plaquette, extraite du *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*.

---

## Excursion à Beaucaire, Tarascon, Arles et Saint-Gilles.

(*22 mai 1897*).

Le beau temps qui nous avait favorisés dans nos deux premières excursions a fait place à la pluie, bien qu'il ne pleuve jamais, dit-on, dans ce fortuné pays, et c'est sous des parapluies que nous gagnons la gare pour prendre le train qui doit nous conduire à Beaucaire. La journée est longue et des plus chargées: Beaucaire, Tarascon, Arles et Saint-Gilles!

En descendant du chemin de fer à Beaucaire, nous trouvons MM. Fabrégas, maire, Chansroux, Domergue, et d'autres habitants, qui veulent bien se constituer nos guides.

Rappelons d'abord en deux mots, d'après M. Bruguier-Roure, l'histoire de la ville.

L'*Ugernum* des Romains (Ονγεζνον, Strabon), doit son nom moderne, dit-on, à la forme quadrangulaire de son château-fort, mentionné dans un document du VI^e^ siècle. Il paraît en rester les fondements ainsi que les bases de trois tours circulaires de la même époque et une muraille, en petit appareil, comprenant tout un aménagement d'un rare intérêt. Beaucaire fut une des trois sénéchaussées du Languedoc, mais ce qui a fait surtout sa célébrité, c'est qu'il s'y tint, depuis, 1217, une des foires les plus réputées de l'Europe. Avant la construction des ponts d'Arles, les tartanes apportaient les produits exotiques sur ce

marché et les Français, les Suisses et les Flamands y coudoyaient les Levantins, les Espagnols, les Italiens et même les Barbaresques.

Le château actuel a été élevé par saint Louis sur les substructions de la forteresse primitive. Il n'en reste plus aujourd'hui que la courtine qui domine le Rhône et la tour d'apparence triangulaire, en réalité hexagonale, fièrement campée sous sa couronne de machicoulis et qui a reçu le nom de tour Montmorency, du nom d'un de ses derniers défenseurs. Auprès de la porte du château se trouve la chapelle Saint-Louis, également classée parmi les monuments historiques.

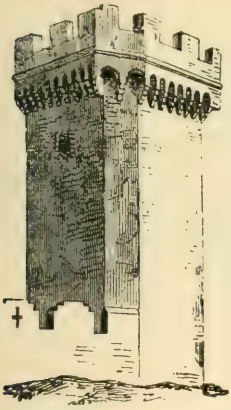

La Tour du Chateau de Beaucaire.

La ville renferme deux églises paroissiales. La première, celle de Saint-Paul, est une ancienne église conventuelle des Cordeliers établis à Beaucaire en 1229 : l'autre, sous le vocable de Notre-Dame, est un vaste édifice du siècle dernier, œuvre de l'architecte Franque, d'Avignon. Elle renferme un assez grand nombre de tableaux, dont plusieurs ne sont pas sans mérite. On a encastré dans le mur extérieur de l'église Notre-Dame une série de bas-reliefs et le reste d'une frise paraissant remonter au XII^e siècle et représentant des scènes de la vie de Notre-Seigneur.

L'Hôtel de Ville est une remarquable construction, élevée sur les plans de Mansard, et qui mériterait d'attirer l'attention de quelque jeune architecte. Dans

la cour et dans le vestibule se trouvent des milliaires et des inscriptions romaines.

Dans la maison de Narbonne, appartenant à M. Millet, se trouve un bas-relief ancien représen-

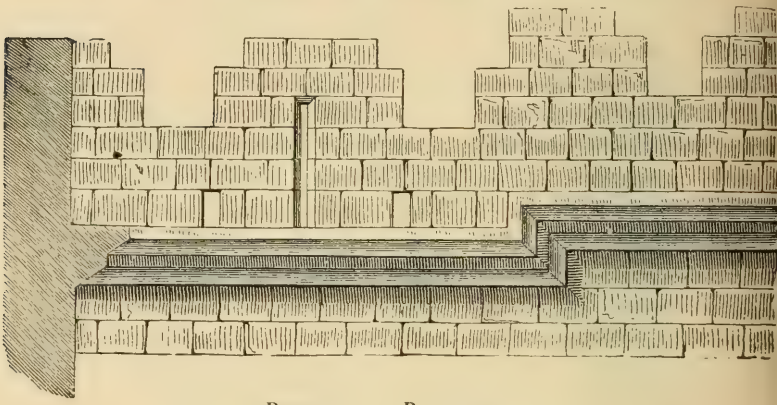

REMPARTS DE BEAUCAIRE.

tant la Vierge, dont nous donnons la reproduction.

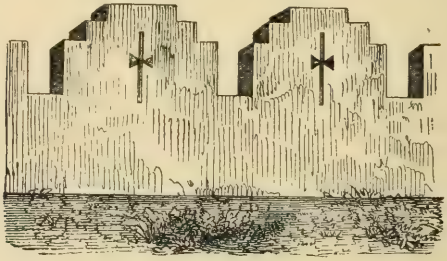

REMPARTS DE BEAUCAIRE.

Entre deux ondées, nous traversons le Rhône, et nous arrivons à Tarascon, dont le château dessine en face de nous sa masse imposante.

BAS-RELIEF PROVENANT DE L'ÉGLISE N.-D. DE BEAUCAIRE.

Commencée en 1400, par le comte de Provence Louis II d'Anjou, sur les plans d'André de Sainte-Marie, cet édifice fut complété et décoré par le roi René. Deux salles, ajourées sur le Rhône, conservent dans leurs plafonds à la française les panneaux peints par des artistes qu'entretenait à sa suite le plus populaire des souverains de la Provence. Aujourd'hui, le château de Tarascon sert de prison; aussi le gardien-chef, effrayé du nombre des visiteurs, tint-il à nous compter, dans la crainte de voir un de ses pensionnaires se glisser parmi nous à notre sortie. M. Mouret, archiviste de la ville, voulut bien nous guider dans notre visite, et nous devons à son amabilité une liste de documents précieux relatifs à la construction du château.

Rapidement, nous allons visiter l'église de Sainte-Marthe, reconstruite au XIV^e siècle et qui a conservé d'un édifice antérieur, de la fin du XII^e siècle, une porte latérale et le porche principal qui donne entrée dans la crypte. Le tombeau de la sœur de Marie-Madeleine, sa statue moderne, la pierre tombale de Jean de Cossa, un bas-relief chrétien de l'époque

gallo-romaine, quelques autres du moyen âge et des toiles de Vien, de Van Loo, de Parrocel et de Mignard

BAS-RELIEF DE L'ÉGLISE SAINTE-MARTHE DE TARASCON.
Consécration de l'autel principal.

méritent l'attention des visiteurs, ainsi que quelques inscriptions, dont une en vers.

Dans notre promenade, nous parcourons quelques rues de la ville, dont une bordée d'un passage cou-

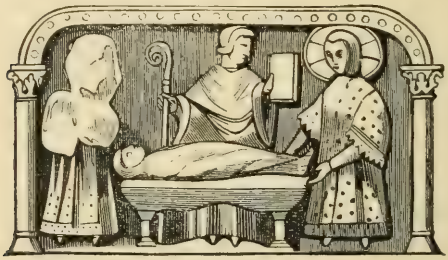

BAS-RELIEF DE L'ÉGLISE SAINTE-MARTHE DE TARASCON.
Tombeau de sainte Marthe.

vert, dit les Arcades, plusieurs édifices intéressants du XVII^e siècle, comme l'Hôtel de Ville, l'Hôpital et la Charité, et quelques maisons du XVI^e. Enfin, nous

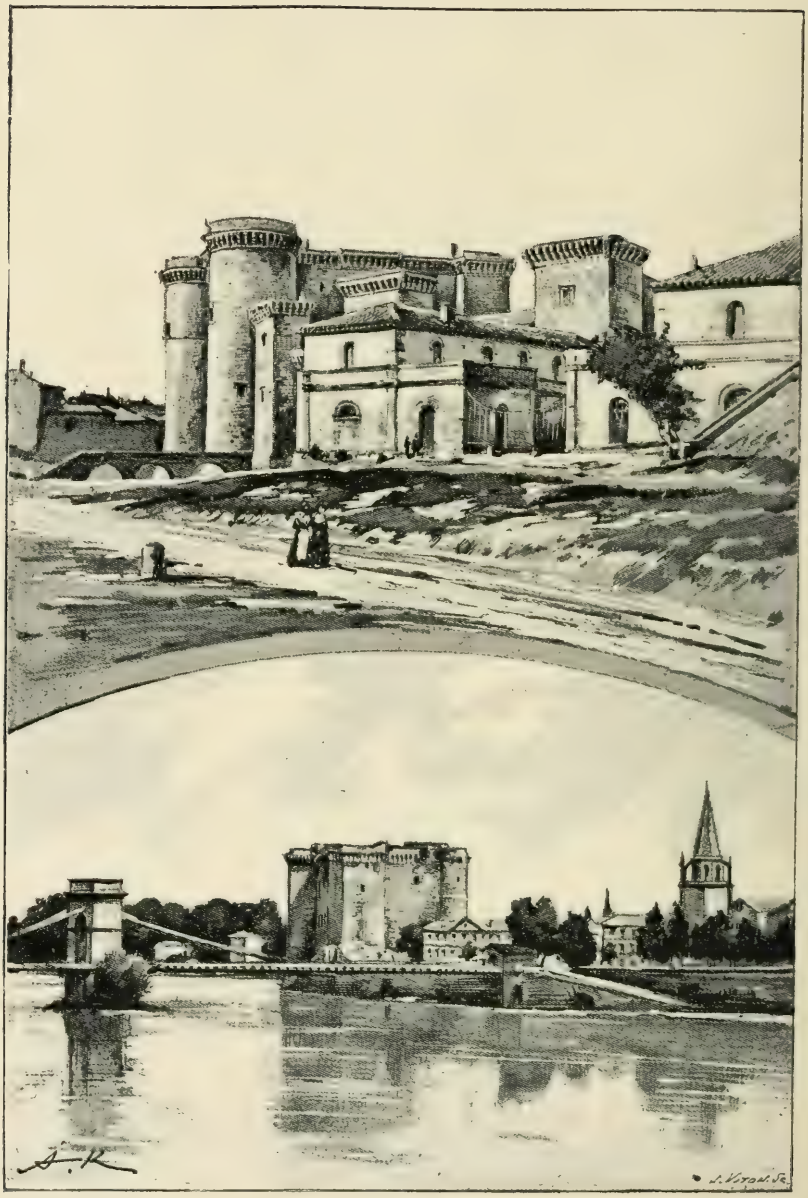

*France-Album.* A. Karl, dir.

TARASCON — LE CHATEAU (Côté de la Ville)

LE CHATEAU ET L'ÉGLISE SAINTE MARTHE (Vus du Rhône)

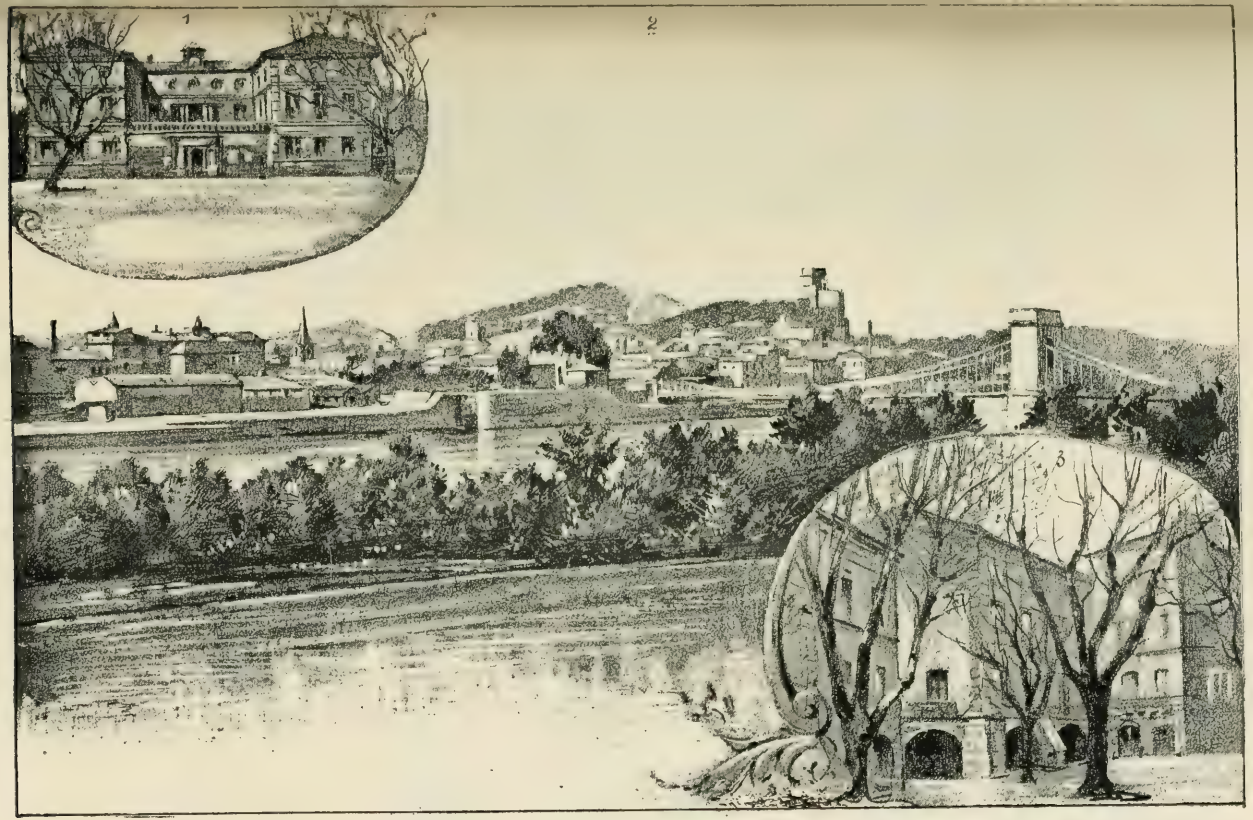


*France-Album.* A. Karl, dir.

BEAUCAIRE

1. L'HOTEL DE VILLE — 2. VUE GÉNÉRALE PRISE DE TARASCON — 3. PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

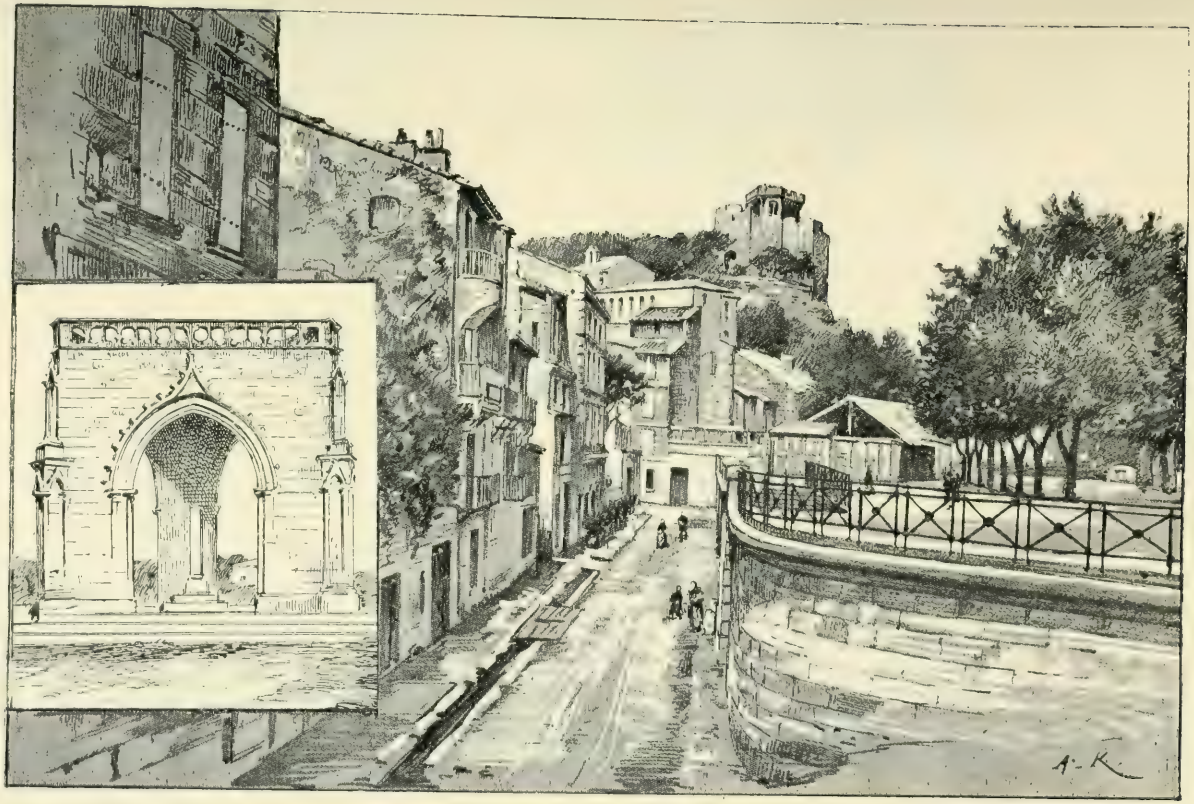


*France-Album.*

A. Karl, dir.

BEAUCAIRE

VUE DU CHATEAU ET DE L'ANCIEN CHAMP DE FOIRE — LA CROIX COUVERTE

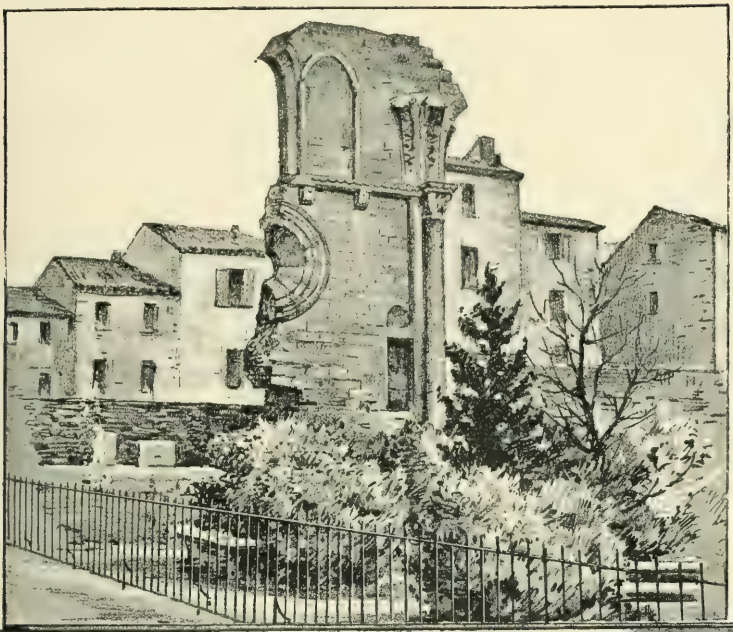

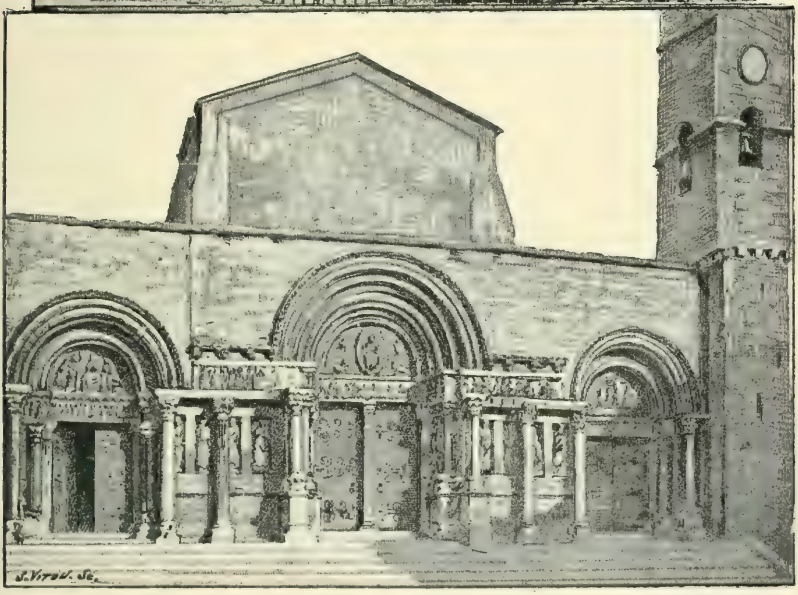

*France-Album.* A. Karl, dir.

SAINT-GILLES

RUINES DU CHŒUR ET VIS DE SAINT-GILLES — PORTAIL DE L'ÉGLISE

ne laissons pas que d'aller rendre visite à la Tarasque, réparée, repeinte et vernie à neuf et qui, dans son hangar, est loin de nous offrir l'impression

ÉGLISE SAINTE-MARTHE DE TARASCON.

Inscription relative à la dédicace de cette église.

qu'elle produit chaque année, quand, au jour de la Sainte-Marthe, elle parcourt les rues entourée de son joyeux cortège.

Après un excellent déjeuner nous reprenons le chemin de fer et allons à Arles. Nous n'avons que deux heures à consacrer à cette ville; ce serait suffisant pour en prendre une idée si une véritable trombe ne venait fondre sur nous, au moment de notre arrivée. Nos confrères MM. Gautier-Descottes et Véran nous attendent et M. Révoil ne tarde pas à venir nous rejoindre. Nous trouvons encore le moyen de voir les Arènes, les restes du Théâtre, l'église de Saint-Trophime et son cloître, le musée lapidaire, et de jeter un coup d'œil sur les Aliscamps. Arles a été en 1876 le siège d'un de nos plus importants Congrès, dont le compte-rendu, publié par les soins de Palustre, forme le volume le plus étendu de notre collection.

Nous voici encore une fois en chemin de fer, en route pour Saint-Gilles, qui sera notre dernière étape.

Saint-Gilles, à 18 kil. d'Arles et à 19 kil. de Nimes, est peut-être l'ancienne Héraclée. Groupée autour du célèbre monument de la vallée Flavienne fondé au VIII^e siècle par Wamba, (roi des Wisigoths, l'ami d'Egidius, solitaire de la grotte voisine d'Esperan), la ville de Saint-Gilles transmit son nom à l'un des deux comtés formés du pays de Nimes. Les comtes de Toulouse contribuèrent à l'illustrer.

Les papes Urbain II, Gélase II, Calixte II et Innocent II abordèrent à son port. Louis VII le visita; Louis IX y vint également à la veille de ses croisades. Peu d'années auparavant, Raymond VI, convaincu du meurtre de Pierre de Castelnau, reçut du légat pontifical l'absolution de ce crime à la porte même de l'église abbatiale.

Depuis 1066, l'abbaye relevait de Cluny, à qui l'avaient donnée les comtes. Deux conciles s'y tinrent : l'un en 1042, l'autre en 1115.

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem établirent à Saint-Gilles la première maison qu'ils aient possédée en Occident et qui devint plus tard un grand prieuré de l'Ordre. La réputation de ce pays et son commerce attirèrent une population considérable. Au XIII^e siècle, on y comptait 30,000 feux répartis en sept paroisses.

Nous trouvons à Saint-Gilles le soleil et nous y sommes reçus par M. Peyron, maire, et M. l'abbé Nicolas, curé-doyen, qui nous conduisent à l'église devant le portail de laquelle tous restèrent frappés d'admiration par la richesse de la décoration sculpturale de ses trois porches, comparable à celle de Saint-

Cliché du Fr. Sallustien-Joseph.

PORTAIL DE SAINT-GILLES.

Trophime d'Arles et que beaucoup même considèrent comme supérieure en importance. Avant de nous faire visiter l'intérieur de l'église, la crypte et la partie du chœur aujourd'hui ruinée, dans laquelle on remarque la fameuse vis de Saint-Gilles, donnée comme un modèle de la taille de la pierre, M. l'abbé Nicolas nous fait en excellents termes, et d'après les écrivains les plus autorisés, un historique de la construction de l'édifice, dont il nous explique, en même temps, sommairement les sculptures.

L'église actuelle de Saint-Gilles fut commencée en 1119. La crypte et la basse-œuvre de l'église supérieure subsistent seulement. La destruction du chœur et des voûtes de la nef remonte aux guerres de religion.

En face de l'église est une maison romane restaurée avec soin et qui sert aujourd'hui de presbytère; M. le curé nous la fait visiter avec la plus grande courtoisie, et une surprise nous y est ménagée par l'exposition d'une magnifique suite de dessins formant un relevé complet de l'église et de sa décoration, dessins dus à M. Albert Fabre, architecte de Montpellier, qui veut bien les commenter avec la plus grande compétence.

Après un dîner très gai servi dans la salle de spectacle, nous remontons une fois encore en wagon, mais c'est pour regagner Nîmes et nos lits, après une journée très bien remplie, dont nous avons oublié les incidents fâcheux, pour ne garder que la meilleure impression de tout ce que nous avons vu et le plus agréable souvenir de ceux qui, partout, ont déployé pour nous, avec les trésors de leur érudition, la plus cordiale amabilité.

## SÉANCE DU 23 MAI 1897.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à neuf heures du matin.

M. Bruguier-Roure donne lecture d'une étude biographique sur Gilbert Franque, architecte avignonnais du XVII^e siècle, auteur de nombreuses constructions importantes.

Il analyse ensuite un travail de M. Bayle sur la demeure de Pétrarque, à Vaucluse (1).

M. l'abbé François Durand analyse un travail étendu de M. l'abbé Brun, curé de Théziers, sur Saint-Laurent de Théziers (2).

Un des secrétaires donne communication d'un mémoire de M. l'abbé Boudin, sur la foire de Beaucaire.

M. Rouvière lit une étude sur le logis Saint-Jacques, à Nimes.

M. Bruguier-Roure fait connaître de nouveaux renseignements sur les ponts construits au moyen âge par les confréries des Frères-Pontifes ; il parle notamment des ponts d'Avignon, de Pont-Saint-Esprit, de Saint-Nicolas, etc., et il dépose le vœu

(1) Ce travail, rédigé en réponse à un article de M. le marquis de Monclar, inséré dans le *Bulletin monumental*, t. LX (1895), p. 398, a été publié par l'auteur dans la *Revue du Midi* (1897), sous le titre de : *Le véritable emplacement de l'habitation de Pétrarque à Vaucluse.*

(2) Ce travail est le développement d'une étude publiée par l'auteur dans le *Bulletin du Comité d'art chrétien de Nimes*, en 1897.

suivant pour la conservation de l'intégrité du pont de Pont-Saint-Esprit :

« Le Congrès archéologique de Nimes, informé qu'un décret en date du 16 août 1896 autorise la démolition de deux arches du pont Saint-Esprit ;

« Considérant qu'après comme avant ce décret les sociétés agricoles ont réclamé comme seul préservatif des inondations la destruction des atterrissements compris dans le lit du Rhône ;

« Considérant qu'en août 1895 le Conseil général du Gard avait déclaré cette démolition de deux arches du pont Saint-Esprit absolument inutile en l'état actuel de la navigation, qui use d'une arche marinière de 63 mètres d'ouverture, construite en 1854, alors que la batellerie était fort prospère ;

« Attendu que lors de la discussion du budget de 1897, personne, tant à la Chambre des députés qu'au Sénat, n'a demandé la démolition des deux arches du pont, mais seulement la destruction des terrains qui encombrent le lit du Rhône ; qu'au contraire, quand le budget est revenu devant la Chambre des députés, un représentant a demandé qu'il fut bien entendu que l'inscription des travaux du pont Saint-Esprit ne comportait pas la démolition de deux arches, ce que le rapporteur du budget avait taxé de vandalisme, ce à quoi le ministre des Travaux Publics a répondu qu'il ne contredisait pas,

« Pour ces motifs,

« Affirme la possibilité de conserver à l'histoire de l'art le seul monument qui reste des grandes constructions en rivière datant du moyen âge ;

« Émet le vœu qu'il ne soit plus touché à l'intégrité

du pont Saint-Esprit et que, pour l'éviter à l'avenir, la partie du décret du 16 août 1896 relative à la démolition de deux arches soit rapportée ».

Ce vœu sera transmis au Conseil.

M. l'abbé François Durand signale le mauvais effet que produit le portail placé à la cathédrale dans le premier quart de ce siècle, et demande qu'un vœu soit émis pour la réfection de la porte de la cathédrale de Nimes.

Cette proposition sera également transmise au Conseil.

M. Carrière fait, au nom de M. Albert Philippot, une communication sur la voie romaine d'Orange à Bollène.

M. de Saint-Venant signale les traces qu'il a trouvées du passage des Barbares dans le pays.

Il n'en connaît qu'à Arpaillargues, où on a découvert des tombes franques, creusées souvent dans le rocher.

M. Brutails demande à cette occasion s'il existe réellement un art wisigoth, comme a cherché à l'établir M. Barrière-Flavy, art distinct de l'art franc et de l'art burgonde.

Une discussion s'engage sur cette question entre MM. Brutails, de Saint-Venant, de Roumejoux, de Molin, de Marsy et Carrière.

M. Bruguier-Roure lit une étude sur les plafonds peints de la vallée du Rhône (1).

La séance est levée à onze heures et demie.

(1) Des travaux précédents de M. Bruguier-Roure sur le même sujet ont paru dans le *Bulletin monumental* (1873, p. 576) et dans le compte-rendu du Congrès de Montbrison (1885, p. 369).

## BANQUET.

(*23 mai 1897*).

Le banquet du Congrès a eu lieu le dimanche 23 mai 1897, dans les salons Durand; il réunissait plus de quatre-vingt-dix convives, dont un certain nombre de dames.

Au dessert M. de Marsy a ouvert la série des toasts. Après avoir excusé M. Le Blant, délégué du Ministre de l'Instruction publique, subitement indisposé, il a remercié, au nom de la Société française d'Archéologie, les diverses sociétés savantes de Nimes pour le concours dévoué qu'elles ont apporté au Congrès; la ville de Nimes, pour la brillante fête de nuit au Temple de Diane; les sociétés françaises et étrangères qui avaient envoyé des délégués. Il a bu enfin à la prospérité de la ville de Nimes et de sa belle et ancienne Académie.

M. le pasteur Fabre, président de l'Académie, lui répond et donne lecture d'une charmante pièce de vers sur le Congrès de Nimes.

M. Francart, au nom des délégués étrangers, a bu à la France et à l'hospitalière et bonne ville de Nimes.

M. le Maire a salué les archéologues, gratifiés d'une jeunesse éternelle.

M. Planté a porté la santé des dames du Congrès et de celles de Nimes.

M. Rocafort, directeur de la *Revue du Midi*, a présenté à tous les hommages de ses collaborateurs.

A onze heures, la réunion prenait fin.

## SÉANCE DU 24 MAI 1897.

### Présidence de M. le comte de Marsy.

A l'ouverture de la séance, M. le Président annonce qu'il a reçu la nouvelle de la mort de M. Bélisaire Ledain, inspecteur divisionnaire de la Société, décédé à Parthenay, au moment où il se préparait à venir, comme chaque année, au Congrès. Il rappelle les travaux importants de M. Ledain, son ouvrage sur la Gâtine, ses travaux sur Alphonse de Poitiers, ses nombreuses publications sur le Poitou; ce n'est pas sans émotion qu'il rapporte la grande part que notre confrère prenait aux travaux des Congrès, où son caractère sympathique ne lui attirait que des amis. Il propose, en terminant, d'adresser à M^me^ B. Ledain l'expression des regrets que cause à tous ses confrères la mort de son mari (1).

M. Cartailhac expose un ensemble de vues de monuments ou de détails empruntés à l'*Album archéologique*, dont la Société archéologique du Midi a entrepris la publication.

Il entre dans d'intéressantes explications à ce sujet et montre notamment que ces albums ne peuvent

(1) Diverses notices ont été publiées sur B. Ledain. L'une, de M. de la Bouralière, parue dans la *Revue poitevine et saintongeoise*, a été reproduite dans le *Bulletin monumental*. Une autre, due à M. Alfred Richard, figure en tête d'un des volumes des *Archives du Poitou*; enfin M. Farault a donné une bibliographie complète de Ledain dans la *Revue d'Archéologie poitevine*.

se faire à l'aide de photographies exécutées par des professionnels. Elles doivent être l'œuvre d'archéologues qui, au lieu de chercher uniquement un effet pittoresque, sauront mettre en valeur le caractère spécial du monument ou de l'objet photographié.

M. le Président remercie M. Cartailhac d'avoir si bien indiqué le plan et fait ressortir l'importance de la nouvelle publication de la Société archéologique du Midi. Il est heureux de constater le mouvement qui, depuis quelques années, porte les Sociétés savantes et quelques éditeurs désintéressés à entreprendre des ouvrages d'érudition luxueusement illustrés. A côté de la Société archéologique du Midi, il faut citer la Société des Antiquaires de Picardie, dont l'album archéologique et *la Picardie monumentale* peuvent aussi être donnés en exemple. *La Normandie monumentale et pittoresque,* publiée par Le Male, au Havre, et *le Poitou*, de Robuchon, sont aussi des œuvres de grande importance et que connaissent bien nos confrères, car bon nombre d'entre eux y ont collaboré.

M. Carrière lit, au nom de M. Chiron, des notes sur le Moustier dans le département du Gard, sur le Magdaléen dans la grotte Chabot, à Aiguèze (Gard), et sur une station avec ateliers de la pierre polie au Devis, sur la même commune.

M. Adrien Planté, inspecteur divisionnaire, remplissant les fonctions de secrétaire du Conseil de la Société française d'Archéologie, donne lecture des décisions prises par le Conseil dans sa séance du 23 mai 1897 (1).

(1) Étaient présents à cette séance : MM. de Marsy, directeur,

Le Conseil a décerné à titre de récompense, pour des découvertes, travaux et publications, les médailles suivantes :

*Grandes médailles de vermeil:*

MM. L. Bruguier-Roure, inspecteur de la S. F. A., à Pont-Saint-Esprit ;

Gabriel Carrière, conservateur des musées archéologiques de Nimes ;

Albert Fabre, architecte, à Montpellier ;

L'abbé Goiffon, vicaire général, à Nimes ;

Julien de Saint-Venant, inspecteur des forêts, à Nevers ;

Le frère Sallustien-Joseph, directeur des Écoles chrétiennes, à Uzès.

*Médailles de vermeil:*

MM. Édouard Bondurand, archiviste du département, à Nimes ;

Goudard, conservateur honoraire du musée numismatique, à Nimes ;

Maruéjol, à Nimes ;

Albert Maurin, à Nimes,

*Médailles d'argent :*

MM. Lionel d'Albiousse, président honoraire du Tribunal civil, à Uzès ;

R. Chevallier, le marquis de Fayolle, Germain de Maidy, Hettier, le comte Lair, Jules Lair, de Longcamp, du Manoir, le baron de Rivières, A. de Roumejoux, Émile Travers, et Planté, secrétaire.

Édouard BRET, conservateur adjoint du musée archéologique, à Nimes;

DELORME, sculpteur, archéologue, à Uzès;

Le pasteur DESTANDAU, à Mouriès;

L'abbé Albert DURAND, à Beaucaire;

Henri du RANQUET, à Clermont-Ferrand.

*Médailles de bronze:*

Mme GARIDEL-ALÈGRE, conservateur de la bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze;

M. Léopold CHIRON, instituteur, à Saint-Just d'Ardèche.

*Allocations.*

200 francs au frère SALLUSTIEN-JOSEPH, pour la continuation des fouilles des grottes préhistoriques du Gardon.

25 francs à la *Scuela Audenco*, de Carcassonne, pour faciliter la continuation des fouilles du cloître de Saint-Nazaire, dans la cité de Carcassonne.

VŒU.

Le Conseil renouvelle le vœu qu'il a précédemment émis pour la conservation intégrale du pont de Pont-Saint-Esprit.

Le titre de membre étranger a été conféré à MM. le professeur P. CLÉMEN, conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes à Boun, et Aloys de MOLIN, professeur à l'Université de Lausanne.

Le Conseil a admis comme membres titulaires : Mme GARIDEL-ALÈGRE ; MM. Paul BOCA, DUMON, le colonel LETENNEUR, MANVILLE et le comte Jean MARIANI-SAVELLI.

Avant de clore la session, qui ne doit plus comporter de séances à partir du départ de Nimes, M. le Président adresse tous ses remerciements et ceux des membres du Congrès aux organisateurs qui lui ont donné tant de preuves de dévouement et qui peuvent se montrer fiers des résultats qu'ils ont obtenus, aux diverses autorités de la ville et du département, et aux membres de l'Académie de Nimes et du Comité d'Art chrétien.

---

## Excursion à Villeneuve-d'Avignon.

(*24 mai 1897*).

A midi, nous quittons Nimes, non sans regrets, et disons adieu aux confrères qui ont su si bien organiser notre session, MM. Bruneton, Révoil, Carrière, l'abbé François Durand, Maruéjol, Maurin, Bret et tant d'autres dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms, et nous prenons le train qui doit nous conduire, en moins d'une heure, à la gare de Pont-d'Avignon, où nous attendent MM. Guiraud, maire, l'abbé Souchard, curé, et Coulondres, ancien juge de paix.

Par une délicate attention, M. Chabrol, président de la Société colombophile l'Espérance, nous confie un certain nombre de pigeons voyageurs, destinés à rapporter à nos amis de Nimes des nouvelles de notre pérégrination.

Des voitures, des tramways nous conduisent directement à Villeneuve et nous descendent au pied de l'église collégiale, presqu'en face de l'Hôtel de Ville.

L'origine de Villeneuve paraît remonter au VI^e^ siècle, où une princesse wisigothe, du nom de Casarie, s'était retirée dans une grotte du mont Andaou, tandis que son époux Valens, dont elle avait obtenu la permission de persévérer dans la virginité, montait sur le siège épiscopal d'Avignon, ville située sur l'autre rive du Rhône.

Bientôt, près du tombeau de la recluse, les Béné-

dictins construisirent un monastère, illustré au XI^e siècle par l'abbé Pons, et dont le fort Saint-André renferme les ruines.

Les forteresses de Villeneuve, le château de Saint-André et la tour de Philippe le Bel ont remplacé de plus anciens ouvrages militaires, détruits par les Avignonais en guerre avec leurs voisins les moines de Saint-André.

Outre son église paroissiale de Saint-Pons, rebâtie au XVII^e siècle et aujourd'hui remplie d'une série de logements privés. Villeneuve possédait une collégiale fondée au commencement du XIV^e siècle, par le cardinal Arnaud de Via.

Cette église ogivale, sa grosse tour carrée, couronnée de machicoulis, et son cloître aux larges baies, présentent un ensemble que rend plus remarquable la richesse de ses autels et des toiles de peintres renommés du XVII^e siècle. Les tombes du chanoine César Guidon, du prince de Conti et de l'abbé de Thierry proviennent des diverses églises de la ville. La pierre tumulaire de la B. Casarie trouve là également un abri. La statue brisée du fondateur a été rétablie sur un cénotaphe encastré dans un mur. La sacristie renferme une vierge d'ivoire du XIV^e siècle (1) et des ornements sacerdotaux du XVII^e siècle. Sur la porte latérale est une vierge de pierre à double face, d'un travail rudimentaire.

L'hôpital renferme un musée contenant un assez grand nombre de tableaux provenant pour la plupart de la Chartreuse, et on a réédifié en 1836 dans sa cha-

(1) Publiée par M. Bruguier-Roure, dans le *Bulletin monumental*, t. LV, 1889, p. 160.

pelle le tombeau du pape Innocent VI, qui était autrefois dans la Chartreuse.

L'ancienne Chartreuse de Vallée-de-Bénédiction fondée en 1356 par ce pape offre des vestiges considérables, mais elle est malheureusement aujourd'hui dans un état de dégradation désolant. Lorsque l'on a passé la belle porte monumentale élevée au XVIII^e siècle, à l'époque où les Chartreux avaient entrepris de relever leur couvent, comme les restes de la salle du chapitre, on se trouve au milieu d'une série de petites habitations, car à l'époque de la Révolution on décida, afin d'empêcher la reconstruction du monastère, que chaque acquéreur ne pourrait obtenir que l'étendue de trois cellules ; aussi aujourd'hui, plus de soixante familles habitent-elles dans les murs encore entiers du monastère. La chapelle du Pape, divisée en trois parties, renferme encore des peintures fort remarquables malgré leurs mutilations.

Plusieurs palais ou maisons cardinalices ont conservé leur ancien aspect et se font reconnaître par les armoiries sculptées de leurs propriétaires; de ce nombre sont celles des cardinaux de Montirac, de Canillac, des Ursins, de la Tournoye et de Luxembourg.

Au-dessus de la Chartreuse est une large enceinte fortifiée qui a reçu le nom de fort Saint-André ; une belle porte, de hautes murailles crénelées, voilà tout ce qui reste du fort, dont le Génie militaire détient cependant les clefs, qu'il avait bien voulu toutefois envoyer de Nimes à notre intention. Au milieu de l'enceinte s'élève une petite église consacrée à sainte Casarie, et à côté un couvent, dont la Supérieure nous fait gracieusement ouvrir les portes, afin de

nous permettre de contempler la vue superbe sur le Rhône et sur Avignon dont on jouit du haut des terrasses du jardin.

Encore une halte pour visiter la tour de Philippe le Bel, et après avoir passé le pont nous entrons en Avignon.

Nous ne quitterons pas Villeneuve sans remercier M. l'abbé Souchard, qui, avant le commencement de notre visite, nous avait réunis dans l'ancienne église paroissiale pour nous exposer sommairement l'histoire de la vieille cité, bien déchue de sa splendeur passée, et pour nous parler de ses monuments.

---

## En Avignon.

(*25 mai 1897*).

Le Congrès avait limité ses excursions au département du Gard, mais Villeneuve ne pouvait offrir des ressources suffisantes pour abriter ses membres, et nous dûmes aller demander l'hospitalité aux hôtels d'Avignon.

La matinée du 25 mai fut consacrée à la visite des principaux monuments de la cité des Papes, qui avait déjà reçu le Congrès en 1882. Aussi, nous bornerons-nous à rappeler les noms des édifices que nous avons pu examiner, grâce à l'amabilité de M. Labande, notre confrère de l'École des Chartes, conservateur du Musée Calvet, et à celle de M. Digonnet, l'un des exécuteurs testamentaires de Calvet, et de M. Bruguier-Roure qui devait jusqu'à la dernière heure remplir avec le plus grand dévouement la mission qu'il avait assumée, car c'est à son initiative et à ses démarches qu'a été due la réussite du Congrès de Nimes. Il a été à la peine, il est juste qu'il soit aussi à l'honneur, et nous tenons à lui adresser à ce sujet l'expression de toute notre gratitude.

C'est par l'Hôtel Calvet qu'a commencé notre visite. On sait que cet établissement renferme les collections d'antiquités et d'œuvres d'art laissées par le savant avignonnais, ainsi qu'une riche bibliothèque. Ces précieuses richesses ne cessent de s'ac-

croître, et la place fait aujourd'hui défaut pour mettre en évidence, comme il conviendrait, les sculptures antiques, les bas-reliefs du moyen âge, les tableaux et les œuvres d'art de tout genre qui y sont renfermés.

Après une courte station à l'église de Saint-Agricol, nous nous sommes rendus au Palais des Papes. Grâce à l'intervention de M. Labande, M. le colonel du régiment auquel une partie de ce monument sert encore de caserne avait bien voulu nous accorder l'autorisation la plus large pour en visiter les parties artistiques et notamment la chapelle et ses peintures.

De là nous nous sommes rendus à Notre-Dame des Doms, et après avoir admiré le beau tombeau de Jean XXII, nous avons, du haut du jardin qui y touche, contemplé le splendide panorama qui se déroulait à nos pieds.

---

## Excursion à Pont-Saint-Esprit retour par Orange.

(*25 mai 1897.*)

Nous voici presqu'au terme de nos excursions, une seule course nous reste à faire, et ce ne sera pas la moins intéressante. Rentrant dans le département du Gard, nous allons remonter le Rhône pour visiter Pont-Saint-Esprit.

Le chemin de fer passe successivement par Four, où l'on voit les restes d'une abbaye de femmes, dont la chapelle contient encore l'inscription tombale de Mabille d'Albaron, puis par Roquemaure, et nous voyons sur chacune des rives du Rhône une forteresse féodale; ici, le château de Bord; dans le Comtat, en avant de Châteauneuf-du-Pape, celui de Lers. L'un était du domaine des Ventadour, l'autre appartenait aux évêques d'Avignon. Plus loin, nous apercevons les belles ruines de Saint-Laurent-des-Arbres; entre Roquemaure et Saint-Geniès, le Pas d'Annibal; ailleurs, Laudun et sa belle église du XIV^e^ siècle, au pied du camp de César; enfin Bagnols-sur-Cèze (1) et les ruines du château de Vénéjan, que possédèrent tour à tour les Béziers, les Grignan et les d'Ancezune.

*Pont-Saint-Esprit* était à l'origine une villa gallo-romaine, puis un fief féodal que l'évêque Gérald

(1) La marche des trains ne nous a pas permis de nous arrêter à Bagnols pour visiter le musée-bibliothèque Alègre, dont il a été plus d'une fois question dans ce compte-rendu.

donna à Cluny. Ce fut l'un des plus célèbres monastères de la contrée. Sa réputation et le gros commerce, que facilitaient tout un réseau de vieux chemins, rendirent nécessaire la construction d'un pont. Les habitants, ayant organisé une œuvre spéciale comportant une confrérie, le construisirent avec les aumônes du monde catholique, de 1265 à 1309. Ses vingt-deux arches, réduites à dix-huit, s'étendent sur près d'un kilomètre de longueur.

Dans l'intérieur de la citadelle (1595-1621) : les ruines de l'église du Saint-Esprit ou de l'Œuvre ; un portail ogival rayonnant et une inscription en languedocien. Auprès et à l'entrée du Pont, la maison du Roi, siège de l'*œuvre*, où se réunirent plusieurs fois les États du Languedoc. — Cinq églises ou chapelles : La paroisse Saint-Saturnin (XV^e siècle), l'église Saint-Pierre, dite du prieuré (construite par Franque, en 1780), la chapelle des Pénitents dont la porte mérite quelque attention, l'ancienne chapelle des Minimes, la chapelle de l'Hôpital.

La pharmacie de cet établissement renferme une belle collection de faïences des XVII^e et XVIII^e siècles.

Tel est, en quelques mots, l'ensemble d'édifices curieux que M. Bruguier-Roure nous a fait voir dans sa ville natale, secondé par nos confrères MM. V. Luneau et André.

Tous nous avons été émerveillés à la vue du portail de l'église du Saint-Esprit, dont les sculptures ont conservé toute leur fraîcheur et semblent faites de la veille.

Bien que le temps nous fût ménagé, M. Bruguier-Roure ne veut pas nous laisser remonter en voiture sans nous conduire dans sa maison paternelle, où

nous sommes reçus avec la plus grande amabilité

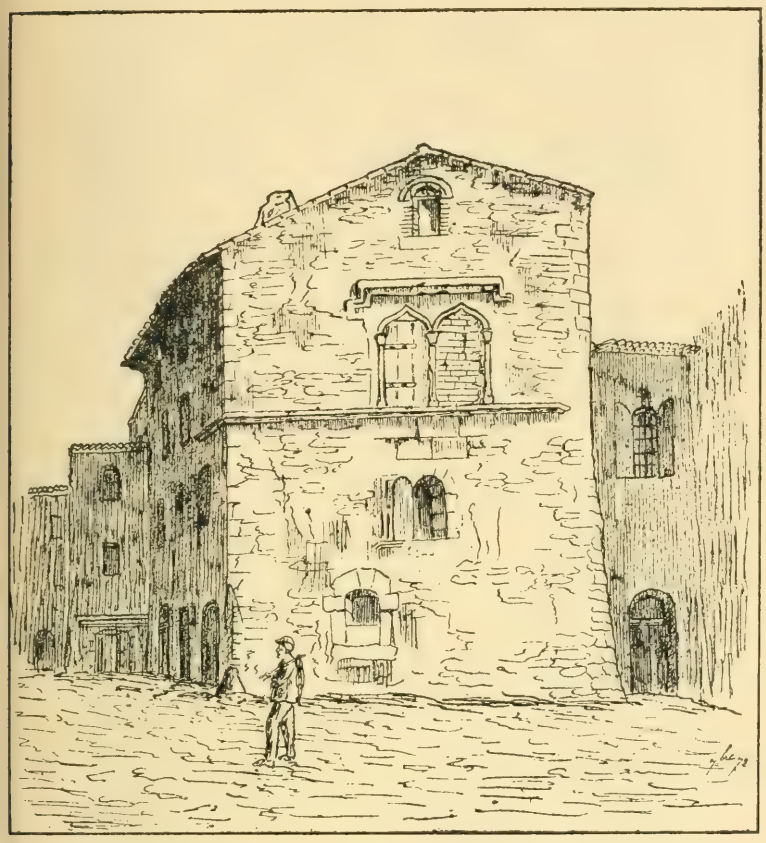

LE LOGIS DE L'ŒUVRE DU SAINT-ESPRIT, A PONT-SAINT-ESPRIT (vue générale).

par sa mère (1). Cette maison, qui est l'ancienne

(1) Madame Bruguier-Roure est décédée depuis notre visite et nous tenons à exprimer à son fils toute notre sympathie dans le deuil qui l'a cruellement frappé.

maison du Roi, est décorée à l'intérieur d'une longue frise peinte qui retrace l'histoire de la construction du pont. Mme Bruguier-Roure veut bien nous offrir des rafraîchissements et des fruits, qui sont accueillis avec reconnaissance par nos compagnons.

C'est en voiture que nous devons nous rendre de Pont-Saint-Esprit à Orange, en suivant la rive gauche du Rhône, au milieu d'un paysage grandiose que couronnent des ruines dont les noms rappellent d'illustres souvenirs ; c'est Montdragon, principauté des archevêques d'Arles, Mornas et son château rendu célèbre par le siège du baron des Adrets. En moins de deux heures nous sommes à Orange, dont nous pouvons admirer le magnifique théâtre romain. Si nous n'y applaudissons pas quelque drame antique, nous y entendons notre confrère M. Alphonse Gosset, qui veut bien nous donner de savantes explications sur la disposition des théâtres antiques et en particulier de celui dans lequel nous nous trouvons.

Notre dîner est un dîner d'adieu ; chacun va regagner sa province, mais c'est avec l'espoir de se retrouver dans un an.

---

# MÉMOIRES

## I.

# L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE

## DANS LE GARD

## DEPUIS CINQUANTE ANS

**Par M. Édouard BONDURAND,**

Archiviste du Gard.

Je me propose de présenter ici un tableau succinct des études qui, depuis cinquante ans, ont eu pour objet l'archéologie médiévale dans le Gard. Mon travail est limité au moyen âge, c'est-à-dire à la période qui va de la fin du IV^e^ siècle à la fin du XV^e^, et aux monuments existants ou trouvés dans le Gard.

Même réduite à ces bornes, ma nomenclature est assez longue. Elle ne contient pourtant que l'essentiel des indications qu'il convenait de réunir pour guider les chercheurs. Je demande l'indulgence pour son aridité possible.

On trouve dans le *Bulletin du Comité de l'art chrétien* du diocèse de Nimes, des communications intéressantes.

Le *Bulletin* de 1877 à 1880 contient la description

de *l'Autel roman de Saint-Vincent de Cannois*, commune de Jonquières, avec inscriptions, par M. le chanoine Carle, qui accompagne d'une planche son étude.

M. E. Germer-Durand y commente *Une estampille de potier trouvée dans la crypte d'Uzès.*

M. le chanoine Carle donne un rapport sur les *Réponses au questionnaire sur les Édifices diocésains.* Ce rapport fait connaître bien des faits instructifs sur nos anciennes églises.

Il publie, avec planche, l'étude d'*Un fragment de figurine trouvé dans la crypte d'Uzès.*

M. Léon Alègre décrit, avec planche, *l'Autel roman du musée de Bagnols.*

M le chanoine Carle étudie deux sceaux du XIII^e siècle, celui de Berlion, évêque d'Uzès, et celui de Namilon, seigneur de Saint-Médier.

M. l'abbé François Durand décrit le *Reliquaire de saint Césaire, évêque d'Arles*, pièce du XII^e siècle, qui a longtemps séjourné à Alais, et qui était destinée au musée du Grand-Séminaire de Nimes.

M. l'abbé de Laville décrit les *Eglises, croix et oratoires du territoire de Chusclan.*

Dans sa *Notice sur le monastère des Bénédictines de Notre-Dame-des-Fours*, à Sauveterre, M. l'abbé Blanc donne la planche de la curieuse inscription de la prieure Mabilie d'Albaron. Elle est de 1239 et mentionne une éclipse de soleil :

*In ipsa die sol passus est eclipsim.*

M. Gratien Charvet, dans ses *Recherches historiques et archéologiques sur la paroisse de Remoulins,*

étudie l'église Notre-Dame de Bethléem et la chapelle rurale de Saint-Martin.

Dans sa *Notice historique sur l'abbaye de Cendras*, M. Charvet publie la double inscription de Pierre des Avenières (1244) et de Chatbaud (1287).

Le *Bulletin de l'Art chrétien*, de 1881 à 1884, contient : *A propos d'une pierre tumulaire du VI^e siècle*, une étude sur l'inscription de sainte Casarie, à Villeneuve-lès-Avignon, par M. l'abbé Carrière ; une *Note sur les fresques du château de Beaucaire*, par M. Domergue ; une étude de M. l'abbé Teissonnier sur l'inscription fragmentaire du chanoine Guillaume Raimond (XII^e ou XIII^e siècle) ; une étude de M. le chanoine Carle sur *le Coffret de saint Firmin*, avec planche ; une étude archéologique sur l'église de Lirac, par M. l'abbé Vidal.

Le *Bulletin*, de 1884 à 1887, contient : une étude de M. le chanoine Carle sur *Un ciboire custode-suspension ou pyxide du XII^e siècle ;* une étude du même auteur, avec planche, sur *Un heurtoir du XV^e siècle*, provenant de Sommière ; une note du même sur un fragment de table d'autel trouvé à Sanilhac. L'épaisseur de la table, taillée en chanfrein, porte des fragments de l'inscription :

« *Cibavit eos ex adipe frumenti et de* PETRA MELLE SATURABES EOS. »

M. l'abbé Boudin décrit, avec planches, *La chapelle du château de Beaucaire*.

Dans un *Mémoire sur le culte de sainte Casarie à Villeneuve-lez-Avignon*, M. l'abbé Fuzet donne une planche et le texte de l'inscription de la sainte.

Dans le *Bulletin* de 1887 à 1890, M. Bruguier-Roure *(Saint Bénézet, patron des Ingénieurs, et les Frères du Pont)* établit que le pont d'Avignon n'est pas antérieur au XII^e siècle.

Dans le tome VI du *Bulletin*, M. l'abbé François Durand étudie d'une manière approfondie *La cathédrale de Nîmes*. Il conclut que la base de la façade n'est pas de construction antique, mais que les matériaux, plus ou moins retaillés, sont antiques.

Les *Mémoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais* contiennent, en 1875, une notice de M. A. Coulondres sur *La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon*, fondée par Innocent VI en 1356, avec le fac-simile d'un ancien plan cavalier conservé aux Archives nationales, et un extrait du plan cadastral comprenant l'ancien emplacement.

M. G. Féminier y publie, en 1885, une *Description de monnaies féodales trouvées à Portes*, et dont la plupart ont été frappées du X^e au XIV^e siècle. Sont représentés dans ce petit trésor de monnaies d'argent Adalbéron, évêque de Laon (977-1031), Geoffroi II, comte d'Anjou (1040-1060), Sanche Ramire I^er, roi d'Aragon (1063-1094), Hugues III, archevêque de Besançon (1085-1100), Évrard, abbé de Corbie (XI^e siècle), Gautier I^er, évêque de Meaux (1045-1082), l'évêché de Mende, l'évêché de Maguelonne, un Raimond, comte de Saint-Gilles, etc.

M. Oberkampff publie, en 1890, une *Note sur les ruines du château de Bouquet*, avec trois vues dessinées à la plume. Le château paraît remonter au XII^e siècle.

M. Gros publie, en 1891, une *Etude sur l'ancienne topographie d'Alais*, avec deux planches.

M. Numa Troulhias publie, dans le volume de la même année, une étude sur Saint-Germain de Montaigu.

M. l'abbé Rouvière publie, dans le volume de 1893, une étude sur *Le vieux château de Montmoirac.*

Dans son *Histoire d'Aigues-Mortes*, publiée en 1849, M. di Pietro décrit, au chapitre IX, les remparts de cette ville et la tour de Constance. Les remparts furent élevés par Philippe le Hardi à partir de 1272. La tour de Constance avait été bâtie par saint Louis, et elle n'est désignée sous ce nom qu'à partir de 1409.

Dans son *Histoire de Beaucaire,* parue de 1867 à 1888, M. Eyssette consacre les derniers chapitres du 1er volume à l'étude des fortifications de la ville, de ses édifices religieux, de ses monuments civils et du château.

Les auteurs des *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, parues en 1860, étudient l'église romane de Saint-Jean-Baptiste et ses transformations, en donnant l'inscription du prêtre Bernard Dorlac (1251) ; les anciens châteaux, aujourd'hui disparus (château des comtes et château des barons), avec un plan cavalier du XVIIe siècle ; l'abbaye de Saint-Germain de Montaigu, etc.

M. Léon Alègre publie, en 1887, un volume sur *Bagnols en 1787*. Il décrit tous les vestiges archéologiques de sa ville natale et en donne de jolies vues. Je signalerai la Porte de Bourgneuf, la maison dite de Gabriac, l'entrée de la maison Dalmier, une fenêtre géminée de l'ancienne rue du Terrail, une fenêtre de la maison Dalmier, une maison démolie avec les fortifications, une fenêtre ogivale de l'église

paroissiale, les tours des anciens remparts, le pont de Bagnols.

Dans ses *Études historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres* (1892-1897), M. l'abbé Albert Durand décrit le château féodal et l'église, avec planches. Ces deux remarquables spécimens de l'art roman sont soudés l'un à l'autre et classés comme monuments historiques.

En 1853, MM. Durant, Durand et Laval publient l'*Album archéologique et description des monuments historiques du Gard*. Ils consacrent des notices et des planches au campanile de la cathédrale d'Uzès, au château ducal d'Uzès, à l'église de Saint-Gilles, à la maison romane de Saint-Gilles, à la tour de Constance et aux remparts d'Aigues-Mortes, au château de Beaucaire, au tombeau d'Innocent VI, à Villeneuve-lez-Avignon.

En 1854, M. Émilien Frossard publie le *Tableau pittoresque de Nîmes et de ses environs* Il signale les monuments que le moyen âge a laissés à Villeneuve, à Beaucaire, à Saint-Gilles, à Aigues-Mortes, à Uzès.

De 1876 à 1877, M. Albin Michel publie *Nîmes et ses rues*, dont le premier volume est devenu introuvable, et où se trouvent des renseignements sur la période médiévale, comme sur les autres.

En 1877, M. François Germer-Durand publie les *Enceintes successives de Nîmes*, où il étudie l'enceinte du moyen âge.

En 1878, le même auteur publie *La Porte d'Arles et le Château royal de Nîmes*. Il décrit et restitue par des planches le château construit en 1391 sur la Porte romaine d'Arles, appelée aujourd'hui Porte d'Auguste, et disparu sous Louis XIII.

En 1878, M. l'abbé François Durand publie, dans le *Compte-rendu de la séance générale de la Société d'Études scientifiques de Nîmes*, une excellente description de l'église romane de Montfrin.

Vers 1885, M. l'abbé Fuzet, curé-doyen de Villeneuve-lez-Avignon, publie dans la *Revue de l'Art chrétien* une étude sur *L'église et le monastère de Sainte-Marie-de-Fours*. Il donne, pour la première fois, une description savante de cette église romane, avec de nombreux dessins, dont l'un reproduit fidèlement l'inscription de la prieure Mabilie (1239).

En 1860, M. Eugène Germer-Durand publie, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, le sceau de Pons de La Caune, notaire public. Ce petit monument, du XV^e^ siècle, a été trouvé à Marguerittes.

En 1864-65, il publie dans lesdits *Mémoires* l'inscription du docteur ès-lois *de Placentia*, du XIII^e^ siècle, trouvée dans l'ancien couvent des Augustins, à Nîmes.

Un fragment d'inscription chrétienne trouvé à Nîmes, en 1866, lui fournit la matière d'une ingénieuse restitution et d'un savant commentaire (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1865-66). Il publie dans le même recueil (1867-68) trois inscriptions carolingiennes. Deux sont encastrées dans le mur du chevet de l'ancienne chapelle rurale de Saint-Geniès, près d'Uzès. L'une concerne Bertilla, de sainte mémoire, l'autre, Hermenfred Pérégrin. Une troisième inscription, trouvée à Uzès, est fragmentaire.

En 1863 (*Mém. de l'Acad. du Gard*, de janv.-oct. 1863), M. Germer-Durand publie, dans son étude sur *le Prieuré et le Pont de Saint-Nicolas de Campagnac*, un plan général du pont et du couvent « Commencé vers 1245, sous l'épiscopat de Pons de Becueil,... et

sous le priorat de Pierre d'Arpaillargues, le pont de Saint-Nicolas était terminé avant 1260, c'est-à-dire plus de dix ans avant qu'on mît la main à celui du Saint-Esprit, dont la construction, il est vrai, offrait bien plus de difficultés...» Il y eut à Blauzac une confrérie du Saint-Esprit, qui subsistait encore en 1531. Le pont faisait, pour ainsi dire, partie intégrante du monastère, dont la tour commandait le passage. Dans ce travail, M. Germer-Durand reproduit le sceau de Saint-Nicolas (1259) d'après l'*Iconographie des sceaux et bulles des archives des Bouches-du-Rhône*, de M. Blancard.

En 1869, dans les *Mémoires* de notre Académie, commence la publication de ses *Découvertes archéologiques* faites à Nimes et dans le Gard, publication très estimée et qui met le sceau à la réputation de Germer-Durand. Un carlin de Charles II de Provence (1289-1309), l'épitaphe métrique de sainte Casarie, « de sainte mémoire, morte au milieu de la nuit, à l'aurore du dimanche 11 décembre, quarante-six ans après le consulat de Basile le jeune, personnage clarissime, la douzième année du règne du seigneur Childebert roi, cinquième indiction » (586 ou 587, à Villeneuve-lès-Avignon); l'épitaphe métrique de l'archiviste Guy Quotin, poète, maître ès-arts, citoyen vertueux, pleuré par le Languedoc affligé (août 1420); l'épitaphe de Raimond de Saint-Paul, marchand de Nimes (18 septembre 1241); quelques matrices de sceaux du moyen âge, forment le contingent médiéval de 1869.

En 1870, M. Germer-Durand publie un chapiteau de colonnette gothique, provenant de la chapelle Saint-Michel, au Château du Roi; un fragment de sta-

tuette drapée, de même provenance; une bulle en plomb de Bertrand des Baux, prince d'Orange, et des Hospitaliers de Saint-Jean d'Orange, trouvée au pied de la tour de Bellegarde (XIVe siècle); le sceau du prieur de Saint-Martin-de-Vals et le sceau de Pierre Roman, tirés de deux matrices de la collection Jules Canonge; l'épitaphe du consul des nobles Geoffroy de Saint-Michel, dans l'église Saint-Paul, à Beaucaire; la curieuse inscription de la léproserie d'Alais, trouvée dans le mur d'une masure, au quartier de Bouzac, et en langue d'oc :

*Anno Domini millesimo III[c] cicanta e sint, de abrial lo vinteme gor, mestre J. de Peirabela e son vailet Andreau Fle an bastit aquel ostal. Amen;*

un denier barcelonais de Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon et de Castille (1336-1387), trouvé à Vauvert; une matrice de sceau en bronze trouvée à Gévolon; un noble à la rose d'Édouard III (1312-1377), trouvé dans les Cévennes.

En 1871, M. Germer-Durand publie trois épitaphes de marchands italiens de Nimes : Guido, de Florence (1300), Paolo Panizzi, de Lucques (13...), Guglielmo di Rozzo, de la compagnie des Campimaldi (1291); un sceau de la compagnie commerciale des Bonsignori, de Sienne, à Nimes; l'épitaphe de l'hôtelier nimois Martin d'Assas (1301); celle de dame Guillemette, avec un distique léonin (1252); l'épitaphe mutilée de Jean Jobet, châtelain de la Motte, avec le même distique :

*Qui tumulum cernis, cur non mortalia spernis?*
*Tali namque domo clauditur omnis homo;*

l'inscription de l'avocat Pierre de Nimes, qui a donné une vigne pour la fondation d'un obit à Marguerittes (1228) ; celle du chanoine Marthez ; une quadruple épitaphe du XIII^e siècle; l'inscription de Pierre des Oms, légiste, d'Alzon (1323) ; celle du marchand Rofinetto di Rezzano, de Plaisance (1298) ; la curieuse inscription dédicatoire d'un autel élevé à Saint-Jacques par le Beaucairois Gilles Bertrand, petit poème de six vers (XIII^e siècle); l'inscription du ménétrier Jean Bataillard, en langue d'oc, que nous retrouverons à propos du Pont Saint-Esprit.

Le contingent de ses publications médiévales pour 1872 se rapporte : à l'épitaphe de frère Foucauld, moine de Goudargues (X^e ou XI^e siècle), à l'épitaphe de Pons de Sauve, prieur du monastère de Goudargues (XII^e ou XIII^e siècle); à un sceau en argent du grand prieuré de Saint-Gilles (XV^e siècle); à un sceau de Raimond Lambert (XIV^e siècle); à la dalle tumulaire de Jourdain de Brès, juge-mage de Provence, dans l'église de Roquemaure (145.).

Le contingent de 1873 concerne : un *matapan* ou *gros vénitien* de Jacques Tiepolo, doge de Venise (1228-1249), trouvé à Espeyran. près de Saint-Gilles ; le sceau du clerc Guillaume Martin (XV^e siècle); une inscription fragmentaire de l'époque carolingienne, transportée dans une cour du duché d'Uzès et constatant une donation faite à l'église Saint-Théodorit, d'Uzès.

En 1877, M. François Germer-Durand publie une *Note sur plusieurs fragments de sarcophages chrétiens de Nîmes* et un *Essai sur les poids et mesures à Uzès au XIV^e siècle (Mém. de l'Acad. du Gard*, 1877).

Dans les *Mémoires* de notre Académie de 1880,

M. Albin Michel publie une importante étude sur Nimes et ses tombeaux chrétiens. Des planches reproduisent le beau sarcophage de la chapelle Saint-Baudile, le beau fragment de sarcophage représentant le passage de la Mer Rouge, dans la maison Meynier de Salinelles, d'autres fragments de sarcophages existant soit dans ladite maison, soit au musée, soit au grand séminaire, soit chez des particuliers; une stèle chrétienne, représentant le Bon Pasteur, au Grand Séminaire; quatre pierres tombales mérovingiennes de Nimes, un tombeau chrétien de Saint-Gilles.

En 1876, M. l'abbé Gareiso rétablit le texte de l'inscription que tient la statue de saint Barthélemy, sur la façade de l'église de Saint-Gilles :

*Non everti quemquam, sed converti*

(*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1876; *Note sur l'inscription d'une statue du portail de Saint-Gilles*).

Je ne parlerais pas de la singulière inscription avec bas-reliefs où l'arche de Noé fraternise avec Janus, si M. Auguste Pelet n'y avait consacré une assez longue étude, qu'elle ne méritait pas (*Mém de l'Acad. du Gard*, 1856-57; *Essai sur l'un des plus anciens monuments d'archéologie chrétienne*). M. Pelet la prend au sérieux et la rapporte au VI^e^ ou au VII^e^ siècle. Pour moi, je ne puis y voir qu'une fantaisie postérieure au XVI^e^ siècle.

Dans sa *Notice historique sur l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Valsauve* (Mém. de l'Académie de Nimes, 1884), M. l'abbé de Laville reproduit en héliogravure l'inscription que la prieure Marie Firmine fit graver sur la façade de l'église de Valsauve, en

1331, et une clé ciselée ayant appartenu aux religieuses de ce monastère.

M. Lombard-Dumas signale et décrit des sépultures du Ve siècle à Saint-Clément (*Mém. de l'Acad*, 1892).

J'en aurai à peu près fini avec les *Mémoires* de l'Académie de Nimes, quand j'aurai rappelé la publication que j'y ai faite de quelques inscriptions du moyen âge, au fur et à mesure de leur découverte : celle du précenteur Guillaume Claret (XIIIe siècle) et de l'archidiacre Guillaume Raimond (XIIIe siècle), en 1883; celle du troisième consul Guiroard (XIIIe ou XIVe siècle), en 1884; celle du sous-diacre et chanoine Bertrand de Valabrègue, où l'on trouve cette invocation à la pitié des passants :

*Sum jam tu quod eris; pro me, precor, ipse preceris;*

(XIIe siècle), en 1888; celle de dame Constance Astier (1302), en 1890; l'inscription dédicatoire de l'église de Carsan, dont j'ai amélioré la lecture, en 1892; une inscription contenant une prière (XVe siècle) et l'épitaphe de Guillaume Gibert ou Imbert de Laspeires (XIIIe siècle), en 1894. Elle se termine par cette invocation :

*Quod es, fui; quod sum, eris. Memento mei.*

C'est toujours un peu macabre; mais les passants sont supposés avoir un grand fonds de philosophie.

M. le chanoine Goiffon, auteur de nombreux et savants ouvrages sur l'histoire religieuse du diocèse

de Nîmes, cite, en 1881, dans son étude sur *Saint-Gilles*, l'inscription de 1158 de l'église de la Madeleine de Saint-Gilles, l'inscription de 1116 de l'abbaye de Saint-Gilles, et l'inscription du tombeau de Saint-Gilles En 1884, dans son étude sur *Villeneuve-lez-Avignon*, il reproduit l'inscription de sainte Casarie, l'inscription du XII^e siècle de Trimond, abbé de Saint-André :

*Hanc cryptam Trimundus et ipsius ostia fecit,*
*Matre sua pretium dante, juvante Deo;*

l'inscription funéraire du cardinal Arnaud de Via, neveu de Jean XXII (1335); celles du pape Innocent VI (1362), de son neveu, le cardinal de Pampelune (1385), du cardinal des Quatre-Saints-Couronnés (1398), du cardinal de Saint-Ange (1409).

Dans ces dernières années, M. L. d'Albiousse a décrit la curieuse crypte d'Uzès, notamment dans son *Guide archéologique dans la crypte d'Uzès*. Ce sanctuaire remonte aux premiers siècles du christianisme.

M. Henri Révoil, dans son magnifique ouvrage *L'Architecture romane du Midi de la France*, publié en 1873, décrit la maison romane de la rue de la Madeleine, à Nîmes, construction du XII^e siècle, « dont les corniches, formant impostes et soutenant les arcatures de fenêtres à meneaux, sont ornées de sculptures d'une exécution remarquable » (tome III, p. 2 et pl. II à IV). Il décrit aussi la maison romane de Saint-Gilles, construction de la fin du XII^e siècle. « Les quelques chapiteaux anciens de la façade sont d'une sculpture élégante; leurs enroulements et

feuilles appartiennent à l'école des artistes qui ont décoré le portail de Saint-Trophime, et l'un de ces chapiteaux semblerait même reproduire un type pareil, placé à l'angle droit de ce frontispice (tome III, p. 2 et 3, pl. V et VI).

M. Révoil décrit l'oratoire de Saint-Vérédème, au bord du Gardon, dans la gorge de la Baume. Il choisit ce petit édicule comme premier type du plan roman. « Formé d'un carré de 2m10 sur 2m70 en œuvre, ce petit sanctuaire se termine par une abside de 1m30 de profondeur : une voûte en berceau plein cintre le recouvre et supporte sa toiture en dalles : une porte carrée, surmontée d'une petite baie allongée et terminée circulairement, constitue la seule décoration de la façade. D'après le caractère des lettres de l'inscription de dédicace, M. Révoil estime que l'oratoire appartient à la première moitié du XIe siècle. Il n'est certainement pas plus récent. On lit ainsi le dessin de l'inscription :

*Dedicacio ecclesie sancti Petri, octavo kalendas septembris* (tome I, p. 8 et 9, pl. II).

Il décrit l'oratoire du fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. L'inscription de dédicace porte :

*Quinto decimo kalendas decembris, dedicacio sancta Maria.*

Les lettres sont aussi archaïques que celles de l'inscription précédente. Le monument est du XIIe siècle. « Rien de plus élégant que son abside; circulaire à l'intérieur, et à pans coupés à l'extérieur, elle

est couronnée par des arcatures surmontées de modillons portant une dalle formant corniche, et servant de première assise au dallage qui la recouvrait. La nef et les pignons sont terminés par une corniche semblable. Les moulures de cet oratoire trahissent une réminiscence des profils antiques » (tome I, p. 10 et 11, pl. III).

M. Révoil décrit la charmante chapelle romane du château de Beaucaire. « Une voûte en berceau et un dallage en pierre recouvrent cet oratoire, parfaitement conservé. Sa façade, toute simple, se termine par un clocher à arcades contre lequel vient s'amortir une corniche à grande saillie, ornée de modillons à feuillages et à têtes d'animaux. Sa porte est surmontée d'une archivolte aux moulures méplates, ornées d'oves et de dents de scie ». L'édifice est certainement antérieur au règne de saint Louis (tome I, p. 18 et 19, pl. XIII et XIV; tome III, pl. XXXVI).

La chapelle de Saint-Martin-des-Arènes, située dans la galerie du premier étage de l'amphithéâtre romain, appartient au XI^e siècle (tome III, p. 1 et 2, pl. I).

« Une partie de la façade de la cathédrale de Nimes, contre laquelle est adossé son clocher, remonte au commencement du XII^e siècle.. La grande frise à personnages qui couronne horizontalement le frontispice, reproduit les principales scènesde la Bible, depuis la création du premier homme... Le reste de la frise appartient au commencement du XVII^e siècle; peut-être es-telle une reproduction de la partie qui fut détruite pendant les guerres de religion » (tome III, p. 15, pl. XXVIII et XXIX).

Le clocher de l'église Saint-Théodorit d'Uzès « est une des plus élégantes tours rondes du XII^e siècle Il y a dans son ordonnance architecturale une sorte de ressemblance avec les tours italiennes, celle de Pise principalement... Six étages s'élèvent chacun avec une retraite progressive sur la base carrée de cette tour » (tome III, p. 17. pl. XLIV à XLVI).

M. Révoil décrit longuement l'abbaye de Saint-Gilles et n'y consacre pas moins de douze planches. L'église fut fondée en 1116, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante, gravée sur un contrefort du bas côté droit de l'édifice :

*Anno Domini M.CXVI hoc templum Aegidii aedificari cepit, mense aprilis, feria secunda, in octaba Paschae.*

Les fouilles entreprises par M. Révoil dans la crypte mirent à jour un beau sarcophage en marbre blanc, représentant le départ et l'adoration des Mages, trois cippes antiques, et le tombeau de saint Gilles, portant l'inscription :

*In hoc tumulo quiescit corpus beati Aegidii.*

M. Révoil, d'après la teneur de l'inscription et la forme des lettres, lui assigne comme date la fin du VIII^e siècle.

L'église actuelle n'est plus qu'un reste de l'édifice primitif, ruiné dans les guerres de religion. « C'est à l'entrée du bas côté gauche pourtournant le sanctuaire qu'est adossé le fameux escalier connu sous le nom de Vis de Saint-Gilles ».

Le cloître est ruiné. « Que de restes précieux

doivent être encore enfouis dans ce remblai de deux mètres de hauteur, recouvrant le sol primitif! Il y aurait un grand intérêt à pouvoir réunir les éléments nécessaires pour rattacher au plan de l'église celui du cloître important qui était annexé à la crypte ».

L'abside, restée en dehors de la reconstruction de 1650, sert aujourd'hui de musée lapidaire.

M. Révoil cite la brillante description que Prosper Mérimée a laissée de la façade, où s'est épuisé tout le caprice, tout le luxe de l'ornementation byzantine. « Elle se présente comme un immense bas-relief de marbre et de pierre où le fond disparaît sous la multiplicité des détails... Devant tant de richesses prodiguées avec une profusion inouïe, le spectateur, ébloui d'abord, attiré de tous les côtés à la fois, et ne sachant où arrêter ses regards, a peine à reconnaître des formes générales ».

Après avoir retracé l'ordonnance architecturale de la façade et décrit en détail les sujets et les sculptures dont elle est décorée, M. Révoil conclut que « l'architecte de l'église haute de Saint-Gilles était assurément un moine de Cluny,... qui a puisé une partie de la conception de son plan dans la crypte de Montmajour.

« Quant à la façade, il est permis de croire qu'elle fut de quelques années la sœur aînée de celle de Saint-Trophime...

« Il n'est pas étonnant de trouver dans la statuaire de ces deux édifices l'influence de la statuaire romaine, placée sous les yeux de ceux qui exécutèrent cette partie de leur décoration... » (tome II, p. 47 à 66, pl. LV à LXVII).

Dans le tome III (p. 29, pl. LXI), M. Révoil fait

connaître la Vierge dite de Beaucaire. « bien assise dans sa cathedra », avec sa robe formant sur son corps « les plis les plus savamment groupés ». L'inscription de la base se lit :

*In gremio matris residet sapientia patris.*

Les lettres sont du XII^e siècle.

De 1889 à 1895, M. L. Bruguier-Roure publie, dans les Mémoires de l'Académie de Nimes, *la Chronique et le Cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit.* Cette importante publication, qui fait connaître des documents allant de 1265 à 1791, n'est pas seulement profitable à l'histoire, elle l'est encore à l'archéologie.

L'auteur nous renseigne sur la construction de ce pont célèbre qu'il a contribué à faire classer parmi les monuments historiques. Il fallait vaincre des difficultés plus grandes que pour les ponts d'Avignon et de Lyon. Les carrières de Bourg-Saint-Andéol fournirent des blocs de grès de quatre mètres de longueur, amenés par le Rhône. La première pierre fut posée le 12 septembre 1265, par frère Jean de Thyanges, prieur du monastère de Saint-Saturnin du Port, seigneur du lieu, sur la rive gauche, Le monde religieux tout entier s'émut en faveur de cette grande œuvre de civilisation. Les frères du Saint-Esprit allaient quêter pédestrement à travers l'Europe. M. Bruguier-Roure trace le tableau de l'organisation des ressources, et de la lutte contre les crues fréquentes du Rhône et de l'Ardèche. « Vers 1307, dit-il, ce monument atteignit son plein développement, une arche, toutefois, restant inachevée. Deux ans après, il était livré à la circulation.

« Le Pont-Saint-Esprit s'étend sur une longueur de plus de 900 mètres. Primitivement, la chaussée était supportée par vingt arches qui, dans le courant du XVI^e siècle, furent réduites à dix-neuf ».

M. Bruguier-Roure décrit les anciennes défenses militaires du pont. Il fait connaître ensuite ses conditions architectoniques. Il dégage le mode de structure des arcades qui est sa caractéristique spéciale et exclusive. « Ce ne sont plus, comme à Avignon, des anneaux en pierre exposés à se disjoindre et à se déjeter; ni, comme à Lyon, une voûte dont tous les claveaux sont liaisonnés. Ici, on perçoit clairement quatre arcs, indépendants les uns des autres, et cependant liés entre eux, de loin en loin. La séparation des voussoirs est ainsi rendue impossible, mais leur démolition peut s'opérer, successivement, sans que le dernier s'écroule plus tôt qu'on ne le voudrait ». La défense des piles, les marques de tâcherons sur les pierres, les croix sur les clefs de voûte, les noms particuliers de chaque pile, forment le complément de cette étude archéologique.

M. Bruguier-Roure établit un point important pour l'histoire des constructeurs de ponts au moyen âge, c'est que le prétendu Ordre des Frères-Pontifes n'a jamais existé que dans l'imagination des historiens. Les profondes différences de structure des ponts d'Avignon, du Saint-Esprit, de la Guillotière et de Saint-Nicolas de Campagnac ne lui permettent pas de les « attribuer à une même inspiration et de les croire bâtis par des ouvriers qu'une règle commune aurait soumis aux mêmes traditions architecturales ». L'étude des textes n'a fait que confirmer dans son esprit cette opinion qu'il y eut autant de corpora-

tions de pontifes que de ponts à construire et à entretenir.

L'hôpital et l'église du Saint-Esprit étaient des corollaires du pont. Comme chacun avait contribué à la construction du pont, chacun contribua à la construction de l'hôpital. Jean Bataillard, ménétrier de l'archevêque de Lyon, apporta sa pierre, signalée par une inscription en langue d'oc, dont M. Bruguier-Roure donne une phototypie, et qui est encore en place à la porte du grand hôpital :

*Johan Batalhart, menestrier de l'arsivesque de Lhio, payet aquesta peira* (1).

« Cet hospice, appelé le grand hôpital, comprenait au rez-de-chaussée une vaste salle longue de 25 mètres ;... une belle voûte la recouvrait, dont les arcs d'ogive se ramifiaient sur de fortes colonnes aux chapiteaux fleuris, engagées dans les murailles..... La grande fenêtre, qui prenait jour sur la rampe du pont, montrait aux voyageurs trois rangs de douze lits enveloppés de courtines... »

« Dans le prolongement du grand hôpital, la rampe du pont entre eux, s'élevait la Maison du Saint-Esprit, dite plus tard Maison du Roi, siège de l'Œuvre ».

La construction de l'église du Saint-Esprit commença, comme celle de l'hôpital, en 1309, date de l'achèvement du pont. Les travaux furent lents et subirent des interruptions. En 1448, on n'avait terminé que le chœur et une travée de la nef. « Les voûtes, en pierres de taille, datent en grande partie de 1474 ».

(1) Planche III.

«.....Vers 1475, quand fut achevée l'église du Saint-Esprit, ce vaste édifice, aux lignes harmonieuses, vraie dentelle de pierre..... parut digne d'une collégiale ». (Introduction au Cartulaire).

M. Bruguier-Roure a joint des planches à son ouvrage. On y voit les marques de tâcherons des pierres du pont, quelques clefs de voûte, les sceaux du prieur de Saint-Saturnin (XIII^e siècle), des recteurs de l'œuvre du pont (XIV^e siècle), de la cour commune et de la ville (XVI^e siècle); l'inscription du ménétrier dont j'ai déjà parlé; des vues et un plan (*Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1894).

Dans son étude sur *La Chartreuse de Valbonne* (Tours, impr. P. Bouserez, s. d.), M. Bruguier-Roure rappelle sa fondation en 1204 et donne des dessins d'une colonnette de la chapelle ogivale de Saint-Jean-Baptiste, des souterrains de la Chartreuse, du petit cloître (1219), d'une tombe d'abbé.

Dans ses *Notions générales sur la viguerie du Pont-Saint-Esprit* (Avignon, Seguin frères, 1885), le même auteur étudie les anciens chemins et les premiers monuments chrétiens du pays. Il donne le texte de plusieurs inscriptions, le dessin de curieux chapiteaux de Saint-Pierre de Vénéjan, de Saint-Christol de Rodières, etc.

Je ne quitterai pas les travaux archéologiques de M. Bruguier-Roure sans mentionner ses *Plafonds peints du XV^e siècle dans la vallée du Rhône* (Caen, 1888).

En 1892, M. Edmond Le Blant publie un *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. Il y étudie l'inscription de sainte Casarie à Villeneuve-lez-Avignon. On sait

que M Coulondres, maire de Villeneuve, a retrouvé, en 1868, des fragments importants de cette inscription, considérée jusqu'alors comme perdue, et dont il ne subsistait que d'anciennes copies, d'après lesquelles M. Ed. Le Blant l'avait publiée dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 417. M. l'abbé Albanès a complété cette découverte en faisant connaître le commencement du texte de l'épitaphe d'après dom Polycarpe de la Rivière. L'opposition de M. l'abbé André, de Vaucluse, et de M. Augustin Canron n'a point paru décisive à M. Le Blant, qui, jusqu'à production d'arguments probants, considère comme hasardeux d'écarter les vers rendus suspects par le nom de dom Polycarpe, car ces vers ne lui semblent présenter par eux-mêmes aucune marque de supposition.

Le même auteur publie le fragment découvert à Nimes, en 1866, place du Château, et qui paraît être l'épitaphe de deux époux. Ce fragment unique ne modifie pas l'opinion que M. Le Blant avait exprimée dans la préface de ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule :*

« La civilisation romaine fut, disait-il, l'un des meilleurs agents de la propagation évangélique. Aussi, les cités où abondent les inscriptions des gentils sont de même les plus riches en marbres chrétiens. Pour ne parler que de la Gaule, nos grands centres épigraphiques, Trèves, Lyon, Vienne, Arles, Narbonne, montrent les monuments des fidèles succédant à ceux des idolâtres. C'est la condition normale. Nimes, au contraire, si largement dotée en inscriptions des temps païens, ne possède pas d'épitaphes chrétiennes. Où faut-il en chercher la cause ?

L'élégante cité aurait-elle opposé, comme nous le voyons pour quelques autres, une vive résistance à l'introduction de la foi nouvelle? J'incline à le croire, car l'absence des marbres des fidèles me paraît devoir être là, ainsi qu'ailleurs, le résultat d'une cause historique ».

Les sarcophages chrétiens sculptés qu'on rencontre à Nimes, viennent, selon M. Le Blant, les uns d'Arles, les autres d'Aquitaine. Il estime « peu probable que Nimes ait possédé, comme Arles, un de ces ateliers qui, après avoir produit pour les gentils, ait pu sculpter des tombes chrétiennes. Cette industrie, selon toute apparence, n'y était pas exercée aux siècles du Haut-Empire, car aucun sarcophage païen à ornements n'a encore été rencontré parmi les marbres si nombreux que l'on a exhumés dans cette ville ».

M. Le Blant publie encore une épitaphe du VI^e siècle trouvée à Bellegarde et acquise par le musée Calvet :

HIC IN PACE
REQVIESCIT
BONE MEMORIAE
LEO QVI VIXIT
PLVS MENOS
ANNOS VIIII ET
OBIET SVB DIE
KAL DECEM
BRIS INDIC
TIONE XMA

Suit un fragment d'une autre inscription chré-

tienne trouvé au même lieu et également acquis par le musée Calvet.

Dans *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, publiés par M. Le Blant, en 1886, ce savant avait décrit et reproduit de magnifiques monuments existant dans le Gard. Je citerai un fragment de couvercle de sarcophage du château de la Bastide, près de Goudargues (IVe siècle), le sarcophage de la Chartreuse de Valbonne, avec le monogramme du Christ, le sarcophage du jardin de M. Astier, à Bagnols, le fragment de sarcophage du Grand Séminaire de Nimes, provenant de Montpezat (VIe ou VIIe siècle), les sarcophages trouvés à Nimes et à Bellegarde.

M. Goudard, si connu pour la donation de sa collection de monnaies à la ville de Nimes, et pour l'installation qu'il en a faite dans la Maison-Carrée, concurremment avec celle de la collection de la ville, a publié, en 1893, dans sa *Monographie des monnaies frappées à Nimes*, un denier de Charles le Gros (884-887) et un denier de saint Louis (1226-1270).

Enfin, M. le chanoine Nicolas, curé-doyen de Saint-Gilles, a décrit, dans son *Histoire de Génolhac*, parue en 1897, l'église romane de Génolhac, avec une vue de l'église et du château, et a donné le dessin d'une porte et d'une fenêtre du moyen âge. Cette publication est extraite des *Mémoires de l'Académie de Nimes* (1895 et 1896).

Je termine ici cette revue des travaux entrepris sur nos monuments du moyen âge, espérant qu'on y trouvera, à défaut de l'agrément littéraire, l'utilité des renseignements présentés avec le plus d'exactitude et le moins de prétention possible.

Il reste encore à explorer et à décrire, mais les

lignes maîtresses de l'œuvre sont fixées et ne varieront pas. Pour les édifices religieux, une magnifique floraison de l'art roman, dépassant de beaucoup celle de l'art ogival ; pour les édifices civils, des ponts célèbres, des enceintes fortifiées, de vieux manoirs romans perchés sur des pics escarpés, quelques rares maisons romanes ; pour la numismatique, indigence ; pour l'épigraphie, textes peu abondants, mais dont quelques-uns sont curieux ou de premier ordre : voilà en deux mots la physionomie de l'archéologie médiévale dans notre département.

---

# ANCIENS VASES A BEC

## ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE CÉRAMIQUE

**Par M. J. de SAINT-VENANT,**

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les travaux historiques,
et de la Sous-Commission des Monuments mégalithiques.

Il semble que le curieux qui désire étudier la poterie ancienne n'a qu'à étendre la main pour trouver à sa portée tous les guides utiles ; il est certain qu'il n'aura que l'embarras du choix entre des traités, aussi complets qu'intéressants, sur les céramiques grecque, étrusque, romaine, voire préhistorique ; c'est que les unes, qui comprennent nombre de pièces ornées de décors, relèvent du domaine de l'art, et les autres, attrayantes par leur vétusté et susceptibles d'attirer l'attention par leurs types bien tranchés, ont également séduit nombre d'érudits.

L'époque moderne, caractérisée, au point de vue céramique, par la brillante entrée en scène de l'émail stannifère pour les couvertes, puis de la terre kaolinique pour la pâte, mettra à sa disposition des études générales encore plus nombreuses, plus remarquables

et débordantes des plus minutieux détails artistiques, techniques et historiques : au point qu'on est presque en droit d'avancer qu'aucun artiste ou artisan n'a pu, même modeste, cacher son nom et les moindres événements de son existence aux investigations du chercheur moderne.

Mais si notre curieux pousse l'indiscrétion jusqu'à vouloir demander des guides pour étudier, d'une façon tant soit peu générale, *l'art de terre* pratiqué pendant les dix longs siècles qui séparent ces deux grandes phases historiques, il ne manquera pas d'être surpris en constatant combien peu il sera répondu à ses appels en ce qui concerne cette époque médiévale. Il découvrira bien quelques monographies pour certaines régions, quelques études spéciales pour certaines époques, surtout pour les plus anciennes, dans les belles publications de F. Moreau, de Baudot, B. Fillon, surtout dans les puissantes œuvres de l'abbé Cochet. Mais, en général, il constatera que les écrivains qui ont traité ces sujets spéciaux se sont surtout épris de types d'exception, parce qu'ils constituaient des objets de luxe, et que les ornements peints, glacés ou en relief, attiraient plus facilement leur attention et semblaient les provoquer davantage, en simplifiant les classements.

Il sera donc forcé de reconnaître que la poterie du moyen âge, vulgaire et démocratique, a été bien méprisée et moins étudiée, au moins de large manière, que celle de nos vieux Gaulois ou de leurs ancêtres, les grossiers hommes préhistoriques.

Pourtant la poterie populaire et d'usages courants présente, au moins à certains points de vue, un bien réel intérêt pour l'étude.

N'est-ce pas cette humble poterie qui, plus qu'une autre, relie le passé au présent, celle dont l'évolution lente et bien peu influencée par la mobilité de la mode, a conservé par tradition les procédés de la primitive technique de fabrication et donné asile à des modèles archaïques qui ont ainsi survécu? Il est donc tentant et il doit être profitable de l'interviewer.

Ce sont même les plus modestes produits, voire les plus disgraciés quant à la beauté, que souvent nous étudierons avec le plus de fruit.

Si l'archéologue, en effet, est le plus ordinairement doublé d'un artiste, ce qui est un bien, il ne doit pas oublier que son premier devoir est de demeurer historien et de faire appel à tous les auxiliaires qui sont de nature à le mieux renseigner sur les anciennes mœurs ou à dater les vieux monuments. N'en est-il pas un peu de la céramique comme de l'histoire ancienne, qui se réduit trop souvent à celle d'une aristocratie de conquérants masquant les foules? C'est pourtant dans ces foules, dont on ne parle pas, que se sont réfugiées et le mieux conservées les races autochtones avec leurs vieilles mœurs nationales!

Mais avant de demander à la poterie commune de dater les autres, il importe avant tout de chercher à la dater elle-même.

C'est pour arriver à ce résultat, qu'au Congrès archéologique de Bourges, nous avons cru devoir faire appel à tous les chercheurs, en vue d'amener un groupement de leurs observations isolées sur la céramique médiévale et de comparer leurs découvertes de poteries approximativement datées du VI^e^ au XV^e^ siècle; nous espérions ainsi, par la réunion des

efforts isolés, arriver tout au moins à jalonner la route qui doit mener au but entrevu.

Un homme d'étude isolé ne saurait en effet mener à bien l'œuvre générale que nous avons vainement cherchée et après laquelle nous soupirons. La tâche sera certes ardue, car les sujets d'observation seront rares et souvent bien peu caractérisés. Si la matière de la poterie est quasi indestructible, les vaisseaux eux-mêmes sont fort fragiles et d'autant plus exposés à se briser que la plupart. du moins ceux qui nous intéressent, ont été d'un usage journalier, et rarement nous pouvons en reconstituer les formes avec les menus tessons recueillis.

Heureusement les chrétiens ont continué à meubler leurs tombes avec des vases, soit pour chasser les mauvais esprits infernaux, en y mettant de l'eau bénite ou de l'encens, soit pour obéir à des traditions irraisonnées, survivances du paganisme : il est plutôt rare de rencontrer inviolée une sépulture du moyen âge qui ne contienne au moins un petit pot, et ce vieil usage a même persisté depuis, puisqu'il est encore pratiqué actuellement en certaines contrées.

Au moyen âge, il était encore si répandu qu'il a donné lieu dans plusieurs régions à la fabrication d'une céramique funéraire toute spéciale, notamment de petits pots percés, avant cuisson, de trous quelquefois en grand nombre, et destinés à faciliter la combustion des charbons sur lesquels on projetait de l'encens. Mais le plus souvent on se contentait de déposer dans la tombe des vases usuels, en perforant de quelques orifices plus ou moins irréguliers, après cuisson, la panse de ceux destinés à la combustion.

Ce qui augmente encore la difficulté d'un classement

chronologique pour la période qui nous occupe, c'est que l'étude des pâtes ne peut plus servir de guide aussi sûr que pour les précédentes époques, car, à tous ses moments, on en a fabriqué de toutes les qualités, de la dure comme de la friable, suivant les pays et suivant les destinations (1). Une autre cause d'embarras réside dans la persistance des formes durant de longs temps ; par contre, il y a eu aussi parfois cantonnement de types spéciaux par régions et on voit dans des provinces contiguës des vaisseaux de modèles absolument différents qui sont synchroniques.

Or donc, puisque nous ne nous sentons pas en mesure d'aborder le vaste sujet, pour lequel nous nous contentons de prêcher la croisade, notre ambition se bornera pour aujourd'hui à étudier un seul type de vase qui appartient bien au moyen âge; il présente des caractères assez tranchés pour faciliter son étude dans l'espace comme dans le temps, et nous verrons que s'il a eu une ère de dissémination assez circonscrite et nettement délimitée sur le sol de notre vieille Gaule, où il est demeuré cantonné dans la moitié méridionale, il a été très fixe et comme quasi immobilisé durant toute la période médiévale. Il s'agit

(1) On rencontre encore, dans quelques points reculés de certaines campagnes, de rustiques fabriques de terres cuites grossières dont les procédés n'ont guère varié depuis des siècles, dont les matières constitutives sont demeurées fixes et dont les produits ont bien peu changé de formes.

Dans plusieurs contrées du Midi notamment, surtout dans la région Pyrénéenne, on confectionne encore des vases, dont tout au moins la matière ne choquerait que bien peu dans une collection de tessons provenant de dolmens.

d'un ancêtre de nos cruches, et nous allons l'étudier tout d'abord dans son type pur le plus répandu; puis nous nous attacherons à l'examen de ses variations chronologiques et géographiques, et nous verrons si des règles n'ont pas présidé à son évolution.

Description du type Pégau (v. figures 1 à 4, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 17). — Définissons donc bien, tout d'abord, la figure normale de ce vaisseau spécial qui présente des caractères assez nets pour permettre d'en esquisser une monographie.

Le type très dominant, et autour duquel en évoluent d'autres qui ne s'écartent du classique que par des détails secondaires, est un pichet sans col et à panse à peu près aussi large que haute. Cette panse est en effet un ovoïde presque sphérique, et tronqué par l'ablation aux deux pôles de deux calottes presque égales. L'une des ouvertures est fermée par un fond plat, l'autre reste béante et constitue un orifice renforcé à son pourtour d'un léger bourrelet aplati, à moulure des plus simples : boudin, baguette, ou filet à angles plus ou moins arrondis.

Sur cet ourlet s'amorce une anse en arc de cercle, courte, large, mince et cannelée fréquemment de façon grossière sur sa face externe; sa section transversale est incurvée d'ordinaire. En hauteur, cette anse ne dépasse pas le plan de l'ouverture, et latéralement bien peu le relief de la panse; sa bague permet d'y insérer un doigt, deux au plus.

Diamétralement opposé à cette anse, un gros bec en entonnoir se soude sur l'ourlet du bord, *sans l'interrompre ;* mais celui-ci *persiste à peu près détaché comme un pont au-dessus* de l'orifice percé dans la

paroi pour établir la communication du bec avec l'intérieur ; ce *pont*, d'autant mieux nommé que le liquide se déverse en passant par dessous, peut remplir l'office d'une deuxième anse (1). *Cette forme de bec et cette disposition de l'orle sont les caractères les plus saillants et les plus fixes de ces poteries.*

La surface de la panse, dépourvue d'ornements, sauf de rares exceptions, est ou lisse, ou plus fréquemment striée horizontalement par l'effet d'un tournage peu soigné.

Les galbes sont sans élégance, les formes lourdes et gauches, sans la moindre visée artistique.

La pâte assez variable est plutôt assez mince et résistante. Comme couleur, domine le gris cendré

(1) Comme nous l'a fait récemment observer M. le chanoine Pottier, le sympathique savant de Montauban (dont le nom reviendra souvent dans cette notice), en passant une corde dans l'anse et de l'autre côté sous le pont, on peut très commodément transporter ces vases pleins en parfait équilibre. Plus tard, on réalisa cette commode disposition d'anse de panier dans la fabrication même du vaisseau, en le munissant supérieurement d'un grand boudin demi-circulaire, comme en possèdent encore nos cruches à tubulure (fig. 28, 29). Cette anse centrale permet d'apporter comme dans un seau l'eau de la fontaine voisine, et si le voyage est long, au moyen des anses latérales on peut hisser la cruche pleine sur l'épaule, à la mode antique.

C'est certainement aussi, en grande partie, pour permettre l'usage d'une anse en corde que, proche les goulots des types des fig. 24 à 27, des orifices de suspension ont été ménagés, car ces trous disparaissent d'ordinaire quand paraît l'anse supérieure.

Les deux anses symétriques de certains vases, comme ceux des fig. 35 et 36, ont dû également avoir cette destination.

N'est-ce pas au moyen de petites cordes qu'on porte encore aujourd'hui la soupe aux travailleurs des champs ?

plus ou moins noirci par la fumée ; mais on voit fréquemment aussi des exemplaires d'un blanc sale, jaunâtres ou roses pâles : pas de couleurs vives. Sur quelques échantillons se remarquent des taches plus ou moins grandes de glaçures translucides plombifères jaunes, vertes ou brunes, mais dans la très grande majorité des cas, les surfaces sont mates et sans engobe.

Les grandeurs, qui varient du simple au double, ne descendent guère au-dessous de 10 centimètres de hauteur et largeur et ne dépassent pas, dans la forme normale, 20 centimètres : en général, elles sont de 12 à 15 centimètres pour les deux dimensions.

Un assez grand nombre de ces vases, surtout dans le Midi, ont été rencontrés dans des tombes : c'est même à ce fait que nous devons la conservation de beaucoup de ceux qui subsistent, mais il ne faudrait pas en conclure que leur première destination était funéraire.

Sur plusieurs on observe bien quelques trous assez irréguliers et percés comme un peu au hasard dans la panse, *après cuisson*, le plus souvent un seul (fig. 3 et 4), quelquefois au nombre de deux, rarement davantage, ce qui atteste une simple adaptation d'un ustensile courant à un usage funéraire. Les rares qui présentent cette particularité contiennent d'ordinaire, plus fréquemment que les autres, des charbons plus ou moins mêlés d'une matière grasse, qui a taché aussi la surface en la rendant collante par places, et qui ressemble à de la poix; d'où sans doute le nom de *Pégau* par lequel les désignent les paysans du Gard, mot qui, dans leur patois, peut se traduire par : « ressemblant à de la poix » ou mieux « *poisseux* ».

Ce résultat est dû certainement à une combustion incomplète d'encens, et à la condensation de la fraction de matière simplement distillée par la chaleur.

Pourquoi ne baptiserions-nous pas de ce nom de *pégaus* tous les vases de ce modèle (1) ? Il a l'avantage d'être bref et d'éviter toute périphrase, comme toute confusion. Sans doute la majeure partie d'entre eux ne sont pas poisseux, mais combien de gens sont assez familiarisés avec le languedocien pour s'en choquer (2) ?

Bien entendu nous réserverons ce nom aux types caractérisés surtout par le déversoir en entonnoir à pont. Car, il faut le dire, la forme générale a subi quelques variations suivant les temps et même aussi suivant les lieux ; le bec lui-même, par des transitions insensibles, des gradations continues (fig. 13, 18, 20 à 22) est arrivé peu à peu à affecter la forme d'une courte tubulure, d'abord adhérente en totalité, puis par le sommet seul, enfin tout à fait dégagée. Nous verrons que ces formes dérivées sont parfois mélangées aux pures dans nombre de milieux, ce qui atteste leur contemporanéïté, au moins à certaines époques relativement assez récentes, les XIV^e^ et XV^e^ siècles.

Nos croquis ci-joints font voir des modèles typiques

(1) Notre confrère M. Lombard-Dumas les désigne déjà par ce nom dans un intéressant mémoire sur les poteries que renferme sa collection de Sommières. Il a, un des premiers, parlé de cette forme qui nous occupe et il en cite des exemples rencontrés dans le Bas-Languedoc (*Mém. Acad. de Nimes*, 1878).

(2) N'appelle-t-on pas, par exemple, très souvent *période de la pierre polie*, la 2^e^ de l'âge de la pierre, bien qu'alors sur cent instruments de pierre ouvrée employés, il n'y en ait sans doute pas eu plus d'un qui ait subi l'opération du polissage ?

et aussi des variantes montrant que, les principaux caractères distinctifs subsistant, les formes générales des vases peuvent varier sans qu'ils cessent d'appartenir à la même famille. Certains sont plutôt tronconiques que sphériques (fig. 5, 7 et 12 : ce dernier, d'un très étrange galbe, a été trouvé en société de celui, bien pur, représenté fig. 11), d'autres cylindriques (fig. 10). Certains ont un bec exagéré et disgracieux, presque aussi important que leur ouverture (fig. 9) ; ils semblent cantonnés à l'extrême sud du côté du Roussillon. D'autres affectent des formes d'élégantes cruches (fig. 6) et sont nos plus récents. Quelquefois aussi l'anse prend exceptionnellement une importance qu'elle ne possède pas dans le type pur le plus répandu (fig. 8, 9, 12).

## ORNEMENTS.

Nous avons affaire à des ustensiles usuels, non de luxe, ne l'oublions pas ; aussi, nous l'avons déjà fait remarquer, les ornements y sont extrêmement rares et toujours fort simples ; on peut même dire que la plupart du temps leur *développement semble proportionnel à l'antiquité du vase.* Ils consistent : 1° en engobes ; 2° en ornements obtenus avec la pâte (sigillés, incisés ou en relief) ; 3° enfin en glaçures plombifères translucides.

1° *Engobes.* — Quelques rares doivent leur couleur à une couverte d'argile plus fine et colorée ; M. Lombard-Dumas en cite de gris dont la pâte est claire.

Nous n'en avons remarqué que de très rares exemplaires ornés sur la panse de ces flammules ocreuses, couleur brun rougeâtre (1), mode d'ornementation si répandu sur d'autres types trouvés dans le Nord et remontant parfois au haut moyen âge (Paris, Normandie, etc.). Les substructions de la vieille église Saint-Arigle, à Nevers, ont livré les débris d'un pégau très antique dans un milieu carolingien ; sa pâte, assez fine et jaune un peu rosâtre, est comme marbrée de taches ou traînées irrégulières, couleur rouge sang.

Bandes ou taches blanches (chaux ?) faites au pinceau sur de rares échantillons (Charente (fig. 5), Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne (2), traits verticaux ocreux bruns (fig. 5), début du XII^e siècle, Charente).

2° *Ornements obtenus au moyen de la pâte.*

A. — Décorations sigillées. — Elles sont également fort rares, on peut en citer plusieurs appliquées sur des panses dans le Tarn, la Haute-Garonne,... qui datent sans doute du haut moyen âge ; ils consistent en traits verticaux, en rosaces, en croisettes.

Deux vases (fig. 7 et 8) portent dans le haut de la panse une zone de traits, triangles et croisettes impressionnés : ces ornements, malgré certaines

(1) Entre autres, un au musée céramique de Nevers ; quelques-uns dans le Tarn....

(2) Se reporter pour détails au nom de chacun des départements indiqués, qui sont classés par ordre alphabétique dans l'appendice.

apparences, ne doivent remonter qu'au XII^e ou XIII^e siècle (v. Vendée).

B. — Traits incisés. — Quelques faisceaux de traits périphériques, horizontaux (*Charente, Saône-et-Loire, Lot*, etc.) ou verticaux (*Tarn, Haute-Garonne*), ou courbes, quelquefois chevronnés ou dentés de façon très simple (*Tarn, Charente*).

Les seuls portant de vraies décorations générales incisées à la pointe ou à l'ébauchoir proviennent du Nord (Aisne). Nous n'en connaissons que deux exemples bien typiques et encore simplement par des gravures. Nous reproduisons l'un d'eux tiré du *Dictionnaire du mobilier* de Viollet-le-Duc (1) (fig. 15) : il est très orné d'ondulations à la mode barbare. Un autre analogue, dans la collection F. Moreau, a des ornements du même style, mais a plutôt une tubulure qu'un vrai bec. La fig. 14 en reproduit un autre de la même famille, mais plus pur et se rapprochant davantage des poteries arrétines romaines par sa décoration : ce dessin est tiré de l'*Histoire du Costume*, etc., de F. Hottenroth (2) (pl. 72, fig. 78), mais sans indication précise, ni détails, comme ce n'est que trop l'habitude dans cet ouvrage rempli de documents, mais diffus ;

(1) 2^e volume, au mot *Pot*. L'éminent auteur regarde cette forme spéciale comme germaine et la dit *introuvable en Guyenne et dans tout le Midi !* Le présent travail montre à quel point il s'est trompé.

(2) Cet auteur, qui prend si exclusivement ses modèles en Allemagne, ne représente pas d'autre exemplaire de ces sortes de vases : s'ils avaient été répandus en Allemagne, comme le croit Viollet-le-Duc, Hottenroth n'eût pas manqué d'en reproduire d'autres que de France.

il y est dit simplement qu'il remonte à l'époque franque et provient de France; probablement est-il originaire aussi du Soissonnais?

C. — Ornements en-relief. — Nous avons relevé quelques cordons en saillie (*Lot*, *Tarn*, *Haute-Garonne*, *Vendée*, etc.), mais surtout de gros mamelons ou macarons disposés autour de la panse. Généralement ces protubérances sont au nombre de trois (fig. 1), complétant, avec le point d'insertion de l'anse, un carré inscrit; mais certains exemplaires n'en possèdent que deux (Lot, Dordogne) (fig. 2), peut-être même un seul (Lot?).

Ce mode d'ornementation est cantonné exclusivement dans une certaine région située au Sud-Ouest, et rayonne autour de Montauban; il y est fort répandu (*Tarn-et-Garonne*, *Dordogne*, *Lot*, *Tarn*, *Haute-Garonne*, *Gers* et *Lot-et-Garonne*): nous reviendrons sur ce modèle qu'on peut baptiser *Pégau de Montauban*.

3° *Vernis plombifères.* — Des glaçures jaunes, verdâtres ou brunes, généralement partielles, souvent même à l'état de simples taches, sont assez répandues sur des modèles de pégaus, ce qui les date comme postérieurs au XII^e^, même pratiquement on peut dire au XIII^e^ siècle. Ce n'est guère que dans la Guyenne que nous avons vu signaler de vraies décorations vernies: flammes ou feuilles appliquées de couleurs différentes (v. Lot-et-Garonne).

## DATES.

Si nous avons été assez heureux dans nos efforts pour pouvoir relever des centaines de vases du type pégau, trop rarement les milieux et circonstances de leurs découvertes nous sont connus; plus rarement encore les détails en sont assez précis pour nous permettre de les dater approximativement. Pourtant c'est là une question de première importance à traiter dans ce travail.

Conformément à une méthode que nous aimons, sans doute parce que nous sommes entré dans le domaine des études archéologiques par la porte des sciences exactes, extrayons de notre inventaire laborieusement dressé, qui figure aux *pièces justificatives*, quelques faits un peu précis, trions quelques exemples relativement datés qui serviront de points de repère, et classons-les par périodes. Nous serons tout d'abord convaincus que les plus anciens sont ceux du type de Montauban.

1° **Période prémédiévale.** — A. — Epoque préhistorique. — Nous ne nous arrêterons pas sur des découvertes, faites vers 1860. près de Montauban, de débris de vases en mélange avec des outils de silex néolithiques: l'auteur, tenté d'y voir une preuve de très haute antiquité, reconnait néanmoins qu'ils se trouvaient mélangés avec d'autres débris certainement moins antiques (1).

(1) Nous ne parlerons pas davantage de quelques vases que leurs inventeurs croient remonter à l'époque gauloise, parce

B. — Époque gallo-romaine. — Il y a des présomptions sérieuses que des exemplaires *du type de Montauban* remontent à l'époque romaine. Tout au moins, ceux trouvés en grand nombre dans le cimetière de Montauriol près Mautauban, qui semble avoir été en partie à incinération, mieux encore les deux gracieux exemplaires du Mas-d'Agenais sont regardés par leurs inventeurs comme de l'époque impériale, antérieure aux grandes invasions (fig. 1). (Voir la discussion à *Tarn-et-Garonne* et *Lot-et-Garonne*).

Ceux que nous avons vus dans les musées de Narbonne et de Perpignan paraissent également fort anciens, sans que nous puissions affirmer qu'ils remontent aussi haut : ils sont également petits, mais de forme gauche et disgracieuse, contrairement aux précédents.

2° **Période médiévale.** — La plus grande quantité, on pourrait peut-être dire la totalité de nos vases, remontent au moyen âge dans lequel nous ferons des coupures, en le partageant en trois phases.

A. — Ve-Xe siècle. — La plupart des vases de Montauban remontent probablement à cette première phase (Léojac, Saint-Hilaire, etc., voir *Tarn-et-Garonne*) (1 .

que nous regardons les preuves données à l'appui de cette attribution comme sans fondement sérieux : les principaux ont été trouvés dans des puits de mottes féodales, qui en sont les contemporains ; un autre était encastré dans les substructions d'une église (v. *Allier*).

(1) Se reporter pour preuves et détails, à ces noms de départements, aux pièces justificatives consignées à la fin.

*Saône-et-Loire.*—A Charnay, Baudot en a recueilli qui sont vraisemblablement mérovingiens.

*Lot.* — Il en a été rencontré de bien typiques dans le voisinage proche de francisques et autres armes nettement barbares, mais à un niveau supérieur sans mélange intime ; on n'en doit donc tirer aucune conclusion ferme.

*Tarn* et *Haute-Garonne.* — Plusieurs morceaux ornés trouvés en mélange avec des mobiliers présentant les caractères de ces époques.

*Aisne.* — Vases très ornés, remontant certainement à l'époque mérovingienne (fig. 15) : l'un d'eux a même été trouvé dans un cimetière franc incontesté, par le regretté F. Moreau.

*Isère.* — Palafitte du lac de Paladru : nombreux bons débris dans un milieu regardé comme carolingien, opinion confirmée, paraît-il, par des découvertes plus récentes inédites.

*Vendée.* — Cimetière chrétien du Bernard. Parmi nombre de nos vases pouvant appartenir à toutes les époques du moyen âge, en figurent quelques-uns trouvés en société de perles de colliers et d'une agrafe de ceinturon d'apparence barbare, qui doivent en tout cas être antérieurs au X^e^ siècle.

*Nièvre.* — A Nevers, sous l'ancienne église Saint-Arigle, débris d'un pégau d'apparence très antique trouvés dans une tombe monolithe ornée d'un semis de croix sculptées sur la face externe de la paroi de tête et qui doit bien être carolingienne, au moins.

B. — XI-XIII^e^ SIÈCLE. — *Charente.* — Dans le tombeau d'un évêque mort en 1101 et inhumé dans la cathédrale d'Angoulême (fig. 5).

*Dordogne.* — A Saint-Astier, dans une tombe du XII^e siècle (fig. 2).

*Landes.* — Hagetmau. Un assez grand nombre de ces vases trouvés maçonnés dans la voûte de la crypte d'une chapelle du XII^e siècle.

*Allier.* — Série de 11 vases, dont un grand pégau, maçonnés dans les substructions de l'abside d'une église du XII^e siècle. (Ces substructions peuvent même être antérieures à l'église).

*Provence* et *Languedoc.* — Des tombes en auges, creusées à même le calcaire autour de plusieurs églises ou chapelles des XI^e et XII^e siècles, et dont plusieurs doivent en être à peu près les contemporaines, ont fourni des pégaus.

*Cher.* — Un vase typique, avec un autre à courte tubulure, a été trouvé à Crosses dans les ruines d'une très vieille chapelle, aujourd'hui disparue, et qui devait remonter à ces époques anciennes.

On a fréquemment recueilli des pégaus ou leurs débris dans d'anciennes *mottes* féodales, ne présentant souvent pas la moindre trace de maçonnerie de chaux et semblant des plus anciennes (Nièvre, Saône-et-Loire, Allier, Gers, Tarn-et-Garonne, etc.).

XIII^e-XV^e SIÈCLE. — Pégaus à glaçures plombifères (Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, etc.). Autres à surfaces mates, mais trouvés dans des milieux datés approximativement par d'autres pièces céramiques vernissées, ou bien des éperons, des carreaux d'arbalètes, clés, agrafes fleur-delisées, etc.

## ÈRE DE DISSÉMINATION.

Nous avons vu que nos pégaus se sont longtemps perpétués à travers les âges sans altérer leur simplicité, plutôt même en l'accentuant et sans modifier vraiment leurs formes. Examinons maintenant les régions où on les a rencontrés.

Nous avons recueilli personnellement nombre de documents sur les lieux, ou dans les musées de province, ou bien dans des publications, et nous en avons augmenté l'importance grâce à l'obligeance d'amis et de correspondants (1); mais nous sommes loin de posséder des renseignements sur tous les départements, et ceux que nous avons recueillis sur un trop grand nombre d'entre eux sont fort incomplets encore.

Quoi qu'il en soit, et *comme première approximation,* nous avons dressé la carte ci-jointe qui rend compte grossièrement de nos relevés par département.

(1) Nous tenons à leur exprimer à tous, ici, notre très vive gratitude, aussi bien à ceux dont les noms figurent dans l'appendice, comme ayant apporté des matériaux à notre œuvre par leurs collections ou leurs renseignements, qu'aux autres qui ont rempli la tâche plus ingrate, mais non moins utile à nos conclusions, de nous fournir avec autorité des renseignements négatifs. Parmi ces derniers, nous remercions spécialement MM. Paul du Chatellier, Coutil, F. Pasquier, Barrière-Flavy, de Corbier, à Guéret ; Juzaud de Tourgon, à Espalion ; Haroscouët de Keravel, à Rennes ; Dr Paul Raymond ; Rey, à Dijon ; les Conservateurs de Musées : R. P. de la Croix, à Poitiers ; E. Picot, à Pau ; Léon Loyseau, à Bourg ; Vimont, à Clermont ; Decombes, à Rennes ; Œhlert, à Laval, etc.

Les hachures obliques indiquent ceux qui nous ont fourni de nos types caractérisés ; beaucoup, si elles sont serrées ; quelques-uns, quand elles sont plus espacées ; douteux, ou de formes non pures, mais plus ou moins directement dérivées, si elles sont obliques interrompues (1). Nous avons laissé en blanc les départements qui n'ont pas été étudiés, sur lesquels par conséquent nous n'avons aucun renseignement, et marqué de traits verticaux interrompus ceux dans lesquels jusqu'ici nos recherches n'ont pu nous faire reconnaître les moindres traces que nous tentons de relever.

Il n'y a là, répétons-le, qu'un indice de l'état actuel de notre inventaire, qui se complètera peu à peu sans doute par de nouvelles données susceptibles de modifier nos jugements ; car ce n'est pas, il faut le reconnaître, pur hasard si les départements du Midi ou du Centre où nous avons résidé, ou bien ceux que nous avons le mieux étudiés, comportent généralement des hachures serrées !

Pour tirer parti de cette carte et en résumer les indications, on voit que nous avons des renseignements plus ou moins complets sur 67 des 86 départements français *continentaux* (territoire de Belfort compris) et 19 restent complètement à étudier.

Sur les 67 départements interrogés, 30 n'ont pas répondu favorablement à nos demandes ; 35 nous ont révélé des pégaus plus ou moins nombreux et typiques, 2 simplement de douteux ou de formes non assez caractéristiques.

(1) Nous avons recroisé les hachures des départements ou parties qui ont fourni des types mamelonnés de Montauban.

Mais en jetant les yeux sur la carte, on se convaincra qu'ils ne sont pas répartis au hasard dans chaque catégorie et on ne peut qu'être frappé de ce que les 35 hachurés, sauf un, sont cantonnés dans la moitié méridionale de la France. La limite nord de l'empire du Pégau est donc à peu près le parallèle de la Basse-Loire ou, plus exactement, une ligne qui, partant de l'Océan, passerait à peu près par la Roche-sur-Yon, Bourges, Nevers, Autun, et le point de pénétration de la Saône dans le département de Saône-et-Loire ; en ce point, elle s'infléchit au sud pour suivre cette rivière jusqu'à Lyon, puis une deuxième fois, à l'est, depuis Lyon jusqu'aux Alpes, en séparant à peu près l'Ain et la Haute-Savoie de l'Isère et de la Savoie : nous l'avons indiquée par une série de petits triangles pleins.

Six départements hachurés sont franchement traversés par cette ligne ; c'est qu'ils n'ont livré de nos vieux restes que dans les parties de leurs territoires situées en dedans de la limite, le sud pour les cinq premiers, l'ouest pour le dernier.

L'ère de dissémination ne dépasse donc pas la Loire au nord, mais légèrement à l'est jusqu'à la Saône. Le Rhône inférieur la traverse, puisqu'elle s'étend jusqu'aux Alpes.

Les 47 départements centraux ou méridionaux ainsi limités (compris ceux traversés) se partagent ainsi au point de vue qui nous occupe : 3 nous sont entièrement inconnus ; 8 sur lesquels nous avons des renseignements, mais aucun favorable jusqu'ici ; 2 sont douteux ou ont donné seulement des types dérivés (Vienne, Var), et 34 ont fourni plus ou moins de pégaus typiques. Sur ce dernier nombre, 14 en ont

donné en très grande abondance, 13 un certain nombre, 7 seulement quelques-uns assez rares.

On peut faire ici remarquer que les départements méridionaux qui n'ont rien donné sont ou alignés le long de la chaîne Pyrénéenne, ou massés dans le Plateau Central.

Quant à la moitié de la France située au nord de notre ligne fictive de triangles (région que, nous avons l'honnêteté de le confesser de suite, nous n'avons pas étudiée d'aussi près), nous résumons ainsi la situation des 39 départements qui la forment : 16 nous sont inconnus au point de vue qui nous occupe ; 22, sur lesquels nous avons des renseignements, n'ont donné à notre inventaire que des résultats négatifs (à part peut-être 1 ou 2 cas douteux (?) (1). Un seul, l'Aisne, a donné de rares vases ayant de réels caractères communs avec les nôtres, quoique possédant un *facies* général propre et bien tranché, même celui de l'*Album Caranda* rentrerait dans le type à tubulure partiellement adhérente, et son galbe général rappellerait plutôt une aiguière écrasée, ou une théière.

Sans doute, toutes ces conclusions doivent être regardées comme provisoires, les observations étant encore trop incomplètes ; mais, nous n'avons pas besoin de le répéter, on n'en peut pas moins déjà déclarer que le pégau semble bien un ustensile méridional ; il est même bien probable que si on vient à en découvrir dans la zône septentrionale, ce seront ou des

(1) Le *Loir-et-Cher,* qui a fourni des débris de vases très semblables, mais le bec y est plutôt un goulot, et la *Seine-Inférieure,* un exemplaire isolé existant au musée de Moulins, dont l'attribution ne nous paraît pas absolument certaine (Voir ces deux départements).

types particuliers, comme ceux de l'Aisne, ou des échantillons isolés et disséminés sporadiquement, peut-être par suite d'importation du Midi (1).

On peut remarquer encore que la province, géographiquement occupée par les pégaus, ne diffère guère de celle de la langue d'Oc, quoique débordant ses limites à l'Ouest et restant en deçà au Nord-Est, autant que ces limites peuvent être fixées, ce que nous avons essayé de faire sur la carte par une ligne de croisettes (2).

L'examen de cette carte peut inspirer à l'esprit une autre remarque que nous formulons sans autre prétention que de mieux fixer les idées sur la répartition de nos ustensiles : c'est que ceux-ci occupent à peu près l'emplacement de l'ancien royaume Wisigoth du V^e siècle, avec quelques empiètements, il est vrai, sur celui des Burgondes au Sud-Est.

Les choses sembleraient un peu s'être passées comme si c'était aux Wisigoths que remonterait l'invention ou tout au moins l'importation de ce modèle si tranché (3). On sait que si la puissance des

(1) Les musées de Paris n'en renferment pas, du moins nous n'en avons pas remarqué, même dans celui de Carnavalet, qui possède de si intéressantes séries de vases communs du moyen âge. Parmi ceux-ci, il en est, du reste, qui ressemblent absolument à certains de nos pégaus, par leur galbe, leur décoration, leur pâte..., mais aucun typique *n'est muni du fameux déversoir ponté.* Nous en avons remarqué un exemplaire au musée de Saint-Germain : il vient d'Orange ; de même, celui de Sèvres en a quatre, mais ils ont été trouvés toujours dans notre région Sud.

(2) Nous avons pris la limite séparative adoptée par M. de Tourtoulon (*Rev. de l'École d'Anthropie*, 1891, t. I, p. 219).

(3) Pour donner quelque base à cette hypothèse d'origine

plus civilisés, des plus *romanisés* des Barbares fut éphémère en Gaule, il n'en a pas été de même de leur influence qui leur survécut et même rayonna hors des limites de leur royaume. Auraient-ils apporté ce modèle d'Italie? Nous ne sommes pas documentés pour émettre une opinion à ce sujet (1).

On peut remarquer toutefois que c'est dans le centre de leur empire, en Gaule, aux points de suture de la Guyenne et du Languedoc occidental, que le pégau apparaît avec sa forme la plus soignée et qu'on rencontre les échantillons semblant les plus anciens.

wisigothique, il serait nécessaire qu'un chercheur espagnol fît, pour son pays, une enquête comme celle que nous poursuivons pour la France ; car les Wisigoths ont dû laisser davantage de leurs traces en Espagne, où leur royaume a eu trois fois plus de durée qu'en Gaule, la Septimanie exceptée. Pour cette dernière province, on a pu remarquer combien les découvertes de pégaus y sont nombreuses et riches, mais surtout en modèles moins anciens que ceux de l'Ouest.

Nous n'avons pu relever qu'un seul exemple de vase apparenté avec nos pégaus et recueilli en Espagne : il figure au musée de Sèvres. Il a dû certainement avoir l'honneur d'être recueilli par le baron Davilliers et offert par lui au musée céramique, non à la disposition de son bec ponté, mais à l'admirable décor émaillé dont il est revêtu. Il est en effet de fabrication hispano-moresque, orné de fonds et ornements mordorés, alternant avec des festons et arabesques bleus ou noirs : il peut remonter au XIVe ou XVe siècle.

Sa forme, assez dégénérée du type normal, a pu être inspirée aux artistes maures par de vieux modèles wisigoths ?

Son galbe rappelle plutôt celui des pégaus cylindriques (fig. 10), mais son déversoir ponté rectiligne est fort long et affecte un peu la figure d'une gouttière tronquée.

(1) Nous verrons seulement plus bas que la chevrette, vase de faïence, dérivé de la forme pégau, nous est venue d'Italie à la fin du XVIe siècle.

En s'éloignant de cette zone centrale, qu'on peut appeler de *Montauban,* les vases augmentent de volume, deviennent plus grossiers, ne se rencontrent plus dans de vastes cimetières ayant des caractères antiques, mais dans des tombes plus récentes, souvent à portée des églises, et en formes d'auges ou en dalles, etc., ou bien encore fréquemment dans l'intérieur de vieilles mottes féodales. La plus grande part de beaucoup, parmi les exemplaires parvenus jusqu'à nous, ne remontent pas au X^e^ siècle et même ne datent guère que du XIII^e^ au XV^e^ siècle

C'est donc un type franchement du moyen âge qui naquit à peu près à son aurore et disparut en même temps que lui ; cette double assertion mérite quelque explication.

L'attribution à la période impériale, aux III^e^ et IV^e^ siècles, de certains d'entre eux, c'est-à-dire antérieurement aux invasions, n'est pas assise sur des preuves si nettes qu'elle ne puisse être sérieusement discutée. Les seuls exemples à examiner, comme paraissant les plus authentiquement anciens, sont ceux de Montauriol, à Montauban, et du Mas-d'Agenais (Tarn-et-Garonne).

Dans le premier cimetière, en admettant que des preuves d'incinération soient incontestables, il a été reconnu tout au moins un mélange d'inhumations, ce qui pourrait attester un assez long usage pour ce cimetière, qu'ont pu continuer à utiliser les Barbares ou au moins les populations par eux conquises.

Du reste, on doit faire une remarque pour ce milieu comme pour celui du Mas-d'Agenais : c'est que dans ces contrées *les facies romains ne se rapportent pas toujours forcément à l'époque gallo-romaine.* La

forme des tombes, leur absence comme celle des squelettes, dont les os ont pu ne pas résister aux agents de destruction; la présence des poteries connues comme propres aux Gallo-Romains, même des rouges lustrées; celles de monnaies impériales, etc. (nous ne parlons même pas des fameuses *tuiles à rebords*, leur long emploi après les invasions n'étant plus mis en doute par personne), ne suffisent pas dans l'ancien royaume Wisigoth pour faire la lumière dans une tentative de classement chronologique.

Nous avons été plusieurs fois à même de pouvoir rajeunir de tels gisements du Midi, classés romains, et de les restituer aux temps qui ont suivi les grandes invasions : cela par l'étude attentive du mobilier, où nous avons reconnu quelques reliques très nettement barbares.

En ce qui concerne la poterie, nous croyons qu'elle constitue (bien entendu toujours pour ces contrées) un guide très peu sûr. Près d'Uzès, dans l'antique Septimanie, nous avons pu étudier de près un cimetière renfermant des tombes en auges parallélipipédiques et d'autres formées avec des *tegulæ :* elles contenaient, avec des boucles de bronze, agrafes, perles polychromes, etc., le tout d'un art franchement barbare et identique à celui du Nord, des morceaux de poterie de caractère absolument gallo-romain.

Les savants qui s'occupent de semblables recherches reconnaîtront qu'on ne trouve pas dans le Midi de cette céramique franque ou mérovingienne, comme on voudra, si caractérisée, que la Normandie, le Soissonnais, et on peut dire à peu près tout le Nord, pour ne parler que de la France, ont livrée en si grande

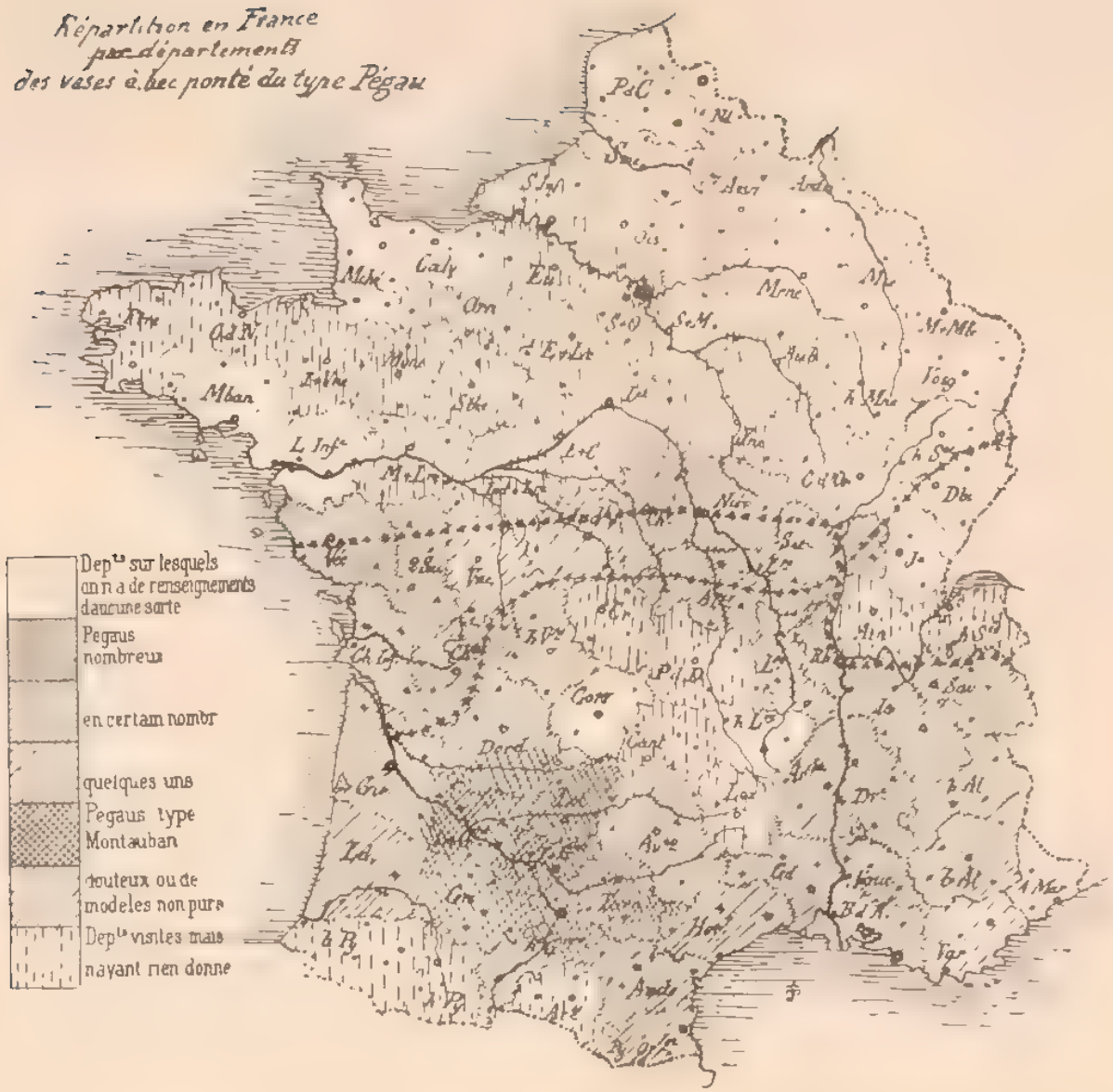
Répartition en France
par départements
des vases à bec pointé du type Pégau
Dep^ts sur lesquels
on n a de renseignements
d aucune sorte
Pegaus
nombreux
en certain nombr
quelques uns
Pegaus type
Montauban
douteux ou de
modeles non purs
Dep^ts visités mais
n ayant rien donné

profusion. Est-ce à dire que les Wisigoths ne se servaient pas de poterie ?

Pareille question ne mérite même pas l'honneur d'une réponse. On ne peut guère expliquer l'anomalie qu'en admettant que la technique gallo-romaine a longtemps persisté pour la poterie, parce que nos conquérants, en passant par l'Italie, avaient perdu la leur, ne conservant leurs arts propres que pour leurs armes, leurs bijoux. Il nous semble résulter de ces réflexions que l'existence avant l'invasion wisigothique de la petite cruche, notre héroïne, pour être incontestée, doit attendre encore d'autres témoignages.

Si elle a fait son apparition certaine à peu près avec le V^e siècle, nous avons avancé également qu'elle n'a guère survécu au moyen âge, après lequel elle s'est transformée. En approchant du déclin de cette période, on voit chez les becs de la tendance à s'arrondir (fig. 13), puis à se tranformer graduellement en tubulure, très courte d'abord (fig. 20 à 22), mais qui a été en s'allongeant. Puis, plus tard, les bords se sont rapprochés jusqu'à se confondre complètement pour former une cloison mince, sauf à sa base qui est demeurée forée longitudinalement d'un canal d'écoulement oblique : le musée de Périgueux possède une vieille cruche, héritière directe d'un pégau, qui présente cette disposition de transition (fig. 23).

Cette membrane verticale a été percée en son milieu d'abord d'un simple trou (fig. 24), qui, en s'élargissant, a épousé les formes du contour extérieur et a donné naissance à ces tubulures reliées au col par un épaulement en forme de bras coudé (fig. 25), qu'on

voit dans l'ancienne cruche limousine (1), en usage jusqu'au commencement de ce siècle en Limousin, Périgord, Languedoc, et ailleurs (fig. 27). — De là, pour passer à la cruche avec goulot relié au col par une simple traverse rectiligne (fig. 26), puis à la cruche méridionale moderne, à tubulure libre (fig. 28 et 29), la transition fut insensible.

Le même pégau à tubulure, succédané du normal, et qui a commencé à paraître dans la deuxième moitié du moyen âge, a eu aussi une autre plus aristocratique descendance. La Renaissance italienne l'a adopté presque dès les premiers temps qu'elle se mit à fabriquer de la faïence émaillée, mais en l'ennoblissant comme tout ce qu'elle touchait. Le maigre bourrelet aplati du bord s'allongea en large col cylindrique, et le galbe s'élança par un amincissement de la lourde base ancienne, suivi d'un vaste épanouissement en gracieux piédouche (fig. 31); alors fut créé le type de nos vieux vases de pharmacie si répandus jadis chez nous sous le nom de *chevrettes* (2), et dont les faïenciers de Nevers surtout ont approvi-

(1) Leymarie : *Poterie d'oc et poterie d'oil;* contrib. à l'hist. de la Céramique Limousine (*Almanach-Annuaire Limousin*, 1892).

(2) La chevrette, petite cruche pour contenir les remèdes liquides, était jadis, d'après ce que nous a dit M. le Dr Subert, exclusivement autorisée comme emploi pour les apothicaires et interdite aux barbiers ; ceux-ci ne pouvaient débiter que des onguents et ce dans des vases cylindriques bien connus aussi, les *canons*. Ce dernier nom est resté aux verres trapus où se débitent le vin sur les comptoirs populaires, parce qu'ils ont succédé à de vrais canons qui servaient aussi primitivement à ce même usage.

sionné les officines françaises aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (fig. 32 et 33).

Comme pour tous ses meilleurs modèles, Nevers a donc pris celui-là aux faïenciers italiens ses patrons, et le musée céramique de cette ville en montre à la fois de beaux exemplaires de Savone et d'Albissola, et d'autres copiés à peu près servilement depuis, pendant près de deux siècles, par ses fameux faïenciers.

On peut donc dire que la cruche méridionale, ainsi que la chevrette, sont les descendantes directes de nos grossiers pégaus médiévaux ; mais, si la première appartient à la branche demeurée en roture, l'autre a été prendre en Italie des titres de noblesse.

Nous venons de nous étendre sur la descendance de nos vases typiques : il serait opportun de parler aussi de leurs ancêtres, pour terminer par où nous aurions peut-être dû commencer.

Il faut, à notre avis, les chercher dans les œnochoès antiques à orifices pincés en trèfle ou en *huit*. On conçoit que si, fortuitement ou non, les parties rentrantes des parois formant isthme sont venues à se toucher, elles ont donné l'idée d'obtenir, avec bien peu de retouches, notre bec renforcé de pégau.

Cette genèse est rendue probable par l'existence de nombreuses formes intermédiaires entre les deux extrêmes (fig. 16, 17, 18).

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

## Relevé par départements des vases du type PÉGAU rencontrés en France,

*Avec l'indication des milieux et des circonstances des découvertes, des inventeurs, des références, et des renseignements bibliographiques, etc.* (1).

Aisne. — (Soissonnais). — Un petit pégau très orné, du modèle classique, dessiné par Viollet-le-Duc dans son *Dict. du Mobilier* (IIe vol., p. 144, au mot *Pot*). Il est en terre noire grossière et richement orné de trois rangs de méandres ou ondulations scalariformes ou cordelées, gravées sur pâte molle, de petits cercles de lignes périphériques dentées, etc. (Époque mérovingienne) (fig. 15). L'auteur dit qu'il en a été découvert de semblables en 1864, dans les environs de Strasbourg, par le colonel de Morlet.

Un autre assez analogue, dans la coll. F. Moreau, mais moins pur, tronconique, en terre grise, orné de trois méandres semblables formés chacun de quatre traits incisés ; le bec est *plutôt une tubulure* évasée à l'orifice et adhérente par son sommet. Trouvé avec

(1) Abréviations : P., pégau ; Coll., collection ; Mée, musée ; Pl., planche.

d'autres vases de formes différentes dans une sépulture franque à Breny, près Fère-en-Tardenois (*Caranda*, 1880, pl. VI, n^le^ série).

F. Hottenroth représente, fig. 78, pl. 72 de son grand ouvrage (*Le Costume*, etc.), un joli modèle rappelant les précédents; il est orné avec plus de goût et sa forme est plus pure : il est donné comme mérovingien et provenant de France ; il est probable qu'il vient des mêmes régions du Nord (fig. 14).

Allier. — Varennes, près la Ferté-Hauterive, un petit P. jaunâtre (musée de Moulins, n° 934).

Collection F. Perot, à Moulins : deux gros P. gris foncé, provenant du département.

Collection Bertrand, à Moulins : nombreux morceaux, dont beaucoup de becs caractéristiques, recueillis en partie sur d'anciennes mottes de l'Allier ou des départements voisins.

Collection du Dr Bailleau, à Pierrefitte. — Dans cette commune, aux Odins, un puits, sous une motte féodale, en a livré un sphérique de 0m12, à bec arrondi, en compagnie d'objets mobiliers gallo-romains d'aspect (?) ; il est perforé à la panse d'un trou très régulier, ce qui le rajeunit (1).

Une autre motte, du même pays, en a fourni un autre très analogue, mais à deux becs, que M. Bailleau

(1) Il est probable que ces vases funéraires plus ou moins perforés, dits *vases à charbon*, ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle; c'est aussi l'opinion de l'abbé Cochet. — Pourtant, au Bernard (*Vendée*, voir plus loin), un exemplaire doit dater du XIIe siècle, ce qui paraît constituer une exception.

croit gaulois ; il est plus probable qu'il est aussi du moyen âge, les poteries qu'on rencontre au centre des mottes et dans leurs puits ayant souvent un aspect archaïque, parce qu'elles sont grossières et communes.

A *Chavroche*, sous l'abside de la vieille église du XII^e siècle, des fouilles ont mis au jour les fondations d'un mur demi-circulaire paraissant plus ancien ; dans la maçonnerie étaient noyés, et régulièrement disposés en cercle. l'orifice en bas, onze grands vases grossiers, rougeâtres et noircis de fumée, de 35 à 45 centimètres de dimension : dix étaient des espèces de marmites ; le onzième. de forme différente, était muni d'une anse et d'un bec ponté comme nos pégaus : ce serait le plus grand exemplaire connu du type (Bailleau, *Bull. Rev. Soc. du Bourbonnais*, 1898, et renseignements du même).

Alpes (Basses-). — Nous croyons nous souvenir d'en avoir remarqué un moyen et un petit au musée de Digne, l'un bien caractérisé ; ils proviendraient du pays, qui en aurait fourni d'autres semblables, nous a-t-il été assuré ?

Alpes (Hautes-). — Nous en avons remarqué un moyen au musée de Gap. et un petit, analogue, mais sans pont sur le déversoir. Nous en avons vu un bien typique figurant au musée de Genève sous le n° E 449 ; notre ami le D^r Gosse nous a dit qu'il avait été trouvé à *Serres*, dans un ancien cimetière (de Templiers ?) et acquis en 1892.

Ardèche. — *Vallon* et environs (Saint-André,

commune de la *Gorse*, etc.). — Cinq ou six P. à gros becs, avec nombreux autres vases de la même famille, en terre grise (Coll. Ollier de Marichard, à Vallon).

Aude. — *Cappendu.* — Un petit (de 8 c. sur 9 et 15 c. avec le bec et l'anse), de forme très aplatie, avec très gros bec, venant d'une sépulture (Mée de Narbonne, n° 286). L'étiquette, qui le dénomme *vase à libations*, porte que ceux de cette forme sont *communs dans toutes les sépultures de la région* et qu'ils sont ordinairement placés près de la tête du squelette (grande analogie avec ce qui a été observé en d'autres pays, comme à Montauban, dans le Lot, en Vendée, etc.).

Aveyron. — Musée de Rodez. — Un P. trouvé dans la commune de *Salvagnac-Carjac*, dans le cimetière de Saint-Clair de Marques, vers 1855, par le curé, qui en rencontra plusieurs semblables derrière les têtes des corps.

Deux autres vases de ce type figurent au musée de Rodez (Renseign. L. Masson, surveillant de ce musée).

Bouches-du-Rhône. — *Aix-en-Provence.* — Un P. en terre grise (Mée de Carpentras, ex-coll. Mordicelly).

Musée d'Arles. — Un qu'on dit provenir des environs y figure avec d'autres de formes très voisines.

Charente. — Musée d'Angoulême. — Un bien daté (fig. 5), trouvé dans le tombeau de l'évêque Hugues Tison, mort en 1101, que renfermait la

cathédrale d'*Angoulême*. Il est subcylindrique et a 0m 20 de hauteur; sa couleur est rougeâtre et il porte des ornements blancs, dont une croix couverte de traits verticaux d'ocre rouge : il était à moitié rempli de charbon et de menu bois (Biais, *Bull. Soc. arch. de la Charente*, t. VII, 1870, et renseignements du Vignaud et de Roumejoux).

Tombe près d'Angoulême. — Un vase de même forme, assez élégante, de 195mm de haut, 120mm de diamètre extérieur pour l'ouverture et 100mm de base; le haut et le milieu de la panse sont ornés d'un dessin courant chevronné ou denté à triple trait. — Vernis jaunâtre supérieurement (Coll. et renseignements Chauvet, à Ruffec).

La même intéressante collection de M. Gustave Chauvet, l'érudit archéologue de Ruffec, contient deux pégaus types, de forme commune et trapue, de couleur grise et trouvés dans le cimetière de Ronsenac, qui remonte à l'époque romaine, mais contient des restes nombreux plus récents (dimensions 125mm de haut, 90mm de largeur, en comprenant le goulot de 45mm).

Le même, M. Chauvet, nous en signale à l'instant encore deux autres; un en terre blanchâtre, de 60mm seulement de largeur et 75 de hauteur. Cet exemplaire, de beaucoup le plus petit connu, a été trouvé à *Brie-de-la-Rochefoucauld*. L'autre, venant de *Rouillac*, en terre rosée, avec vernis vert, est remarquable par la présence de deux becs opposés (1),

(1) Nous en avons plus haut signalé déjà un à deux becs dans l'Allier. La présence d'un vernis plombifère sur son similaire de la Charente semble encore davantage prouver que M. Bailleau a bien trop vieilli le premier, en l'attribuant aux Gaulois.

alternant avec deux anses symétriques : à la forme des becs près, qui ici est très classique, c'est la disposition du vase représenté fig. 36. Des guirlandes, ornées d'une suite de petits cercles, partent au-dessous des becs (*Bull. Soc. Char^te*, 1860, p. LXI. Dimensions, 20 cent. entre les bouts des becs et 13 de haut.). Il doit figurer au musée d'Angoulême, où nous croyons en avoir remarqué jadis un de cette forme exceptionnelle, forme dont nous ne nous expliquons pas le but utile.

Ce même musée doit aussi en renfermer un de la même famille, mais en forme de gracieuse cruche moderne, que dépare un peu son trop gros bec : il a 0^m 20 de hauteur et a été découvert en 1869 sous les fondations d'une maison rue Tison-d'Argence, à Angoulême; il est de couleur gris-roux et à demi-vernissé vers le col (fig. 6). — On l'a trouvé avec une autre cruche portant des ornements en relief; ces deux cruches peuvent remonter au XVI^e siècle, au XV^e peut-être ?

Cette forme de bec a persisté longtemps dans la Charente. M. du Vignaud nous en signale un exemple bien plus moderne, puisque une petite cruche, encore en usage dans la métairie des Essarts, commune de *Loubert*, près Confolens, sur les marches Limousines, en est munie : c'est une arrière-petite-fille de nos pégaus (fig. 30, 30 *a* et 30 *b*). Elle est gris-brun, a 21/23 de dimensions, avec un bec bas et allongé, relié à l'ourlet du bord et communiquant avec l'intérieur par trois trous, disposition que nous n'avons pas remarquée ailleurs; ce bec et toutes les parties de la panse qui l'avoisinent sont enduits d'une glaçure jaune.

Charente-Inférieure. — D'après M. G. Musset, conservateur, le musée de la Rochelle a des vases de notre type provenant du pays; il ne nous a encore donné sur eux aucun des détails promis.

*Saintes.* — Au musée de Sèvres (vitrine 16), un P. allongé, subcylindrique, rappelant la fig. 10, mais avec un bec plus modeste et des taches de vernis grisâtre; il mesure environ 26/11.

Autre très analogue de *Saint-Vivien-de-Sauts*, dans de vieilles substructions (don B. Fillon).

Cher. — Musée de Bourges (n° 579). — Un P. moyen, terre grossière rosâtre sale, de 16/14, trouvé, vers 1887, dans une tombe en pierre, contre l'ancienne petite église détruite de Saint-Martin-du-Las, commune de *Crosses*, avec un autre de même forme, mais à tubulure isolée.

*Bengy-sur-Craon.* — Partie supérieure seule d'un P., avec son déversoir ponté typique, en pâte grise dure (Coll. du V^te^ Ch. de Laugardière, à Bourges).

Environs de *La Guerche.* — Plusieurs analogues de l'ancienne collection Roubet, aujourd'hui aux musées de Nevers.

Côte-d'Or. — Nous avons vu, dans les musées de Semur et de Dijon (1), deux vases rappelant les pégaus, mais à becs en tubulures plus ou moins

(1) L'exemplaire du musée de Dijon (n° 1515), en terre noirâtre, est intéressant avec son bec tronconique très légèrement isolé par le bas, qui en fait un type franchement intermédiaire entre le normal et celui à courte tubulure; il est regrettable qu'on ne puisse connaître sa provenance.

adhérentes; outre qu'ils ne sont pas typiques, mais rentrant dans les formes de transition ou dérivés, ils n'ont pas de provenance indiquée, et comme nous n'avons connaissance d'aucun autre exemplaire de la Côte-d'Or, nous ne faisons pas figurer ce département dans le relevé.

Deux-Sèvres. — Plusieurs sépultures du département ont fourni de nos pégaus, et le musée de Niort en possède une douzaine typiques (Renseign. de M. Breuillac, conservateur).

Dordogne. — A *Saint-Astier*, près Périgueux, une tombe du XII^e siècle, près l'église, en a fourni récemment un exemplaire de 0^m15 avec deux macarons sur les deux flancs de la panse et rempli de cendres et charbons (fig. 2).

*Foulaix*, canton de Vergt, en a fourni d'analogues. Le musée de Périgueux en possède plusieurs du modèle (Renseign. de Roumejoux).

Drôme. — Nombreux exemplaires, entre autres un petit au musée de Valence (n° 611).

Les environs de *Montélimart* en ont fourni à la collection de M. Valentin, juge, trois grands gris, un petit jaunâtre également normal et plusieurs autres de types s'en rapprochant. Le musée de la ville en contient un qui serait tout à fait du modèle, mais auquel manque le pont de l'orle, plus quelques autres de la même famille.

*Saint-Paul-Trois-Châteaux*. — Plusieurs moyens, un gris entre autres, grossier, mais bien typique,

dans notre collection (fig. 3); un autre au musée de Moulins (n° 948).

*Sauzet.* — Un semblable (ex-coll. Tudot, musée de Moulins).

*Château de Saint-Geniez.*— Idem, trouvé dans une tombe en 1819 (même musée); quelques-uns présentent un trou percé dans la panse après cuisson, comme dans celui de la fig. 3.

Gard. — Un très grand nombre bien classiques.— Le musée de Nimes (Maison-Carrée) en possède plusieurs de toutes grandeurs, en terre grise, brunâtre ou jaunâtre, quelques-uns fort grands (plus de $0^{m}25$), avec trou; en plus, quelques autres du modèle à tubulure isolée, et de nombreux très semblables sans goulots.

Assez nombreux de *Bagnols* et des communes voisines (*Saint-Étienne-des-Sorts*, *Saint-Victor-la-Coste*, *Gaujac. Cornillon....*) (Musée cantonal Allègre, à Bagnols-sur-Cèze, n$^{os}$ 402-403-406-413, etc., et renseignements Lombard-Dumas).

*Saint-Laurent-la-Vernède.*— Des tombes, qui semblent dater du XIII$^{e}$ ou XIV$^{e}$ siècle, en ont livré de fort nombreux, en pâte grise, mince, assez dure, généralement de grande taille (deux coll de Saint-Venant, fig. 4, et plus de dix dans la collection Rousset, à Uzès, etc.).

Ce même cimetière a fourni aussi un vase semblable de forme, mais dans lequel une deuxième anse remplace le goulot.

*Vers.* — Château de Saint-Privat, près le Pont-du-Gard. — Deux typiques qu'on nous a dit venir des environs (Coll. Calderon).

*Garrigues,* près Uzès, en a fourni plusieurs à M. Lombard-Dumas, qui en possède d'autres encore dans son beau musée de Sommières, provenant de *Sommières, Valleraugues, Saint-Florent, Rousson...*, etc., trouvés dans des tombes du moyen âge (1).

Garonne (Haute-). — Ces vases y seraient abondants dans les gisements du moyen âge, silos, cimetières et mottes, quelques-uns avec vernis jaune ou verdâtre, veut bien nous écrire M. Edmond Cabié, de Montastruc.

Le même M. Cabié a décrit avec grands détails sa fouille d'une très intéressante motte fortifiée dans la commune de *Buzet* (2), qui présente pour nous le plus grand intérêt.

Cette motte, à fossé circulaire, dite des Luquets, contenait dans ses flancs des objets mobiliers nombreux, que nous attribuons, d'après leurs dessins, à deux époques différentes ; entre autres, des pégaüs, au nombre de plus de soixante, se dénoncent par leurs débris bien caractérisés, mais rentrant dans deux types bien tranchés :

1° Des rouges vermillon, plus ou moins noircis de fumée, sont ornés généralement de stries verticales sur les trois quarts supérieurs de la panse, et horizontales sur le quart inférieur ; d'incisions périphériques circulaires, de bandes ou taches blanches, de nervures ou cordons saillants, souvent coudés et ornés de croisettes ou petites rosaces *sigillées*, et

(1) *Mém. Acad. de Nimes,* 1878, t. I, 7e série.
(2) *Anc. station de Buzet,....* Toulouse, 1876.

parfois aussi de protubérances à la panse. — Dans le même milieu se sont rencontrés, avec des cendres, charbons et scories de fer, des bracelets de bronze, dont un rubané orné d'une grecque, de vieilles lames de couteaux à rivets, de grosses perles de verre coloré, des espèces de fusaïoles, des tessons ou vases d'apparence gallo-romaine, de la décadence ou barbare : tous ces objets semblent antérieurs au X^e^ siècle.

2° Des pégaus gris, lisses, sans le moindre ornement et au galbe gauche, ainsi que des tessons d'autres vases, également assez récents, avec deux fers de chevaux à bords ondulés, à étampures alvéolées, des carreaux d'arbalètes à pointes pyramidales quadrangulaires, etc. : on peut à peu près assigner à cet ensemble la date du XIII^e^ siècle, du XII^e^ au plus loin.

M. Trutat a signalé aussi des vases analogues rencontrés dans la motte de Villemotier, à *Villemur* (*Congr. Arch. de France,* 1867, p. 104. Villemur y est à tort indiqué comme étant du Tarn-et-Garonne).

Gers. — M. Lacaze a signalé un P. trouvé aux pieds d'un squelette occupant une fosse maçonnée dans la motte de Frégouville, et il le rapproche de ceux des environs de Montauban, considérés comme gallo-romains. ( *Revue arch. du Midi*, 1^re^ année, p. 56, et *Congr. Arch. de France*, 1865 et 1867).

M. du Faure en cite d'autres provenant aussi du Gers (*ib.*, *id.*).

Gironde. — M. Nicolaï, secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bordeaux, nous a dit con-

naître d'assez nombreux exemplaires de nos vases dans le Bordelais, et il les attribue au moyen âge.

Hérault. — M. Lombard-Dumas a dit que ces types étaient abondants dans ce département; il attribue à la première moitié du moyen âge plusieurs grands (20/18), qu'on aurait trouvés en construisant la gare de *Lunel*, dans de vieilles tombes en dalles, sous l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Estève-des-Noix (*Céramique de la Vallée du Rhône. Mém. Acad. Nimes*, 1878, p. 97).

Deux en grès cérame ont été présentés à la Société d'Anthropologie de Paris en 1897, et auraient été déposés à son musée, nous écrit le Dr Paul Raymond; ils proviennent de *la Malou*, commune de Mourcairol.

Le Musée archéologique de Montpellier en renferme plusieurs de bonnes formes; cinq ou six en terre rose mate, comme la plupart des amphores, et ayant environ de 10 à 14 centimètres (les deux plus petits, donnés par M. Aurès, proviennent peut-être du Gard ?)

Indre. — Thizay, près *Issoudun*, en a fourni au marquis des Méloizes un morceau très caractéristique, enfoui à 0m60 dans le sol, sans autres objets pouvant le dater (Coll. et renseignements du mis des Méloizes, à Bourges).

Isère. — Lac de *Paladru*, près Voiron, Palafitte des Grands-Roseaux. Débris de nombreux grands vases, la majorité se rapportant à des pégaus bien caractérisés, à becs pontés un peu pincés en boucle (fig. 18), en pâte grise, assez bien cuite. — L'ensemble du

mobilier les classe carolingiens, d'après M. Chantre (1).

Le musée de Vienne contient un certain nombre de nos vases, petits et moyens modèles plus ou moins vernissés, gris ou verdâtres. Celui de Grenoble, au contraire, ne nous a montré que des types voisins, tout à fait de la même famille, mais le bec caractéristique y manquant.

Landes. — *Hagetmau* (arrond. de Saint-Sever). — Dans les reins de la voûte de la crypte de la chapelle de Saint-Girons (XII^e s.), des pégaus se sont rencontrés noyés dans le mortier, comme pour alléger le poids de cette voûte (2) : plusieurs de ces vases, qui remontent donc au moins au XII^e siècle, sont encore en place, et trois qui en proviennent (deux en terre rougeâtre, un en terre grossière) se trouvent à Duhort-Bachen, près Aire-sur-Adour, dans la collection de M. A. de Cardaillac, avocat à Tarbes, de qui nous tenons ces renseignements.

Loire. — A Maroilles, l'intéressant tumulus de Saint-Romain contenait sept couches de corps superposés ; ceux de la septième, qu'on fait remonter du VIII^e au X^e siècle, étaient assis et auraient tous pré-

(1) La longueur de la tige de l'éperon et la forme du fer à cheval nous auraient peut-être porté à regarder ce gisement comme plus récent (Chantre, *Palafitte de Paladru*, 1871, album, pl. VI et VII) ; mais M. Chantre nous écrit que d'importantes récoltes récentes d'armes et d'ustensiles semblent confirmer l'ancienneté attribuée aux premières découvertes.

(2) Ou pour en augmenter les propriétés acoustiques, ce qui ne serait pas sans autre exemple.

senté un pégau grossier en terre grise déposé entre leurs jambes, selon le Dr Noëlas (*Congr. Arch. de Fr.*, session de Paris, 1867, p. 106).

Loir-et-Cher. — *Viévy-le-Rayé, près Oucques.* — Les importantes buttes fortifiées de la Fontenelle nous ont fourni, parmi des milliers de débris de poteries variées du XIIe au XIVe siècle, deux orifices de vases à tubulures courtes adhérentes, forme dérivée immédiatement du type pur (fig. 20) ; des anses rappelant celles de nos cruches se sont rencontrées dans le même gisement (coll. de Saint-Venant, voir : *Anciennes forteresses à Viévy. — Bull. Soc. archéol. du Vendômois*, 1889). (Nous ne croyons pas devoir comprendre le Loir-et-Cher dans nos relevés, le type n'étant pas normal et cette récolte étant jusqu'ici unique dans un département que nous avons beaucoup étudié).

Lot. — *Saint-Denis, près Catus.* — Cimetière ancien qui a fourni des armes franques (1) et des pégaus ; plusieurs typiques petits, de 0m10 à 0m12 de hauteur et de 0m14 à 0m15 de longueur, anses et becs compris (fig. 11 et 12). Celui figuré au n° 12 est très fantaisiste et présente, outre les accessoires caractéristiques, deux petites protubérances latérales et des boudins en ogive rapportés ; il a été trouvé à 3m50 de profondeur (*Revue archéologique*, 1878, t. II, p. 75. — Cet article dit que les vases de la forme que nous avons prise pour type sont *communs dans le Quercy*

(1) A un niveau inférieur aux tombes qui ont fourni les vases, de sorte qu'elles ne peuvent les dater, mais donnent seulement un maximum pour leur ancienneté.

et se rencontrent généralement à la tête ou aux pieds des squelettes dans des sépultures du VIII^e aux XIII^e et XIV^e siècles).

La collection de la *Société des Études du Lot*, à Cahors, en renferme plusieurs (Renseignements de Roumejoux).

Lot-et-Garonne. — Dans le cimetière antique, à Saint-Martin-de-Ravenac, commune de *Caumont :* deux moyens pégaus, terre fine, bien cuite, à bons galbes, formes allongées, avec *trois macarons sur la panse* (Coll. Nicolaï et de Luppé). — (Nicolaï, Mas-d'Agenais, etc., *Bull. Soc. Arch. de Bordeaux*, t. XX, 1895, p. 223). En raison du milieu où il a été rencontré, l'auteur regarde cette pièce comme remontant à la période impériale.

M. Nicolaï nous dit qu'il en connaît une grande quantité d'autres de cette figure venant de diverses localités du département, au moins une cinquantaine, mais de nature fort différente de ces premiers : les formes en sont lourdes, la pâte grossière, mais le plus souvent vernissée en vert ou marron et ornée de flammules jaunes ou vertes courant sur la panse, ou bien de cabochons ou de feuilles de couleur verte appliquées.

L'auteur reconnaît donc que ce type s'est perpétué pendant tout le moyen âge, depuis l'ère romaine, ainsi qu'il l'a écrit et nous l'a dit lui-même.

Aux portes mêmes du Mas-d'Agenais, sur le versant du petit coteau qui lui fait face, existait un antique cimetière chrétien qui en a fourni aussi. Un peu plus loin, M. Nicolaï a eu la chance heureuse de retrouver une fabrique datant du moyen âge, dont

il subsiste encore plusieurs fours sous la route ou sous des maisons : elle avait la spécialité de ces sortes de vases que nous appelons pégaus.

Nièvre. — Nevers (notre collection). Les fouilles qu'on vient de pratiquer, en 1898, pour rebâtir le marché couvert sur l'emplacement de la très ancienne église Saint-Arigle, détruite il y a environ 75 ans, nous ont fourni, avec des quantités énormes de poteries de toutes les époques, les morceaux d'un beau pégau typique et d'une bonne forme, en terre fine jaune, un peu rosâtre et micacée, mate, veinée de lignes et traînées irrégulières d'un rouge sanguin.

Ces morceaux se trouvaient avec de la terre dans une tombe monolithe trapézoïde dont la paroi de tête était tout ornée de croix et croisettes, pattées ou rectilignes, sculptées grossièrement ; elle remonte certainement aux premiers siècles du christianisme, au moins au IX^e^. C'est le seul modèle soigné des vases nivernais de cette forme et de beaucoup le plus ancien, puisqu'il doit être au moins carolingien. La tombe était elle-même dans un milieu rempli de débris de poteries mates, d'aspect gallo-romain, mais parmi lesquels se sont rencontrés de rares tessons à ornements sigillés, vraisemblablement mérovingiens.

Les autres assez nombreux exemplaires rencontrés dans le département sont plus grossiers ; tous provenant de la région du Sud-Ouest et les plus septentrionaux ne dépassant guère la vallée de la Loire. — Voici les principaux :

*Saint-Parize-le-Châtel.* — L'ancien cimetière, près de l'église, a livré plusieurs petits P. bien caracté-

risés de 10/13 environ, rosâtres, trouvés en mélange avec quelques-uns à tubulures et d'autres formes variées dérivées (Musée céramique de Nevers et coll. curé de Challuy) (fig. 22 et 36).

*Luthenay-Uxeloup.* — Un tombeau dans l'église en a livré un petit bien typique, jaune rosé, en 1898 (Coll. de Saint-Venant).

*Charrin.* — Une très vieille cave du village a livré dans les déblais faits pour la construction d'un escalier, à $1^{m}50$ de profondeur, un petit pégau enduit intérieurement d'un corps poisseux, et huit grands, grisâtres et grossiers, de forme sphérique lourde, qu'a recueillis M. Rôle, instituteur, lequel a reconnu de la cendre et du charbon dans l'un deux. Le même, dans le jardin de l'école, a rencontré à $0^{m}40$ de profondeur des fragments de vases semblables, bien caractérisés par des becs. (Renseignements de M. G. Gautier, qui nous a fourni des photographies et communiqué des originaux).

Avec l'exemplaire ci-après de Montigny-sur-Canne, ce sont les seuls de nos vases trouvés au nord de la Loire (sauf ceux de l'Aisne, bien entendu); Charrin, il est vrai, est dans la vallée du fleuve et à 1 kilomètre seulement de son lit.

*La Nocle.* -- En rasant, en 1897, l'ancienne motte féodale de Maulaix, on a recueilli les restes de trois ou quatre grands exemplaires de P., en terre grise assez épaisse et dure, et un moins grand en terre jaunâtre plus fine et plus tendre (Coll. de Saint-Venant).

*Montigny-sur-Canne.* — Dans la motte de la Brèche, les restes d'un grand, assez fin et friable, comme le précédent (récolte de M. le curé Sautumier, don Audebal à nous). C'est le plus septentrional qui ait

été trouvé, et le plus loin de la Loire (16 kilomètres environ) dans la direction du nord.

*Decize.* — Parmi ceux du musée de la Porte-du-Croux, à Nevers, et donnés par M. Roubet, il y en aurait provenant de Decize; ils sont moyens et de couleur gris jaunâtre, souvent noircis par la fumée.

Pyrénées-Orientales. — *Banyuls-des-Aspres.* — Un rose petit et quatre gris foncés plus grands, types de ceux de l'Aude, forme lourde d'ordinaire, à bec exagéré (fig. 9), paraissent assez anciens (Musée de Perpignan).

Rhône. – Le musée de Lyon en possède un fort typique et grossier, mais sans provenance. M. Chantre le reproduit en grandeur naturelle dans son atlas de *Paladru* et cite une série de vases carolingiens trouvés à *Champonost*, près Lyon, qui ont cette forme typique si largement représentée dans la station des Grands-Roseaux.

Saône-et-Loire. — Cette région, comme presque toutes les frontières des états du pégau, en présente très peu du vrai type pur, mais des exemplaires nombreux de formes immédiatement dérivées.

Parmi les rares purs, nous pouvons en citer deux ou trois de *Grurie*, près Bourbon-Lancy, où l'une des mottes presque nivelée de Peu-Richard nous a fourni des anses et becs pontés en terre rosâtre épaisse et grossière, toute remplie de gros sable dégraissant et noircie de fumée (notre coll.).

*Charnay.* -- La collection Baudot, qui renferme un si grand nombre de vases en forme de cruches

ou pichets, contient de vrais pégaus, qui ont dès lors une haute antiquité, et aussi des types voisins, à tubulure partiellement adhérente entre autres (Musée de Saint-Germain, n° 34,471, et renseignement de M. Rey).

Le musée municipal d'Autun en montre deux grands gris noirs, du vrai modèle, et trois couleur blanc sale, à tubulures; aucun n'a de provenance indiquée et nous ignorons s'ils sont originaires du département.

Le musée de Châlon-sur-Saône montre aussi des espèces de pots grossiers de types très voisins du nôtre, l'un (n° 499) est muni d'un gros bec tendant à former tubulure par pincement des parois qui ne vont pas jusqu'à se toucher pour former le pont; d'autres ont une deuxième anse à la place du bec, etc. Ces vases ont généralement été trouvés à Châlon, dans la Saône.

M. Bertrand, à Moulins, possède des débris de pégaus qu'il croit provenir de mottes de Saône-et-Loire, voisines de l'Allier.

Savoie. — Plusieurs entiers et beaucoup de leurs débris caractérisés ont été trouvés en *Maurienne* (Lettre de M. Vulliermet, collectionneur émérite, à Saint-Jean-de-Maurienne, et l'un des hommes qui connaissent le mieux la Savoie).

Seine-Inférieure. – Un vase rose, forme pégau, figure au musée de Moulins (n° 941) comme venant de Lillebonne (ex-coll. Tudot). — C'est le seul dont nous ayons entendu parler comme pouvant être attribuable à la Normandie; ni l'abbé Cochet, ni aucun auteur normand n'en signale. — Ce qui em-

pêche d'avoir toute confiance dans son étiquette, c'est qu'il fait partie d'un lot de vases identiques provenant du Midi ; si Lillebonne en a réellement fourni, il est étonnant qu'aucun musée de Normandie n'en renferme (1), en particulier le riche musée de Rouen. Aussi nous ne citons que pour mémoire cet exemplaire unique et dont la provenance aurait besoin d'être contrôlée.

Tarn. — « Ce genre de poterie est extrêmement commun dans l'Albigeois, et on le rencontre dans presque tous les gisements du moyen âge : cimetières, souterrains, mottes, silos, anciens châteaux » (Lettre de M. Edmond Cabié, du 5 novembre 1898).

Suivant leur âge, ces vases sont mats ou bien vernis en jaune verdâtre. Des gisements en fournissent de plusieurs âges en mélange, et les plus ornés sont les plus anciens (Voir ce qui a été dit de la motte des Luquets de Buzet, pour la Haute-Garonne).

Comme exemple, nous pouvons citer ceux rencontrés dans des milieux antiques aux environs de *Rabastens* (Lauzerat, *Rev. du Tarn*, 1893, t. X, p. 290).

(1) Du moins, nous n'en avons vu dans aucun des nombreux musées normands que nous avons visités. Seul, celui de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, en montre un bien typique, dans un bas de vitrine. Bien que sa provenance ne soit pas indiquée, son modèle si pur, son galbe caractérisé, ses trois macarons périphériques le dénoncent comme venant certainement de Montauban. Dans les comptes-rendus du Congrès de Paris, en 1867, M. l'abbé Pottier en signale justement un de Montauban qui appartenait à M. de Caumont, et vraisemblablement les deux ne font qu'un.

Entre autres dans des restes de demeures à *Guiddal;* au Domaine des Castels, à *Saint-Robert*, Borie-Petite, etc., avec de nombreux débris de vases de toutes sortes (entre autres de gourdes à ailes dressées et des restes de cruches avec tubulures arc-boutées), des fers de couteaux antiques, de grosses perles de collier en verre jaune avec lignes blanches en forme d'accolades, le tout de type mérovingien; mais aussi des agrafes de ceinturons fleurdelisées, en bronze, annonçant au plus vieux le XIII^e siècle. Les nombreux débris de pégaus sont en terre rouge ou grise, avec des ornements incisés ou pointillés, représentant des filets, des cannelures contiguës verticales ou horizontales, des ondulations.....

Tarn-et-Garonne. — Nos vases y ont été recueillis en grand nombre et y présentent généralement des formes plus pures qu'ailleurs : les musées de Montauban, entre autres, en renferment de bons spécimens.

Ceux de ce pays sont à peu près les seuls qui aient jusqu'ici fait sérieusement parler d'eux, mais il y a plus de trente ans de cela.

Dès 1865, au Congrès archéologique de Montauban, MM. le Curé de Montjoie et Devals ont présenté des mémoires à leur sujet, et, en 1867, au Congrès de Paris, ils ont inspiré à M. le chanoine Pottier une étude détaillée et érudite, que l'auteur a bien voulu commenter et compléter verbalement pour nous.

Tous ces savants regardaient ces vases particuliers comme des *præfericula* ou vases à libation gallo-romains, mais d'une forme spéciale cantonnée dans leur seule région : M. de Clausade les dit même

fabriqués dans une officine romaine des environs de Montauban.

Parmi les témoignages cités à l'appui de la haute antiquité, que ces auteurs leur attribuent, un seul nous paraît quelque peu convaincant : c'est celui du cimetière de Montauriol, au faubourg du Moustier, à Montauban, où il y avait un couvent au moyen âge. Ce vieux cimetière, distinct de celui des moines et que les auteurs précités supposent avoir été abandonné au III^e^ ou au IV^e^ siècle, a été fouillé en 1838. Il a livré alors, outre des reliques romaines de caractère, de nombreux vases en terre rougeâtre mate avec bec à *traverse intérieure* (fig 1) : bref, ce sont des pégaus nettement caractérisés, mais presque tous ornés de trois macarons à la panse. Bien que dans ce milieu on ait rencontré des corps inhumés, nos auteurs croient y avoir reconnu, en outre, des traces presque certaines d'ustion, et ils citent des aires, dont une fort grande, supérieurement durcies par l'action du feu, où ils voient des restes *d'ustrina;* on ne pourrait guère alors en effet leur attribuer une date postérieure au III^e^ siècle, tout au plus à la première moitié du IV^e^.

On y a bien recueilli aussi quelques pégaus en terre grise et plus grossiers, mais ils sont certainement du moyen âge, et il n'est possible de faire remonter à la période impériale que les beaux types rougeâtres. Comme autres milieux encore regardés par eux comme romains, mais qui, pour nous, peuvent très bien remonter à la période wisigothique, les mêmes auteurs citent :

*Léojac*, où proche d'importants débris romains d'apparence, des corps étendus inhumés dans un

cimetière, accompagnés de tuiles à rebords, sans traces de cercueils, avec tout au plus quelques clous pouvant avoir appartenu à des bières en bois, avaient à peu près tous, à côté de la tête, un pégau rougeâtre à ventre mamelonné.

*Saint-Hilaire.* - Autre cimetière semblable et également à inhumation, où les corps, généralement sans cercueils, avaient tous le même modèle de vase près de la tête, celle-ci *calée par deux pierres* (1); quelques-uns parmi ces corps étaient déposés dans des cercueils de grès en forme d'auge avec couvercle tectiforme à deux pentes, ce qui semble les faire remonter au plus aux premiers siècles du moyen âge. Chose assez peu explicable, l'ancien cimetière de *Saint-Paul-d'Espis* renfermait des cercueils identiques, mais sans pégaus.

A Bourdoncle, au-dessus de *Saint-Antonin,* deux de nos vases, à becs encore plus développés, ont été trouvés par M. Pottier dans des cercueils très superficiels en dalles; le même savant, président de la Société archéologique de Montauban, a trouvé encore des fragments de vases semblables près de la ville, sur les bords même du Tarn, mêlés à des débris antiques, parmi lesquels figuraient même des haches de pierre, ce qui prouve que, dans nombre de cas, on ne peut trop compter sur les voisins pour nous fournir des dates !

Près de l'église de la *Caussade,* des tombes contenaient aussi des pégaus, mais avec des couvertes

(1) Absolument comme dans le cimetière du Bernard dont il sera plus loin question pour le département de la *Vendée;* or, ce dernier n'a certainement qu'un nombre restreint de sépultures antérieures à l'an 1000.

*vernissées* en jaune ou vert-gris (renseignement de M. de la Bernardie, ancien directeur des domaines à Montauban).

On voit que dans ce département (comme du reste dans tous ses voisins) ces vases ont été en usage à toutes les époques du moyen âge, peut-être même un peu antérieurement. M. le chanoine Pottier, comme nous, ne les regarde pas comme funéraires, mais y voit des ustensiles qui avaient pu servir pendant la vie à des hommes dont on n'avait pas voulu les séparer après le trépas. Ainsi donc la région de la Gaule, où l'on a assis de nos jours le département de Tarn-et-Garonne, est celle où nos pégaus semblent se rencontrer à la fois avec les formes les plus belles et dans les milieux les plus vieux où on en ait encore reconnu ; cette région pourrait donc être regardée comme leur berceau.

Var. — Nous n'en connaissons que des types dérivés, sans le pont du bec (Exemplaire de Confaron, au musée de Saint-Germain, n° 52,063, etc.).

Vaucluse. — Environs *d'Orange*. — Un petit pégau de 11/11, en terre brune, zonée horizontalement sur la panse (musée de Saint-Germain, n° 8,334, acheté en 1868).

Musée Calvet, à *Avignon*. — Plusieurs venant du département, quelques-uns de formes assez bizarres et très gauches, notamment cylindriques avec becs exagérés (n$^{os}$ 161, 162, 524) (fig. 10), plus trois gros (n° 153, etc.), deux petits de forme normale, et nombreux autres vases de la même famille. La collection Garcin, à Apt, n'en possède aussi que des types déri-

vés. D'après M. Lombard-Dumas, le département de Vaucluse aurait fourni un grand nombre de pégaus.

VENDÉE. — *Maillé.* — Un petit P., couleur rose jaunâtre sale, figure au musée céramique de Sèvres (n° 5805), où il est classé parmi des vases funéraires du XII^e^ au XIV^e^ siècle (environ 10/8).

*Le Bernard.* — M. le curé Ferdinand Baudry y a étudié, en 1861, un très important cimetière, qui lui a fourni en place un très grand nombre de vases, parmi lesquels beaucoup du type pégau (*Ann. de la Soc. d'Émul. de la Vendée,* 8^e^ année, 1861-62).

Il y a fouillé plus de 600 tombes anciennes, généralement retrécies aux pieds et presque uniformément construites en dalles brutes. Les crânes étaient plus ordinairement serrés entre deux pierres (1), et, dans 200 sépultures au moins, contre ces crânes, quelquefois en dessous, en guise d'oreillers, se sont rencontrés un ou deux vases, le plus souvent deux, un petit pour l'eau bénite, et un grand, généralement perforé après cuisson, pour la combustion de l'encens, et contenant des charbons et de la cendre : quelquefois l'un d'eux se trouvait auprès du bassin. C'était donc bien un cimetière chrétien. Ces vases, pour la plupart minces, grossiers, de couleur cendrée ou noirâtre, mais, pour quelques-uns, en terre rougeâtre assez fine, et, pour d'autres, en grès d'un beau grain, appartenaient à plusieurs époques et affectaient des formes très variées : pots à beurre à ouverture large,

(1) Comme dans les cimetières déjà cités dans le département de *Tarn-et-Garonne.*

*lagènes* à cou allongé, vaisseaux piriformes et autres. Les ornements consistaient en cercles concentriques ou en stries verticales incisées, ou en damiers, ou bien en nervures en relief rapportées. Parmi eux nombre de pégaus bien typiques, dont deux forts curieux en raison de leurs cordons d'ornements sigillés faisant le tour du col (croix latines et de Saint-André, triangles estampés ou traits verticaux de deux longueurs : fig. 7 et 8).

Certains vases n'ont qu'une simple parenté éloignée avec ceux-ci, et il en est qui se font remarquer par l'exagération du bec frisant le ridicule (fig. 34) : on pourrait, à la grâce du galbe près, regarder ces derniers comme les prototypes des belles buires de faïence rouennaise, en forme de casque, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Les objets mobiliers recueillis dans ce vaste cimetière prouvent qu'il a servi longtemps, probablement depuis le VII^e^ ou VIII^e^ siècle jusqu'au XV^e^. On y a rencontré une agrafe, des perles de verre en forme de barils cerclés, etc., qui pourraient être mérovingiennes ou carolingiennes, mais aussi des monnaies de presque tous les âges, même des bronzes de Constantin, de Louis le Débonnaire, de Philippe-Auguste de Charles VII, voire de Louis XI, des méreaux du chapitre de Talmont, un sceau du XIII^e^ siècle, des croix d'argent et bagues de ces époques..... On y a récolté aussi des perles de collier polyédriques en os, en verre et en cristal de roche, des coquilles de pectens perforées et aussi un petit fer de cheval. D'après la proportion relative de ces objets, on peut conclure que le cimetière a été surtout en usage au XIII^e^ siècle et dans les siècles qui l'encadrent ; et la

plupart de nos vases peuvent bien ne pas remonter plus haut, malgré les ornements estampés de deux d'entre eux qui, tout d'abord, paraissent plus archaïques.

Il est à noter que jusqu'ici le sud seul du département a fourni des éléments pouvant intéresser nos relevés.

VIENNE. – Environs de Poitiers. — Le musée de Sèvres en possède un grand blanc sale, rugueux, se rapprochant du type, mais avec tubulure. Le R. P. de la Croix a confirmé notre opinion que la Vienne n'a fourni jusqu'ici que des succédanés, et on ne peut la regarder encore que comme un département frontière de la province du pégau.

VIENNE (HAUTE-). – *Limoges.* — Des fouilles d'anciennes maisons y ont fourni assez fréquemment des pégaus en fragments, notamment des becs pontés bien caractérisés : ils appartiennent au moyen âge (Lettre de M. Paul Ducourtieux, sous-conservr du musée Dubouché).

## LÉGENDE EXPLICATIVE DES FIGURES

---

### I. — *Types pégaus purs ou immédiatement dérivés et de la même famille.*

*Figure 1.*— Pégau petit, avec trois macarons sur la panse, en terre rougeâtre, de forme allongée, de galbe élégant. Modèle des exemplaires les plus anciens (Cimetière de Montauriol à *Montauban,* IVe (?) ou Ve siècle (?).

*Fig. 2.* — Pégau à deux macarons (0m 15). Forme bien plus lourde et disgracieuse ; vient d'une tombe du XIIe siècle, à *Saint-Astier* (Dordogne).

*Fig. 3.* — Moyen pégau grossier en terre grise, épaisse et dure, *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Drôme (Coll. de Saint-Venant, 14/12).

*Fig. 4.* — Grand pégau, terre grise, dure et mince, *Saint-Laurent-la-Vernède*, Gard, dans une tombe du XIVe ou XVe siècle (Coll. de Saint-Venant, 20/21).

*Fig. 5.* — Pégau allongé, en forme de petite cruche, de 0m 20, en terre rougeâtre, avec zones d'engobe blanche couvertes de petits traits ou flammules rouges ocreux ; trouvé, rempli de charbon et de cendre, à *Angoulême,* dans le tombeau d'un évêque mort en 1101.

*Fig. 6.* — Petite cruche de même hauteur, à panse élégante, couleur gris roux, en partie vernissée, avec gros bec ponté de pégau. *Angoulême*, dans les fondations d'une maison (XVe siècle?).

*Fig. 7* et *8.* — Grand et moyen pégau, l'un pour l'encens, l'autre pour l'eau bénite, avec zone de traits, de

croix et de triangles sigillés (XII^e siècle?). Cimetière chrétien *du Bernard*, Vendée.

*Fig. 9.* — Pégau disgracieux, à bec exagéré, en terre grise et friable, probablement très ancien, *Banyuls-des-Aspres*, Pyrénées-Orientales (M^ée de Perpignan).

*Fig. 10.* — Pégau cylindrique, à très gros bec, du département de Vaucluse (Musée Calvet, à Avignon, qui en a plusieurs de cette forme avec d'autres de types variés, 17/10).

*Fig. 11-12.* – P. trouvés dans un vieux cimetière, à *Saint-Denis*, près Catus (Lot), dans des tombes en dalles profondément enterrées avec nombreux autres vases du modèle n° 11, placées ordinairement à la tête des corps, et offrant parfois des macarons coniques à la panse. Le n° 12 est un type exceptionnel et de forme bizarre. A 1 mètre au-dessous des tombes, d'autres sépultures contenaient des armes franques, mais les vases sont probablement postérieurs.

*Fig. 13.* — Pégau à bec commençant à s'arrondir; modèle assez commun sur *les frontières* (Allier, Saône-et-Loire, etc.).

*Fig. 14.* — Petit vase pégau très orné, de l'époque franque, type du Nord (d'après Hottenroth, *le Costume*, etc.).

*Fig. 15.* — Vase analogue noirâtre, grossier de pâte, de bonne forme et à peu près de la même époque (VI^e siècle?), provenant du Soissonnais (Viollet-le-Duc, *D^re du M^er*, t. II, au mot *Pot*).

*Fig. 16.* — Vase de la famille des pégaus, avec bec pincé, mais dont les bords ne se touchent pas encore tout à fait pour former traverse; modèle répandu (Saône-et-Loire, Gard, Vienne, Drôme, Isère, etc.).

*Fig. 17.* — Bec de pégau obtenu par pincement complet, avec sa traverse déjà formée (*Nimes*, Maison-Carrée, etc.).

*Fig. 18.* — Bec du même modèle. — Palafitte du Lac de *Paladru* (Isère) antérieure au X^e siècle (Musée de Lyon?).

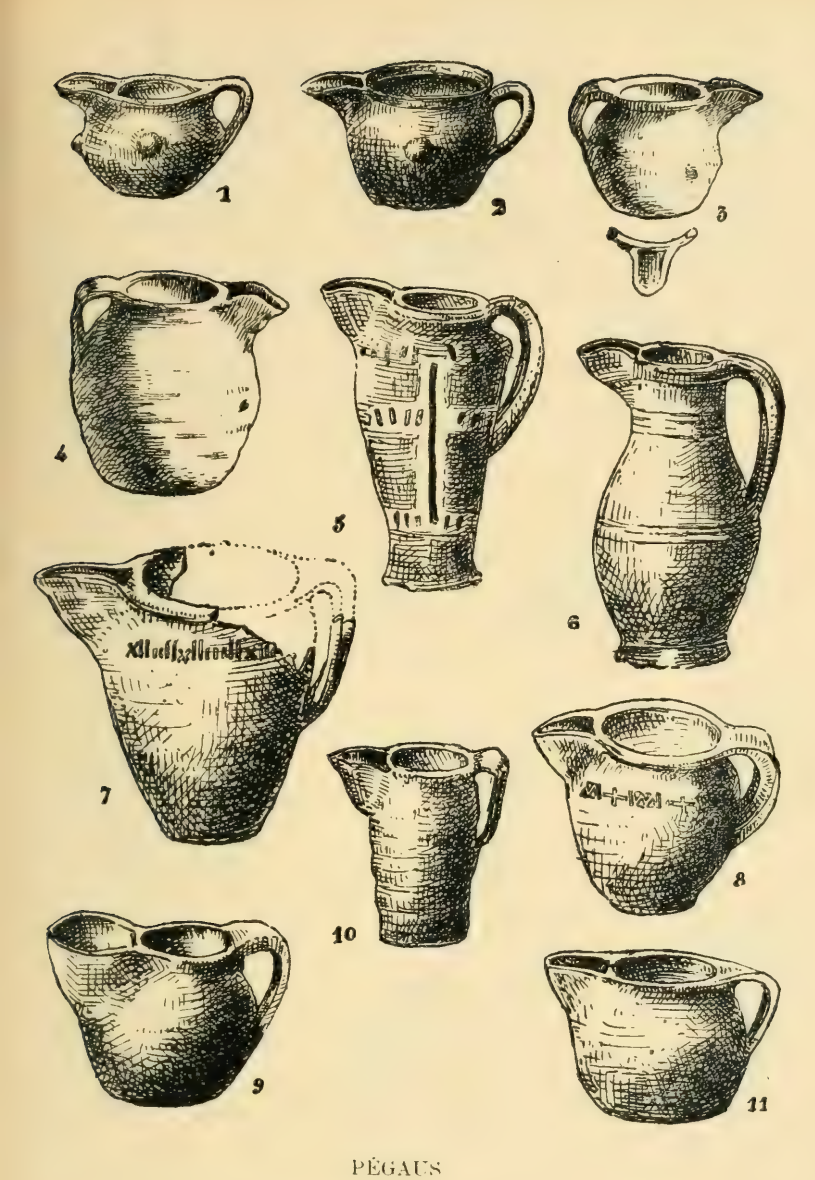


PÉGAUS

ANCIENS VASES A BEC

*Planche I.*

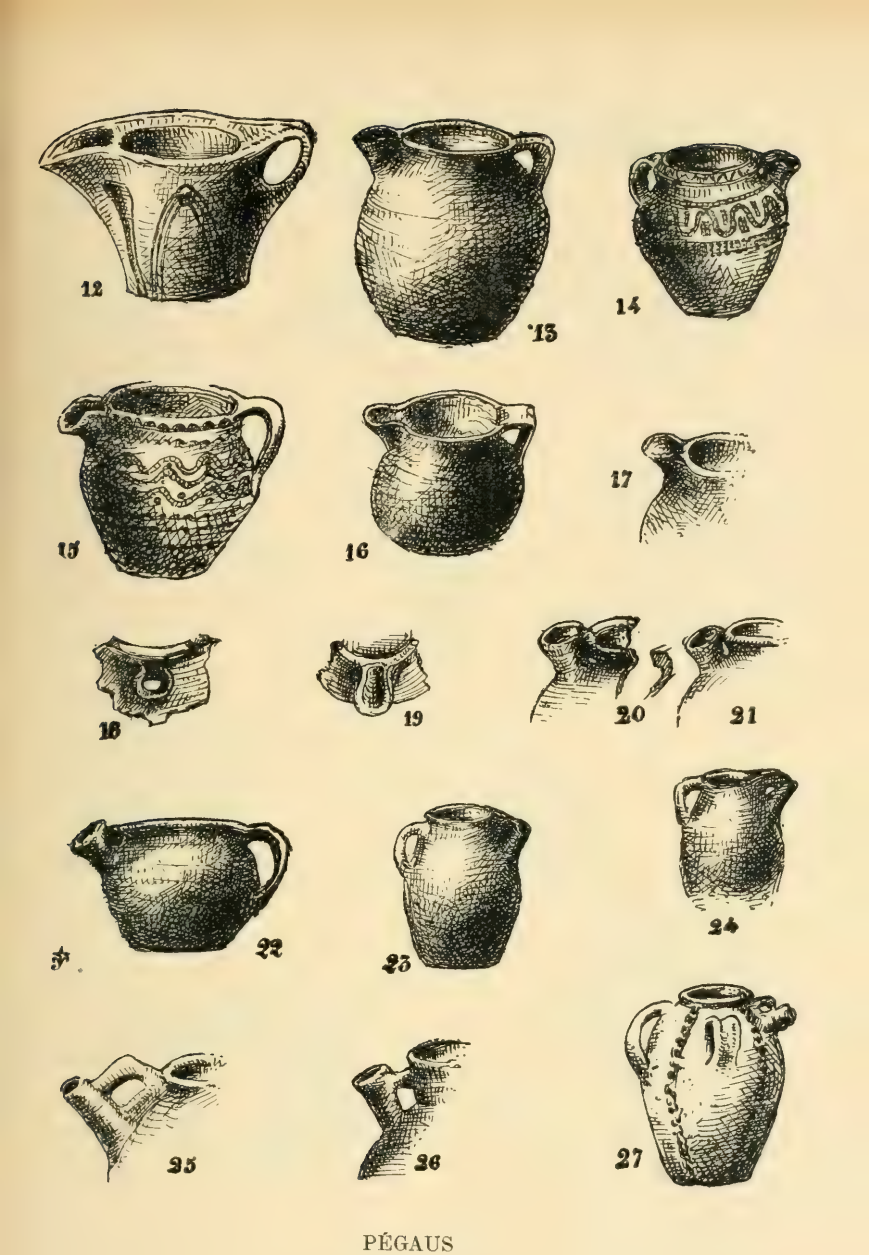


PÉGAUS

ANCIENS VASES A BEC

*Planche II.*

PÉGAUS

ANCIENS VASES A BEC

*Planche III.*

*Fig. 19.* — Bec un peu analogue, mais moins ancien (Nièvre, motte antique à Montigny-sur-Canne. — Coll. de Saint-Venant).

*Fig. 20.* — Bec devenu cylindrique et déjà isolé à la base; dérivé immédiat du type n° 13 et fort répandu sur les frontières de l'ère d'occupation du pégau (Motte de la Fontenelle à Viévy-le-Rayé (Loir-et-Cher. — Coll. de Saint-Venant).

*Fig. 21.* — Bec tubulé analogue, mais qui n'est plus adhérent que par son sommet seul (type intermédiaire assez répandu).

*Fig. 22.* — Vase type pégau dégénéré, à tubulure courte tangente, mais libre, précédant immédiatement la tubulure tout à fait isolée et allongée (Cimetière de Saint-Parize-le-Châtel, Nièvre).

## II. — *Vases dérivés du pégau de la fin du moyen âge et des époques postérieures : cruches, chevrettes, etc.*

*Fig. 23.* — Espèce de pégau avec les flancs du bec confondus, par suite de pincement, et constituant une cloison verticale où n'a été réservé qu'un étroit canal d'épanchement à la base (Musée de Périgueux; voir C. Leymarie, *Poterie d'Oc*, Limoges, 1892).

*Fig. 24.* — Petite cruche à goulot, en tubulure déjà accentuée, perfectionnement du type 23, avec un petit trou ouvert dans la cloison pour l'alléger (*Ibidem*).

*Fig. 25.* — Goulot latéral de cruche renforcé d'un épaulement et réuni à l'ourlet par un bras coudé, dérivation directe du n° 24 (XV^e^ et XVI^e^ s.) (v. Lot, Haute-Garonne, Haute-Vienne, etc.).

*Fig. 26.* — Tubulure de cruche (XVII^e s.?), le bras réduit à une simple traverse horizontale de consolidation (M^ée de Nevers).

*Fig. 27.* — Ancienne cruche dite *limousine,* en usage dans le Midi jusqu'au commencement de ce siècle et offrant encore, mais réduit, un bras coudé comme dans la fig 25 (Leymarie, *loc. cit.*).

*Fig. 28.* — Cruche du Midi plus récente, avec anse supérieure cintrée et une autre latérale opposée au bec.

*Fig. 29.* — Cruche méridionale actuelle, ne différant du n° 28 que par la présence de deux anses latérales.

*Fig. 30.* — Vieil exemplaire de cruche que M. du Vignaud a trouvé encore en usage dans une ferme sur les marches limousines et rappelant la cruche n° 28, *mais le bec du type a subsisté:* seulement ce bec communique avec l'intérieur au moyen de trois petits orifices (dimensions 21/23).

*Fig. 31.* — Vase tubulé italien ou petite cruche du XVI^e siècle en faïence de Savone, forme *chevrette,* largement décorée de grandes feuilles mi-partie jaunes et bleues (M^ée de Nevers).

*Fig. 32.* — Chevrette d'officine en faïence de Nevers, du milieu du XVII^e siècle, à décor végétal vert sur la panse et bordures couleur jaune ocreux, avec guirlande d'élégants rinceaux de feuillages noirs superposés (M^ée de Nevers).

*Fig. 33* — Autre chevrette en faïence de Nevers appartenant au même musée, avec décor végétal de camaïeu bleu (XVIII^e siècle).

*Fig. 34.* — Vase commun en terre, à bec exagéré, prototype probable des *buires* en forme de casque (Le Bernard. Vendée, XIII^e siècle?).

*Fig. 35.* — Vase dérivé du type pégau à tubulure courte, avec deux anses latérales symétriques. Modele rencontré plusieurs fois, surtout sur les frontières de la province du pégau.

*Fig. 36.* — Autre curieux vase, dérivé du type pégau à longue tubulure isolée, présentant à la fois deux anses et deux tubulures; couleur rougeâtre avec quelques taches de vernis jaune; hauteur 105$^{mm}$. Trouvé à Saint-Parize-le-Châtel, Nièvre, dans un cimetière du XIV$^{e}$ ou du XV$^{e}$ siècle, qui a fourni aussi, entre autres au musée de Nevers, des pégaux des modèles les plus normalement purs (Coll. de M. le curé de Challuy).

N.-B. — Nous venons de relever au musée Carnavalet un intéressant vase vernissé jaune sale clair, assez analogue au précédent; il n'a qu'un bec, mais de *la forme ordinaire pontée :* c'est même le seul que jusqu'ici on ait trouvé à Paris.

Ce qui le rend encore plus intéressant, c'est que chacune de ses anses latérales est surmontée d'une tubulure verticale adhérente à l'orle par son sommet (classé XV$^{e}$ siècle, environ 18/11).

---

# III.

## RAPPORT

SUR

# l'État des Études d'Archéologie romaine

## DANS LE GARD

Par M. Georges MAURIN,

Membre de l'Académie de Nîmes.

En venant ici, Messieurs, vous vous attendez à voir beaucoup de Romain et à en entendre beaucoup parler aussi. Vous ne seriez pas autrement étonnés, je gage, si les hauts fonctionnaires, les membres de nos sociétés savantes, qui veulent bien assister à cette réunion, vous apparaissaient revêtus de la toge, ceints de laurier et précédés de licteurs. Aussi vous doutez-vous déjà que les études d'archéologie latine sont familières à beaucoup dans notre cité et ne sont ignorées de personne. Nous n'avons pas à en tirer beaucoup de vanité; les Nimois ne sont pas à proprement parler de savants archéologues; ils classent seulement leurs papiers de famille. Vous venez aujourd'hui nous apporter le concours précieux de votre érudition et de votre longue expérience des choses et des matériaux de l'antiquité. Nous vous en remercions bien sincèrement et nous saluons en vous des maîtres dont la visite et la collaboration momentanée nous seront de grand profit. Hélas !

nous savons encore si peu de chose sur nos origines.

Et cependant nous avons beaucoup travaillé, à ce point que je serais effrayé de la longueur de la tâche, si je devais vous présenter un résumé complet des études d'archéologie romaine dans le Gard au cours de ces dernières années. Mais ce n'est point ce que vous demandez à vos rapporteurs locaux, au début de vos travaux. Il leur suffit de vous indiquer brièvement l'état des études accomplies, les principales questions non encore résolues, les nouvelles découvertes sur lesquelles vous pouvez travailler vous-mêmes, en un mot, de vous mettre en mains le fil d'Ariane, qui doit vous permettre de ne pas égarer vos propres études et de les concentrer aussitôt sur les foyers importants. Je me bornerai donc à rappeler les principales étapes parcourues par les sociétés savantes depuis la réunion tenue à Nimes en 1842.

Nos monuments si précieux n'ont pas cessé d'être l'objet de la vigilante sollicitude des pouvoirs publics qui se sont succédé devant leurs impassibles murailles. Lors de la visite de vos devanciers, la Tourmagne, le drapeau de pierre de notre cité, n'était pas encore consolidée; mais déjà le plan du massif central portant escalier qui devait former comme l'épine dorsale de la vieille tour était établi, sauvegardant ainsi pour de longues années l'existence de notre monument national par excellence. Mais, hélas! le secret de sa destination est encore à trouver. Tombeau? donjon? trésor municipal? toutes ces hypothèses ont été émises; notre Tourmagne se dresse toujours, gigantesque point d'interrogation que vous nous aiderez peut-être à faire disparaître de nos annales.

A ses pieds, et tout auprès de la source, on a

déblayé les restes majestueux d'un portique monumental déjà relevé par Séguier et Ménard au XVIII^e siècle. Ces débris ont été transportés dans le parvis de la Maison Carrée, où vous pourrez les admirer. Quelques lettres demeuraient lisibles sur des fragments. Deux de nos regrettés confrères, MM. Aurès et Michel, en ont entrepris la restitution et rétabli les dimensions. Une autre interprétation se faisait bientôt jour, celle-ci due à M. Allmer. Une troisième enfin s'essayait tout récemment. Mais comme on ne manie pas facilement, pour les rapprocher les uns des autres, ces énormes blocs de pierre, elle demeure à l'état de préparation.

Depuis lors aussi notre éminent confrère, M. Révoil, a réparé les outrages faits par les ans à deux autres de nos monuments, les Arènes, et celui qu'on appelle couramment le Temple de Diane, sans doute parce qu'il n'était probablement pas un temple et qu'il n'était certainement pas consacré à Diane. Vous apprécierez le goût avec lequel ces réparations ont été conduites, et vous direz à votre tour une sentence entre ceux qui les approuvent complètement, et ceux au contraire qui ne voudraient jamais toucher aux ruines du passé, même pour en arrêter l'inévitable destruction. Mais sans doute, votre décision ne sera pas acceptée par tous, sans protestation; car c'est affaire de goût et de sentiment personnels, plus encore que de science. Il est de très bons esprits qui ne croiraient pas acheter trop cher une impression d'art, en laissant le temps accomplir définitivement son œuvre et faire des plus superbes murailles un tas de cailloux amoncelés au hasard de la chute. C'est un point de vue comme un autre; avec beaucoup

d'esprit et quelque peu de malice, on peut en tirer de charmants effets. L'esprit administratif de notre race aidant, ne désespérons pas de voir un jour une direction de création des ruines historiques fonctionner à côté de celle de la conservation des monuments. Mais tel n'est point encore votre avis, et c'est un titre d'honneur dont votre société est justement fière de disputer au temps et à l'indifférence des hommes, les restes de notre glorieux passé. Vous voulez seulement qu'on ne touche aux anciens monuments qu'avec une respectueuse sobriété, et vous demandez aux artistes chargés de cette mission délicate, ce que le poète a si heureusement loué chez les ciseleurs religieux du moyen âge, l'audace et la peur de la main.

Mais la vigilance de votre Société n'aura pas à s'exercer dans notre département en ce qui concerne les monuments romains. Tout ce qui peut, à un titre quelconque, se réclamer de l'art latin est l'objet chez nous d'une sollicitude parfois exagérée. La découverte de la moindre inscription, d'un obscur tombeau, d'une fibule grossière, est un événement pour notre petit monde archéologique. Aussi n'aurez-vous ici qu'à encourager, alors que si souvent d'autre part vous avez à susciter le mouvement. Hommage doit être amplement rendu au zèle et à la vigilance de nos municipalités successives qui ont pris à cœur de recueillir avec un soin jaloux ces débris du passé. Celle dont le chef nous honore de sa présence a présidé à la création de ce beau musée épigraphique, dont vous visiterez les collections. Il est aujourd'hui définitivement installé tout à côté de la salle de nos séances; il a de l'espace, beaucoup d'espace et déjà cependant, il est à l'étroit. C'est que les pierres écrites, comme

nous le disons familièrement, sont nombreuses chez nous et sont respectueusement recueillies. Qui sait? la plus humble, la plus fruste d'entre elles porte peut-être dans les quelques caractères lisibles sur sa face, la solution d'un problème historique. Que de renseignements précieux n'a pas fourni l'épigraphie nimoise à l'histoire générale? Les caractères typographiques dont l'Imprimerie Nationale se sert pour les inscriptions latines, n'ont-ils pas été empruntés à l'une de nos inscriptions? La superbe collection de nos bornes milliaires n'offre-t-elle pas la plus complète réunion de la gravure sur pierre, pendant deux siècles de notre histoire? N'est-ce pas d'après nos inscriptions qu'on a élucidé d'abord le *Cursus honorum* des magistrats provinciaux? Aussi notre musée a bien raison de s'ouvrir largement hospitalier et de ne rien refuser. De tous ces monuments ainsi recueillis, les uns ont été complètement déchiffrés, définitivement interprétés, et ils ont dit tous leurs secrets : d'autres attendent encore une lecture et une étude décisives; dans ce dernier groupe, vous me permettrez de vous signaler nos inscriptions religieuses, réunies dans la première salle du musée, et surtout les inscriptions en langue, ou plutôt en patois celtique, gravées en caractères grecs. D'autres encore ont un caractère purement local, et ouvrent le champ à des polémiques passionnées et sans cesse renaissantes; telles les inscriptions monumentales dont chacune de nos générations d'érudits tient à honneur de donner une interprétation et une restitution nouvelles. Un des organisateurs du musée, et le plus méritant, mon ami M. E Maruéjols, a pris à tâche cette tradition et il y apporte la plus sagace critique.

D'autres inscriptions enfin ne disent presque rien. Un nom, des prénoms, une larme; c'est la foule anonyme, l'humble démocratie des disparus, qui vient en longue théorie témoigner de la persistance des habitudes sociales et des sentiments familiaux.

Plus modeste, plus timide, mais ayant la grâce de la jeunesse, se présente le musée de la Maison-Carrée. Il est de création toute récente, mais il a devant lui un grand avenir; il le sait et c'est pour cela qu'il a demandé tout de suite une coquette installation, qu'on lui a généreusement et artistement accordée. Jusqu'ici les menus objets mobiliers, les vases, les verreries artistiques, que l'on rencontre journellement sur notre sol, étaient abandonnés aux hasards des trouvailles; la plupart étaient achetés par le commerce d'antiquités, sans que l'on songeât à les présenter d'abord à la municipalité Notre collection de monnaies était ensevelie dans un meuble poudreux que l'on promenait un peu partout, sans qu'elle s'enrichît à ces voyages successifs, on s'en doute bien. Tout cela est aujourd'hui de l'histoire ancienne et oubliée; le présent est plus riant. Une généreuse donation due à un numismate aussi modeste que méritant, M. Goudard, est venue enrichir encore notre médailler et nous forcer à lui donner un cadre plus en rapport avec son importance. Le classement des objets mobiliers provenant de l'ancienne collection Séguier et des donations faites depuis, a permis de constituer quelques vitrines fort intéressantes. L'attention est aujourd'hui éveillée; le budget d'achat de vos musées a été généreusement renforcé, et nous pouvons prévoir le moment où nous pourrons définitivement montrer à nos visiteurs un musée d'art

antique, comme nous leur présentons déjà un médailler peut-être unique pour l'étude des anciennes monnaies de la Gaule méridionale.

Mais si Nimes est le centre important, le chef-lieu, je me reprocherais de ne pas signaler à votre attention un musée cantonal que malheureusement le grand nombre de vos travaux vous empêchera de visiter en corps, mais que quelques-uns de vous pourront peut-être voir; c'est celui de Bagnols. Il a été créé par un de nos regrettés confrères, M. Léon Alègre, artiste au cœur chaud et à l'esprit ouvert, patriote ardent dont je suis heureux de rappeler ici et de saluer la mémoire. N'est-ce pas surtout à ces modestes qui ont voulu rester chez eux et ont su, par leur initiative et leur indomptable énergie, y faire malgré bien des obstacles de belles et bonnes choses, que doivent aller les hommages d'une association qui a la garde des patrimoines locaux?

Aussi bien la liste des hommes de valeur qui ont fait des études romaines l'objet central de leurs travaux est-elle longue et bien remplie dans notre pays. Depuis la Renaissance, la chaîne des humanistes ne s'est jamais rompue, et d'aucuns même ont franchi le cercle de la notoriété locale. Trois noms se détachent hors pair dans ces derniers temps et résument toute l'histoire de l'archéologie romaine. C'est d'abord Auguste Pelet, le premier en date, ingénieux et patient, doué d'une rare intuition archéologique plutôt qu'armé d'une méthode rigoureuse, mais ardent au travail, toujours en quête d'une nouvelle découverte, d'une hypothèse plus plausible que les anciennes, Nimois pur sang, qui humait le romain et se mettait en chasse des vieilles pierres, avec le flair

d'un amateur passionné, il assista aux premiers travaux de déblaiement de nos autres monuments et, pour mieux s'en rendre compte, les reproduisit en liège, composant ainsi une collection, qui, de simple instrument d'étude, est devenue un véritable et original musée; puis, Germer-Durand, le latiniste impeccable, dont le profil était d'un de ces puissants humanistes de la Renaissance, que toutes les difficultés trouvaient prêt à répondre, qu'aucun labeur n'effrayait. Germer-Durand sortait de l'École normale supérieure et avait puisé dans cette forte discipline une étonnante variété de connaissances, que guidait une méthode rigoureuse Numismate, épigraphiste, paléographe, il était préparé à toutes les études et à toutes les recherches qu'exigeaient les nouvelles découvertes. Mais le latiniste dominait chez lui; son grand mérite est d'avoir appliqué le premier à nos inscriptions les procédés de l'épigraphie scientifique telle que Borghesi l'avait créée et son ami Léon Renier développée. Il rêva pour notre Académie nationale des Inscriptions et Belles-lettres la gloire d'éditer le *corpus* des inscriptions latines, et son patriotisme de savant ne put que difficilement dissimuler son mécontentement de voir l'œuvre entreprise et menée à bien par l'Académie royale de Berlin. Il fit sienne au moins l'épigraphie nimoise et vécut au milieu d'elle, comme au milieu d'une famille dont tous les membres lui étaient connus. J'ai gardé pour le dernier, parce que celui-ci est le plus récemment disparu, Auguste Aurès, un créateur, celui-ci, le fondateur de la métrologie gauloise, qui détermina le rythme auquel obéissaient les constructeurs de nos monuments. Ses recherches originales sur les dimensions et les mesures em-

ployées par les anciens architectes font autorité, surtout à l'étranger; car en France... on lui emprunte beaucoup, mais on ne le nomme guère.

A côté de ces trois grandes mémoires, je pourrais évoquer bien d'autres noms, Gratien Charvet, Émilien Dumas, Albin Michel, L. Estève, le capitaine Colson, Jules Teissier, l'abbé Gareiso, Jules Boucoiran, encore un modeste qui se fit lui-même, combien d'autres que j'oublie.

De tous ces travaux, de tous ces apports quotidiens à notre histoire locale, vous avez le droit de me demander ce qui est résulté de définitivement acquis. En vous le disant trop, je craindrais de déflorer quelques-unes de vos discussions et d'empiéter sur le terrain réservé à mes collègues. Qu'il me soit permis cependant de vous indiquer brièvement quelques positions désormais acquises; l'origine égyptienne de notre colonie Nimoise et le pourquoi de cette magistrature du préfet des vigiles et des armes, transplantée d'Alexandrie dans la pacifique Nemausus (Hirschfeld; Germer-Durand; Allmer); la détermination exacte de l'ancien réseau de la viabilité romaine dans le pays des Volques Arécomiques (Aurès; Gratien Charvet); la coexistence dans notre pays de deux écoles d'architectures, l'une alexandrine et se servant du pied gaulois, l'autre latine et se servant du pied romain (Aurès); les vestiges d'une antique influence phénicienne dans la région du Bas-Rhône (Germer-Durand; général Pothier); les relations qui ont existé entre les Volques et les Ibères (Germer-Durand; Goudard); nulle part ailleurs on ne surprend mieux dans son activité intense le grand mouvement social qui a fait de la Narbonnaise le réservoir

où Rome affaiblie puisait ses officiers et ses sénateurs; nulle part on ne peut étudier en aussi grand nombre les premiers essais de l'art latin prédécesseur immédiat de l'art roman.

C'est bien quelque chose sans doute. Mais je suis bien forcé de vous avouer que nous ignorons encore plus. Cet aveu ne me coûte guère, car il est l'indice de ce qui reste à faire et il doit vous être agréable, puisqu'il vous annonce du travail à entreprendre. Nous vous paraîtrons quelquefois avoir des idées particulières et surtout trop simplistes Nous avons tant à ce point l'habitude de vivre au milieu des choses de l'antiquité qu'à vrai dire pour nous il n'y a pas d'archéologie au sens propre du mot. Ne traversons-nous pas le Gardon sur un pont adossé au grand aqueduc romain de l'Eure? N'avons-nous pas restitué la Maison-Carrée à sa véritable destination, d'être une charmante inutilité d'art? Le prétendu temple de Diane n'était-il pas un agréable lieu de repos, où l'on goûtait aprés le bain le charme d'une causerie entre amis et de délectables libations. La Tourmagne ne servait-elle pas tout simplement à indiquer au loin, que Nimes était là, nonchalemment étendu à ses pieds? Et nos Arènes... Ah! nos Arènes. je n'en parlerais pas, de peur d'éveiller les susceptibilités d'une société voisine, dont la sollicitude s'étend sur toutes les créatures animées.

En réalité les Romains nous ressemblaient beaucoup, ou plutôt nous ressemblons beaucoup aux Romains. Le contact journalier que nous prenons avec eux nous en fait des contemporains beaucoup plus amènes à fréquenter que nos souvenirs scolaires nous

les représentent. Ce sont deux Nimois (1) qui, les premiers peut-être, ont étudié l'homme dans les personnages antiques et les dépouillant de la solennelle armure des citations classiques et des souvenirs conventionnels, nous les ont montrés vivant comme nous, vibrant des mêmes sentiments, des mêmes passions que nous, sous les rigides draperies dont les affublait l'ancienne rhétorique. Tous les deux, par une assez explicable identité de goût, ont choisi le même héros, Cicéron, dont les lettres familières ont le rare mérite d'être des pages vécues; tous les deux, fréquentant au milieu des monuments de Nimes, ont fait l'antiquité attrayante, de cette sympathie qui nous intéresse à tout ce qui pense, tout ce qui vit, tout ce qui pleure et ce qui rit avec nous et comme nous. L'opuscule de *Tullia* nous dit la suprême douleur qui traversa la vie du grand orateur romain. Le livre de *Cicéron et ses amis,* qui a fondé la réputation d'un des plus illustres enfants de Nimes, nous transporte dans cette société en pleine fermentation sociale et politique qui vit la chute de la république et le coup d'état de César. Tous les deux, la modeste plaquette et l'œuvre puissante, ne pouvaient être écrits que par des hommes ayant de l'antiquité latine la connaissance que donne la constante et familière fréquentation. Ainsi, à leur exemple, nous tâcherons d'écarter de votre congrès tout ce qui pourrait vous en rendre le souvenir trop aride. Vous êtes la science française; Rome fut trop votre mère pour ne pas se faire souriante et douce à votre abord.

(1) M. Léonce Maurin, conseiller à la Cour de Nimes, père de l'auteur de ce rapport, et M. Gaston Boissier, de l'Académie française (Note de la Direction).

(Dessin de M. Teissier).

IV.

# LES BASES
## DE LA CATHÉDRALE DE NIMES
### SONT-ELLES ROMAINES ?

**Par M. l'Abbé François DURAND,**

Secrétaire du Comité de l'Art chrétien de Nimes.

En 1866, M. Adrien Peladan publia dans la *France littéraire*, à Lyon, un article plein d'érudition sur la façade de la Cathédrale de Nimes (1).

L'auteur, après avoir émis ses preuves en faveur de la tradition romaine, conclut ainsi : « Ce mur n'est « pas resté intact depuis l'époque romaine, mais du « moins il est romain par sa situation, ses fonde- « ments, son appareil et ses pierres » (p. 8).

Examinons attentivement les raisons apportées par M. Peladan. « Les preuves abondent, dit-il (p. 6), « pour démontrer que la cathédrale de Nimes a pris « la place d'un temple. Ce mur est bâti en grand « appareil, comme plusieurs autres monuments ro-

(1) Cet article fut tiré à part, en une brochure de 35 pages, éditée aux bureaux de la *Revue*. C'est cette brochure que nous citons ici.

« mains de Nimes : l'amphithéâtre, le temple de la « Fontaine et la porte d'Auguste. Le pont du Gard « offre également cet appareil ».

Cet argument ne nous paraît pas probant ; il nous semble même devoir amener une conclusion contraire. L'appareil de la Cathédrale de Nimes ressemble à celui de la plupart des constructions de l'époque romano-bizantine; il est grand, comme l'appareil romain, mais il ne sert qu'à revêtir un blocage, c'est-à-dire un mélange de mortier, de moëllons et de gravier. Tout autre est le système de construction de nos monuments romains, à grand appareil (1). Chaque pierre de façade pénètre dans le mur, et se prolonge de façon à former la paroi intérieure de l'édifice, ou bien de manière à se combiner, par une coupe savante, avec une pierre de grande dimension. Les contacts sont d'une perfection telle que le plus souvent on ne pourrait pas y introduire la plus effilée des aiguilles. En un mot, nos monuments romains à grand appareil sont construits avec des blocs si bien posés, qu'il n'y a point de place pour le mortier, dont on n'usait pas dans ce genre de travail. Ainsi sont combinées les assises des Arènes, du Temple-de-Diane, du Pont-du-Gard et de la Porte-d'Auguste. Donc, concluons-nous, l'appareil des assises de la Cathédrale, malgré sa grande dimension, n'est pas romain, puisqu'il sert simplement de revêtement à un blocage vulgaire.

Autre preuve. Les réparations qui viennent d'être faites à la façade (janvier 1896) nous ont permis de

(1) Cf. : *Les travaux publics au temps des Romains et la tradition*, etc., par Alfred Léger, 1875.

constater que les blocs de pierre ont été pris, non pas dans la carrière, mais à un monument romain, comme l'indiquent les trous d'alouette et les places des queues d'aronde semblables à ceux des blocs des Arènes et du Temple-de-Diane. Il va sans dire que ces trous n'ont nullement servi à mouvoir les assises de la Cathédrale, ce sont des trous négligés et laissés sur les côtés intérieurs des pierres. L'ouvrier n'a eu qu'un souci, celui de les écarter de la partie extérieure devant former le parement de la façade. Si ce mur était celui d'un temple, on ne l'aurait pas bâti avec les pierres d'un autre monument. Les chrétiens, au contraire, ont surtout utilisé les matériaux des monuments païens. Il est donc probable que le mur de la Cathédrale a été bâti par des chrétiens, et n'est par conséquent pas le mur d'un temple païen.

« Le Temple, dit encore M. Peladan (p. 7), avait « un fronton triangulaire. Les traces de ce fronton « se voient encore sur la façade actuelle ; et il est à « remarquer que ces traces accusent la forme du « tympan, non seulement moins sa corniche, mais « encore moins ses modillons ».

Erreur profonde ! L'échancrure qui donne l'illusion des deux pentes d'un fronton a été faite par des maçons malhabiles, pour amorcer les tuiles d'une toiture adossée au mur de la Cathédrale, au-dessus même de la porte. Cette construction parasite a donné lieu à des difficultés. Le chapitre se plaignait de voir les revendeuses venir présenter leurs produits jusque dans le tambour de l'église (1). C'était une dépen-

(1) Cfr. Archives municipales : 1366 GG. — 1471 GG. — Inventaire de 1536 GG.

dance des halles; les fidèles passaient donc entre deux lignes d'étaux, que ne pouvait gêner la porte actuelle de l'évêché, puisqu'elle n'existait pas (1).

Mais, poursuivons : « Si l'église n'est pas orientée, « dit M. Peladan, cas fort rare pour les anciennes « cathédrales, c'est parce que le Temple ne l'était « pas » (p. 8). — Ici l'erreur est évidente. Qu'appelle-t-on orientation d'une église? (2).

Les *Constitutions apostoliques* du quatrième siècle disent : *Ecclesia sit ad orientem conversa. — Que l'église soit tournée vers l'orient.* Dans notre siècle de précision scientifique, nous sommes portés à exagérer les lois de l'orientation. On était moins sévère jadis. On a remarqué que *souvent* le chevet des églises n'était pas exactement tourné vers l'orient, mais bien, par exemple, vers le point de l'horizon où se levait le soleil, au jour de la fête du saint, patron de l'église. L'axe du plan du sanctuaire était aussi souvent incliné, relativement à l'axe des travées consacrées aux fidèles, qui sont le corps mystique de Jésus. Cette déviation indiquait la tête penchée du Sauveur, sur la Croix. C'est ce qui a été fait à la Cathédrale de Nimes (3).

(1) L'entrée de l'évêché était au levant, dans la cour actuelle qui s'ouvre sur la place du Chapitre.

(2) On sait que l'orientation avait pour but de tourner le célébrant, et par conséquent les fidèles, dans la direction de l'orient, d'où est venu le salut, où s'est levé le soleil de justice, Jésus-Christ, et d'où le Fils de Dieu viendra pour juger les vivants et les morts, dit une tradition populairé.

(3) Pour s'en rendre compte, il faut se mettre au milieu de l'autel de la chapelle du Rosaire et regarder la croix du ciborium du maître-autel ; on verra que la ligne ainsi obtenue va rencon-

Par cette inclinaison vers le midi, l'autel majeur se trouve orienté mieux encore que la nef des fidèles. On peut dire, en un mot, que l'ensemble de l'église est orienté avec une légère déviation vers l'est-nord-est (1). D'ailleurs, l'opinion générale des catholiques nimois a toujours été que Nimes n'a qu'une église orientée, la Cathédrale.

Mais voici qui est plus fort. La non-orientation de la Cathédrale prouverait que l'hypothèse d'un temple antérieur est invraisemblable. Les païens orientaient leurs temples d'ordinaire (2). Vitruve fait de l'orientation du plan une loi de l'architecture sacrée. Plusieurs auteurs pensent même que l'Église, en ceci comme en tant d'autres coutumes, a voulu conserver un usage facile à purifier. Le paganisme adorait le dieu-soleil, le christianisme adorera le Fils du vrai Dieu, que l'office de l'Avent appelle *Orient*, dans les antiennes consacrées à saluer sa venue. « *O Orient*, « dit-elle, *splendeur de la lumière éternelle, et soleil* « *de la justice, viens et éclaire ceux qui sont assis* « *dans les ténèbres et l'ombre de la mort* (3) ».

Concluons donc que l'orientation ou la non-orientation de la Cathédrale ne prouve rien en faveur de

trer le buffet des orgues, non pas au milieu, mais à la partie de droite.

(1) Les piliers étant égaux, le vide des arceaux donne du côté du midi, c'est-à-dire de la sacristie, un total de 15m21 ; le vide des arceaux du nord, un total de 14m60. La différence, cause de la déviation du chœur, est donc de 0m61.

(2) Cette loi n'était pas universelle, des nécessités de terrain et d'emplacement ont produit de nombreuses exceptions. Notre Maison-Carrée en est un exemple, elle regarde le midi.

(3) Antienne O du 21 décembre.

la préexistence d'un temple païen, sur les ruines duquel elle aurait été élevée.

« Les Nimois, dit enfin M. Peladan, ont toujours « persisté à croire qu'un temple païen avait précédé « leur Cathédrale. Une tradition populaire veut que « la façade de cet édifice soit une œuvre romaine » (p. 8). — Avec M. Peladan nous reconnaissons volontiers l'existence de cette tradition. Mais la même autorité nous enseigne que le temple de la Fontaine a été dédié à Diane. Or, rien n'est moins probable. Ce monument a été jadis appelé simplement, temple de la Fontaine; il est ainsi désigné dans les actes jusque vers 1622, époque où l'on commença à lui donner le nom de Temple-de-Diane. On a cependant trouvé tout autour du monument plus de vingt inscriptions au dieu Nemausus, tandis qu'une seule, recueillie sur l'autre penchant de la colline, fait mention de Diane, et en seconde ligne.

En résumé, nous croyons être plus près de la vérité en affirmant que la tradition s'est trompée, quand elle a vu, dans la Cathédrale de Nimes, une construction romaine dans ses bases, dont une partie serait un travail antique, et constituerait les assises d'un ancien temple. Les données archéologiques prouvent que les pierres de parement ont été prises à un ou plusieurs monuments romains, mais retaillées pour servir à une construction certainement romano-byzantine.

On pourrait objecter un fait qui s'est passé sous nos yeux. Dans le cours des réparations de la façade, terminées en mars 1896, au moment même où nous écrivons ces lignes, un ouvrier découvrit un moyen bronze d'Auguste et Agrippa (monnaie coloniale avec

palmier et crocodile), dans un joint vertical de la doucine formant la base du clocher, immédiatement au-dessous de la lucarne du rez-de-chaussée. Cette monnaie romaine n'était pas dans le mortier, et se trouvait en compagnie d'un sou de Louis XVI. L'opinion du maître maçon, qui, depuis près de quarante ans, travaille dans les réparations de nos monuments romains, est que ces deux monnaies ont été introduites par des enfants, dans leurs jeux. Le joint offrant un vide de 4 millimètres, ils n'ont eu qu'à laisser glisser les deux vieux sous, dont la patine, encore brillante, indiquait un assez court séjour dans le mur romano-byzantin. Pour nous, après une enquête, notre opinon est que l'assiduité de quelques archéologues à suivre les démolitions, dans l'espoir de trouver une preuve, une indice d'antiquité, a frappé l'attention de quelque ouvrier et l'a poussé à imiter les terrassiers de Pompéï, en glissant dans les ruines une monnaie antique. L'ignorance lui a fait acheter un sou de Louis XVI, pour servir de contemporain à un Auguste et Agrippa.

Notons, en terminant cette étude, que des substructions romaines, sans caractère monumental, ont été trouvées dans le sous-sol de la Cathédrale. Ce sont des restes de fondations de murs ordinaires, comme on en rencontre dans un grand nombre de maisons, à Nimes.

---

V.

# LA NUMISMATIQUE

## AU CAMP DE CÉSAR DE LAUDUN

**Par M. Victor LUNEAU,**

Membre de la Société française d'Archéologie.

### I.

### LE CAMP AVANT L'OCCUPATION ROMAINE.

Lorsqu'on descend en chemin de fer la rive droite du Rhône, sur la ligne du Teil à Nimes, on aperçoit à droite, entre Bagnols-sur-Cèze et l'Ardoise, une série de plateaux dont le dernier, au sud, est le Camp de César (1).

Situé sur une montagne qu'on appelle Saint-Jean ou Saint-Pierre de Castres, ce camp n'est plus aujourd'hui qu'un plateau aride, isolé, d'où l'on domine de l'est au sud la vaste plaine du Rhône, du nord à l'est la vallée de la Cèze jusqu'à son embouchure.

(1) Il fait partie de la commune de Laudun, dans le Gard, et se trouve par suite dans le canton de Roquemaure. M. Léon Alègre a fait de ce camp, outre une excellente description lue à la Sorbonne en 1865, de splendides dessins ou plans que possède la bibliothèque de la ville de Bagnols.

Cette position commandait évidemment les voies anciennes qui se croisaient près de là : celle venant d'Orange, qui traversait le Rhône a l'Ardoise, et celle qui, de Nimes, allait à *Alba Helviorum* ou *Alba Augusta*, capitale des Helviens, et qui coupait plus loin la première.

Au bas de ce plateau, dénommé encore *plateau de Castries*, et presque à égale distance, mais en sens opposé, se trouvent les villages de Laudun et d'Orsan.

Le premier de ces villages, par lequel on parvient assez facilement au Camp et qui devait être autrefois relié directement à lui, présente encore des vestiges de constructions romaines.

Le nom de *Camp de César* a été donné à ce plateau, comme il a été donné en France à plusieurs anciens camps retranchés romains, dans lesquels cependant César ne paraît jamais avoir stationné.

Cette dénomination est donc inexacte, elle l'est d'autant plus à mon avis, que, sans remonter à l'homme primitif dont on trouve de nombreuses traces sur la montagne, cette dernière a été occupée par les Gaulois bien antérieurement, je ne dirai pas seulement aux conquêtes de César, mais encore aux premières incursions des légions romaines chez les Volces arécomiques, cent vingt ans environ avant notre ère. Il y eut certainement là, et *dès la plus haute antiquité*, une station gauloise à la fois ville et camp retranché, comme on en trouve plusieurs dans la vallée du Rhône, et que les Romains s'approprièrent et utilisèrent dans la suite.

En dehors d'autres considérations, également probantes, le simple examen des monnaies trouvées au Camp de César prouve ce que j'avance. En effet,

alors que les Gaulois qui occupaient le plateau se servaient des monnaies massaliotes du genre de celles que j'y ai trouvées : de l'obole aux types de la tête d'Apollon et de la roue, dont la frappe remonte au Ve siècle avant Jésus-Christ et se continua pendant le suivant, qui fut celui d'Alexandre le Grand; de la drachme au buste de Diane, et des petits bronzes au taureau cornupète, qui eurent cours ensuite dès le IVe siècle, alors, dis-je, Rome ne songeait guère à conquérir la Gaule, dont elle avait peine au contraire à refouler les hordes envahissantes.

Les petits bronzes de Marseille, à la tête d'Apollon et au revers du taureau cornupète, sont de beaucoup les monnaies les plus nombreuses que j'aie trouvées au Camp de César, ce qui prouve à la fois et le temps fort long pendant lequel on en fit usage, et l'importance des relations qu'avaient à cette époque les habitants de la cité phocéenne avec les populations de la vallée du Rhône. Puis, vers la fin du second siècle avant notre ère s'établit et s'affermit la domination romaine. Tout le pays que le Rhône traverse, depuis le lac Léman jusqu'à son embouchure, est réuni à la province que Sextius venait de former à Aix.

Le plateau de Castries, depuis si longtemps occupé par les Gaulois, et dont l'importance au point de vue stratégique ne pouvait échapper aux Romains, fut certainement, et dès les premiers temps, le lieu choisi par eux pour y établir un camp retranché. Cela leur fut d'autant plus facile qu'ils n'eurent qu'à profiter des défenses naturelles du plateau, ainsi que des constructions que les Gaulois y avaient élevées, tant comme habitations que comme travaux de défenses complémentaires. On voit encore, du reste, les ruines de ces

travaux du côté où le plateau, n'étant pas bordé de rochers à pic, est d'un accès assez facile et pouvait être surpris par l'ennemi.

Les quinaires des familles Egnatuleïa et Porcia que j'ai trouvés au Camp, et qui ont été frappés sous la République romaine, l'an 101 avant Jésus-Christ, semblent marquer, à quelques années près, la date et les débuts de l'occupation romaine au Camp de Laudun, occupation qui est antérieure, on le voit, à Jules César lui-même.

Un fait digne de remarque, c'est que du jour où les Romains s'établirent dans la contrée, l'importance des relations des habitants avec les Massaliotes semble avoir considérablement diminué ; la preuve en est que je n'ai trouvé au Camp aucune des monnaies marseillaises qui furent frappées le dernier siècle avant Jésus-Christ. Il est vrai que dès le milieu de ce siècle, Marseille, vaincue et ruinée par Jules César, ne faisait plus que végéter ; aussi son monnayage n'alla-t-il plus dès lors qu'en déclinant, pour devenir ensuite à peu près nul.

Mais ces considérations m'entraîneraient trop loin; il est temps d'arriver à la description de mes trouvailles. Cependant, avant de commencer l'énumération des différentes pièces que j'ai rapportées du Camp, je tiens à remercier ici publiquement M. Josserand, de Laudun, pour le zèle et l'abnégation qu'il a mis à me seconder dans toutes les recherches que je poursuis à ce Camp depuis plus de six ans. C'est à lui que je dois la plus grande partie des pièces décrites plus loin, et ce n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait le croire de trouver des monnaies au Camp de César. Parti dès le matin à la première heure en emportant

son modeste repas, il revenait souvent à la nuit tombante, après avoir erré toute la journée sur le plateau, pour ne rapporter quelquefois que deux ou trois petits bronzes marseillais sans le moindre intérêt. Que d'heures n'y avons-nous pas également perdues ensemble en fouilles et en recherches malheureusement stériles. Peut-être ferai-je paraître un jour la nomenclature et la description des quelques objets que nous avons ainsi trouvés, en cherchant sur la montagne Saint-Jean les monnaies diverses que retient si avidement le sol de l'antique oppidum.

## II.

### MONNAIES MASSALIOTES.

Dans la liste qui suit, je ne parle que des monnaies que j'ai trouvées au Camp et qui sont dans mon médaillier. Je sais qu'il en est d'autres, très probablement de même provenance, soit au musée d'Avignon, soit au charmant petit musée créé à Bagnols par M. Léon Alègre, mais, pour plus de sûreté, je préfère ne mentionner que les premières, trouvées sur les lieux mêmes.

Je commencerai par parler des monnaies massaliotes qui, ainsi que je l'ai déjà dit, sont les plus anciennes et les plus nombreuses qu'il y ait au Camp.

En suivant l'ordre chronologique, je citerai d'abord les oboles d'argent à la tête d'Apollon et au revers de la roue, entre les rayons de laquelle se trouvent les lettres **MA**, abréviation de **ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ**. J'en ai

V. Luneau

MONNAIES TROUVÉES AU CAMP DE LAUDUN

trouvé une vingtaine, pour la plupart malheureusement en bien mauvais état de conservation.

Toutes ces oboles ont la tête d'Apollon à gauche, sauf l'une des mieux conservées qui l'a à droite et avec le type nègre, encore assez prononcé, des monnaies primitives de Marseille. De plus, sur cette même pièce, des caractères confus semblent dessiner une barbe sur la joue d'Apollon (fig. 1).

Sur une autre obole, l'inscription du revers se trouve dans la roue en caractères rétrogrades AM, ce qui constitue une assez grande rareté (fig. 2). Enfin, il en est une de facture barbare, qui est une imitation gauloise plutôt qu'une véritable pièce frappée à Marseille. Viennent ensuite deux drachmes au buste de Diane et au lion marchant, dont une fourrée, mais dans le plus mauvais état de conservation l'une et l'autre, et une quantité relativement grande, une centaine environ, de petits bronzes de deux modules différents : les plus grands, de 24 à 19 millimètres de diamètre, les plus petits, en beaucoup plus grand nombre, de 15 à 13 millimètres de diamètre.

Sur tous ces bronzes, le type habituel est celui de la tête laurée d'Apollon au droit, et du taureau cornupète au revers, avec la légende ΜΑΣΣ, ΜΑΣΣΑ ou ΜΑΣΣΑ-ΛΙΗΤΩΝ, et quelquefois en outre des lettres et des emblèmes variés. La tête d'Apollon est à gauche sur les pièces du grand module, à droite sur celles du petit, sauf sur deux exemplaires où elle est également à gauche (fig. 3) Le taureau du revers est tourné à droite sur tous ces bronzes, cependant deux exemplaires semblables du petit module l'ont à gauche. Enfin, sur l'un des deux petits bronzes qui présentent exceptionnellement la tête d'Apollon à gauche, le tau-

reau est debout, à droite, dans la pose du taureau à face humaine des anciennes monnaies campaniennes (fig. 4).

Se rattachant entièrement aux types de ces petits bronzes, et frappées du reste à leur imitation par des villes sous la dépendance de Marseille, sont trois monnaies intéressantes que j'ai trouvées également au Camp : l'une, de Gréoux (1), avec, au revers, la légende ΚΡΙΣΣΟ (fig. 5) ; la seconde, de Semnagenses, portant des caractères malheureusement très effacés devant la tête d'Apollon et l'inscription ΣΑΜΝΑ-ΓΗΤ au revers (fig. 6) ; enfin la troisième, des plus mal conservées, sur laquelle on peut déchiffrer cependant, au-dessus du taureau, la légende ΔΩΡΑ (?).

Il en est sans doute de même de quelques autres petites pièces de même provenance qui ne peuvent être attribuées à Marseille, mais que les légendes très incomplètes ou illisibles ne permettent pas de déterminer.

(1) D'après M. Laugier, conservateur au cabinet des médailles de Marseille.

J'ai trouvé la même pièce à Barri (Vaucluse), ainsi que des oboles et des petits bronzes marseillais, avec des imitations gauloises de ces pièces, mais d'attribution incertaine, des monnaies des Séquanes, des Volces, de Nimes, de la ligue contre Arioviste et de différents empereurs romains du haut et du bas empire, sans compter des pièces royales et féodales, surtout des patards des papes d'Avignon, que l'on y rencontre en assez grande quantité. L'examen des monnaies anciennes trouvées à cette station gauloise, qui fut peut-être Aeria, et sur laquelle M. Sagnier, d'Avignon, a publié à ce même point de vue une très intéressante brochure, en fait remonter l'occupation à la même antiquité que celle du Camp de Laudun; du reste, la plus grande analogie, pour la période gauloise du moins, existe entre ces deux oppida.

Toutes ces monnaies dédiées à Apollon ont le type et la facture de véritables monnaies grecques; il n'en pouvait être autrement, Marseille étant alors une ville essentiellement grecque, et son commerce avec les peuplades grecques de la Méditerranée l'obligeant à avoir un monnayage de même genre que le leur.

## III.

### MONNAIES GAULOISES PROPREMENT DITES

Les monnaies gauloises proprement dites sont représentées au Camp de César par les suivantes, que je classe dans l'ordre alphabétique des populations auxquelles ont les attribue

*Allobroges.* — Une belle petite pièce d'argent ayant au droit la tête laurée d'Apollon, et au revers une antilope courant à droite, au-dessous une roue (fig. 7).

*Ségusiaves?* -- Un potin aux types confus d'une tête informe et d'une figure marchant à droite.

*Séquanes.* — Deux petits bronzes aux types assez confus d'une tête informe au droit et d'une sorte d'animal au revers, lequel, à droite sur un exemplaire, est à gauche sur l'autre. Un troisième petit bronze sur lequel se trouve encore au droit la tête informe des précédents avec, au revers, une croix à branches courbes formant rosace.

*Volces Tectosages.* — Deux monnaies d'argent présentant au droit une tête barbare aux cheveux bouclés à gauche, et au revers une dégénérescence de la rose de Rhodes.

*Volces Arécomiques.* — Une pièce en argent, fourrée, et en très mauvais état de conservation. On peut cependant distinguer au revers un cheval à tête triangulaire au galop, à gauche. Le droit, tout à fait abîmé sur cette pièce, porte sur un autre exemplaire, mais de provenance différente, qui se trouve dans mon médaillier, une tête barbare à gauche.

Trois petits bronzes : l'un à la tête de Diane au droit et à l'aigle aux ailes éployées sur une palme au revers, les deux autres à la tête de Diane aussi, mais sur le revers desquels est un personnage debout, entre une palme et la légende AREC.

Ici se placent tout naturellement les monnaies de Nimes trouvées au Camp de César, du moins celles qui sont réellement et seulement gauloises ; quant aux monnaies gallo-romaines de Nimes, j'en parlerai tout à l'heure. Les premières et les plus anciennes sont trois petits bronzes semblables portant avec la tête laurée d'Apollon au droit un sanglier à gauche, avec la légende NAMA-ΣAT au revers (fig. 9).

Pompée le Grand venait de soumettre toute la contrée à l'autorité de Marseille, dont l'influence grecque est du reste bien manifeste sur ces dernières monnaies.

## IV.

### MONNAIES GALLO-ROMAINES.

*Colonie de Nimes.* – Nimes ne tarda pas cependant à tomber directement et entièrement sous la domination romaine, comme le prouve le petit bronze

de même provenance, frappé peu après les précédents et sur lequel on voit au droit la tête du héros Nemausus, et au revers, avec la légende NEM. COL., la colonie personnifiée sacrifiant (fig. 10).

Alors, ou du moins peu après et pendant longtemps dans la suite, furent frappés les beaux as de la colonie nimoise, aux têtes opposées d'Auguste et d'Agrippa sur le droit, et au type inattendu du crocodile enchaîné à un palmier au revers, souvenir que les vétérans que Rome laissait à Nimes pour la coloniser, avaient rapporté de leurs campagnes en Égypte, et dont ils avaient fait en quelque sorte le sceau même de la colonie (fig. 11).

Les trois émissions de ces pièces se trouvent au Camp de César, mais l'as n'est pas toujours entier ; l'on en trouve souvent des moitiés seulement portant chacune une tête, celle d'Auguste ou d'Agrippa. Ce partage des pièces semble avoir été employé alors comme moyen pratique pour obtenir des divisions monétaires.

— Les colonies de Cavaillon, de Vienne et de Lyon sont également représentées au Camp de César par les monnaies suivantes, qui font partie de mes trouvailles.

*Colonies de Cavaillon.* — Deux petits bronzes de types différents. Sur le droit de l'un est la tête du peuple personnifiée à droite avec la légende COL., au revers la tête de la nymphe Cabelio à droite avec CABE. Sur l'autre bronze, plus petit encore et d'une bonne conservation, est représenté à l'avers la tête tourelée de la ville, personnifiée avec COL. CABE, le revers porte une corne d'abondance entourée de la légende IMP. CAESAR AVGVST..... (fig. 8).

*Colonie de Vienne.* — Son as, de plus grand module que celui de Nimes, aux têtes opposées de Jules César et d'Auguste : IMP. DIVI IVLI CAESAR DIVI F au droit, et à la proue de navire à droite avec C. I. V. au revers (fig. 12).

*Colonie de Lyon.* — Son as aussi, aux têtes adossées de Caïus César et d'Auguste, mais la légende du droit est celle des mêmes pièces de Nimes : IMP. DIVI F. Comme l'as de Vienne, c'est un grand bronze présentant de même au revers la proue de navire tournée à droite, mais cette proue ne supporte pas la construction étagée qui en surmonte le pont sur la pièce de Vienne Au-dessus est un cercle dans lequel est figurée une tête de bélier ? (fig. 13).

L'exemplaire trouvé au Camp offre une particularité qui mérite de fixer l'attention, c'est le double biseau dont sa tranche est limée. J'ai dans mes cartons un autre as de Lyon, de provenance différente, mais il n'a pas ce double biseau. Les as de Nimes, par contre, l'ont presque tous, ce qui avait même fait croire que c'était là en quelque sorte une marque particulière aux pièces frappées dans cet atelier.

## V.

### MONNAIES ROMAINES PROPREMENT DITES.

Je passe maintenant aux monnaies plus spécialement romaines trouvées au Camp. Il en est de la République et de l'Empire.

Les monnaies de la République romaine sont les suivantes :

Un quinaire d'argent, de la famille Porcia, ayant la tête de la Liberté à droite avec M. CATO au droit, une Victoire assise à droite et la légende VICTRIX au revers. Un autre quinaire d'argent, de la famille Egnatuleïa, à la tête d'Apollon laurée à droite avec C. EGNATVLEI. C. F au droit, et à la Victoire dressant un trophée, avec ROMA au revers.

Un denier d'argent, mais dans un tel mauvais état qu'il est difficile de le déterminer; on y distingue seulement la tête de Rome casquée au droit et un quadrige au revers, types communs à un grand nombre de monnaies consulaires.

Comme monnaies impériales, j'ai trouvé surtout des moyens bronzes d'Auguste à l'autel de Lyon; je puis même dire que je n'ai presque trouvé que celles-là et en nombre suffisant pour prouver que les soldats d'Auguste occupèrent encore le Camp, par intermittence au moins, si ce n'est d'une façon ininterrompue, pendant une partie de son règne. L'absence relative des monnaies des empereurs suivants indique bien, d'autre part, que c'est sous le règne d'Auguste que le Camp désaffecté dut cesser d'être occupé militairement.

J'ai bien trouvé cependant encore sur le plateau un moyen bronze de Néron, un autre de Vespasien et un grand bronze de Trajan; mais, à mon avis, la présence de ces pièces au Camp de César doit être considérée comme fortuite, ou du moins comme n'ayant aucun rapport avec l'occupation *militaire* de ce Camp. Ces pièces ont été trouvées là comme l'ont été à ma connaissance dans la plaine, avec d'autres des mêmes empereurs, des monnaies d'Hadrien, d'Antonin, de Maximin, etc. Cela indique que les Romains

occupaient la région d'une façon générale, rien de plus.

Pourquoi, du reste, en aurait-il été autrement? Pourquoi Rome aurait-elle continué à entretenir une armée à ce Camp, puisqu'il n'avait plus de raison d'être, puisque le pays, depuis sa transformation en province romaine, lui avait toujours montré la plus constante fidélité.

On est donc amené à conclure, sans craindre de trop s'avancer, que l'occupation romaine, en tant qu'occupation militaire du moins, n'a guère duré qu'une centaine d'années environ au Camp de César.

## VI.

### LE CAMP APRÈS L'OCCUPATION ROMAINE.

Certainement le plateau de Castries doit avoir été encore habité pendant les premiers temps de notre ère, mais c'était là simplement l'utilisation des constructions qui y avaient été élevées et dont les ruines portent le nom de *ville de Saint-Jean de Roussigue;* encore ne devaient-elles pas être entretenues et furent-elles sans doute de plus en plus abandonnées, jusqu'au jour où, se trouvant peu nombreux et préférant habiter la plaine plus fertile, les derniers occupants de l'ancien Camp l'abandonnèrent complètement.

Sans doute aussi les populations de la plaine durent remonter plusieurs fois se réfugier au Camp de César lors des invasions qui, à plusieurs reprises, dévastèrent la contrée, mais ce ne fut toujours que tempo-

rairement, et, le calme revenu, elles redescendaient dans la vallée.

Ce qui me fait penser que le Camp de César fut habité pendant fort peu de temps à cette époque, c'est que je n'y ai guère trouvé qu'un fragment de monnaie féodale et un petit plomb moyen âge, mais de trop mauvaise conservation l'un et l'autre pour pouvoir les déterminer.

Les Sarrasins eux-mêmes ont-ils occupé le Camp ? Je suis porté à le croire aussi, ayant trouvé sur le plateau une petite monnaie arabe, en bronze, de facture ancienne, qui paraît remonter à l'époque même de l'invasion sarrasine. Du reste, quelques débris de poteries mauresques, trouvés au même lieu, confirment cette opinion.

Telle est, en quelque sorte, l'histoire numismatique du Camp de César de Laudun. Elle présente certainement encore de nombreuses lacunes, peut-être même quelques erreurs se sont-elles glissées dans mes déductions, faites d'après des trouvailles forcément incomplètes ; je compte sur le temps et sur d'heureuses découvertes pour combler les unes et me permettre de rectifier les autres

---

# VI.

## NOTES

EN RÉPONSE A

## Différentes Questions du Programme

## DU CONGRÈS DE NIMES

**Par M. L. BRUGUIER-ROURE,**

Inspecteur de la Société pour le Gard.

Je suis chargé de dépôts et de lectures qui répondent à diverses questions du programme, je m'acquitterai de ma tâche en une seule fois

C'est d'abord M^me^ Garidel, qui, se rappelant l'affection m'unissant à son regretté père, mon introducteur dans la Société française d'Archéologie, en 1869, me charge de faire passer sous vos yeux les intéressants travaux du fondateur de la bibliothèque-musée de Bagnols-sur-Cèze. Le préhistorique, l'époque gallo-romaine, le moyen âge et la Renaissance trouvent là des documents considérables. Le premier album est relatif aux monuments mégalithiques du Gard; un deuxième, à quelques églises romanes de la vallée du Rhône; le troisième est celui qui nous restitue la Maison des Chevaliers à Pont-Saint-

Esprit; le relevé polychrome du plafond est une page héraldique à conserver.

Du nombre de mes mandants est aussi M. Rochetin, ancien président de l'Académie de Vaucluse, retenu loin de nous par la maladie, qui m'a chargé de trois communications (1).

La première est relative aux découvertes faites à Uzès, concernant les époques préhistorique, gauloise, gallo-grecque et gallo-romaine.

La deuxième est relative au camp de César, de Laudun. Après des observations topographiques sur l'oppidum qui domine le cours même du Rhône et les chemins y aboutissant, M. Rochetin en décrit les premiers murs en pierre sèche, en avant d'un ravin jouant pour l'oppidum le rôle d'un fossé. Le revêtement intérieur, dit-il, est formé de blocs énormes, plus considérables que ceux d'un second mur posé au bord du plateau de Saint-Jean. Cette enceinte-ci défendait immédiatement l'accès du réduit, partout où ses limites n'étaient pas assez escarpées pour constituer une défense naturelle suffisante. Dans ces murs, l'auteur voit un camp retranché de l'époque gauloise, et il rappelle à leur sujet les observations de M. Saurel sur l'oppidum de Clairier et l'opinion de M. Sagnier sur celui de Cadenet dit le Castelar. Cette étude, fortement documentée, nous fait doublement regretter l'absence de son auteur.

Les souffrances de mon excellent ami n'ont pu l'empêcher de répondre à la question : « Relever les vestiges des ponts et aqueducs dans les différentes parties de la Narbonnaise, etc. » Son travail intitulé

(1) M. Rochetin est décédé peu de mois après le Congrès.

le « Pont du Gard » recherche la date de construction du célèbre aqueduc Il en décrit les détails les plus propres à faciliter les conclusions des archéologues. L'étendue de cette œuvre ne permet pas de la résumer sans crainte d'en oublier quelque partie essentielle.

Dans une étude placée sous ce titre : « Les premiers siècles du Christianisme à Uzès », M. Rochetin fixe au III^e siècle, ou au commencement du IV^e, l'âge de cet hypogée qui fut retrouvé au XVIII^e siècle, comme en fait foi « Le Voyage littéraire de deux Bénédictins », et qu'on a déblayé naguère si heureusement. Vous avez vu la crypte d'Uzès. Il n'est donc pas nécessaire de vous lire le travail de M. Rochetin en son entier. Il suffit de rappeler qu'à son avis la figure aujourd'hui connue de vous ne représente pas le Christ crucifié, non le Christ glorieux et vainqueur, ressuscité et triomphant, mais un saint personnage seulement. La raison qu'il en donne c'est que la figure de la première salle est nimbée. Si on eût voulu représenter le Christ, dit-il, sur les parois de la petite chapelle attenante, le nimbe aurait dû couronner sa tête. Cette figure est pour lui une orante comme on en rencontre souvent dans les catacombes.

Enfin, j'aurai épuisé la série des commissions dont je suis chargé auprès de vous, quand j'aurai déposé sur le bureau les vœux que vous prie de formuler un ancien maire de Villeneuve-lès-Avignon pour assurer la conservation des richesses artistiques et monumentales de cette petite ville, qui m'est particulièrement chère.

Question 4. — *Camp de César.*— L'un des oppida

les plus considérables du Gard, et assurément le plus intéressant. est celui qu'on appelle le Camp de César. Ce nom paraît tiré de la dénomination même de la rivière qui baigne le pied de la montagne où se trouve ce refuge. Au XIII^e siècle on appelait *Vallis Cesarenca* le cours supérieur de la Cèze.

Le plateau dit le Camp de César fut habité dès les temps les plus reculés; il le fut à l'époque romaine, et les nombreux objets recueillis dans les musées de Nimes et de Bagnols, depuis quarante ans, témoignent du luxe et de la recherche artistique chez ceux qui résidèrent en cet endroit aujourd'hui réputé inaccessible.

Les invasions barbares et les attaques des Sarrasins maintinrent la population du pays dans le voisinage de cette forteresse naturelle, qui ne cessa pas d'être habitée jusqu'aux dernières heures du moyen âge. Outre les ruines d'un sanctuaire du X^e siècle au centre même du camp, on trouve à son entrée méridionale une section de tour qui ne paraît guère plus ancienne. Ces pans de murs et le plateau même sont figurés d'une façon magistrale dans les albums de M. Alègre.

Avant lui, M. Merle, de Bagnols, avait conduit les fouilles du Camp de César. On ne sait ce que sont devenus les objets que ce chercheur de la chèvre d'or avait recueillis Naguère, M. Luneau y a trouvé de belles monnaies impériales, des camées et divers bijoux.

Les enceintes en pierre sèche sont nombreuses dans le massif montagneux qui s'étend entre Bagnols, Pont-Saint-Esprit et Barjac, plus particulièrement sur le plateau où s'élèvent les villages d'Issirac et

du Garn. Construites avec les pierres plates qu'on trouve à quelques centimètres sous le sol arable, ces enceintes ne se distinguent guère des murailles faites de nos jours, mais leur multiplicité donne au pays un aspect particulier. Germer-Durand y retrouvait la forme et le nom celtiques, le Garn, Caïrn. Dans la langue du terroir on appelle *blacas* des parties boisées, les blaches. Le mot blache s'appliquait encore ici, parfois, à une certaine étendue de bois, puisqu'on y disait une moitié, un quart de blache.

Question 5. — *Inscription de Laroque.* — Une sorte d'inscription cunéiforme fut retrouvée, il y a une vingtaine d'années, dans les ruines du Château-bas de Laroque, commune du canton de Bagnols. Je la fis encastrer dans une maison voisine, dans la pensée qu'elle échapperait à la destruction et resterait ainsi exposée aux observations des touristes qu'attire le site incomparable du Sautadet. Sur les cuves cyclopéennes où se brise avec fracas la Cèze, un pont moyenageux; plus haut, le village ; plus haut encore, le vieux château et ses tours échancrées, suspendues sur un abîme.

C'est de là même que sortait l'inscription retrouvée il y a vingt ans. J'espérais pouvoir en présenter un estampage aux épigraphistes que nous avons le bonheur de posséder. Je la leur communiquerai quand je l'aurai reçue.

Question 10. — *Quelques églises romanes de*

*campagne*. — Outre les églises romanes les plus remarquables dont on pourrait parler, il convient de mentionner quelques autres chapelles rurales en ruines, ou bien près d'y tomber, dans l'arrondissement d'Uzès.

Je rappellerai l'existence, sur le territoire de Vénéjan, des deux chapelles de Saint-Georges, dont une couverte de lettres capitales romaines, et de celle de Saint-Pierre, dont j'ai donné des dessins ailleurs. A Saint-Nazaire, la chapelle de Saint-Martin; à Tresque, l'ancienne église paroissiale, qui revit dans les croquis de M. Alègre, et la chapelle rurale dite des Vogué A l'extrémité du Camp de César, l'intéressant édicule sous le vocable de Saint-Pierre de Castres, auprès d'un moustier détruit à une époque très reculée. A Sabran, trois églises paroissiales des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles; plus loin, celle de Boussargues, dont l'ornementation est remarquablement belle. Sur le territoire de Saint-Victor Lacoste, l'église ruinée de Saint-Martin-de-Saduran, où sont renfermés plusieurs cippes romains. Sur le territoire de Montfaucon, les chapelles de Saint-Martin-de-Rebiers et de Saint-Geniès-de-Mimar. A Saint-Paulet-de-Caisson, la chapelle de Sainte-Agnès, où, comme à Vénéjan, on retrouve des sculptures rudimentaires. Ainsi à Saint-Christol-de-Rodières et un peu partout dans les pays forestiers qui s'étendent entre le Gard et l'Ardèche. Ces édicules sont à la basilique de Carsan, que j'ai décrite ailleurs, ce que celle-ci était aux églises du Bourg-Saint-Andéol, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'Avignon, d'Arles et de Saint-Gilles; des maçons de campagne essayaient de reproduire, sur une petite échelle, le monument

ou partie du monument à la construction duquel ils avaient travaillé à titre de manœuvre ou d'apprenti.

Réduite aux proportions d'un édicule, la paroisse de Saint-André (de Villeneuve), N.-D.-de-Beauvezet, se recommande, au contraire, des constructions des grandes églises romanes du Midi de la France; sur la voûte on lit le nom VG°.

Question 12. — *Les statues de l'église paroissiale de Villeneuve.* Entre autres richesses artistiques, l'église de Villeneuve possède trois statues de la Vierge, d'un mérite bien différent.

1° La Vierge en ivoire, donnée sans doute à l'ancienne collégiale par son fondateur Arnaud de Via. La population la vénère à certains jours de fête. C'est une œuvre des plus remarquables de l'imagerie du XIVe siècle (1).

2° La statue de la Vierge, en pierre, à double face, posée dans une niche au-dessus de la porte latérale, est d'un faire rudimentaire mais bien hiératique. Nous y voyons d'autant plus volontiers l'empreinte du XIIIe siècle, ou plutôt du commencement du XIVe siècle, que le socle est orné d'une guirlande de quatre-feuilles semblable à celle posée au socle de la statue d'Arnaud de Via, neveu de Jean XXII, fondateur de la collégiale, guirlande qu'on retrouve le long des piliers et arcatures du tombeau de Jean XXII lui-même. C'est sans doute la rose héraldique de ce souverain Pontife.

3° Un troisième groupe de statues en pierre, du

(1) Cette statue a été reproduite dans le *Bulletin monumental*, t. LV (1889), p. 160.

XV^e ou du XVI^e siècle, représente sainte Anne portant la Vierge Marie, qui tient elle-même l'Enfant Jésus sur le bras.

Sortis de ciseaux bien différents, ces trois groupes sont également chers à la population de Villeneuve, qui tient à son domaine archéologique, le seul qui lui reste, et le garde avec orgueil; je le constate avec la satisfaction du compatriote, heureux d'avoir rapporté à la tombe d'Arnaud de Via le beau chef de marbre longtemps égaré.

J'ai entendu formuler un doute sur l'assemblage des fragments qui composent la statue actuelle : la tête est de marbre, le reste est d'albâtre.

Il n'y a pas de doute à avoir sur l'origine commune du tout. Bien que Duchêne ait figuré seulement la tête de marbre, le morceau du col que j'ai retrouvé avec, et que le dessinateur négligea de reproduire, s'adapte parfaitement au torse d'albâtre longtemps égaré, je le répète : depuis la démolition de la tombe par le chapitre de la collégiale. On peut s'en convaincre sur la photographie que nous en fit le Frère Sallustien, lors du Congrès d'Avignon.

L'authenticité des fragments ressort du costume même dont le sculpteur a revêtu Arnaud de Via. C'est celui du diacre. Le neveu de Jean XXII appartenait, on le sait, aux cardinaux de cet ordre.

La question à poser serait celle-ci : la statue était-elle couchée ou debout ? On se le demande en voyant les pieds reposer, non sur un coussin, mais sur un socle à pans coupés dont la décoration consiste en une guirlande de quatre-feuilles absolument semblable, je le répète, à celle qui règne sous les pieds de la statue de la Vierge à double face que nous

venons de mentionner, et le long des piliers et arcatures du tombeau de Jean XXII. C'est là, croyons-nous, une forme particulière de la rose que le premier pape d'Avignon avait posée dans ses armes.

14e QUESTION. — *Les Ponts du moyen âge.* — Les documents récemment recueillis et mis au jour concernant les ponts du moyen âge contredisent la conception d'une confrérie unique de Frères pontifes.

Sous la poussée d'un besoin qui se fit partout sentir à l'heure des pèlerinages et des croisades, des confréries distinctes, autonomes, se formèrent dans la grande cité comme dans le plus pauvre village. L'initiateur fut indifféremment un religieux ou un laïque, un habitant du pays ou un étranger. Sans doute, cet assemblage des bonnes volontés, cette confrérie procédait d'un type primordial, connu de tous, mais aucune aggrégation ne les liait entre elles.

Les documents avignonais, relus ces dernières années par M. Lefort, par M. de Saint-Venant et par nous-même, ont affirmé la part de Benezet dans la construction du pont qui porte son nom. M. Guigue a relevé l'initiative des habitants de Lyon dans la construction du pont de la Guillotière. Les chartes du Pont-Saint-Esprit rendent indubitable le rôle joué dans l'édification de ce pont par les habitants de Saint-Saturnin.

Ces trois ponts de pierre sur le Rhône, des plus considérables qui aient jamais existé, furent bâtis par trois confréries qui n'eurent jamais d'affiliation entre elles et fournirent des carrières différentes, quoique poursuivant le même but, l'entretien de leur pont, et l'hospitalisation des malades et des voya-

geurs. La confrérie de Lyon qui subsiste, à notre avis, dans les infirmiers des deux sexes de l'Hôtel-Dieu actuel, n'atteignit pas la perfection religieuse des disciples de Benezet, et cependant ceux-ci disparaissent dès le premier tiers du XIV^e siècle. La confrérie de Saint-Saturnin-du-Port se compose de frères et sœurs donnés, personnes essentiellement laïques, qui, déchargées de tout le souci du temporel de l'œuvre, tendent à un état plus parfait, les hommes du moins, que nous voyons arriver à l'état ecclésiastique au XIV^e siècle. Ce désir réalisé, ils restent soumis à des recteurs électifs, que ne guide aucune règle religieuse, mais leur seul désintéressement, qui se complaît dans l'attente des récompenses éternelles; ceux-là vont se transformant jusqu'à une collégiale séculière.

La confrérie de Blanzac qui bâtit le pont de Saint-Nicolas-de-Campagnac, près Uzès, vingt-cinq ans avant l'entreprise du pont Saint-Esprit, n'a pas laissé d'histoire; mais son existence dut ressembler à celle des trois autres dont nous venons de parler. L'œuvre du pont et de la charité de Bagnols, l'œuvre du pont de Laroque s'appuyèrent de même, sans doute, sur l'aumône et le travail bénévole que provoquaient les indulgences offertes par les papes et les évêques à des populations avides de participer aux mérites des croisés et des pèlerins.

Tels furent ceux qu'on a nommés les Frères pontifes et que leurs contemporains appelèrent simplement les Frères du pont de Bonpas, du pont d'Avignon, du pont de Lyon, du pont de Saint-Nicolas-de-Campagnac, du pont Saint-Esprit, etc., etc.

Les documents étudiés n'ont apporté aucun ren-

seignement nouveau sur les procédés des constructeurs de ponts, au moyen âge. Ce qui reste de ces édifices, quoique différemment bâtis pour la plupart, témoigne par là même d'une grande entente du régime particulier à chacune des rivières. On doit veiller à leur conservation et éviter qu'on les défigure davantage, sous prétexte d'intérêt public.

Parmi ces ponts, deux ont eu plus de célébrité à raison de leur étendue considérable. Tous deux sont dans le domaine de nos investigations à cette heure. Le premier périt presque entièrement, entièrenient même, pouvons-nous dire, puisque du pont d'Avignon il ne subsiste que les arches rebâties en 1349. Reste le second, que les nécessités modernes amputèrent de deux arches en 1856. La batellerie est suffisamment satisfaite ainsi.

Je ne doute pas que vous partagiez mon sentiment, Messieurs. Aussi vous demanderai-je de vous associer au vœu que je dépose sur le bureau du Congrès pour que l'intégrité du pont Saint-Esprit soit désormais respectée. Un malentendu la menaça naguère. Grâce à nos observations et à nos démarches, l'exécution du décret du 16 août 1896 a été provisoirement ajournée, en ce qui concerne la nouvelle démolition de deux arches de ce beau viaduc. Vous demanderez que cette partie du décret soit définitivement rapportée, tandis que l'aspect du monument ne perdra rien au dégagement du lit torrentiel promis par le même décret à nos populations agricoles.

Questions 11 et 15 — *Architectes et orfèvres.* — L'histoire de l'école d'architecture qui a construit aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles un certain nombre d'édifices

dans le Languedoc et en Provence, devra s'éclairer à la correspondance qu'entretinrent avec Gibert Franque les autorités provinciales, diocésaines, municipales et l'élite de la société du midi de la France, de 1706 à 1740.

Fils de maçon, celui qu'on appela d'abord Franque fils, ou François, architecte d'Avignon, avait épousé à Villeneuve la nièce d'un bénéficier de N.-D., sœur d'autre demoiselle Valgalier avec laquelle se maria en secondes noces le père du célèbre orfèvre Pierre Germain. Pendant près d'un demi siècle, Gibert Franque fut l'architecte à la mode; de Marseille, Montpellier, Beziers, Nimes, Alais, Uzès, Beaucaire, Pezenas, Arles, Saint-Chamas, Aix, Toulon, Tarascon, Saint-Rémy, Carpentras, Suze, Viviers, et de bien d'autres villes du sud-est, on demandait les plans, devis, expertises de cet architecte-ingénieur pour la construction des églises, casernes, ponts, acqueducs, couvents et demeures privées. L'ingénieur et géographe Rollin, dont l'action fut si considérable en Languedoc, et l'architecte Maurice, qui travaillait ici-même à la construction du collège des Jésuites (l'évêque de Nimes appela notre architecte pour relever son palais, et les Jésuites le prièrent de terminer leur maison et leur église, commencées par Maurice sur les conseils de l'architecte avignonais), tous les deux, hommes de talent, en appelèrent aux conseils de Franque et commencèrent par réclamer sa protection.

Ce Franque, 1er du nom, donna le plan de l'église Notre-Dame de Beaucaire, qu'il dressa avec l'aide de son fils dont il sera parlé ci-après. Il bâtit l'évêché de Viviers, dont son fils encore fit décorer la salle ita-

lienne; construisit l'Hôtel-de-Ville de Toulon et plusieurs monuments de Tarascon, entre autres l'Hôtel-Dieu.

Franque II, ou François Franque, alla étudier l'architecture à Paris, où l'attirait Germain, son compatriote, puis à Rome; tous deux y furent pensionnaires de l'Académie. A son retour en France, en 1737, François Franque, qu'on appelait le Romain, était déjà traité d'illustre par les amis de sa famille. Le jeune maître retourna à Paris, y devint contrôleur général de l'hôtel des Invalides et fut reçu de l'Académie royale d'architecture. On lui attribue la façade du grand hôpital d'Avignon et l'église Saint-Charles; mais peut-être ces constructions sont elles d'un frère puîné du Romain et qui portait le même prénom, qualifié dans son enfance de « beau François »?

Un autre Franque, Jean-Pierre, dit le Cadet, présentait des plans, en 1759, pour la reconstruction d'un pont sur le Rhône, à Avignon. Un autre, Pierre F., se distinguait dans le bâtiment, à la fin du siècle dernier. On lui doit l'église de la Chartreuse de Valbonne, près Pont-Saint-Esprit, et, dans cette ville même, l'église conventuelle de Saint-Pierre.

Dès la première génération, les Franque vivaient dans un milieu artistique. Dans leur portefeuille épistolaire, à la correspondance de Germain se mêlent les lettres de Mignard et des Vernet. Le Fr. Imbert, chartreux de Villeneuve et peintre de talent, leur apportait, à tous deux, ses avis et leur valait, sans doute, des protecteurs. Parmi ces derniers, il serait aisé, je crois, de rencontrer le dernier des Royer de la Valfenière; encore une famille d'architectes avignonais.

Cette famille, originaire du Piémont, donna d'abord François de R. de la V., qui travaillait à Lyon, de 1536 à 1537. François eut un fils, Michel-Antoine-Raymond, architecte, qui demeurait, comme son père, à Avignon, rue Porte-Évêque, sur l'emplacement du grand séminaire actuel. Le fils de ce dernier, François II de la Valfenière, naquit en 1575. Le vice-légat le chargea de la décoration de la ville d'Avignon lors du passage de Louis XIII et d'autres personnages illustres. On lui doit l'arceau de l'hôtel du Roure (l'hôtel de la préfecture actuel) et, à Villeneuve, les portes de la chartreuse et la fontaine Saint-Jean, qu'il construisit en 1644. Deux ans après, il édifiait l'évêché de Carpentras. Les plans de l'abbaye des dames de Saint-Pierre, à Lyon, c'est-à-dire du palais Saint-Pierre, sont l'œuvre de ce La Valfenière.

Son fils, architecte à son tour, dirigea divers travaux considérables et mourut en 1705, quand commençait la renommée du premier Franque.

Je n'ai eu ni le temps ni la prétention d'entreprendre une étude sur les architectes de la vallée du Rhône, mais j'ose espérer que ces notes donneront peut-être à un collègue la pensée de la faire. Il importe qu'on recherche les architectes de quelques-uns de nos châteaux des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et notamment de ceux de Vézenobre et de Montfrin. Ce dernier est attribué à Mansard par son propriétaire, M. le comte Eynard de Monteynard. Cependant Rollin travailla dans cette belle demeure vers 1738. C'est lui-même qui le raconte.

Rollin, ingénieur et géographe du Languedoc, eut sa large part d'influence sur l'architecture du midi

de la France. Soit qu'il appuie Franque, soit qu'il entrave ses travaux, comme à Beaucaire, il se montre versé dans les questions techniques. Les intendants généraux de la province ne prononçaient pas l'adoption d'un plan que Rollin n'eût formulé un avis favorable. Le geographe dressa lui-même des plans d'édifices considérables et les fit exécuter. De Remoulins, le 3 octobre 1723, il écrivait à Franque : « J'ai fait un voyage à Alais pour faire les plans et devis des casernes du fort et les plans de la grande église et du palais épiscopal que j'ai envoyés à Paris par le maître d'hostel de Mgr nostre évesque ».

Cette correspondance de Rollin avec Franque nous le montre plongé dans l'étude des monuments antiques de Nimes, la Maison-Carrée et le temple de Diane. Puis, c'est le pont du Gard dont il relève minutieusement le plan. Le pont Saint-Esprit le captive aussi. Il dit de ce monument qu'il « est digne d'être rangé avec les antiquités du Languedoc ».

A cette note sur quelques architectes du sud-est on me permettra de joindre des renseignements biographiques sur Germain, le neveu de Franque, dont j'ai parlé déjà. La quinzième question du programme me semble les comporter.

M. Germain Bapst, dans son livre sur les Germain, orfèvres-sculpteurs du roy, fait naître Pierre Germain II à Marseille, en 1716. Il serait entré à l'âge de dix ans comme apprenti chez Besnier, orfèvre du roi, à la galerie du Louvre, et aurait été reçu en 1744 maître orfèvre.

Le Pierre Germain, neveu de Franque, naquit à Villeneuve-lès-Avignon, le 5 avril 1703, de Jean Germain et de Magdeleine Lhermite. De Paris, le

24 mai 1726, celui-ci écrivait à son oncle le chanoine quel plaisir il avait à correspondre avec lui, et il ajoutait : « La toylette de la reine ouvrage si long et si attentif m'en a pas privé sans peine... Je ne doute pas que mon père vous ait témoigné le plaisir que j'avais de prendre par luy que votre famille jouisse d'une santé parfaite et qu'il vous en ay fait la relation de la toylette, qu'elle consiste à trente-cinq pièces artistement faict dont jay eu l'advantage d'avoir part à ce qu'il y en a de plus beau. Les petites pièces estant finies, ne reste plus que le miroir qui sera parachevé dans trois semaines, pièce quil fait l'admiration des connesseurs. La cour n'attend ces ouvrages qu'avec impatience... »

On doit comprendre par cette lettre que Pierre Germain travaillait alors chez Thomas Germain, un des trois orfèvres du roi, chargé, cette même année 1726, de la toilette commandée par la reine Marie-Leczinska. M. Germain Bapst en donne l'inventaire.

Sur cet objet, notre Germain écrit à son oncle, le 7 août 1726 : « M. Germain a rendu la toylette, jeudy au soir, à Versailles; le roy et la reine se trouvant indisposés l'ont voulu voir dans le lit, le mesme soir, ne pouvant se passer de le voir. M. Germain a reçu du roy, de la reine et de tous les seigneurs, de grandes honnestetés. La reine luy en a fait faire pendant cinq ou six fois la description devant les princes... »

Pierre Germain travailla ainsi chez son homonyme à la layette du dauphin et à la toilette de la reine d'Espagne.

Vers 1728, il partit pour Rome. M. Germain Bapst a vu une source d'erreurs dans la double dénomination de Pierre Germain et de Germain, qu'il pense

avoir été donnée à la même personne. Je crois avoir démontré que les deux personnes existèrent, deux artistes de grand talent : notre Germain, qu'on appela le Romain dans sa famille, à Villeneuve et à Paris, évidemment pour le distinguer des autres Germain dont la réputation était établie déjà. Il ne signa jamais de son prénom de Pierre, pour ce motif sans doute.

A son retour de la Ville éternelle, il retourne à Paris, sans passer par Avignon, et entre chez Roitier, orfèvre du roi, place du Carrousel.

En lui, M. Germain Bapst croit trouver, en 1748, Pierre Germain, de Marseille, le fils de Hugues G. et de Catherine Parquety. « C'est là, nous dit l'auteur des Études sur l'orfèvrerie française au XVIII^e siècle, que Germain publia son fameux livre intitulé : *Eléments d'orfèvrerie* et contenant cent planches ou modèles des différentes pièces, dont quatre-vingt-treize sont signées par lui, sept par un célèbre confrère, Jean-Jacques Roëttiers, et deux par Baquoy. »

On peut supposer qu'en 1748, Germain (de Villeneuve), dit le Romain, devenu maître orfèvre, avait succédé à son patron. Nous ne le suivrons pas jusque-là et n'essayerons pas de démêler dans l'œuvre artistique des Germain ce qui lui appartient de ce qui appartient à son homonyme marseillais. Pour terminer sur son compte, il suffira de citer de lui cette lettre écrite à son oncle, le chanoine Valgager, en 1734 : « M. Anselme, chanoine de Saint-Agricol (d'Avignon), me charge de lui chercher un calice..... Il aurait fort désiré en avoir un de moy. S'il veut me donner le temps, je puis le satisfaire. Mais moins de 3 à 400 livres de façon je ne peux le servir, parce que

je ne puis le faire sans me beaucoup déranger, et d'ailleurs comme j'ai quelque réputation dans l'endroit, je voudrais la conseruer en faisant de mon mieux ».

Il n'était pas réservé seulement à notre Germain d'être confondu avec Germain (de Marseille). Il le fut assurément avec François-Thomas G., fils de Thomas Germain, puisque à celui-ci on attribue des œuvres supposées sorties des mains du marseillais. Aux érudits, désormais mieux documentés par notre révélation, de faire la lumière, si possible.

Une famille d'architectes d'Avignon a conduit à parler de leur parent, un orfèvre de Villeneuve. Celui-ci nous amènerait à parler d'autres orfèvres d'Avignon, originaires de Villeneuve, les Aubert, descendant, croit-on, d'un frère d'Innocent VI. On trouve les Aubert, forts contribuables de Villeneuve, pour l'île d'Argenton et autres îlots qui forment aujourd'hui la Barthelasse, et pour la rive droite du Rhône jusqu'à la Valergue (domaine du cardinal Audoin Aubert), depuis la deuxième moitié du XIV^e^ siècle. Un tournoi, d'après certains auteurs, aurait été donné sur leurs terres par la cour pontificale à la cour de France. La filiation ininterrompue des Aubert n'est cependant établie que depuis Pierre Aubert, né en 1490, mort en 1565. De celui-là sont issus les A. encore existant à la Barthelaisse, à Villeneuve et à Avignon, et de ceux-ci, les argentiers de Louis XV. Par mon aïeule maternelle j'appartiens aux premiers.

Question 15. — *Plafonds peints.* — Dans la demeure de nos pères, les combles portant le toit et les

plafonds en charpenterie du rez-de-chaussée et des divers étages furent le plus souvent moulurés, rarement sculptés, presque toujours décorés de peintures par place, sur des panneaux, sortes de tableautins posés entre les solives.

Dans de précédents congrès, à Arles et à Montbrison, j'ai étudié la décoration des charpentes et plafonds d'un certain nombre de maisons de la vallée du Rhône, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Si je reviens sur ces plafonds d'un faire tout spécial, c'est pour dire que leur usage devint fort commun par ici, notamment à Avignon. On en retrouve sans cesse dans les maisons en démolition des vieux quartiers. M. Biret, notre confrère, en a vu dans les déblais de la place de Jérusalem, que des tombereaux allaient verser au Rhône. Un autre plafond de ce genre existe à l'entrée de la rue Palafarnerie, chez M. Calvet. On en rencontre un autre au rez-de-chaussée du couvent de Saint-Charles, qu'on appelait autrefois la maison de la reine Jeanne. Personnages ou animaux y sont représentés en teintes plates. Quelques panneaux témoignent d'un peu de recherche du modèle.

Ce faire indique plusieurs pinceaux ; une troupe d'enlumineurs sur bois devait courir nos pays, s'inspirant tantôt du bestiaire, tantôt des données héraldiques de la maison où ils travaillaient, ce qu'ils firent à Pont-Saint-Esprit, dans le logis de l'Œuvre et à la maison des Chevaliers.

Il sera toujours difficile d'attribuer ces peintures, bien qu'on découvre les noms de quelques-uns des peintres qui fréquentèrent l'hôtel ou le château.

A Avignon, dans la maison du roi René, l'attribu-

tion du plafond aux armes du duc d'Anjou et de sa seconde femme reste incertaine, quoiqu'on rencontre parmi les peintres de la demeure royale le nom de Nicolas Froman ; celui-ci un compatriote, il était né à Uzès.

QUESTION 16. — *Ateliers monétaires.* — Il y avait un atelier de monnaies à Pont-Saint-Esprit, puisqu'il fut du nombre de ceux supprimés par l'ordonnance de 1423. Mais connaît-on des gros ou des florins qui en soient sortis ?

En 1367, Charles V institua un hôtel des monnaies à Villeneuve, dont la marque était la lettre R, d'autres disent un point secret à la vingtième lettre. Il était situé au faubourg Latour, près le donjon du pont.

QUESTION 17. — *Verreries.* — A côté de l'industrie de la poterie, fort répandue dans tout le Gard à l'époque romaine et dans les siècles les plus rapprochés de nous, on vit longtemps, en bien des endroits, l'industrie du verre. Elle a complètement disparu de l'arrondissement d'Uzès, et cependant elle y fut très répandue jusqu'à la Révolution.

La verrerie du Mas de Jol, près Saint-Laurent, celle de Valbonne et une autre sur les bords de l'Ardèche, près Pont-Saint-Esprit, étaient les plus importantes. On y utilisait des sables blancs qui, pour la fabrication du cristal, rivaliseraient avec les grès de Fontainebleau, si n'était une poussière impalpable dont on ne peut les séparer.

Cette industrie du verre s'installait sommairement un peu partout, comme les fours à chaux d'autrefois,

plus particulièrement au milieu des forêts. Le combustible y était à vil prix, alors que privés des voies charretières et de véhicules commodes, les habitants de cette contrée montagneuse ne pouvaient espérer l'écoulement de leurs produits.

Je me souviens avoir trouvé des débris de verre dans les cendres amoncelées à l'entrée de la grotte de Saint-André-de-Roquepertuis, qu'abritent des pans de vieux murs. La tradition rapporte que des protestants y faisaient le commerce du verre. La bâtisse me paraissait plus vieille; peut-être datait-elle de la guerre des Tuchins. A cette époque, on le sait, le pays forestier servait de refuge à ces révoltés de nos campagnes méridionales.

---

VII.

# LA TOUR DE RIBAS

ET

# LES MONUMENTS HISTORIQUES

## DE SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

(GARD)

**Par M. l'abbé Albert DURAND,**

Professeur au Petit-Séminaire de Beaucaire.

Le village de Saint-Laurent-des-Arbres, ancien fief de l'évêché d'Avignon, possède divers monuments du moyen âge, qui méritent d'être signalés à l'attention du Congrès archéologique.

### I. — TOUR DE RIBAS.

Le premier de ces monuments, c'est une tour carrée, entièrement isolée, propriété actuelle de la commune de Saint-Laurent, appelée autrefois *Tour de Ribas*. Elle est construite en moyen appareil allongé, d'une très grande régularité. La partie supérieure, un peu en retrait, couronnée de créneaux, porte, au-dessus de l'entrée, un simple machicoulis. Les quatre murs

sont verticaux de la base au sommet. On ne trouve aucune trace ni de hourd, ni de construction plus récente ; seul, le mur septentrional a dû être réparé, par suite d'une brèche qui y avait été faite ; tout l'extérieur de l'édifice est en bon état. Par l'ensemble de ses caractères, cette tour dénote l'époque romane.

## II. — DONJON FÉODAL.

Non loin de là, au nord-est, s'élève une tour plus importante et plus remarquable, appartenant autrefois à la famille de Sabran et vendue par elle aux évêques d'Avignon (1). Défendue jadis par d'autres tours, flanquée d'autres ouvrages protecteurs, reliée à l'église paroissiale qui, avec son clocher, ses hautes et épaisses murailles crénelées, formait une citadelle, elle constituait la partie principale, une sorte de donjon du château féodal, et la masse de ces diverses constructions militaires devait offrir un aspect imposant.

L'antiquité de cette tour et sa belle architecture lui ont mérité l'honneur d'être classée parmi les monuments historiques par un arrêté du Ministre des Beaux-Arts, en date du 28 mars 1892.

En examinant cet édifice, il est facile d'y reconnaître deux époques différentes. La partie inférieure, jusqu'au premier étage, d'un appareil très soigné,

(1) Voir nos *Études historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc,* dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* t. XI, p. 71-140 ; — t. XII, p. 179-223 ; — t. XIV, p. 109-138 ; — t. XV, p. 95-125, 330-382.

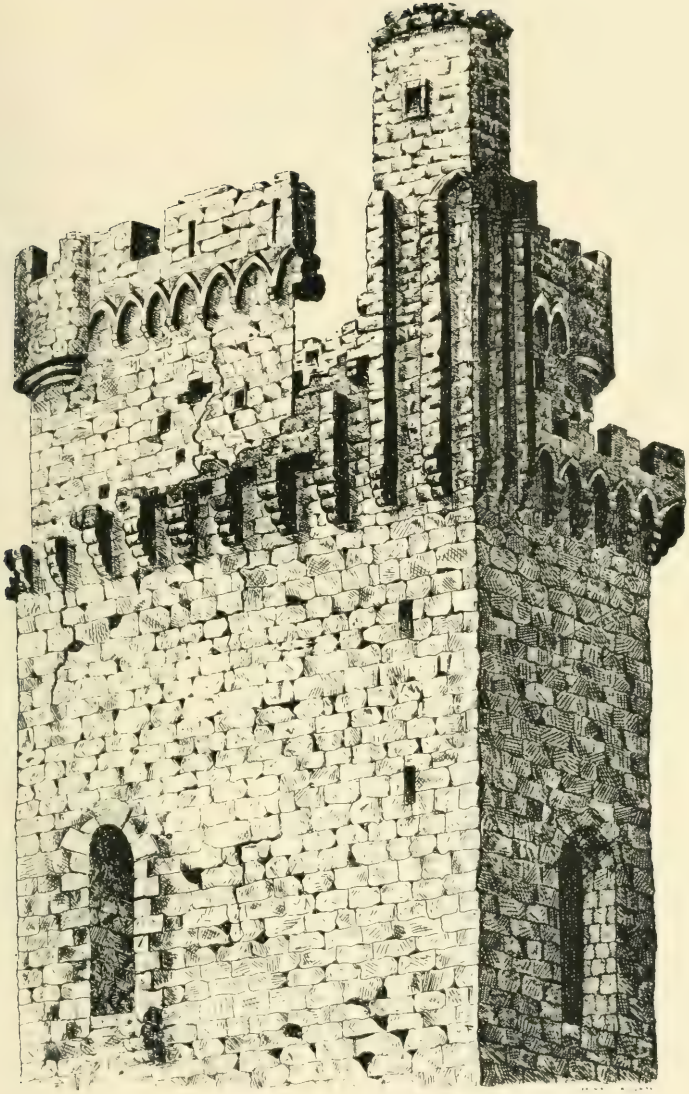

DONJON DE SAINT-LAURENT-DES-ARBRES.

analogue à celui de la tour de Ribas, est du roman. Les étages supérieurs appartiennent au style gothique : leurs diverses baies sont en arc ogival. Des monuments écrits, aujourd'hui disparus, mais mentionnés dans un ancien inventaire des Archives départementales de Vaucluse, s'unissent aux caractères architectoniques de l'édifice, pour fixer la construction de la partie supérieure de la tour au commencement du XIV^e^ siècle. C'est à l'évêque d'Avignon, Jacques d'Euse, plus tard pape sous le nom de Jean XXII, que le château-fort de Saint-Laurent-des-Arbres, comme ceux de Noves, Bédarrides, Châteauneuf-Calcernier (1) et Saze, doit son relèvement et sa restauration (2).

La tour est quadrangulaire ; ses murs sont exactement verticaux ; l'intérieur était divisé en trois étages, séparés par des voûtes, dont une seule, la plus inférieure, subsiste encore aujourd'hui. Celle qui couvrait le deuxième étage déversait les eaux pluviales, au levant et au couchant, par quatre gargouilles rudimentaires.

Au premier étage, sur la façade méridionale, on remarque une belle fenêtre ogivale, surmontée d'une archivolte gothique ; la baie est ornée d'un trèfle supporté par un arc trilobé.

La même façade, un peu à l'est, et les façades du nord et du levant sont chacune percées d'une fenêtre ogivale, près d'un angle. Sur la façade du couchant s'ouvre une fenêtre géminée, de forme quadrangulaire.

(1) Aujourd'hui Châteauneuf-du-Pape.

(2) Duhamel, *Le tombeau de Jean XXII, à Avignon*, p. 2, brochure in-8°. Avignon, Seguin frères, 1887.

A la naissance du second étage, une ligne de corbeaux supportait des arcatures gothiques, sur lesquelles s'élevait une galerie à machicoulis, couronnée de créneaux et percée de quelques regards. Au-dessus des corbeaux, le mur de la tour est en retrait, et laissait un espace suffisant pour un chemin de ronde, abrité par le parapet des machicoulis. Par le vide qui séparait les corbeaux, le soldat pouvait voir le pied de la tour et lancer des projectiles sur l'assiégeant.

La galerie à machicoulis entourait les quatre murs latéraux, jusque sous l'angle nord-est. Elle subsiste encore en bon état sur la façade septentrionale ; sur les autres côtés, il en reste seulement les corbeaux.

L'angle nord-est porte à son sommet une vigie qui domine la tour, l'église et le village, et permettait au guetteur d'apercevoir l'ennemi de fort loin. Cette vigie quadrangulaire repose sur une voûte d'arête ogivale, qui termine l'escalier en colimaçon, construit dans cet angle nord-est ; elle est couverte par une autre voûte ogivale supportant une terrasse crénelée, de forme circulaire. Ainsi la vigie carrée porte une véritable couronne murale : l'opposition de ces deux caractères est au grand avantage de l'esthétique.

Autour de cette vigie, règne une seconde galerie de machicoulis, dont les arcatures gothiques sont supportées par des piliers, reposant eux-mêmes sur des corbeaux, à la hauteur de ceux de l'autre galerie, qui forme le second système de défense.

Les trois autres angles de la tour se terminent chacun par une échauguette ou tour demi-cylindrique. Ces tourelles et la vigie sont reliées entre elles par des murs crénelés, sur lesquels saille une

ligne d'arcatures gothiques. — Au levant de la tour, s'étendait un petit préau, qui la séparait de l'église et dont le mur septentrional était flanqué, à ses deux angles, d'une tour de défense.

## III. — L'ÉGLISE.

Dans son état actuel, l'église de Saint-Laurent est assez irrégulière ; mais il est facile d'y distinguer les parties les plus anciennes d'avec les constructions postérieures. Ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est l'édifice primitif, sa coupole et ses fortifications.

Le plan de l'édifice primitif a la forme exacte d'une croix latine, dont les bras sont représentés par deux chapelles latérales. et dont la tête est figurée par une abside. L'orientation est conforme aux règles traditionnelles : les fidèles qui. de la nef. regardent l'autel, ont le visage tourné vers le levant. L'abside se distingue par une particularité ; c'est qu'elle n'est pas dans l'axe de la nef et qu'elle s'incline très sensiblement à gauche. Elle est demi-circulaire en plan, recouverte d'une voûte en cul-de-four et percée, en son milieu, d'une fenêtre, avec ébrasement extérieur et intérieur, dont l'arcade et l'archivolte sont en plein cintre.

Au-dessus de la travée du transept, trois arcs longitudinaux, en plein cintre. montent en encorbellement, les uns sur les autres, sur chaque mur latéral et forment, avec l'arc triomphal et l'arc-doubleau de la nef, une base carrée. Aux angles de ce carré sont

placées quatre trompes qui font passer la figure du carré à l'octogone. Sur cet octogone, orné d'une corniche, s'élève une coupole qui se développe en une voûte hémisphérique et se termine par un *oculus* recevant le jour par sa partie supérieure et s'ouvrant au milieu du clocher.

Les quatre trompes sont ornées des symboles en relief des évangélistes : l'homme de saint Mathieu, le lion de saint Marc, le bœuf de saint Luc et l'aigle de saint Jean. Quatre pilastres ou demi-colonnes partent de la base octogonale, soutiennent la calotte sphérique et vont contrebuter, de leurs chapiteaux archaïques, le bourrelet qui encadre l'*oculus*. Les chapiteaux représentent, l'un, un oiseau naïvement sculpté ; les autres, des sujets appartenant à la flore murale de la période romane.

La coupole de Saint-Laurent ressemble exactement à celle de Saint-Siffrein de Carpentras, classée comme monument historique. La disposition générale est absolument la même ; seulement, à Saint-Siffrein, la calotte sphérique est supportée, non par six, mais par huit arcs bandés en encorbellement, et par huit pilastres, au lieu de quatre ; en outre, les chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthe.

Ces deux œuvres semblables doivent appartenir à la même époque, et peut-être faut-il les attribuer à une école rhodanienne ou avignonaise d'architecture, qui se préparait, par ces travaux déjà si remarquables, à élever la magnifique coupole de Notre-Dame-des-Doms. Celle-ci présente les mêmes caractères architectoniques et la même ordonnance générale ; mais ses dimensions sont plus grandes et elle est brillamment éclairée par huit belles et larges

fenêtres, ouvertes dans une lanterne qui remplace l'*oculus* de notre coupole.

La lumière n'entrait pas aussi abondante dans l'église de Saint-Laurent, comme on va le voir par la suite de la description.

Les croisillons du transept ont chacun une absidiole, orientée comme l'abside principale. Ils recevaient le jour d'une étroite fenêtre en meurtrière. Dans le mur méridional du croisillon droit s'ouvre une fenêtre plus large, en plein cintre, qui paraît contemporaine de la construction primitive. Par suite de l'inclinaison de l'abside, le bras gauche de la croix est sensiblement plus court que le bras droit. La nef est rectangulaire en plan, divisée par des arcs de décharge formant tympan sur le mur ; ils vont en diminuant de hauteur, de l'abside à la porte actuelle. La voûte est en berceau et bâtie en simple blocage. Elle était autrefois plus élevée qu'aujourd'hui, le pavé ayant été notablement exhaussé à une époque postérieure à la construction.

Trois portes, au midi, donnaient accès, l'une dans le croisillon droit et deux dans la nef. La première avait une archivolte en pierres de taille, comme la fenêtre qui est au-dessus ; les autres, en briques gallo-romaines de grand format.

Le mur septentrional offrait une seule baie : une porte avec archivolte, en briques gallo-romaines, qui établissait une communication entre l'église et le préau du château. Cette raison explique la dérogation à l'usage général de nos pays qui, dans les églises de campagne, n'admettait aucune ouverture du côté du nord, pour les préserver contre la violence du mistral.

Les murs extérieurs sont en blocage d'une assez grande régularité. Ils furent autrefois surmontés d'une corniche qui régnait tout autour de l'église et dont on peut encore suivre la trace. Elle existe intacte au midi, vis-à-vis le Casal, et, malgré la proximité de cette tour, l'observateur peut l'apercevoir distinctement; elle consistait en une simple bande de pierres, supportée par des modillons.

Au-dessus de la coupole s'élève un clocher de forme carrée, dont chaque côté présente deux arcades romanes superposées, et qui est recouvert par une voûte en berceau.

Telle est certainement, dans sa partie la plus ancienne, l'église de Saint-Laurent-des-Arbres : monument très régulier, aux lignes pures, d'un aspect froid et sévère, monument où l'architecte semble avoir déployé toutes les ressources de son art dans la construction et l'ornementation de la coupole.

Quelle serait la date de cet édifice primitif? Les uns l'attribuent au XI^e siècle; d'autres le font remonter à l'époque carolingienne. *Sub judice lis est.*

A cet antique sanctuaire, les besoins de la défense contre les ennemis et les nécessités du culte firent ajouter plus tard d'autres constructions.

Ce fut d'abord la chapelle romane, dédiée actuellement aux âmes du Purgatoire (1), et qui a pu être, dans le principe, une simple dépendance du château. Pour élever son mur occidental, il fallut fermer la

(1) Dans cette chapelle, il fut érigé, en 1672, une association pour le soulagement des âmes du Purgatoire; voir notre article: *Une Confrérie de Notre-Dame-du-Suffrage au XVII^e siècle,* dans le *Bulletin du Comité de l'Art chretien* (diocèse de Nîmes), t. VI, n° 36, p. 28-39.

porte septentrionale de l'église. On ouvrit l'arcature de la seconde travée de l'église, du côté nord, pour mettre en communication les deux édifices.

Plus tard, entre la chapelle précédente et le croisillon septentrional de l'église, une seconde chapelle fut construite. Elle est recouverte d'une voûte d'arêtes, médiocrement élevée, que soutiennent deux arcs ogives et que l'on a fait communiquer avec la nef, en ouvrant l'arcature de la troisième travée ; — avec la chapelle romane, par une arcade en plein cintre ; — avec le croisillon gauche, par une arcade gothique assez basse.

Peu après, d'autres constructions vinrent encore modifier l'aspect de l'église de Saint-Laurent et lui donner l'apparence d'un château féodal. A l'époque où l'évêque d'Avignon fit restaurer le donjon seigneurial, l'église fut fortifiée. La façade méridionale était déjà ou fut alors défendue par une tour carrée, aux murailles très épaisses, que l'on bâtit au devant. On l'appelle aujourd'hui le Casal. Tous les murs extérieurs de l'édifice sacré furent surélevés de plusieurs mètres au-dessus des combles : devenant ainsi la continuation de ceux de l'église, ils formèrent un étage au-dessus de la voûte. Comme ceux des châteaux et des tours de défense, ils furent surmontés de créneaux et percés d'étroites meurtrières. Enfin, entre ces murs, des arceaux à ogive mousse, véritables arcs-doubleaux, furent construits, destinés apparemment à augmenter leur résistance et à soutenir une toiture quelconque. C'était donc une véritable citadelle qui s'élevait au-dessus de l'église et qui pouvait donner asile à une partie de la population, dans le cas où l'enceinte du village était forcée par

l'ennemi. — Du préau du château féodal, on pouvait accéder à cette citadelle par un escalier, dont on voit encore la trace. Tous ces ouvrages militaires sont solidement construits; on y remarque surtout l'appareil en *opus spicatum*, qui d'ailleurs a été usité fort longtemps dans le pays. Plus haut que tous ces ouvrages s'élève le clocher, excellent poste d'observation pour le guetteur.

L'église de Saint-Laurent n'est pas la seule église fortifiée de la région. Outre la célèbre cathédrale de Maguelonne, on peut citer le vénérable sanctuaire des Saintes-Maries, la chapelle rurale de Truel, près de Roquemaure, l'antique et remarquable église de Saint-Bonnet, près de Remoulins, et Saint-Ruf, d'Avignon. Mais ces divers monuments diffèrent tous, en deux points importants, de l'église de Saint-Laurent-des-Arbres : leurs murailles ne s'élèvent que jusqu'à hauteur d'homme, au-dessus de la partie inférieure de la toiture, et aucun ne présentait, au-dessus de la voûte de l'édifice, un lieu de refuge à l'abri des intempéries.

Aussi l'église de Saint-Laurent a-t-elle été classée parmi les monuments historiques par un arrêté du 28 mai 1892, signé par M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Elle n'était pas indigne de cette distinction. Elle dresse encore ses hautes et fières murailles, comme à l'époque des Grandes compagnies et de la guerre de Cent-Ans. Sa croix latine, sa belle coupole, ses fortifications imposantes nous offrent un spécimen, aussi curieux qu'intéressant, de l'architecture religieuse et militaire du moyen âge.

---

# VIII.

# LE CHATEAU DE SAINT-PRIVAT

**Par M. Édouard BONDURAND,**

Archiviste du Gard.

Le château de Saint-Privat compte parmi les plus belles des demeures historiques du midi de la France. Le magnifique désert de ses bois, de ses collines, de ses falaises péloponésiennes, de ses pacages, de ses vignes, de sa vallée aux eaux profondes et poissonneuses, rappelle les *saltus*, les *latifundia* si chers aux grandes familles romaines. C'est dans ce vaste domaine que le Pont-du-Gard franchit le Gardon. Voici l'impression que Prosper Mérimée a notée sur cet endroit célèbre : « Le Gardon, grossi par des averses prodigieuses, était débordé et roulait, avec un bruit affreux, ses eaux, couleur de café, sous les arches de l'aqueduc ; le ciel était à l'orage, mais une éclaircie dorait le monument qui paraissait étincelant de lumière ; le site sauvage, la solitude complète du lieu, le bruit du torrent, ajoutaient une poésie sublime à l'architecture imposante qui s'offrait à mes yeux (1) ».

(1) *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Bruxelles, 1835.

En 1873, M. Jules Bonnet disait : « Un mille plus loin, en remontant le cours du Gardon, on distingue les vieilles tours sarrasines du château de Saint-Privat, à demi noyé dans de frais ombrages. Si, des hauteurs voisines du château, laissant errer vos regards sur le pays que vous venez de parcourir, vous contemplez la vallée qui s'étend à vos pieds, le fleuve qui l'arrose, et l'aqueduc qui la termine, éclairés d'un rayon de soleil couchant, vous ne pourrez contenir un cri d'admiration. La nature et l'antiquité réunies offrent peu de sites comparables à celui qui se déroule à vos yeux dans la splendeur d'un beau soir. Le mont Ventoux, avec sa coupole de neige, n'apparaît à l'horizon que pour donner plus d'ampleur et de solennité au paysage.

« Au-dessus du château de Saint-Privat, la vallée revêt un caractère nouveau sans rien perdre de sa romantique beauté (1) ».

« Le château de Saint-Privat, dit M. Gratien Charvet (2), construit sur les ruines de l'abbaye du même nom, a été de tout temps renommé pour les agréments et la beauté de sa situation. Ce lieu a dû même être habité par des familles romaines, ainsi que le témoignent l'existence de quatre pierres sépulcrales et d'une pierre votive, dispersées autour de l'habitation, et plusieurs colonnes provenant d'un édifice romain ; ces dernières furent employées, par les fondateurs de l'abbaye, à l'ornementation de leur église, dont il ne reste que la crypte, qui sert aujourd'hui de

(1) *La Réforme au château de Saint-Privat.* Paris et Nimes, 1873.

(2) *Le château de Saint-Privat du Gard.* Uzès, 1867.

Cliché du Fr. Sallustien-Joseph.

CHATEAU DE SAINT-PRIVAT.

cave. Deux de ces colonnes sont actuellement placées à droite et à gauche de la grille d'entrée; deux autres sont gisantes dans la cour, et leurs chapiteaux ont été dispersés dans le jardin ».

Les cinq inscriptions romaines de Saint-Privat figurent au *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Berlin, où M. Hirschfeld les a serties dans une savante bibliographie. Je me bornerai à en rappeler ici le texte, tel que l'a donné l'éminent épigraphiste, dans le tome XII du *Corpus*.

*Autel.*

SANCTI
TATI
IOVIS · ET
AVGVSTI
SACRVM
LVCILIVS
CESTI (⊗) F

(*C. I. L.*, t. XII, 2981).

*Cippe.*

D · M
Q · IARII
VIRILIS
IARIUS · MACRINVS
ET IARIVS CAMPANVS
PATRI

(*C. I. L.*, t. XII, 2982).

*Cippe.*

L · SILVIVS PA
TERNVS IOR (VS *liés*).
RARISS · EXSEM
PLI CVM QVA VI
XIT ANN · XXXII
SINE VLLA ANIMI
LAESVRA ƎT · S · V · P (ET *liés*).

(*C. I. L.*, t. XII, 2983).

*Cippe.*

D M
T · SVADVLI
TITVLLI
FILI · HEREDES
PATRI · OPTIM (IM *liés*).

(*C. I. L.*, t. XII, 2984).

*Cippe.*

D · M
VETVLLIAE
TERENTVLLAE (NT *liés*).
TITIAE · DANO
TALE · MATRI
P

(*C. I. L.*, t. XII, 2985).

L'*Ancienne chronique d'Uzès*, rédigée au XIVe siècle d'après quelques anciens manuscrits de la

cathédrale d'Uzès, mentionne, dans ses premières lignes, la sépulture de saint Vérédème à Saint-Privat. « Hoc tempore [tempore regis Gothorum Flavii] fuit sanctus Veredemius, gloriosissimus Christi confessor et heremita, in diocesi Uticensi, sepultus in loco Sancti Privati de Garcio (1) ». Cela se passait au VII^e siècle, sous les Wisigoths. La tradition désigne encore, à quelque distance en amont du château de Saint-Privat, l'ermitage et la chapelle de Saint-Vérédème, « que les instances des fidèles arrachèrent, tout en pleurs, de sa sauvage retraite, pour le transporter sur le siège épiscopal d'Avignon, vacant par la mort d'Agricol (2) ».

Un diplôme du roi Louis le Jeune, donné en 1156 en faveur de l'église d'Uzès, mentionne l'abbaye de Saint-Privat, *abbatiam Sancti Privati de Gartio*, parmi les possessions de l'évêché d'Uzès, confirmées à l'évêque Raimond de Sabran ou de Posquières (3).

Au début du XIII^e siècle, nous trouvons la mention du château de Saint-Privat, possédé par des mains séculières. Le 13 janvier 1205, Odol et Pons de Gaujac, damoiseaux, font hommage à Bermond, seigneur d'Uzès, du château de Saint-Privat, de ses dépendances, et de l'île Garonie ou Coasse, située au-dessous du Pont-du-Gard (4).

En 1273, la famille de la Roche est en possession de Saint-Privat, qui devient la propriété de la maison d'Uzès vers le milieu du XIV^e siècle. A cette époque,

(1) *Histoire de Languedoc*, nouv. édit., t. II, preuves, col. 23 et 24.

(2) Jules Bonnet, *La Réforme*, etc.

(3) *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., t. V, preuves, col. 1.200.

(4) Charvet, *op. cit.*, p. 9, d'après les Archives de Remoulins.

Alzias, vicomte d'Uzès, inféoda le domaine de Saint-Privat à Guy de Prohins, qui devint sénéchal de Beaucaire.

Après 1380, Raimond de Prohins, fils du sénéchal et seigneur de Saint-Privat, se mit à la tête d'une bande de *Tuchins*. Il s'empara de Lédenon par escalade et y mit garnison, après y avoir commis toute sorte de violences et de pilleries. « Maître de cette position, il faisait enlever tout ce qui lui tombait sous la main sur la route de Nimes, jusqu'aux portes de cette ville, et soutenu par les vicomtes de Turenne et d'Uzès et le bâtard du Cailar, faisait transporter son butin à Beaucaire (1) ».

Les méfaits de Raimond amenèrent son excommunication et sa condamnation. La terre de Saint-Privat, confisquée, fit retour à la maison d'Uzès et fut l'objet de plusieurs mutations dans le courant du XV^e siècle.

Le 13 mars 1451, l'un des deux coseigneurs de Saint-Privat, fit donation de sa moitié à Jacques Faret. La famille Faret, originaire d'Asti en Piémont, devait posséder Saint-Privat jusqu'en 1865. L'autre moitié de Saint-Privat ne tarda pas à revenir, faute d'héritier du coseigneur, à la maison suzeraine d'Uzès.

En 1512, le seigneur de Saint-Privat était Jacques Faret. Son frère cadet, Honorat Faret, alla étudier soit à l'université de Montpellier, soit à celle de Toulouse, et rapporta sous le toit paternel les idées de la Réforme, qu'il devait propager à Saint-Privat et a Remoulins, avec l'aide de son ami, le notaire

(1) Charvet, *op. cit.*, p. 12.

Louis Colet. Dès 1538, les Réformés font parler d'eux à Remoulins.

« A défaut des édifices consacrés à l'ancien culte dans la paroisse de Remoulins, dit M. Jules Bonnet (1), le culte nouveau trouva un abri dans le manoir de Saint-Privat Les témoignages contemporains les plus authentiques attestent, en effet, que le seigneur dudit lieu, Jacques Faret, ne tarda point à partager les sentiments de son frère. Sibylle de Forli, son épouse, suivit son exemple, et leur demeure fut dès lors ouverte à la prédication du libre Évangile. Une des salles du château porta longtemps le nom de *Salle des prophètes*. C'était là que se réunissaient les membres de l'église naissante pour entendre les ministres venus d'Uzès et de Nimes. Ce furent d'abord les serviteurs de la famille de Faret, et les tenanciers des fermes disséminées sur son vaste domaine, puis les fugitifs des paroisses voisines chassés par la rigueur des édits royaux. Le nombre des auditeurs croissant, on passa d'une simple salle du château dans la chapelle qui contenait les sépultures de ses anciens seigneurs. Ainsi fut consommé le schisme au sein d'une famille que son origine italienne et ses traditions héréditaires semblaient devoir préserver du contact de l'hérésie. Durant bien des années, avant les troubles qui ensanglantèrent la province, Saint-Privat fut en communication avec la cité dont le génie de Calvin avait fait la capitale de la nouvelle opinion pour les pays de langue française ».

Dans une enquête faite par le présidial en 1569, au sujet des troubles des religionnaires, le témoin Cerys

(1) *La Réforme*, etc., p. 10.

Barrière, laboureur de Lédenon, dit « qu'il est plus que notoyre que le sieur de Sainct-Privat et ses domesticques sont de la nouvelle religion, et ont esté plus de vingt ans à; tellement que advant les troubles premiers, tous ceulx que venoint de Genève ou y alloint, passantz au présant pays, avoint leur retraite au chasteau dud. St-Privat, parce que c'est ung lyeu solitaire et esgaré. Et despuys les troubles, mesmes durant les troubles derniers de l'an mil Vc soixante sept, le sieur d'Assier, chef et commandant pour ceulx de la nouvelle religion, le séneschal nommé Grilhe, et plusieurs cappitaines et aultres, avoint leur retraicte et venoint ordinerement aud. chasteau de St-Privat avec grandz trouppes, et y estoint receuz, et parfoys y sesjournoint, mesmes led. seneschal; tellement que les habitans dud. Lédenon furent constrainctz, pour leur vivre et entretenement, y pourter plusieurs vivres et munitions, mesmes de vin, foing, pailhes et advoynes de la dame abbesse dud. lieu, et aussy leur fournir quelques moutons et polhalhes... » (1).

Le 23 juin 1555, Antoine de Crussol, vicomte d'Uzès, avait cédé à Jacques Faret la moitié du château de Saint-Privat et de ses dépendances qu'il avait en partage avec lui (2).

Le 12 décembre 1564, la cour, voyageant dans le Midi et s'acheminant vers Bayonne, vint au château de Saint-Privat. Charles IX, accompagné de sa mère, Catherine de Médicis, avait couché la veille à Sernhac.

(1) Archives du Gard, G. 441, n° 11.

(2) Charvet, *op. cit.*, p. 22.

« Le 12, dit M. Jules Bonnet (1), il visita le célèbre aqueduc, dont les arcades aériennes, dorées par les siècles, ont vu passer tant de grandeurs évanouies. Dans le royal cortège, on remarquait le duc d'Anjou, plus tard Henri III, et celui qui, dans les tragiques vicissitudes de l'époque, devait être successivement son ennemi, son allié, puis son héritier, Henri de Navarre. Les cardinaux de Bourbon et de Guise, le duc de Longueville, le vieux connétable de Montmorency, enfin le chancelier (l'Hôpital) avec ce grand air, cette noble démarche que lui prête Brantôme, suivaient le monarque qu'entourait d'un flot ondoyant l'escadron d'honneur de la reine. Le comte de Crussol, seigneur suzerain du domaine de Saint-Privat, et ayant, à ce titre, droit de préséance sur la famille de Faret, rendit hommage au roi, qui prit place, avec sa suite, au banquet préparé dans cette antique demeure. La journée ne s'acheva pas sans une de ces surprises alors fort à la mode et en rapport avec l'esprit du temps. Par les soins du comte de Crussol, une magnifique collation de fruits confits et de sucreries avait été préparée pour le retour. Elle fut servie au roi par des jeunes filles du pays, en costume de nymphes, qui sortirent tout à coup des grottes voisines du Pont-du-Gard, scène d'apparat qui dérida de graves témoins, idylle passagère jetée entre deux actes du sombre drame des guerres de religion »!

Pendant les troubles de 1567, le château de Saint-Privat devint une véritable forteresse. Nous avons déjà vu ce qu'en disait le témoin Cerys Barrière.

(1) *La Réforme*, etc. p. 27.

Dans l'enquête déjà citée de 1569, Jean Hugon, de Lédenon, déclare qu'en 1567 « il y a veu souventes foys Mr de Beaudiné avec trouppe de gens à leur suytte, pourtant trestous pistoles ou arquebouses à l'arçon de la selle de leurs chevaulx ».

Micheau Mailhan, laboureur de Lédenon, dit que « led. sieur de St-Privat a faict bastir led. chasteau en forme de forteresse, estant flancqué de tous coustés..... Car l'on ne y entre que par une petite porte en forme de posterle. Encores faut-il entrer de costé et se fort baysser, et ne y entre qu'un homme, et dès qu'il est entré, le portier que illec garde la porte ferme incontinant lad. porte. jusques à ce que led. homme qui est entré a parlé au seigneur dud. St-Privat; estant lad. entrée dud. chasteau garnye d'alabardes et flanquée de deux canonières que battent de tous coustés. Et dans lequel chasteau personne ne y entre ne sort si n'est de lad. nouvelle religion, ou se seroit quelquefois ceulx dud. Lédenon, comme voysins, l'ung après l'autre tant seulement, sans qu'ilz se puyssent que bien peu y arrester..... Et auroit besoing que feust arrazé longtemps y a, pour le service de Dieu et du roy.....»

Antoine Roques, dit Teyssier, de Lédenon, a reconnu, parmi les religionnaires retranchés à Saint-Privat, « Me Juncquet, qu'est ung prebstre renyé de Sainct-Ylaire..... Lesd. de la nouvelle religion en font forteresse..... Et y font sentinelle jour et nuict. Et y a une cloche au plus haut qu'est une de celles qu'estoit à Lédenon, de laquelle toutes les nuictz sonnent la retraicte..... Et ne y a que une petite posterle, le demeurant du grand portal estant basty à pierre, chaux et arène. Et y a deux canonières au bas-

timent dud. grand portal, et au-devant d'iceluy y a ung revelin. Et est led. chasteau tellement fort, qu'il y faudroict deux mille coups de canon pour l'abatre. Et si se pourroit difficillement battre, pour ce qu'il est entre deux montaignes et au fons d'icelles. Et seroit très requiz et nécessere qu'il feust abbatu, pour le service du roy et profict de ses subjectz catholiques, il y a trente ans.....» (1).

En 1570, après la déroute de Montcontour, l'armée protestante occupa Castillon et Saint-Privat. La Popelinière nomme Saint-Privat parmi les localités visitées par l'armée des princes, et de Thou en fait autant (2).

Le 24 février 1596, Thomas Platter, cet étudiant bâlois qui nous a laissé, comme son frère Félix, une si curieuse relation de son séjour à l'université de Montpellier et de ses voyages dans le Midi, Thomas Platter passa au château de Saint-Privat

« Après avoir déjeuné chez un pâtissier, dit-il, nous partîmes de Nîmes et nous arrivâmes bientôt au bourg ruiné de Marguerittes, distant d'un mille environ ;puis, prenant à gauche, nous atteignîmes un autre village situé au pied d'une montagne que domine un vieux château (3), et après une heure et demie de marche, rendue très pénible a cause du vent qui nous soufflait droit dans la figure, nous arrivions, au bout d'une longue vallée, au château de Saint-Privat, situé sur les bords du Gardon, et appartenant, comme les moulins qui s'y trouvent, à ce gentilhomme si

(1) Archives du Gard, G. 441, nº 11.

(2) *Histoire de Languedoc*, nouv. édit., t. XII, p. 27.

(3) Il s'agit de Ludenon.

connu pour avoir planté, depuis son château jusque vers Beaucaire, et sur un sol inculte, trente mille mûriers pour la nourriture des vers à soie. Il a calculé qu'à la douzième année, chaque arbre lui rapporterait un franc, c'est-à-dire un revenu de trente mille livres. Ce beau résultat a décidé le roi régnant à prescrire à chaque propriétaire de Touraine de planter un nombre de mûriers proportionné à ses moyens, afin de naturaliser l'industrie des soies en France (1) ».

Le 27 août 1601, Marguerite de Valois (la reine Margot), première femme de Henri IV, venant des eaux de Meynes, visita le Pont-du-Gard et fut reçue à Saint-Privat par Pierre Faret, qui lui donna à dîner sur le Gardon (2).

« Le 30 juin 1629, dit M. J. Bonnet (3), le roi, accompagné du tout-puissant cardinal, vainqueur de la Rochelle, vint coucher à Saint-Chaptes. Le 1er juillet, il reçut la soumission de la ville d'Uzès; le 3, il fit passer le Pont-du-Gard à son armée, et alla loger à Bezouce, où fut rédigé l'acte de pacification définitive. Le 7 juillet, il reçut à Saint-Privat, dans la chambre qui porte encore le nom de Louis XIII, la soumission des habitants de Nimes, ainsi que les otages livrés en garantie de la foi jurée. Ils étaient au nombre de douze, et leurs noms se lisent encore au bas de la proclamation de Bezouce, suivis de ces mots de l'impérieux cardinal :

(1) *Félix et Thomas Platter à Montpellier*. Montpellier, 1892. Publication de la Société des Bibliophiles de Montpellier.

(2) Charvet, *op. cit.*, p. 26.

(3) *La Réforme*, etc., p. 45.

« Les nommés ci-dessus sont les ostages de la ville de Nismes que le Roy veult avoir.

Faict à Sainct-Privat, le 7 juillet 1629.

Le cardinal de RICHELIEU ».

Madame Dunoyer fit, vers 1696, une visite aux châtelains de Saint-Privat. « Je me rendis à Nismes, dit-elle dans ses Mémoires, où mes affaires demandoient ma présence ; mais je voulus passer par Saint-Privat, pour voir M. et Mme de Fournès, mes bons amis, qui nous régalèrent à merveilles et nous firent voir ce fameux Pont-du-Gard, bâti par les Romains, pour servir d'aqueduc.

« Nous visitâmes aussi toutes les beautés de Saint-Privat, le cabinet où la paix fut autrefois signée (1629), le fauteuil dans lequel le roi s'étoit assis, et quantités d'autres choses, entre autres une machine sur laquelle on a pris le modèle de celle de Marly; et après avoir bien parcouru les appartements et les jardins, et avoir fait bonne chère, nous continuâmes notre chemin vers Nismes » (1).

En 1865, Robert Faret, comte de Fournès, vendit le château de Saint-Privat à M. T. Calderon.

(1) Cité par Charvet, *op. cit.*, p. 29 et 30.

# IX.

# L'ABBAYE ET LE FORT SAINT-ANDRÉ

## DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

**Par M. l'abbé M. MÉRITAN.**

Lorsque l'on visite Villeneuve-lès-Avignon, on a peine à reconnaître, dans ces rues sales et ces murs décrépits, une des villes autrefois les plus somptueuses de notre Midi. La fine ciselure de quelque ogive échappée au marteau, une tour cardinalice toujours debout, des traces d'armoiries encore accrochées à quelque seuil branlant, indiquent seules au voyageur les splendeurs passées de ce lieu. On gravit la colline, encore couronnée de murs puissants et d'où descendit la petite ville : à mesure que l'on monte, on s'enfonce dans le passé, et c'est là-haut, sur une pointe du rocher, entre le tombeau de la vierge Casarie et la forteresse de Philippe le Bel, que l'on arrête ses souvenirs.

Les transformations successives que les monuments eurent à subir, l'effort du temps, ont rendu difficile leur reconstitution, surtout dans l'enceinte de l'abbaye. La nature a jeté son manteau sur les

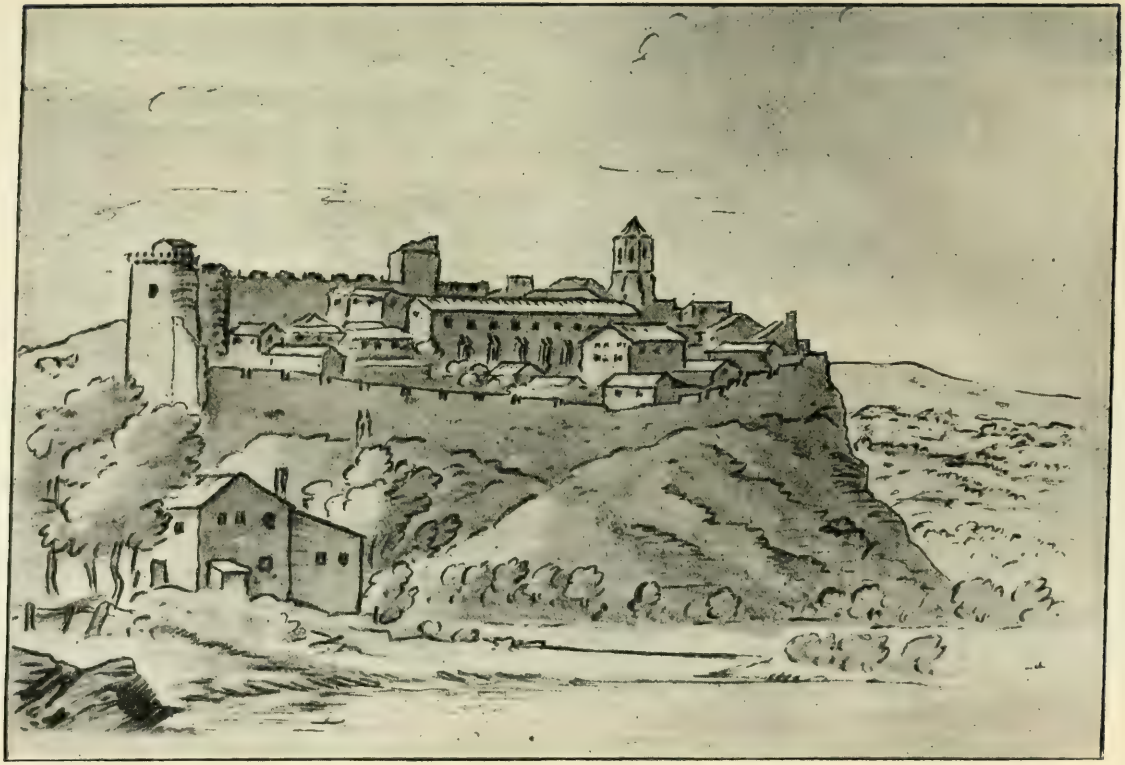

L'ABBAYE ET LE FORT SAINT-ANDRÉ DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON.

(Collection Lincel, Musée Calvet, à Avignon).

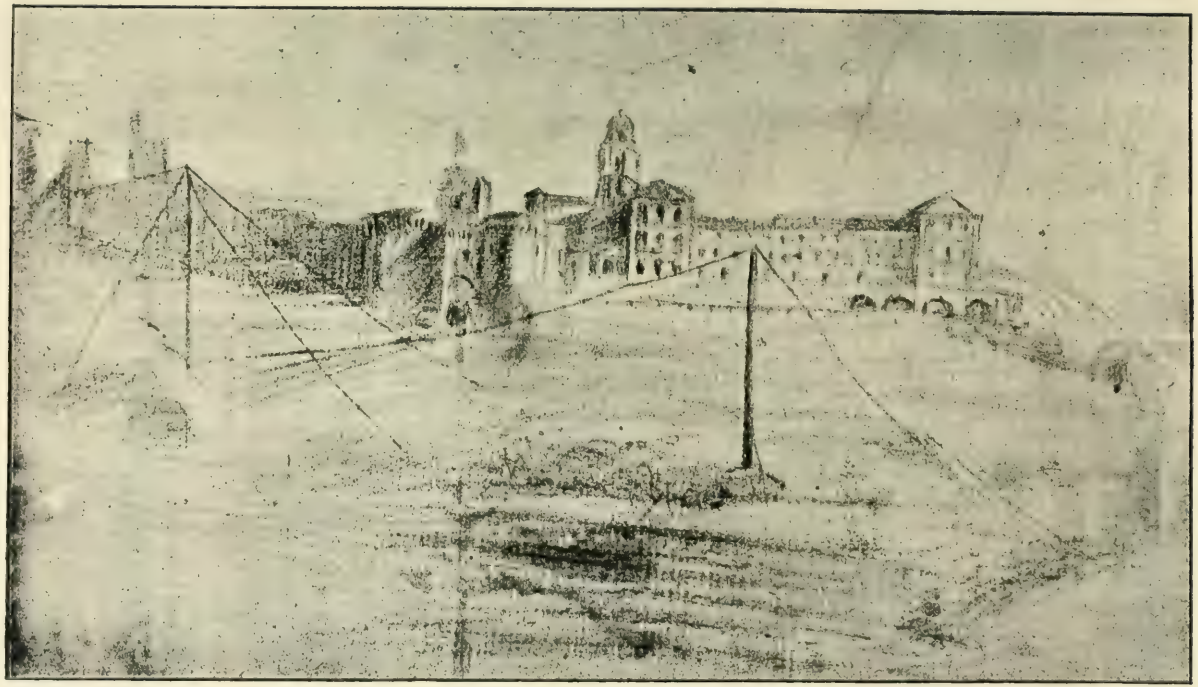

L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON.

Dessin du XVIII^e siècle (Collection Requien).

ruines presque informes; il est peu aisé de le soulever. On peut cependant tenter de relever ces murs avec l'aide des chroniqueurs et de quelques plans qui nous sont parvenus.

La Guerre et la Paix se partagèrent donc ce sommet. Celle-ci s'y établit la première.

Le 8 décembre 587, une femme mourait, après une vie de solitaire pénitence, dans une lacune du Mont-Andaon. Bien qu'elle eût eu le prêtre Valens pour époux, la dévotion populaire la vénéra comme vierge. Les foules accouraient auprès de son tombeau. . . . . Pour garder ses ossements saints, quelques moines fixèrent leur demeure sur le rocher même. Ainsi naquit l'abbaye de Saint-André.

Un chronologiste du XVII^e siècle, originaire de Villeneuve, dit avoir vu des restes de substructions autour de la lacune de sainte Casarie : il en conclut l'existence d'un monastère à cet endroit. Ce premier édifice vécut un peu plus d'un siècle, jusqu'à l'invasion des Sarrasins de 736, et dut disparaître cette année-là dans le pillage et l'incendie. Aujourd'hui, il n'en subsiste aucune trace. Une partie de la grotte de sainte Casarie demeure seule. C'est une portion de voûte de 1^m75 de hauteur, 1 de largeur et 3 de longueur. Le cintre repose, vers le milieu de son développement, sur un mur qui paraît postérieur à la voûte elle-même : celle-ci s'achevait à l'ouest et

(1) *Historia Monasterii Sancti Andreæ secus Avenionem*, par D. Cl. Chantelou. — Ms. 2401 de la Bibliothèque du musée Calvet d'Avignon ; copie du ms. identique de la Bibliothèque nationale.

retombait, soit sur des piliers, soit sur un mur semblable à celui qui demeure. On descend dans cet étroit réduit par un escalier de quelques marches, aujourd'hui à plein air. Le jour est donné du midi par une lucarne taillée en ellipse dans une seule pierre. La chapelle que l'on avait élevée sur cette grotte débordait le rocher dans la même direction. La table de l'autel était supportée par une pierre consacrée au dieu Sylvain, et dans la muraille du nord avait été enchassée une plaque de marbre de 2 pieds de longueur sur 1 1/2 de largeur, où était gravé un fragment de l'épitaphe de sainte Casarie (2).

L'abbaye renaît de ses cendres vers 980. L'évêque d'Avignon, Garnier, donnait, le 6 mai 982, à la nouvelle communauté des possessions et des églises au delà de la Durance, dans le pays de Saint-Rémy (3). Grégoire V, dans la dernière bulle qu'il ait donnée avant sa mort, consacre le titre de Saint-André que prit, dès le commencement, le monastère, et accorde les privilèges ordinaires, 999 (4). — Sur le roc, lentement, s'élevèrent de modestes demeures.

L'église de Saint-Martin surgit la première des ruines. Elle était située au midi du rocher (5). Il n'est

(1) Bibliothèque du musée Calvet, ms. 1863.

(2) Pour tous ces détails, voir Bibliothèque nationale, fonds latin, ms. 12659, f° 264 et s.

(3) Bibliothèque du musée Calvet d'Avignon, fonds Marsilian, ms. 2399.

(4) Jaffé-Lœvenfeld, n° 3898.— *Histoire générale de Languedoc*. N. Ed., t. II, p. 224. Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti;* t. IV, p. 127. Chantelou, *op. cit.*, f° 148.

(5) Voyez les divers plans, surtout : *S. Andreæ Aven. mon. delineatio*, oublié par l'auteur du *Monasticon*, communiqué par M. Bayle.

rien resté ni du premier édifice, consacré en 1024 et doté par la comtesse Emme (1), ni du temple restauré à grands frais par les moines de Saint-Maur. Au commencement du XVII^e siècle, il fallait monter cinq ou six marches pour aller de Saint-Martin à Saint-André. La voûte s'étant écroulée en 1603 (2), on se servit des ruines pour mettre le sol des deux églises au même niveau. Les Mauristes refirent la voûte, vers le milieu du même siècle ; ils placèrent un autel en pierre de Pernes, et ornèrent le nouveau temple de colonnes et de pilastres en marbre rouge. Derrière l'autel, ils rétablirent la chapelle de la Vierge et l'ornèrent pareillement (3). Les colonnes de l'église ont été transportées à Villeneuve. Pujaut a reçu la balustrade, aussi en marbre, qui fermait le sanctuaire. Les moines de Saint-Maur avaient fait de cette église leur sépulture ; ils transportèrent à l'entrée de la chapelle de la Vierge le tombeau du cardinal Pierre Blau, qui était primitivement dans le chœur de Saint-André. Ce qu'il en reste nous donne une idée très modeste de ce monument, conforme d'ailleurs, sinon à la lettre, du moins à l'esprit du testament de Pierre Blau (4).

Cependant, la gloire de l'humble monastère gran-

(1) Bibliothèque nationale, ms. 12659. — *Histoire de Languedoc*, t. II, p. 262.

(2) Le doyen intenta un procès à l'abbé pour l'obliger à faire les réparations urgentes. L'église s'écroula pendant la procédure. — Chant., *op. cit.*

(3) Ms. 12659, f° 138.

(4) Ms. 12653. Voyez *Pierre Blau, cardinal de Saint-Ange, son Testament et son Inventaire*, par M. H. Labande (*Annales du Midi*, t. VII, année 1895); Chantelou, *op. cit.*, f° 112-113.

dissait. Un saint, saint Pons, monte en 1063 sur le siège abbatial (1). Son successeur, Pierre d'Arniac, reçoit de Raymond IV, comte de Toulouse, la suzeraineté du Mont-Andaon et de tout son territoire (2). Urbain II, allant à Clermont, s'arrête à Saint-André et donne dans ses murs, le 23 juillet 1095, une bulle de privilèges pour les moines (3). Enfin, Gélase II, dans son fugitif voyage à travers la Provence, gravit le Mont-Andaon et y consacre l'église de Saint-André, le 11 décembre 1118 (4).

Ce nouveau temple, plus beau sans doute et mieux construit que le premier, résista à l'effort du temps et demeura jusqu'après la Révolution. Quand on voulut le démolir, il fallut employer la sape et la mine.

Primitivement, l'église de Saint-André ne mesurait que 15 ou 16 mètres de longueur sur 6 de largeur entre les murs. Mais, après 1320, une chapelle a deux travées fut accolée a son narthex. La chronique nous l'affirme : « *Berengarius de Coyrano* (5) *principis S. Andreæ templi pronaon defor-*

(1) Chantelou, *op. cit.*, f° 8-16; Bollandistes, I, vol. de mai.

(2) *Histoire de Languedoc*, t. VIII, p. 837. — Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse*, et tous les ms. déjà cités.

(3) Inédite. Chantelou, *op. cit.*, f° 150.

(4) Voyez la bulle donnée par le même Gélase II en faveur des moines : *Ibidem*, f° 151, Jaffé-Lœvenfeld, n° 6671; *Histoire de Languedoc*, n. éd., t. V, p. 872. Enfin une copie s'en trouve dans le ms. 2765 de la Bibliothèque du musée Calvet, authentiquée par Thomas de Travenal, notaire à Villeneuve, le 4 octobre 1651.

(5) Élu le 16 septembre 1311, confirmé le 28 par l'évêque, Berenger de Coyran gouverna jusqu'en 1323. Il avait fait construire cette chapelle afin d'y être enseveli. — Archives de Vaucluse, G, 112.

*mavit potius quam decoravit Sancti Christophori sacello* » (1) ; l'examen des murs et des plans corrobore cette affirmation. Telle qu'elle se présente dans ses ruines (2), l'église de Saint-André mesure environ 25 mètres de longueur, en quatre travées, la première un peu plus allongée que les autres. Les murs sont en blocage de gravier mêlé à des éclats de pierre, revêtu d'un parement de pièces moyennes posées sur un léger lit de mortier. Ils ont 1m20 d'épaisseur. Au commencement de ce qui devait être la chapelle de Saint-Christophe (3e travée), ils font un angle rentrant de 60 centimètres, ce qui réduit d'autant la largeur entre murs dans le reste de leur longueur. Les piliers, qui supportaient la retombée des voûtes, sont butés par d'épais contreforts faisant saillie d'un mètre à l'extérieur. Le sanctuaire s'élargit dans la même proportion du côté nord. Il se termine par une abside semi-circulaire qu'un plan nous montre étayée de contreforts et s'élevant à la même hauteur que la nef. Le centre de cette absidiole est en saillie de 2 mètres sur la ligne des murs : elle comporte une crypte. C'est dans cette crypte que des fouilles entreprises par Mgr Fuzet, alors curé de Villeneuve, ont amené la découverte des reliques de saint Pons. Des restes de peinture sur plâtre y sont encore visibles, ainsi que des dessins tracés à la pointe sèche dans

(1) Bibliothèque nationale, ms. 12659.

(2) Ce ne sont en effet que des ruines. Le mur sud effleure le sol : celui du nord est à environ 1m50. Il a fallu des fouilles pour découvrir le plan de l'abside. Le parement a été arraché presque partout. Les proportions, relevées aussi exactement que possible, sont donc en certains points nécessairement un peu incertaines.

l'épaisseur de l'enduit (1). Dans le sanctuaire, côté du midi, s'ouvrait une contre-nef assurant la communication, d'une part avec l'église de Saint-Martin, et de l'autre avec la sacristie et l'intérieur du monastère. A l'entrée de la nef, et chevauchant probablement la contre-nef, s'élevait le clocher. Il est assez difficile de déterminer son style. Un dessin de la collection Lincel (2) nous le montre octogonal, terminé par une pyramide obtuse. Un crayon du XVIII^e siècle couronne un clocher à deux étages d'une sorte de lanterne byzantine (3). Les plans des Mauristes portent un clocher carré, à un étage ajouré de trois baies romanes accolées : c'est à ces derniers qu'il faut donner la préférence. C'est le type à peu près constant des clochers monastiques de cette époque : d'ailleurs, si les dessins mentionnés plus haut sont intéressants au point de vue de la perspective du fort et des bâtiments de l'abbaye, ils le sont moins au point de vue de l'exactitude des détails (4).

Il est fort regrettable que cette église ne nous soit point parvenue intacte. L'architecte aurait pu faire plus d'une remarque intéressante et tous auraient pu

(1) Ces peintures et ces dessins sont d'ailleurs postérieurs à l'église et sont dus, sans doute, à une restauration du milieu du XVII^e siècle.

(2) Bibliothèque du musée Calvet, d'Avignon.

(3) Collection Requien, *id.* Les mâts que l'on voit au bas de la colline sont ceux d'un bac à traille établi sur le second bras du Rhône.

(4) Les plans de Saint-Maur sont d'ailleurs assez éloignés de la précision photographique. Ainsi l'*Ager* indiqué par E dans *S. And. Aven. mon. delineatio,* n'a jamais existé entre le cloître et l'église Saint-Martin.

admirer un spécimen de ce style du XI^e siècle, qui a laissé dans nos régions de si beaux modèles.

Après trente-trois ans d'un sage gouvernement, Pierre d'Arniac descendit dans les caveaux du cloître, où il dort encore aujourd'hui le dernier sommeil. Guiraud de Pujaut et Pons de Clair lui succèdent. Avec l'abbé Trimond, 1171-1177, la réédification du monastère, sur un plan régulier, se poursuit activement. Déjà, dans les actes de son prédécesseur, on trouve la trace des nouvelles constructions. L'acte de réception de Pons de Roquemaure. 1163, s'écrit : *in novo prolo entorio*. Trimond, avec les ressources dues à la générosité de sa mère, bâtit les voûtes du réfectoire et du cellier. Une inscription. placée à l'entrée des caves, l'apprenait aux générations futures :

*Hanc cryptam Trimundus et ipsius ostia fecit*
*Matre sua pretium dante, juvente Deo.*

L'œuvre s'acheva sous Guillaume de Pujaut. qui date ses actes de la nouvelle cellule de l'abbé (1).

Ainsi bâti, le monastère s'étendait au midi des églises en la forme habituelle du quadrilatère.

Le côté est, déjà construit du temps de Pierre d'Arniac, formait le chapitre, et, au-dessus, le dortoir. Les moines de Saint-Maur le firent démolir pour édifier à sa place le bâtiment qui nous est parvenu. C'est un des plus beaux produits de l'école du XVII^e siècle. Dom Claude Perréciot dirigea les travaux exé-

(1) Pour tous ces détails, v. Chantelou, *op. cit.*, et les diverses chroniques insérées dans le ms. 12659.

cutés par l'entrepreneur Maigret (1). Avait-il donné les plans ou se contenta-t-il du rôle d'inspirateur et de bailleur de fonds? *Silent chartæ.*

Les trois autres côtés se conservèrent jusqu'à la Révolution. Le cloître était formé d'une série d'arcades doubles de 1m65 et 2 mètres d'ouverture; elles reposaient sur des colonnes carrées d'un mètre de fût, posées sur un socle de 0m25 : elles sont ornées, à l'intérieur, de filets et de moulures sur l'archivolte, et, dans l'évasement, de petits pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux corinthiens. Les voûtes de la galerie s'appuyaient sur les piliers rejoignant les arcades. A l'extérieur, à 0m75 de la clef des arcades, court un bandeau entaillé. Le réfectoire occupait le côté sud : les celliers et greniers, le côté ouest. Celui-ci se composait de deux salles superposées. La voûte inférieure, dont on peut encore reconnaître les attaches, reposait sur des piliers larges de 1m40. Entre ces piliers et dans l'écartement des voûtes, de fortes ogives montaient, destinées, sans doute, à équilibrer l'effort. Le jour était pris par une petite fenêtre ogivale que l'on voit encore. Sur cette première voûte était posée celle du premier étage, à laquelle le plancher servait d'architrave. Ce bâtiment avait environ cinq mètres de largeur et les galeries du cloître en comptaient trois (2).

(1) Ms. 12659, f° 308. — D. Perréciot commença les travaux vers 1645. Maigret avait déjà travaillé pour les Bénédictins de Saint-Maur au prieuré Notre-Dame-de-Grâce, à Rochefort. — Cf. Archives du Gard, H, 286 et 253.

(2) Il reste du cloître une arcade et demie et des bâtiments, juste ce qu'il en faut pour les reconstituer, avec l'aide des plans et des chroniques.

Dans l'avancement des deux corps de logis est et ouest se plaçaient la cuisine, la bibliothèque et l'hôtellerie. Le logis abbatial et la maison du doyen se divisaient en plusieurs bâtiments séparés : les Mauristes les firent démolir et construisirent l'aile nord-est. Par devant, ils bâtirent une immense citerne, dont la couverture forme une splendide terrasse.

Nous nous arrêterons moins à l'étude du fort : un examen aussi détaillé nous conduirait trop loin.

Les murs sont assis sur le roc, de manière à défendre toute la crête de la colline. Ils sont moins forts sur les côtés est et nord (1), où l'élévation du rocher et son escarpement constituent la meilleure des défenses : ils consistent, en cet endroit, en murs de petites pierres, tels qu'en font encore aujourd'hui les paysans pour arrêter la coulée des terres. — L'entrée est défendue par deux tours rondes, massives et trapues : elles sont couronnées de larges machicoulis et leurs base est protégée par un fort empatement. Une fine ogive donne accès dans un couloir haut voûté dans le même style et ménagé dans l'épaisseur du corps de logis qui unit les deux tours (2). Une herse et deux portes assuraient la fermeture. — Les courtines sud et ouest sont unies par une tour ronde comme celles de l'entrée, mais à simples créneaux comme le reste des murs d'enceinte et de construction

(1) Sur une partie seulement de ces côtés, celle qui est dans la propriété des Religieuses-Victimes.

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites (mai 1897), *les Mémoires de l'Académie de Vaucluse* (fascicule d'octobre 1898) ont publié, sous la signature de M. Bayol, un travail sur la topographie du fort Saint-André, contenant des dessins et des plans. Nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur curieux.

plus ancienne. Tandis que celles-ci commandaient Avignon et le Rhône, la tour ouest défendait Villeneuve. Ses échauguettes, placées presque à tous les angles cintrants que fait le mur en suivant les contours du rocher, complètent la défense. Viollet-le-Duc a signalé celle qui est assise sur la courtine nord (1), et il faut remarquer celle qui surveille la courtine est : toute la plaine du Comtat était là sous les yeux du guetteur, avec les principaux débouchés de la vallée du Rhône.

Un second mur entourait l'abbaye : ces deux enceintes sont indépendantes l'une de l'autre et, entre elles, il y a toujours place pour un large chemin de ronde.

Tel était le fort de Saint-André. Il eut le tort de venir un peu tard : il ne put contenir la ville, qui bientôt déborda son enceinte et descendit coucher plus à l'aise dans la vallée ses églises et ses palais.

(1) *Dictionnaire raisonné d'Architecture*, t. V, p. 127.

# X.

# Documents notariés inédits

RELATIFS AUX TRAVAUX

# DU CHATEAU DE TARASCON

(1429-1435)

DÉCOUVERTS

**Par M. Charles MOURRET,**

Archiviste de la ville de Tarascon.

Le 12 janvier 1401, Louis II, d'après César Nostradamus, vint visiter « son chasteau de Tharascon, qu'il faisoit eslever et construire en l'estat et symmetrie qu'on le void pour le jourd'huy ».

On ne sait rien de plus sur les premiers travaux de ce château, et les seuls documents que l'on connaisse sont d'une date ultérieure Ils sont au nombre de 48, découverts depuis peu dans des registres de notaire faisant partie aujourd'hui des archives de M. Jules Perrot. Le plus ancien est un acte du 2 janvier 1429; le dernier peut être attribué à l'année 1435.

Ces textes comprennent:

15 contrats de transport;

14 achats de pierres de taille;

8 quittances;

3 prix faits ou marchés;

3 achats de chaux ;

2 contrats de louage de services;

1 contrat d'association pour l'exploitation d'un four à chaux ;

Et enfin 2 achats de fagots pour le four à chaux.

Jean Robert est l'entrepreneur attitré du comte de Provence, que nous font connaître ces documents. Il est qualifié de *peyrerius, lapicida, maystre des euvres de Prouvence*, ou encore *magister operum castri regii Tharasconis*. C'est lui qui, d'après Lecoy de La Marche, a construit la chapelle royale, vers 1447. Simon de Beaujeu et Jacques Morel travaillent aussi pour le comte, en 1433.

Robert prend ses matériaux à Beaucaire et à Fontvieille. Les carrières de ces deux villes lui fournissent *bartz, grasas, cartiers* et *cayrons;* mais c'est surtout à Beaucaire qu'il s'approvisionne, aux carrières de Saint-Sixte et de Roquevieille, celle-ci située le long de la voie romaine

Les *cayrons* qu'il emploie pour ses travaux sont de petits blocs de deux pans et demi de longueur et d'un pan de largeur. Mille *cayrons* coûtent en moyenne 30 florins; les charretiers reçoivent autant pour les transporter de Fontvieille au pied du château, tandis qu'ils prennent 20 florins pour les apporter de Saint-Sixte ou de Roquevieille au port de Beaucaire. La traversée du Rhône vaut 10 florins environ.

En 1431, un chaufournier, Hugues Paris, originaire de Forcalquier, s'associe Jean Robert pour faire valoir à mi-gain un four construit près du château, dans les fossés; auparavant, la chaux était achetée à raison de 17 florins les 100 *scandaux*.

Pour ce qui concerne le prix de la main d'œuvre deux contrats donnent des indications précises : un ouvrier reçoit, pour un an, 20 florins et la nourriture ; un autre s'engage à raison de 3 florins 3 gros par mois, et est de plus, comme le premier, nourri aux frais de son patron.

Il serait certes très intéressant de savoir à quelles parties du château se rapportent les travaux exécutés par Jean Robert, de 1429 à 1435. On regrettera que le marché intervenu entre lui et Pierre de Beauvau, gouverneur général des comtés de Provence et de Forcalquier, le 16 août 1432, soit demeuré incomplet, le notaire ayant négligé de transcrire en entier dans sa notule le texte de l'accord sous seing privé. C'est lui sans doute qui a construit cette *galeria nova* où a été passé l'acte du 13 mars 1432. N'a-t-il pas aussi travaillé à la décoration de la cour intérieure, qu'il fait déblayer l'année suivante?

1. — 2 janvier 1429-30. — Achat par Jean Robert de onze cents *cayrons* de la carrière de Fontvieille, de deux pans (1) et demi de longueur et d'un pan de largeur, à livrer au pied du château, du côté du Rhône, au prix de 60 florins.

2. — 2 janvier 1429-30. — Transport des onze cents cayrons vendus par l'acte précédent, pour le prix de 30 florins.

3. — 9 janvier 1429-30. — Jean Robert achète au prix de 6 florins *ducentos cayrones supra peyreriam Fontis Veteris, minutos ad racionem undecim centos pro meliari.*

(1) Le pan valait à Tarascon 24 centimètres 66.

4. — 9 janvier 1429-30. — Achat de trois cents scandaux de chaux, mesure de Tarascon, au prix de 51 florins.

Acte annulé pour défaut de livraison de la marchandise vendue.

5. — 23 janvier 1429-30. - Achat de deux cents cayrons, à livrer sur le port de Beaucaire, au prix de 9 florins.

6. — 16 août 1430. — Prix fait ou marché conclu entre Pierre de Beauvau, gouverneur général des comtés de Provence et de Forcalquier, et Jean Robert, pour des travaux à faire au château.

L'accord sous seing privé, intervenu au préalable entre les parties et que le notaire a omis de transcrire en entier, commençait par ces mots :

*Le XVI^e jour d'aoust mil IIII^c XXX. fut faict marchié par moss. le Gouverneur de Provence, Pierre de Biauvau, avec Jehan Robert, maystre des euvres de Prouvence, en la manière qui s'en suit:*

*C'est assavoir que led. maistre Joh. Robert fera et adcomplira de tout fait de massonnerie le corps de maison qui est...*

Une quittance du 18 juin 1431 indique que le prix de ces travaux s'élevait à la somme de 5.500 florins.

7. — 19 août 1430. — Quittance par Jean Robert à Jean Hardoin, trésorier général de Provence, d'un acompte de 200 florins, à valoir sur le prix des travaux au château.

8. — 21 août 1430. — Récépissé par Jean Robert à Antoine Trissaille de deux cents scandaux de chaux.

9. — 21 août 1430. — Jean Robert achète *undecim*

*centos cayrones bonos et mundos de peyreria Bellicadri, computando grasas et cartiers et cayrones modo solito et ut est consuetum in operibus castri,* au prix de 60 florins, avec stipulation que les pierres seront transportées au pied du château, du côté du Rhône, aux frais du vendeur.

10. — 4 avril 1431. — Contrat d'association entre Jean Robert et Hugues Paris, chaufournier, de Forcalquier, pour l'exploitation d'un four à chaux que celui-ci a fait construire *in fossatis presentis loci Tharasconis prope castrum Tharasconis.*

11. — 18 juin 1431. — Quittance par Jean Robert au trésorier général de Provence, d'un acompte de 500 florins, dont le payement aurait dû se faire à la fête de Noël précédente.

12. — Annexe de l'acte précédent, où il est indiqué que le prix des travaux mentionnés dans l'acte du 16 août 1430, s'élevait à la somme de 5.500 florins.

13. — 6 septembre 1431. — Nicolas Delpech (*de Puteo*) s'engage à fournir à Jean Robert soixante scandaux de chaux, dont il a déjà reçu le prix et qu'il livrera avant le carême *in pede castri Tharasconis.*

14. *Pacta pro magistro Johanne Roberti, peyrerio, magistro operum regiorum castri Tharasconis, et Richardo Inberti, peyrerio, habitatore Tharasconis.*

Anno quo supra (1431) et die decima octava mensis septembris. Noverint universi etc., quod dictus magister Johannes Roberti, magister operum regiorum peyrerie castri

Tharasconis, dedit ad construendum in dicto castro Tharasconis, videlicet Richardo Inberti, habitatori Tharasconis, ibidem presenti etc., videlicet ad levandum unum murum in castro Tharasconis, partendo de muro, traversando la vit usque ad turim introitus portalis, alciando dictum murum de uno estagio, pro precio sex florenorum pro qualibet ciza.

Cum hiis pactis sequentibus :

Et primo fuit de pacto quod dictus magister Johannes Roberti teneatur sibi providere lapidibus, calsis et arene et massacan.

Item, fuit actum quod dictus magister Johannes teneatur sibi providere de omnibus lapidibus de molura necessariis in dicto muro, portis, fenestris et chamineys.

Item, fuit actum quod teneatur dictus Roberti providere de lapidibus, calsis et arene in pede castri, in loco consueto, et lo massacam infra bassam curtem.

Item, fuit actum quod dictus magister Richardus Inberti debeat incontinenti incipere dictum obragium et non dimictere donec opus sit completum.

Item, fuit actum quod magister Johannes Roberti faciat talhare cayronum de peyreria Bellicadri dicto Richardo pro sex denariis, casu quo non habeat de lapidibus Fontis Veteris.

Et ibidem dictus magister Richardus Inberti habuit realiter a dicto magistro Johanne Roberti viginti florenos pro aras et pagua dicti obragii et in diminucione dicti obragii. De quibus. Excepcioni. Pactum etc. Renunciavit etc. Et dictus magister Johannes promisit solvere dictum Richardum secundum quod opus expedietur. Promiserunt nil fecisse. Dampna resdere.

Pro quibus obligaverunt unus alteri omnia bona sua et personas suas curiis et carseribus Tharasconis, camere racionum Aquensis, parvi sigilli Montispessulani et Cabeolis. Ita actendere. Juraverunt. Renunciaverunt. De quibus.

Actum in Tharascone in domo mei notarii presentibus ibidem nobili Isnardo Peytavini et Altarino de Altapetra, habitatoribus Tharasconis.

Six quittances écrites en marge de cet acte indiquent que Richard Imbert reçut, outre les vingt florins d'acompte, une somme de quatre-vingt-cinq florins.

Cancellé d'un commun accord le 10 mai 1432.

15. — 9 octobre 1431. — Transport de mille cayrons, de la carrière de Fontvieille au pied du château, moyennant le prix de 34 florins et demi.

16. — 9 octobre 1431. — Transport de deux cents cayrons, de la carrière de Fontvieille au château, pour le prix de 6 florins.

17. — 22 octobre 1431. — Quittance de 10 florins, pour solde du prix de mille cayrons à livrer *pro obragio castri Tharasconis, supra peyreriam.*

18. — 8 novembre 1431. — Transport de mille cayrons, de la carrière de Fontvieille au pied du château, pour le prix de 35 florins.

19. — 3 décembre 1431. — Achat de mille cayrons, de la carrière de Beaucaire, à livrer sur le port de cette ville, au prix de 50 florins.

20. — 17 janvier 1431-32. — Louage de services par Jean Chassagnes, tailleur de pierres, d'Orléans, à Jean Robert, maître des œuvres du Roi, pour un an, aux gages de 20 florins, avec obligation par led. Robert de le nourrir pendant ce temps.

21. — 17 janvier 1431-32. — Louage de services par Étienne Foucaut, de Montfaucon, à Jean Robert, du 17 janvier à la fête de Saint-Jean-Baptiste, *mense pro mense, computando quolibet mense de XXIIII^or^*

*jornalibus operantibus, pro precio trium florenorum et trium grossorum pro quolibet mense*, avec obligation par Jean Robert de le nourrir *diebus feriatis et non feriatis.*

22. — 30 janvier 1431-32. — François Bonfils et Pierre Giraud, de Vallabrègues, diocèse d'Uzès, vendent *Johannono Roberti, filio magistri Johannis Roberti peyrerii, habitatori Tharasconis, presenti et ementi ad opus obragii castri Tharasconis, quingentas garbas lignorum de fornilha bonorum et sufficientium, tradendo fornilham et paratam ad et per modum per quem Guimetus Rogerii suas lignas vendidit dicto magistro Johanni Roberti, precio et ad racionem viginti florenorum pro quolibet meliari.* Il est stipulé que la livraison se fera *in pede castri prope furnum calsis.*

23. *Obligacio pro Johannono Roberti de Tharascone.*

Anno quo supra (1431-32) et die XVI^a^ mensis febroarii. Noverint universi etc. quod Robinus Duranti, peyrerius, habitator Bellicadri, Arelatensis diocesis, vendidit Johannono Roberti, de Tharascone, presenti, ementi pro opere castri Tharasconis, ducentos cayros, precio decem florenorum monete Tharasconis, quos habuit realiter.

De quibus.

Excepcioni.

Pactum etc.

Quos quidem ducentos cayros de peyreria Bellicadri promisit dictus Robinus Duranti solvere et expedire supra portum Bellicadri hinc ad octo dies proximos. Cum sumptibus.

Pro quibus obligavit dictus Robinus Duranti se realiter et personaliter et omnia bona sua curiis et carseribus Tha-

rasconis, camere racionum Aquensis, curie Bellicadri, parvi sigilli Montispessulani.

Ita actendere.

Juravit.

Renunciavit.

De quibus.

Actum Tharascone in domo mei notarii, presentibus Martino Macelhani, Guillermo Inberti, Johanne Grossi, de Tharascone.

24. — 26 février 1431-32. — Quittance par Étienne Picard et Hugonin Rati, menuisiers, au trésorier général de Provence, de la somme de 100 florins.

Annexe:

Die XXVI. febroarii.

Stephanus Picardi et Hugoninus Rati, fusterii, habitatores Tharasconis, confessi fuerunt habuisse a nobili viro Johanne Hardoini, generali regio Provincie thesaurario, in deductionem florenorum III^c. L. conventorum exsolvi pro operibus per eos fiendis in castro dicti loci Tharasconis, videlicet florenos centum monete etc., ultra scilicet alias particulares soluciones ab eodem thesaurario per eos hac pro causa receptas.

Presentibus Jacobo Picardi, Michaele Constantini.

25. — 13 mars 1431-32. — Vente par François Bonfils, de Vallabrègues, à Jean Robert, de quatre cents fagots de bois, à livrer dans les huit jours *in pede castri Tharasconis, in pede furni calsis,* au prix de 2 florins le cent.

Par un autre acte à la suite du précédent et sous la date du 4 avril 1432, led. Bonfils, n'ayant pas fait

la livraison dans le délai stipulé, s'engage de nouveau à fournir les quatre cents fagots, dans le courant de la semaine, sous peine d'une amende de cent livres de coronats. Cette convention se termine ainsi: *Actum Tharascone, in castro regio, in* galeria nova, *presentibus nobili Ambrosio Garini et Bertrando Molegesii de Tharascone.*

26. — 1 avril 1432. — Transport de mille pierres de taille, de la carrière de Beaucaire au port de cette ville, au prix de 20 florins.

27. — 6 avril 1432. — Quittance par Jean Robert au trésorier général de Provence, de la somme de 1.000 florins *ultra soluciones quamplures hucusque sibi factas de et super summa V^m V^c florenorum sibi conventorum exsolvi pro edifficiis que facere promisit de presentique facit in castro regio Tharasconis.*

28. — 14 avril 1432. — Transport de mille cayrons, de la carrière de Beaucaire au port de cette ville, moyennant 20 florins.

29. — 14 avril 1432. — Jean Robert achète *ad opus dicti castri Tharasconis* mille cayrons, de la carrière de Beaucaire ou l'équivalent, à livrer sur place, au prix de 30 florins.

30. — 14 avril 1432. — Achat de mille cayrons aux mêmes prix et conditions,... *ad opus dicti castri Tharasconis.*

31. — 28 avril 1432. — André Giraud et Yvonet Bossard, carriers, de Beaucaire, vendent à Jean Robert, pour les travaux du château, et au prix de trente florins *videlicet unum meliare lapidum vocatos cayros de bono aparelh seu valor eorumdem, scilicet de*

*peyreria de Girart de Sancto Sixto situata in territorio Bellicadri, scilicet supra peyreriam tantum.*

32. — 28 avril 1432. — Transport de mille cayrons, de la carrière de Saint-Sixte, au port de Beaucaire, moyennant le prix de 20 florins.

33. — 19 mai 1432. — Transport de mille cayrons, des carrières de Saint-Sixte et de Roquevieille au port de Beaucaire, pour le prix de 20 florins,

34. — 7 juin 1432. — Achat de mille cayrons, de Saint-Sixte ou de Roquevieille, à livrer sur place, au prix de 30 florins.

35. — 10 juin 1432. — Transport de mille cayrons, des carrières de Saint-Sixte et de Roquevieille au port de Beaucaire, au prix de 20 florins

36. — 12 juin 1432. — Achat de mille cayrons, de Saint-Sixte ou de Roquevieille, à livrer sur place, au prix de 30 florins.

37. — 14 juin 1432. — Transport de cinq cents cayrons, des carrières de Saint-Sixte et de Roquevieille au port de Beaucaire, au prix de 10 florins.

38. — Annexe :

Die prima julii. (1432).

Magister Johannes Roberti confessus fuit habuisse ab egregio viro Johanne Hardoyni V^c^. florenos in diminucione II. M. florenorum sibi debitorum ob causam obragii facti et fiendi in Tharascone et pro solucione que fieri debebat die presenti.

Presentibus etc...

39.— 5 juillet 1432. — Transport de mille cayrons,

des carrières de Saint-Sixte ou de Roquevieille au port de Beaucaire, au prix de 20 florins.

40. — 6 novembre 1432. — Transport de deux cents cayrons, de Fontvieille au pied du château, moyennant le prix de 8 florins.

41. *Obligacio pro Magistro Johanne Roberti, peyrerio.*

Anno quo supra (1432-33) et die IX^a^. januarii. Noverint universi etc. quod Johannes Vonheti, Petrus de Nogla, Jacomet de Nohla et Guillermus de Loranhie et quilibet insolidum et pro toto promiserunt dicto magistro Johanni Roberti presenti etc. curare et amovere totam terram que est in castro Tharasconis inter capellam et portam, totam terram que est in illa curte, usque sit [h]abilis ad bardandum, terram et non lapides.

Et dictus Johannes Roberti promisit eis dare septem florenos.

De quibus habuerunt realiter IIII florins.

Et residium promisit dictus Roberti solvere facto opere.

Promiserunt unus alteri nil fecisse.

Dampna resdere.

Pro quibus obligaverunt personas et bona sua curiis et carseribus Tharasconis, camere racionum Aquensis.

Renunciaverunt.

De quibus.

Actum Tharascone, in domo mei notarii, presentibus Jacobo Raynaudi, Jacobo Avinhoni, nobili Raymondeto de Villanova.

42. *Quitancia pro nobili Johanne Hardoyni, generali thesaurario Provincie.*

Anno Incarnacionis Domini M^c^.IIII^c^.XXXII. die XX^a^.

mensis januarii. Symonetus de Bellojoco et Jaquetus Morelli, peyrerii, habitatores Tharasconis, ambo simul confessi fuerunt et publice recognoverunt se habuisse a dicto domino Thesaurario Provincie summam quingentorum florenorum eis exsolvi conventorum pro edifficiis per eos fiendis in castro regio Tharasconis, constante nota sumpta per magistrum Johannem Johannis, regium secretarium, sub anno presenti et die X^a^ octobris, et pro solucione que fieri debebatur die X^a^ presentis mensis januarii.

De quibus quingentis florenis quitaverunt regiam curiam et dictum dominum thesaurarium.

Actum Tharascone in domo mei notarii, presentibus nobilibus Rostangno Samiellis vicario, curie Tharasconis, et Jacobo Hugoleni, de Tharascone.

43.— 19 octobre 1433.— Achat de mille pierres de taille, *cayrons* et *bartz*, destinées aux travaux du château, à livrer au port de Beaucaire, au prix de 70 florins.

44. — 10 novembre 1433. - Transport, au prix de sept florins, de deux cents cayrons *a peyreria Fontis Veteris usque in pede castri Tharasconis et pro obragio dicti castri.*

45. — 9 décembre 1433. — Vente de mille cayrons, des carrières de Roquevieille ou de Saint-Sixte, pour les travaux du château, au prix de 30 florins et à livrer sur place.

46.— 22 février 1433-34. - Vente de mille cayrons, mêmes provenances, prix et conditions.

47. — 22 février 1433-34. - Transport, au prix de 7 florins, de deux cents cayrons, des carrières de Fontvieille au pied du château.

48. — 1^er^ mars 1434-35 (?). — Quittance par Ri-

chard Imbert, à Jean Robert, de la somme de 50 florins, y compris les acomptes antérieurs, à valoir sur le prix des travaux qu'il doit exécuter dans le château.

(Étude de M. Jules Perrot, notaire à Tarascon. — Notes brèves de notaire Antoine Chapat).

---

# XI.

# QUELQUES ÉGLISES ROMANES

## DU GARD

**Par le Frère SALLUSTIEN-JOSEPH,**

Directeur des Écoles chrétiennes libres d'Uzès.

### I. — Saint-Géniès.

Le hameau de Saint-Géniès et l'église du même nom, dont il ne subsiste que le chevet, étaient situés sur le territoire de Saint-Firmin. Ce chevet est orienté vers l'est. Deux chapelles, flanquées à l'extrémité de contreforts en talus, sont placées sur la même ligne et des deux côtés du sanctuaire. La chapelle du nord est à moitié démolie. Les restes de construction qui subsistent encore ne manquent pas d'une certaine importance. Ils permettront de juger du caractère et des dimensions du monument. L'abside du sanctuaire mesure $4^{m}60$ de diamètre et $7^{m}40$ de hauteur. L'abside du côté de l'Épître présente une ouverture de $2^{m}86$ de diamètre et une élévation sous clef de voûte d'environ $5^{m}60$. L'abside du côté de l'Évangile est un peu plus étroite, elle a 6 centimètres de moins. Chacune de ces

absides était percée d'une baie qui mesurait 1m12 de haut sur 0m50 de large. Le transept a, d'une extrémité à l'autre, 17m70 sous œuvre. La longueur totale du monument, qui formait une croix latine, avait dans œuvre, sanctuaire compris, 19m90. La nef mesure 5m90 de largeur, les murs ont 1m45 d'épaisseur.

Les travaux exécutés le 11 mai 1853 ont permis de donner ces détails et de constater qu'à droite et à gauche de la porte d'entrée il existait deux contreforts, enduits de maçonnerie, de 2m40 de large sur 5m10. Ils formaient le porche et devaient en même temps servir de base au clocher. Les voûtes du monument étaient en berceau, divisé par des arcs doubleaux. Les bases des pilastres qui les supportaient existent encore contre les murs latéraux; c'est l'appareil moyen que l'on a employé dans la construction des murs et des voûtes. Tout l'édifice est du style roman. A l'extérieur, les absides circulaires, assez bien conservées, sont décorées de 16 pilastres, supportant des arcatures doubles qui se réunissent en forme de clefs pendantes sous la corniche du couronnement, ce qu'on observe souvent dans les ouvrages du XIIe siècle. A l'extérieur, on remarque, enchâssée encore dans le mur du sanctuaire, une pierre tumulaire portant ces mots : *Le V des calendes de Mai mourut Bertille de bonne mémoire* (1).

(1) M. Eugène Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1867-1868, a publié trois inscriptions carolingiennes de cette région. L'une concerne cette Bertille de sainte mémoire, l'autre, un certain Hermenfred « pérégrin ». Une troisième, trouvée à Uzès, est fragmentaire.

M. l'abbé Constantin a aussi publié, dans le compte-rendu du Congrès scientifique des Catholiques (Paris, 1891), une inscrip-

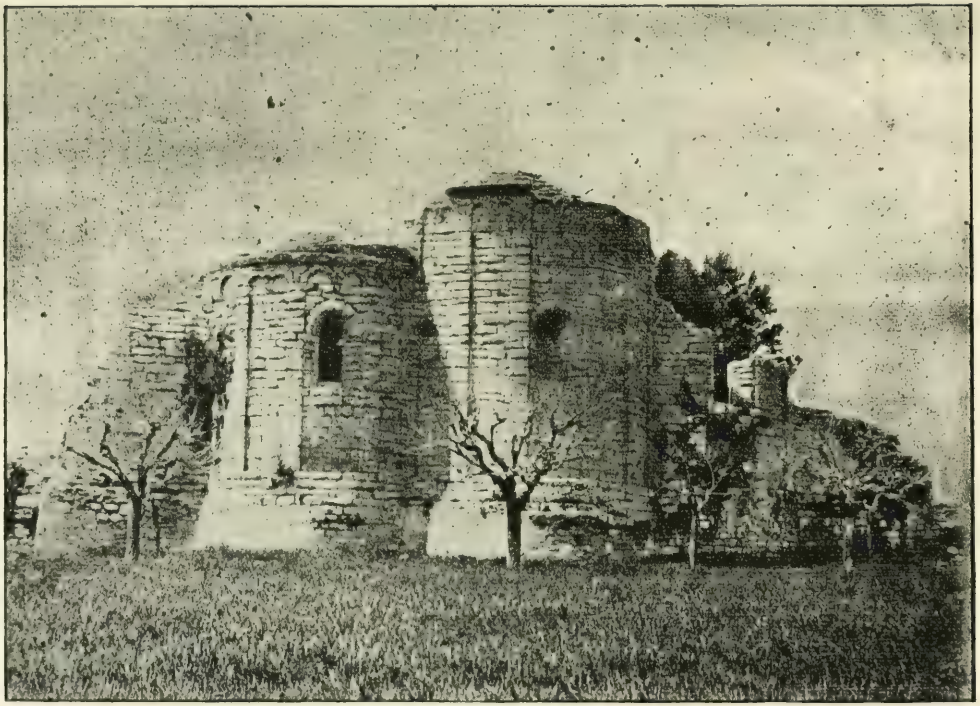

Cliché du F. Sallustien-Joseph.

ABSIDE DE L'ÉGLISE DE SAINT-GÉNIÈS.

Cette église est aussi remarquable par le souvenir que sa fondation rappelle. La tradition veut que cet édifice ait été construit au lieu même où saint Géniès, greffier à Arles, fut arrêté. Nous lisons dans l'histoire du martyre de ce saint que, pendant qu'il exerçait l'art de scribe sténographe dans la métropole des Gaules, il fut tellement indigné des injustes sentences prononcées contre les chrétiens qu'un jour, refusant de les écrire, il brise ses tablettes, les jette au pied du juge et s'enfuit, ne voulant pas participer, par le concours de son ministère, à la condamnation de l'innocence et de la vertu.

Irrité de cette conduite, le juge Rictiovare fait sévèrement avertir Géniès, il le menace des supplices réservés aux chrétiens, s'il ne retourne pas à son poste. Géniès n'est encore que catéchumène, il voudrait recevoir le baptême avant de mourir. Il prend la fuite pour ne pas s'exposer témérairement et peut-être aussi dans l'espoir de trouver au loin quelque prêtre qui l'instruise des vérités du salut et lui confère le saint baptême. Des satellites sont lancés à sa poursuite. Ils découvrent Géniès à Uzès et l'arrêtent au nord de cette ville, tout près de la cité : la liturgie uzétienne a consigné, dans l'office de ce saint, le fait de cette arrestation, et consacré par quelques mots le souvenir de cette tradition populaire.

Il est dit dans la 5me leçon de l'office de saint Géniès,

tion conservée dans l'église du bourg des Pennes (arrondissement d'Aix), et dont les caractères offrent une grande analogie avec ceux de l'inscription de Saint-Eugène dont il est question plus loin. Elle relate la dédicace de l'église Sainte-Marie du val de Fabrégoules et est datée de 1056.

au 26 août, que les satellites se saisirent de lui près de la ville d'Uzès, le ramenèrent sur le rivage du Rhône, lui tranchèrent la tête et l'envoyèrent ainsi couvert de l'onde de son propre sang à la céleste patrie. « *Emissis statim lictoribus qui martyrem* (*Genesium*) *non procul ab urbe Ucetiæ comprehensum ad Rhodani ripam, abcisso capite, proprii sanguinis unda irrigatum, ad cœlestem patriam transmiserunt.*

Grégoire de Tours raconte que Dieu fit croître un arbre merveilleux au lieu même de l'effusion du sang généreux de saint Géniès; les foules se précipitaient pour en arracher les feuilles qu'elles emportaient comme un précieux trésor, remède contre les maladies. Après de longues années, l'arbre se dessécha, mais le simple contact de l'écorce et du tronc opérait alors les mêmes prodiges, si bien que l'arbre disparut enfin, complétement détruit par les manifestations de la foi des peuples. Il fut alors remplacé par une colonne de granit. Sous l'Empire, ce monument fut chargé sur une barque avec d'autres objets précieux pour enrichir les musées de Paris; malheureusement la barque fut engloutie sous les eaux au passage de Pont-Saint-Esprit et tout fut perdu. La piété des fidèles érigea une chapelle à saint Géniès, à l'endroit même où il fut martyrisé.

Ce sanctuaire est encore connu sous le nom de Saint-Géniès-de-la-Colonne. On en voit les ruines sur la rive droite du Rhône, non loin de la route d'Arles à Saint-Gilles, à un kilomètre environ de Trinquetaille. Voir le dessin ci-contre, ainsi que le sarcophage encastré à l'extérieur d'un mur latéral de cet édifice religieux, converti aujourd'hui en ferme.

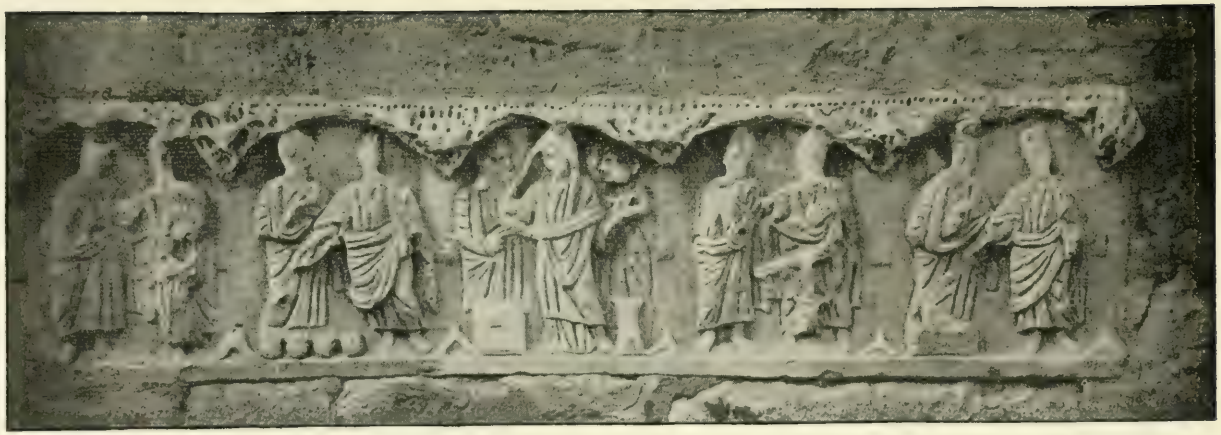

Cliché du F. Sallustien-Joseph.

SARCOPHAGE ENCASTRÉ DANS LE MUR EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-GÉNIÈS.

Voici l'explication de ce sarcophage décrit par M. Edmond Le Blant, mais dont le dessin est inédit :

Sarcophage encastré dans le mur extérieur et comprenant cinq sujets séparés par des arbres dont les feuillages se rejoignent.

1° L'aveugle guéri.

2° Le Christ changeant en vin l'eau de quatre urnes.

3° Orante debout, entre deux personnages; à droite, un scrinium carré avec serrure ; à gauche, un faisceau de volumina.

4° Le paralytique guéri emportant son grabat.

5° Résurrection du fils de la veuve de Naïm, représenté de très petite taille et couché dans un sarcophage à strigiles.

Toutes les têtes sont mutilées, sauf celles des deux hommes placés aux côtés de l'orante, lesquelles sont sans relief et champlevées sur le fond.

Une croyance populaire attribue ce sarcophage à saint Géniès. On voit ce martyr dans l'orante, en même temps qu'on croit reconnaître dans le scrinium et dans son entrée de serrure (en forme de ⌐) un billot et une hache. Quelques fragments insignifiants sont fixés dans ce même mur. L'un d'eux me paraît représenter une de ces figures de femmes couchées sur le devant des bas-reliefs du Passage de la Mer Rouge et qui symbolisent la localité où se passe la scène. D'autres débris semblables étaient de même encastrés dans les murs de l'ancienne église: on les a arrachés dans la pensée qu'ils recouvraient des trésors cachés.

## II. — L'église Saint-Eugène.

L'église de Saint-Eugène paraît plus ancienne que celle de Saint-Géniès. Les restes qu'on en voit sont aussi plus considérables.

Cet état de conservation relative provient sans doute de ce qu'étant plus éloigné de la ville, l'édifice a été moins exposé aux dégradations des démolisseurs. Cette chapelle, qui fut celle d'un prieuré pendant plusieurs siècles, est désignée souvent, dans les actes du moyen âge, sous le nom de Saint-Augen (1).

Elle est située à côté de la route d'Uzès à Remoulins, à quelques centaines de mètres de la station de Pont-des-Charrettes, sur la rive gauche de l'Alzon et à environ 4 kilomètres d'Uzès. Le diplôme du roi Louis VII, accordé à l'évêque d'Uzès en 1156, mentionne Saint-Eugène, ainsi que Saint-Géniès, comme des centres de population désignés sous le nom de villas : *Villam Sancti Genesii... Villam Sancti Eugenii;* leur importance permet de leur supposer la possession d'une église. Le roi soumet ces villas à l'autorité de l'évêque d'Uzès.

Dans le XVII^e siècle, le quartier Saint-Eugène relevait encore de la juridiction temporelle de l'évêque d'Uzès.

Quant à l'antiquité de l'église de Saint-Eugène, on a, pour l'établir, plus que le témoignage déjà bien imposant de son architecture, on possède un monu-

(1) Augen, de *Augenius*, qui n'est qu'une altération dialectale d'*Eugenius*.

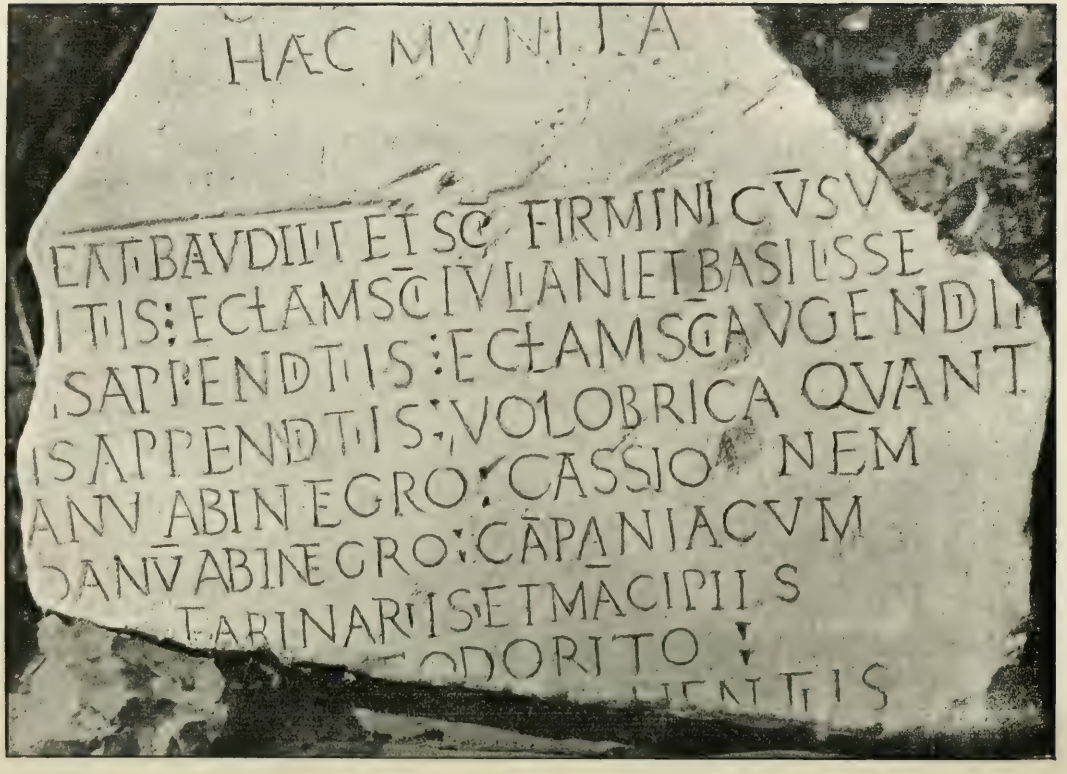


INSCRIPTION CAROLINGIENNE

ment épigraphique des plus précieux, une ancienne inscription gravée sur marbre. Cette inscription, reproduite dans la planche ci-jointe, daterait de l'époque carolingienne. La forme des lettres, la nature et le genre des abréviations, l'emploi de certaines expressions et l'orthographe des mots font connaître d'une manière assez approximative la date de sa rédaction (1).

(1) M. Maurice Prou, qui a bien voulu examiner la reproduction de cette inscription, la considère comme une de ces chartes lapidaires indiquant une série de propriétés énumérées sans doute à l'occasion d'une donation, et dont on trouve un certain nombre d'exemples dans le Midi. Il l'attribue au Xe ou au XIe siècle, et a bien voulu nous en donner la transcription :

. . . . . .

HÆC MVNITA

[ECCLESIAM B]EATI BAVDILII ET *sancti* FIRMINI

CV*m* SV[IS]

[APPEND]ITIIS : ECL*esi*AM *sancti* JVLIANI ET BASILISSE

[CVM SV]IS APPENDITIIS ; ECL*esi*AM *sancti* AVGENDI ////

[CVM SV]IS APPENDITIIS : VOLOBRICA QUANT [VM SE EXTENDIT]

////// ANV*m* AB INTEGRO : CASSIONEM

/// DANV*m* AB INTEGRO : CAMPANIACVM

[CVM] FARINARIIS ET MA*n*CIPIIS

/////////////// TODORITO

/////////// ENTIIS

Cette donation est faite en faveur de Saint-Théodorit, aujourd'hui commune de Quissac, arr. du Vigan, prieuré qui fut plus tard une dépendance du monastère de Saint-Pierre de Sauve.

Quelques autres localités, mentionnées dans cette charte lapidaire, peuvent être identifiées de la manière suivante :

*Ecclesia sancti Firmini :* Saint-Firmin-les-Uzès, com-

### Ordonnance de cette église.

L'église Saint-Eugène, remarquable par son antiquité, est du style roman. Elle possède encore les murs de son enceinte dans toute leur élévation première; la voûte seule manque. Les quelques restes qui subsistent et paraissent comme des amorces, démontrent que cette voûte était en pierres de taille avec la forme de berceau.

L'édifice se compose de deux travées et d'une abside. La longueur totale dans œuvre est de $17^{m}50$, sa largeur sur les points les plus étendus est de $7^{m}65$. A la naissance du sanctuaire, comme à la séparation des deux travées, la séparation est formée par la saillie des piliers supportant l'arc doubleau; la largeur de l'édifice n'est que d'environ $5^{m}50$. Les travées sont à

mune d'Uzès. Prieuré uni à la prévôté du chapitre cathédral d'Uzès.

*Ecclesia sancti Juliani et Basilisse :* Prieuré de Saint-Julien, dans l'enceinte d'Uzès, à la collation de l'évêque d'Uzès.

*Ecclesia sancti Augendi :* Saint-Eugène, église ruinée, commune de Saint-Maximin, canton d'Uzès. Prieuré uni à la sacristie du chapitre et à la collation de l'évêque d'Uzès.

*Volobrica :* Valabrègue, canton d'Aramon. Prieuré régulier à la collation de l'évêque d'Uzès.

*Cassionem :* Saint-Paulet-de-Caisson, canton du Pont-Saint-Esprit. Prieuré à la collation de l'évêque d'Uzès. C'est le seul village rappelant le nom de la *vicaria Caxonensis*, qui, à l'époque carolingienne, avait pour chef-lieu Bagnols et comprenait la vallée inférieure de la Cèze.

*Campaniacum :* Saint-Nicolas-de-Campagnac, ferme et couvent ruiné, commune de Sainte-Anastasie, canton de Saint-Chapte. Prieuré uni à la manse épiscopale d'Uzès.

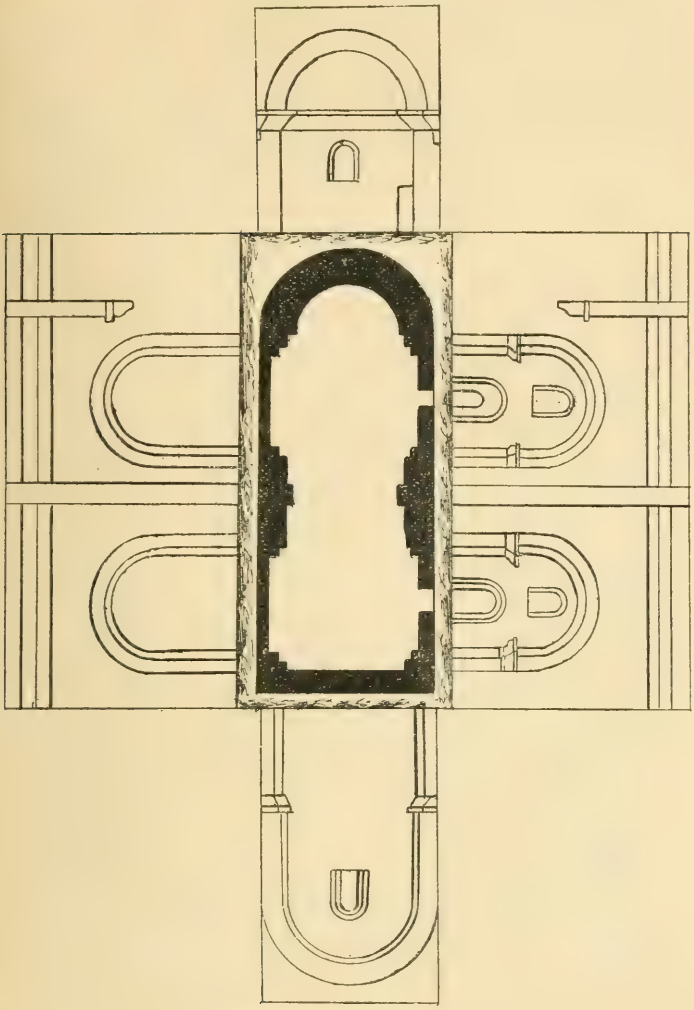

CHAPELLE ROMANE DE SAINT-EUGÈNE.
Plan.

peu près d'égale longueur. Celle qui touche au sanc-

tuaire mesure 7m08 et l'autre 7m17. L'abside qui forme le sanctuaire a 2m90 de profondeur. Tout l'édifice est construit en pierres de taille : les bases avec le grand appareil et le reste des constructions avec l'appareil moyen. Les murs sont soutenus à l'extérieur par des contreforts adhérents, unis, sans décoration, et de 1m40 de large sur 0m80 de saillie. L'épaisseur des murailles est très considérable, dans les parties les plus minces, elle a près de 1m50.

Trois baies étroites placées, l'une au fond de l'édifice, en face du sanctuaire, et les deux autres vers le milieu des travées, du côté du sud, éclairaient l'intérieur. Leur forme est des plus gracieuses. Elles sont cintrées. Celle du fond de l'église est placée très haut et mesure, autant qu'on peut en juger à vue d'œil, environ 0m25 de large sur 0m80 de haut. La lumière y arrive sans obstacle et se distribue de même dans l'église par suite de deux retraits dans la maçonnerie, l'un en ligne droite, l'autre en ligne oblique, retraits opérés à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Le mur, par cette disposition, se trouve relativement mince au point où s'ouvre la baie, et au lieu de se terminer carrément par des angles aigus, il prend une forme arrondie; une espèce de boudin détermine le pourtour de la baie.

Aucune ouverture n'existe du côté du nord. Ce fait est général dans les anciennes églises de notre région. Il s'explique par l'existence du mistral qui souffle souvent avec une désolante persistance, et le désir de s'abriter contre ses trop fréquentes fureurs.

Cette église possédait deux portes, placées dans le mur méridional, et surmontées chacune par une petite fenêtre cintrée. Elles sont placées vers le milieu de

chaque travée; leur ouverture en largeur est d'environ 1m12. La porte placée dans la travée inférieure

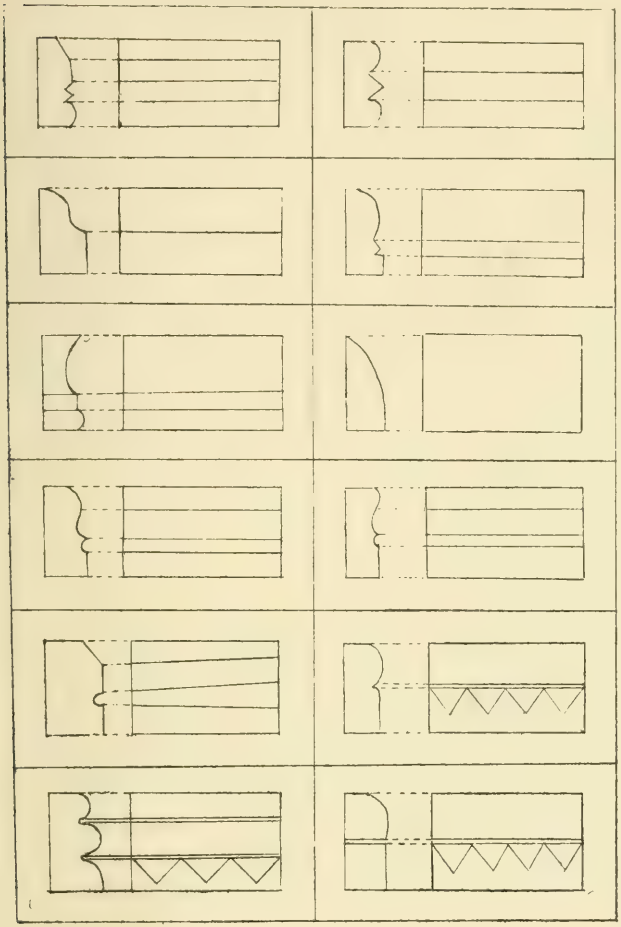

ORNEMENTS EN SAILLIE SUR LA COURBE DES ARCS FORMERETS DE LA CHAPELLE DE SAINT-EUGÈNE.

servait aux fidèles et s'ouvrait dans la campagne. Elle est murée aujourd'hui.

L'autre porte, celle de la travée contiguë au sanc-

tuaire, donnait accès dans l'intérieur du cloître et devait être réservée aux personnes attachées au service de l'église. Les voûtes de la nef et de l'abside reposaient à leur naissance sur une corniche de $0^{m}17$ d'épaisseur. Cette corniche est formée par un quart de rond et un filet. Sa base est à 3 mètres du pavé dans l'abside et à près de $8^{m}50$ dans la nef. Ces divers chiffres prouvent que le sanctuaire était assez bas, tandis que la voûte de la nef était relativement élancée. Les arcs formerets prennent naissance à une hauteur d'environ 5 mètres. Je crois devoir, en terminant cette description, signaler deux singularités de détail.

Dans les arcs formerets, la courbe de l'arc est brisée du côté intérieur, à certains intervalles, par une pierre en saillie et dentée. Cet ornement donne à l'arceau la forme d'une roue à pignon, dont les dents seraient placées à grande distance et du côté intérieur de la circonférence.

Au fond de l'église, dans le mur qui fait face au chœur et vers l'angle nord-ouest de l'édifice, se trouvait pratiquée dans la paroi une excavation, aujourd'hui fermée, mesurant environ $0^{m}90$ de largeur; sa hauteur est celle d'une porte ordinaire.

Ce n'était pas pourtant une porte, puisque à l'extérieur on ne voit nulle trace qui indique l'existence d'une ouverture quelconque sur ce point. Ce pouvait être un placard pour enfermer les objets de l'église, ou bien l'emplacement des fonts baptismaux.

Cliché du F. Sallustien-Joseph.

NOTRE-DAME DE BETHLÉEM.

## III. — Notre-Dame de Bethléem.

L'ancienne église paroissiale de Remoulins était sous le vocable de Notre-Dame de Bethléem. Son nom indiquerait que la construction est postérieure à la 1re croisade, et il pourrait bien se faire que sa fondation ait été l'accomplissement d'un vœu fait par quelque seigneur de Remoulins pendant son séjour dans la Terre-Sainte (1). L'église de Notre-Dame de Bethléem appartient par son architecture à cette époque de transition qui signale le XIIe et le commencement du XIIIe siècle.

Son ordonnance extérieure appartient entièrement au style roman. Elle présente en plan la forme d'un parallélogramme rectangle, dont les deux grands côtés font face au nord et au midi. La longueur des grands côtés est de 18m75, et celle des petits de 12m30.

La porte d'entrée n'est pas établie sur la façade, elle a été percée vers l'extrémité de la façade latérale qui regarde le sud. Elle est à plein cintre, de même que la fenêtre établie au centre du pignon de face occidentale.

L'abside, de même que celle de certaines églises

(1) Ce nom de Notre-Dame de Bethléem n'est pas le seul exemple que présente la commune de Remoulins de l'influence des croisades dans l'appellation de certains lieux; ainsi, le territoire appelé aujourd'hui la Joncquière a porté jusqu'au XVIe siècle le nom de pas de Pharaon, pour la raison sans doute que ce lieu, entrecoupé d'étangs et de fondrières, devait avoir quelque similitude avec celui où, près de Suez, fut englouti le persécuteur des Hébreux.

du XIII^e siècle, au lieu d'être semi-circulaire, se termine carrément, ce qui donne au chœur la forme rectangulaire et une dimension égale en longueur à celle de la nef. Si l'on pénètre dans l'intérieur de l'église, on voit que la voûte a une tendance vers l'ogive, qui est encore loin de la forme élancée des voûtes du XIII^e siècle, mais qui n'est déjà plus le plein cintre. On y reconnaît ce plein cintre brisé que l'on a aussi appelé ogive-obtuse ou mousse, et dont le rayon n'excède pas de beaucoup la demi-largeur de l'intrados.

Le clocher a sept arcades à plein cintre superposées sur trois rangs; quoique postérieur au vaisseau de l'église, comme on peut s'en convaincre par les p onts de suture qui l'ont relié après coup au reste de l'édifice, il s'harmonise assez bien avec les autres parties du monument. Sa hauteur est de 20 mètres. Le petit pavillon pyramidal, qui se trouve à la base du clocher et s'appuie sur une voûte formant un porche au-dessus de la porte d'entrée, a été construit en 1713 pour recevoir le mécanisme d'une horloge. Cette surperfétation défectueuse altère l'harmonie de l'ensemble.

---

# XII.

# LES GROTTES

## DE LA VALLÉE DU GARDON

**Par le Frère SALLUSTIEN-JOSEPH.**

Je vais essayer de répondre à une partie de la question suivante du programme :

*Étudier les cavernes dans le Gard, leur mobilier ; les classer chronologiquement d'après les restes de l'industrie et de la faune.*

Voilà plus d'un quart de siècle que les Frères de l'École d'Uzès travaillent à explorer les grottes de la région comprise entre Remoulins et Russan.

Parmi les vingt-quatre que nous avons fouillées, il en est sept qui ont été l'objet de nos constantes recherches. Nous les fouillons encore, et toujours avec succès. C'est vous dire, Messieurs, qu'elles ont dû être habitées fort longtemps et que leur mobilier est très riche. Ce sont les grottes de la Sartanette, de la Salpêtrière, la grotte Raymonde, Saint-Vérédème, Latrone, Saint-Joseph et celle des Frères.

M. de Saint-Venant, inspecteur des Forêts à Nevers, qui a exploré, avec une ardeur infatigable et

une réussite bien méritée, divers plateaux et *tumuli* de l'arrondissement d'Uzès, a bien voulu appeler cet habitat, récemment découvert, *Grotte des Frères*.

Permettez que je l'en remercie publiquement, non seulement pour l'honneur qu'il nous a fait, mais aussi pour son concours bienveillant dans cette étude du préhistorique.

Pour ceux d'entre vous, Messieurs, qui ne connaîtraient pas notre région, je dirai que la Sartanette et la Salpêtrière sont tout près du Pont-du-Gard, sur la rive droite du Gardon ; les autres, que nous avons fouillées, sont situées sur la rive gauche et font face au midi; celle des Frères est orientée vers le sud-est.

Voici la description sommaire de cette dernière grotte :

La partie non explorée de la grotte Saint-Joseph est de 34 mètres. Arrivé à ce point, on se trouve au pied d'un massif au-dessus duquel la roche surplombe tellement, qu'il faut presque se coucher à terre pour atteindre le sommet du couloir qui conduit à l'extrémité de la grotte. Ce couloir, à pente très rapide, était à peu près complètement comblé. Ayant trouvé par hasard quelques poteries fort intéressantes à cet endroit, nous en fûmes surpris, à cause de son éloignement de l'entrée. Nous nous demandâmes si, au-dessus du couloir fermé par des matériaux divers, il n'existait pas une sortie.

Nous attaquâmes donc ce passage, et, après un long travail de déblaiement, nous arrivâmes à son extrémité. Ayant remarqué en cet endroit des poteries, des ossements enterrés dans des cendres durcies par l'eau calcaire qui suinte de la voûte, nous crûmes enfin être arrivés à l'ouverture que nous

soupçonnions. Mais les blocs de pierre qui la fermaient ne pouvaient être déplacés en dedans sans grand danger. Je pris le parti d'envoyer quelqu'un sur le plateau, dans la direction du lieu où je me trouvais, afin d'essayer d'établir une communication ; on cria du dehors et l'on frappa longtemps, mais ce fut en vain. Sur ces entrefaites, je piochais sous cette petite coupole. Tout à coup, une assez grosse pierre se détache et laisse apercevoir une petite ouverture qui, agrandie par la pioche, permet d'y passer le corps. Je m'aventure dans cette nouvelle issue et bientôt je me trouve dans un étroit couloir en pierres sèches, fait de main d'homme. Ce passage artificiel, à pente très rapide, a $2^{m}50$ de long sur $0^{m}50$ de large et $2^{m}15$ de haut à sa base. Il est ménagé sur une roche naturelle lisse et recouvert de dalles se superposant l'une à l'autre en forme d'escalier.

Je n'arrivai au sommet qu'avec grand'peine, mais là tout était fermé.

J'eus la pensée de faire passer une pierre dans l'interstice laissé entre deux blocs de la paroi qui était à ma droite, et je prêtai une oreille attentive : bientôt, j'entendis tomber la pierre et j'eus la persuasion que je me trouvais en face d'un abîme ou d'une grotte. Lorsque mon confrère revint de la montagne, et qu'il se fut engagé dans cette espèce de soupirail d'où je l'appelais et où je l'attendais, nous essayâmes de renverser un des blocs à fermeture, mais ce nous fut impossible. Le jeudi suivant, nous revînmes à la charge, et, à l'aide d'un marteau et d'un ciseau, nous attaquâmes la pierre qui paraissait fermer la communication ; après une heure de travail, elle fut

renversée en dedans, et le passage était libre. Nous venions de découvrir une grotte inviolée de 151 mètres de profondeur.

Après avoir parcouru cette belle caverne, nous cherchâmes l'issue qui conduisait à la montagne, car nous étions convaincus qu'en fermant le passage artificiel, ceux qui habitaient cette grotte devaient connaître une sortie par le plateau. Après maintes recherches et une année de travail, nous avons trouvé cette sortie, à travers laquelle nous avons passé ; c'est un sentier très bas et difficile à franchir.

Nous n'avons guère fouillé qu'en deux endroits de cette grotte : dans la partie où débouche le soupirail artificiel et sous la cavité qui avoisine l'issue du plateau.

Nous nous sommes opiniâtrés à creuser pendant plus de deux ans dans cette chambre et nous l'avons presque fouillée de fond en comble.

Et maintenant, ces deux grottes, la grotte Saint-Joseph et celle des Frères, ont-elles toujours été distinctes l'une de l'autre?

Une étude sérieuse des lieux nous permet d'affirmer que le dernier couloir de la grotte Saint-Joseph communiquait tout naturellement à la chambre supérieure; il en était pour ainsi dire comme le passage de dégagement qui reliait les deux parties de l'habitat souterrain.

L'homme néolithique dut même séjourner fort longtemps dans ce couloir, ainsi que permet de le croire l'épaisseur considérable des cendres de son foyer. A l'abri du froid, de l'humidité et de toute surprise, il pouvait se reposer là librement et façonner à son aise ses poteries, ou se livrer à tout autre travail à

la lueur du feu qui brillait dans son âtre, sans être incommodé par la fumée qu'un petit courant d'air chassait du côté du plateau. Un jour, probablement, la pensée lui vint de sortir par l'issue même d'où la fumée s'échappait du foyer. Mais un obstacle l'en empêchait : c'était un abîme de 7 à 8 mètres, un rocher taillé à pic qui se dressait devant lui, mur naturel qu'il ne pouvait escalader sans risquer ses jours. Il dut tourner l'obstacle en abordant l'issue par la montagne ; il en agrandit l'entrée, pénétra dans la première pièce, la grotte que nous avons fouillée, et de cette chambre il dut combler l'abîme avec les roches du plateau, qu'il fit rouler devant lui, et forma, pour ainsi dire, comme un plan incliné sur lequel il put facilement descendre et monter. Ce travail terminé, il dut s'apercevoir que les pierres lancées dans le vide avaient formé comme un mur qui séparait son ancien campement de la chambre où il se trouvait ; c'est alors qu'il dut avoir la pensée d'établir un couloir qui lui permît de descendre librement dans la chambre qu'il venait de condamner.

Et c'est ainsi que se construisit, peut-être, ce soupirail, auquel une roche lisse servit de base. Pendant combien de temps cette grotte, aujourd'hui à deux étages, servit-elle de demeure à l'homme? Question bien difficile à résoudre! Mais, ce qui est certain, c'est que, lorsqu'il se décida à l'abandonner, il n'oublia pas ses morts. Pour la mettre à l'abri de toute violation, il ferma en dedans le couloir artificiel et, sortant par l'issue qui donne sur la montagne, il eut soin d'en dissimuler l'existence en remplissant de pierres l'orifice et en y entassant de gros blocs tout autour.

Si plus tard, comme nous l'espérons, nos recherches nous enrichissent de pièces nouvelles, nous nous empresserons d'en donner communication à la Société française d'Archéologie.

La description illustrée des grottes du Gardon, énumérées ci-dessus et que nous avons fouillées, a été remise à la Commission, car la lecture de cette communication serait trop longue; je me bornerai à désigner, en signalant parfois ce qu'ils ont de particulier, les objets que nous avons retirés de ces grottes; plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont pu les voir avant-hier dans notre vitrine d'Uzès.

## OSSEMENTS HUMAINS.

Les ossements humains n'avaient pas été encore trouvés dans la grotte Sartanette, nous en avons récolté qui sont remarquables.

Sous une couche de stalactite étaient réunis une mâchoire, un fémur et un bassin (1).

Beaucoup de calottes crâniennes, dont les épaisseurs ont de 2 jusqu'à 3, 5, 7 et 9 millimètres.

Plusieurs ont subi l'action du feu. Celles qui ont été recueillies dans les grottes de Russan sont si bien conservées que l'on se demande si elles ne sont point passées par l'ébullition.

(1) Nos explorations dans les grottes de la vallée du Gardon nous ont donné un certain nombre de mâchoires et de crânes humains dont l'un est trépané.

## SILEX.

Il y en a des centaines : couteaux, poignards, tranchets, lames, flèches et sagaies ; trois flèches à ailerons et pédoncules proviennent de la grotte dite des Frères. Dans la grotte de la Salpêtrière, nous avons exhumé quelques burins et grattoirs, environ 90 pièces en silex.

Notre plus belle pièce est une lame de $0^{m}24$, retouchée avec finesse et patinée en blanc sur les deux faces, grotte des Fées, vallée de Concluse, près de Lussau. Une cinquantaine de hachettes, dont l'une porte des traces d'emmanchure. Environ 150 poinçons et polissoirs en os.

## PARURES.

Une vingtaine de perles et grains de colliers, quelques-uns en stéatite, plusieurs dents de sanglier avec perforation, munies d'un trou à suspension, une quinzaine de rondelles en coquillage, deux valves de pétoncle, coquille marine à perforations différentes, l'une en pleine épaisseur, l'autre préparée avec le polissoir pour diminuer le travail de perforation et en assurer la réussite.

Bouton à bélière en tête de fémur.

Billes en euphotide et diallage (?)

Une coquille perlière polie sur la base et dans laquelle on remarque 8 petites perles en formation.

Une rondelle en os, polie sur les deux faces latérales et sur les deux bases (1).

Canines de sanglier percées de manière à pouvoir servir peut-être de sifflet.

Cachet en os s'adaptant à plusieurs empreintes circulaires des ornements en poterie.

Perle en forme d'olive, d'aspect bitumineux et recouverte d'une mince feuille d'or, avec cercles parallèles sur la surface des deux cônes tronqués se touchant par leur grande base.

Épingle en bronze ayant à la tête un enroulement de trois ou quatre circonférences par lesquelles peut passer la tête percée de cette épingle.

## COUPES ET VASES ORNEMENTÉS.

Cuillère ou creuset en terre cuite.

Vase en forme de bombe complètement arrondi, avec quatre petits mamelons latéraux percés d'un trou de suspension ; le musée de Saint-Germain en possède un semblable qui n'a que deux mamelons.

Écuelle à une seule anse, de forme aiguë et carénée sur le milieu de la panse, forme élégante, mais poterie grossière.

Vase de poterie à pâte rouge brique, portant, à partir de la base, des zones alternativement unies et ponctuées en creux. Cette poterie, rare dans notre région, est fréquente dans les Alpes.

Plat d'une teinte jaunâtre, avec deux petits mamelons ornementés au-dessous du rebord extérieur.

(1) Une rondelle crânienne perforée de deux trous.

Trépied portant trace de feu, sorte de réchaud sur lequel reposait un vase.

Coupe élégante à pâte noirâtre, décorée au dehors de lignes horizontales formant la bordure avec des losanges; vers le fond, les lignes ainsi disposées sont plus grandes et moins nombreuses.

On observe aussi dans les poteries de la grotte Saint-Joseph des traces d'incrustations blanches, pour faire ressortir les creux allongés qui se suivent dans le contour extérieur d'un vase, ainsi que dans les lignes horizontales ou chevronnées qui complètent ce dessin.

---

# XIII.

# L'AQUEDUC ROMAIN

DEPUIS

## LA PRISE D'EAU JUSQU'AU PONT-DU-GARD

**Par le Frère SALLUSTIEN-JOSEPH.**

L'aqueduc romain, dont le Pont-du-Gard est le plus bel ouvrage, amenait à Nimes, les eaux de la vallée d'Uzès.

On attribue cette construction à Marcus Vipsanius Agrippa; il avait combattu vaillamment à la bataille d'Actium. L'empereur Auguste, devenu maître du monde, lui accorda la main de sa fille Julia. Parvenu à la seconde place de l'empire, il fit élever le monument qui porta son nom : « Panthéon d'Agrippa », et reçut le titre de *Curator perpetuus aquarum*.

On dit que Crocus, d'après les conseils ambitieux et barbares de sa mère, voulut s'illustrer par des massacres et des ruines; sous l'empereur Valérien, il détruisit l'aqueduc romain, qui sera décrit depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard.

Deux petites rivières, l'Ayran et le l'Avedon, qui

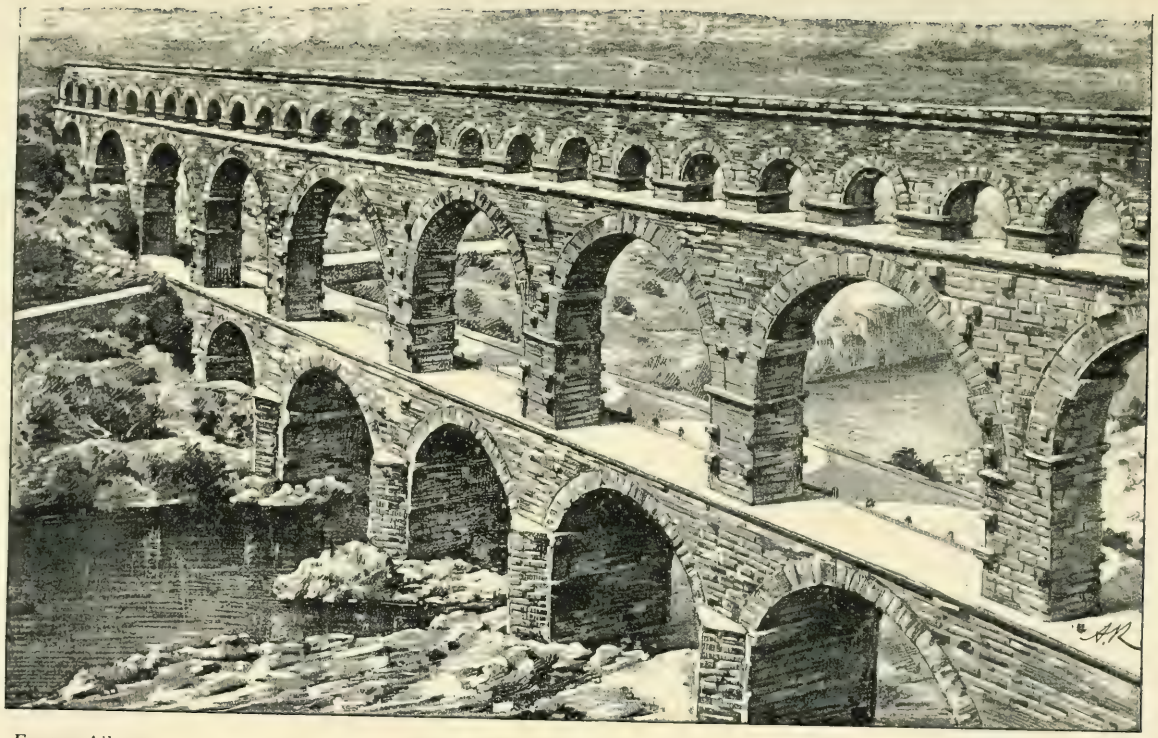

*France-Album.*

NIMES — LE PONT DU GARD

A. Karl, dir.

passent tout près du village de Saint-Quentin, se réunissent au quartier du Blanchissage, et, après un parcours d'un kilomètre, leurs eaux, grossies des sources abondantes de l'Eure, au moulin même qui porte son nom, ne forment ensuite qu'une seule rivière avec l'Alzon, qui descend de Vallabrix.

A partir de ce point, la rivière longe la montagne de la Garrigue, devient large, limpide et assez profonde pour cette prise d'eau, qui pouvait commencer au moulin du Tournal et à quelques mètres au-dessus des premières ruines de l'aqueduc romain; il suit la gauche de l'Alzon. Sur une longueur de douze mètres, les ruines se composent d'une partie du fond de l'aqueduc, de quelques moellons restés en place et de rochers en position naturelle qui furent compris dans la construction.

La largeur du conduit des eaux a $1^{m}20$ et elle reste la même partout. De loin en loin les vestiges reparaissent au pied de la Garrigue.

Dans le voisinage du château Bérard, les propriétaires se sont servis de quelques parties de l'aqueduc comme bassin d'irrigation; les parois gardent le béton recouvert du bol, sur lequel on appliquait le ciment, et, à certains endroits, il reste des traces du dépôt calcaire laissé par l'écoulement des eaux.

Une petite partie du pied de la montagne est traversée par l'aqueduc, que surmonte une voûte demi-sphérique. Ici encore, les rochers ont été taillés pour former le fond et les parois de la construction.

En voici les dimensions prises vers le moulin Bargeton : $1^{m}20$ de largeur à la base, environ $1^{m}20$ de hauteur dans la partie sous voûte; $1^{m}88$ sur une longueur de 19 mètres, conservée par le massif monta-

gneux. Les angles du fond et des parois sont coupés par un petit plan oblique ; l'arceau de la voûte prend naissance à quelques centimètres (deux ou trois) en dedans de la ligne supérieure des parois. L'aqueduc suit le pied ou le flanc de la montagne jusqu'à Vers.

Entre Saint-Maximin et Argilliers, sur le même versant méridional, l'aqueduc traversait le ruisseau d'une vallée, dans laquelle le rocher de Bornégre laissait échapper en cascade des eaux torrentueuses ; l'obstacle était franchi par un petit pont de trois arches ; l'ouverture principale a 3m80 ; la culée de la rive droite, en amont, repose sur le rocher ; on remarque des voussoirs avec bossages sur les deux parements et sur l'intrados.

Le lit de l'aqueduc a disparu, il ne reste que l'extrados horizontal des trois arches, formant le tablier de ce pont ; à une cinquantaine de mètres en amont subsiste un tunnel long de 30 mètres. La petite voûte a vingt-trois voussoirs irréguliers ; elle est du même plein cintre et des mêmes dimensions que la partie décrite ci-dessus.

Les vestiges de l'aqueduc romain reparaissent à 1,500 mètres en amont de Vers, et on peut les suivre presque sans discontinuité dans l'espace de 2 kilomètres, tantôt à fleur de terre et tantôt creusés dans le roc. Au nord même de ce village, tout près des dernières maisons bâties sur le flanc de la colline, il existe encore deux petits ponts en ruines ; l'un a 35 mètres de long et comprend trois arches presque comblées, à plein cintre, de 2m80 de large, dont les contreforts ont 3m40 de haut ; l'autre pont a 11 mètres et comprend aussi trois arches pour le passage des eaux du torrent ; elles ont 1m70 de haut sur 1m15 de large.

Cliché du F. Sallustien-Joseph

RUINES DE L'AQUEDUC ROMAIN DU PONT-DU-GARD.

Au-dessus de ces deux ponts le canal est démoli, et le dépôt calcaire de $0^m40$ d'épaisseur reste seul, formant un canal irrégulier à l'intérieur; le passage des eaux, à certains endroits, n'était plus que de $0^m25$.

Au-dessous de Vers, dans le quartier de la Cousse et sur le plateau, se dressent, perpendiculairement à la route d'Uzès à Remoulins, une rangée de dix-sept arcades sur une longueur de 100 mètres; les pieds-droits ont $1^m80$ de largeur; la distance de l'un à l'autre est de $3^m30$ et la hauteur du cintre, à partir du sol, de $3^m60$.

Après une interruption de 60 mètres, l'aqueduc reparaît, quelques pieds-droits portent des contre-forts avec les angles arrondis.

Ici, la hauteur des arches diminue à mesure que le plateau s'élève.

Une arche qui conserve la partie latérale du canal a $3^m20$ depuis le sol jusqu'à la naissance des voussoirs de l'aqueduc.

Sur la paroi gauche de l'aqueduc est restée une plaque de tuf de $0^m50$ de hauteur et $0^m70$ de largeur.

La longueur totale de ces arches est d'environ 200 mètres. Les ouvertures de plusieurs d'entre elles ont été comblées à l'époque même de la construction.

Après avoir traversé la route de Remoulins à Uzès, on trouve sur la colline du Pont-Rout (pont brisé), une dernière ligne d'arcades ayant environ 180 mètres de longueur. Là, les pierres du monument ont été extraites de la carrière de Castillon-du-Gard; elles sont liées par un mortier fait avec le sable du Gardon, renfermant des grains de quartzite blancs, jaunes, verdâtres et gris nuancés. L'aqueduc passe sur un chemin et l'arche qui le surmonte a une

ouverture de $4^{m}80$. Sous voûte, la largeur a $2^{m}50$, et de là, les arches diminuent de hauteur en arrivant près du monument qui traverse le Gardon ; avant la rivière, elles se prolongent encore sur un espace de 80 mètres : la dernière arche, dont le niveau supérieur se rapproche de celui de la colline, n'a plus que $1^{m}10$ sous voûte et $2^{m}20$ entre les bases de l'arceau.

Au Pont-du-Gard. les eaux coulent profondes entre deux collines boisées d'yeuses, de hêtres, de bouleaux, qui mêlent leur verdure vigoureuse à celle des saules et des peupliers.

Les hommes primitifs ont connu ces rives, ils ont laissé un riche mobilier dans la grotte magdalénienne de la Salpêtrière.

Le Pont-du-Gard, avec une majestueuse simplicité, franchit la rivière dans un site qui rappelle ceux des plus belles vallées de l'Italie méridionale.

---

# XIV.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

SUR LA

# FOIRE DE BEAUCAIRE

**— Marchandises qui s'y vendaient, et Voies par lesquelles on y arrivait —**

**Par M. l'Abbé Jean-Louis BOUDIN,**

Curé de Beauvoisin (Gard).

« . . . La Foire de Beaucaire, écrit Ménard (1), est une des plus riches et des plus brillantes de l'Europe. On y voit venir des négociants des différentes parties du monde et surtout des côtes d'Italie et d'Espagne, sans parler de ceux de France dont le plus grand nombre vient des provinces méridionales de ce royaume . . . » (2).

On comprend aisément qu'avant les chemins de fer, Beaucaire fût un point central et de facile accès.

Les bateaux marchands de la Méditerranée y accédaient de l'Espagne, de l'Italie, d'Égypte, d'Algérie,

(1) *Histoire de Nimes*, t. VII, p. 637.

(2) D'après une lettre de la Municipalité de Beaucaire, 1790, la franchise de la foire attirait à Beaucaire *les Espagnols, les Génois, les Napolitains, les Allemands, les Savoyards, les Genevois*, etc.

de la Grèce et de la Turquie, en remontant le Rhône jusqu'à la hauteur de la ville.

On y arrivait, par la voie fluviale de Lyon et de plus haut, en descendant la Saône et le Rhône.

Alors la partie du fleuve qui est vis-à-vis Beaucaire disparaissait en entier sous les diverses embarcations, dont le nombre s'élevait quelquefois de 7 à 800 (1); il était beau de voir se balancer sur les eaux cette autre ville flottante et se déployer au souffle du mistral les pavillons aux couleurs variées des différentes nations.

Les voies de terre n'étaient pas moins faciles : plusieurs routes royales passaient par Beaucaire et y apportaient les voyageurs et les marchandises de Lyon, Mende et Marseille. Avant même le creusement des canaux du Midi et de Beaucaire, qui rendent cette ville si accessible à tout le Languedoc et à la Gascogne, et qui font que de Bordeaux on peut venir jusqu'à Beaucaire sans quitter un moment les eaux, on arrivait chez nous de ce côté par des chemins larges et sûrs (2).

Puis Beaucaire a été longtemps, à cause de sa Sénéchaussée et de sa Viguerie, un centre administratif et judiciaire, le rendez-vous obligé d'une partie importante des populations du Midi; aussi son marché

(1) Les navires espagnols, en 1790, dit une lettre de la Municipalité de Beaucaire aux chambres de commerce, venaient au nombre de soixante porter des poissons salés, du liège, quelques ouvrages de sparterie et des vins d'Espagne. Ils emportaient, après la Foire, une somme de marchandises deux fois plus forte que celle qu'ils étaient venus vendre.

(2) Passent encore à Beaucaire les routes nationales de Beaucaire à Lyon, de Beaucaire à Mende, d'Aix à Montauban.

pouvait alors être compté comme le premier du monde, et on y vendait toute espèce de produits.

Chaque marchandise avait à Beaucaire son quartier particulier, et c'est de là qu'étaient venus les noms de certaines rues, par exemple, des rues des Tanneurs, du Beaujolais, de Voiron, des Bijoutiers et des Marseillais.

Dans la rue des Tanneurs se vendent encore les cuirs et les autres articles se rattachant à cette partie.

C'est dans cette rue que l'on pouvait encore, il y a à peine quelques années, se faire, quoique imparfaitement, une idée de ce qu'était autrefois la foire de Beaucaire. Cette branche du commerce de la foire ayant relativement prospéré, c'était un spectacle unique que cette rue du 24 au 29 juillet. Il fallait voir cet encombrement, cet embarras de véhicules chargés de cuir ; ces groupes de négociants débattant leurs prix et traitant chaudement leurs affaires ; ces portefaix de tous les âges se disputant entre eux les marchandises qu'il fallait porter aux gares ou aux bateaux ; ces gardes nationaux, ces gendarmes, ces sergents de ville qui cherchaient à mettre un peu d'ordre dans cette cohue.

Il fallait entendre, s'élevant au-dessus du murmure confus des conversations, les cris et les jurons des voituriers.

C'est dans cette rue que s'étaient donné rendez-vous tous les tanneurs du midi de la France, et chacun, sur l'enseigne qui était au-dessus de sa porte, déclinait son nom et le lieu ordinaire de sa résidence.

Tout le Languedoc était présent : Toulouse, Narbonne, Béziers, Lodève, Castres, Montpellier,

Ganges, Nimes. Toutes ces villes et d'autres venaient y vendre les produits de leurs tanneries, et les affaires se faisaient rapidement. Dans trois ou quatre journées, on se débarrassait facilement de 20 ou de 30.000 francs de marchandises qu'on avait apportées sur le marché de Beaucaire, et on s'en retournait content chez soi.

Dans la rue du Château se tenaient les marchands de laine, et il était curieux de voir les volumineux ballots qui remplissaient les magasins de cette rue ou qui encombraient les promenades du quai du Canal.

Sur les quais du Canal et jusque dans les barques se vendaient les conserves de poissons salés de Cette et d'Agde.

La soie avait son marché place Notre-Dame et dans les rues adjacentes ; les affaires se traitaient dans un magnifique café, dit de la Soierie, improvisé sur la place, et l'on remarquait le peseur public, ruisselant de sueur et ne cessant de peser des marchandises.

C'est surtout le Gard, Vaucluse et la Drôme qui venaient là vendre leur soie ou leurs cocons.

Dans la rue des Bijoutiers s'étalaient les bijoux de toute sorte, et dans la rue Beaujolais les fameux vins provenant de ce pays.

Rue Roque-Courbe et rue Tupin et aux abords de la Place-Vieille, on admirait les magasins de quincaillerie, de mercerie et de coutellerie, immenses établissements allant d'une rue à l'autre, où il ne fallait pas moins d'un gros mois avant la foire, pour classer tant d'objets divers.

Rue Haute, on vendait les armes de Saint-Étienne, et encore les articles de bonneterie, chaussettes et bas, et les vêtements confectionnés.

Rue Basse et rue d'Uzès étaient installés le gros drap de Bédarieux et de Mazamet, et les ornements d'église; la draperie plus fine, les indiennes, la rouennerie, les dentelles se trouvaient rue du 4 Septembre et rue Barbès. C'est là que l'on rencontrait toutes les maisons de gros de Nimes; là où les juifs, habiles acheteurs, faisaient quelquefois de véritables razzias, acquérant en bloc et d'un seul coup des magasins entiers.

On allait se procurer les toiles de différente qualité à la Placette et rue Voiron. Un peu plus loin, rue du Grand-Coin, on voyait les cordages et les articles de sellerie et bourrelerie, et rue des Marseillais, les produits de la grande cité phocéenne, entre autres les savons.

En un mot, aucun article n'était oublié et Beaucaire était bien l'entrepôt et le bazar universels.

Enfin, comme complément de tout cela et comme débouché et vente au détail pour les marchands en gros de la ville, s'ouvrait et s'ouvre encore devant les promeneurs le magnifique Champ de foire.

C'est, sans contredit, une des plus belles et des plus vastes promenades du midi de la France, entièrement plantée d'ormeaux et de platanes, que borde et baigne le Rhône dans toute sa longueur.

De la gare des voyageurs on y arrive par le quai du Rhône.

Au bas du quai s'entassaient autrefois devant les embarcations diverses ce qu'on appelle aujourd'hui les denrées coloniales, — le sucre, le cacao, le café, la canelle, la vanille, les citrons, les oranges, amenés à Beaucaire par les caboteurs de la Méditerranée. Ces petits bâtiments, après avoir vendu leur cargai-

son à Beaucaire, repartaient chargés de nos produits. Plus tard, nous avons vu, presqu'au même endroit, se vendre les meules, depuis la petite meule manuelle à aiguiser, jusqu'aux meules des moulins à blé et à olives.

On descend du quai au Champ de foire par un très large escalier d'environ trente marches, et on se trouve alors en face d'une très belle allée d'ormeaux et de platanes parallèle au Rhône. De côté et d'autre sont disposées sous l'ombrage les baraques des marchands forains.

C'est là que se débitent les dattes, pièce indispensable que tout le monde emporte avec soi, pour prouver qu'il revient de la Foire de Beaucaire. C'est là que s'étalent les jouets de Paris, les bagues de Montpellier, les bazars de pipes, la parfumerie de Grasse et les chapeaux de paille.

A l'extrémité de l'allée sont placées les tentes, ou établissements plus ou moins précaires des acrobates et des comédiens; c'est là que l'on fait travailler les chiens savants et les singes célèbres, que l'on montre, à côté de la femme à barbe et du colosse sarde, le Lapon à l'aspect rachitique, l'ours et le lion, à côté de la baleine et des autres monstres marins; c'est là que le bon villageois du Midi va admirer, derrière les verres grossissants d'un panorama, Constantinople, Versailles, Paris.

C'est de là, comme point de départ, que partaient autrefois pour faire le tour de l'Europe, tous les saltimbanques, ces exploiteurs de la monnaie publique.

Là, au milieu d'un encombrement impossible à dépeindre, au bruit des cymbales et des orgues de

Barbarie, se coudoyaient autrefois le Basque, l'Espagnol au langage accentué, l'Italien à la langue harmonieuse, l'Algérien à l'idiome plus guttural.

Toutes ces voix, tous ces cris d'étrangers, se mêlant au dialecte vigoureux du Languedocien et à celui plus moëlleux de la Provence, formaient comme une véritable confusion des langues.

Dans des allées latérales et presqu'au pied du Château se vendaient autrefois les chaussures, les articles de faïence, porcelaine et poterie plus ordinaire, ainsi que tous les ouvrages en osier, paniers et corbeilles, etc. Nous y avons vu aussi, à plusieurs reprises, un étalage de sonnettes, grelots et cloches d'Avignon. Ces allées sont de nos jours inoccupées et c'est là un des nombreux indices de la décadence de notre Foire.

Au bout de ces allées, en se rapprochant du Séminaire, se tient un marché de chevaux et de mulets. Dans d'autres allées parallèles à la grande allée et au Rhône, entre celle-ci et le fleuve, avaient élu domicile, au temps passé, les marchands de bouchons, de boules, écuelles et robinets en bois de buis, ainsi que les fabricants de fourches, pelles et seaux en bois.

Une branche de commerce, au rebours de tout le reste, avait pris une extension formidable dans ces derniers temps, c'est la vente du bois.

Outre toutes les planches et poutres que l'on empilait sur le Champ de foire, le Rhône, dans une longueur d'environ un kilomètre en amont, était littéralement couvert de radeaux de bois de construction ou de bois pour les futailles.

Sur les bords du fleuve, dans tout ce parcours, au milieu du bois qui avait été déjà extrait de l'eau, on remarquait les demeures improvisées et les feux de

bivouac des mariniers qui nous apportaient les bois de la Bourgogne, du Jura et des Vosges.

Tout cela se vendait en foire et s'expédiait ensuite peu à peu, dans le courant de l'année, et l'on affirme qu'il se faisait plusieurs millions d'affaires dans cette seule partie.

Aujourd'hui, depuis l'introduction du fer dans les constructions, et en particulier dans les charpentes, ce genre d'opération a encore singulièrement perdu.

D'ailleurs, tout va de plus en plus aux grands centres, et les bois ne font presque plus que passer à Beaucaire, pour aller s'entreposer à Cette par le moyen des canaux du Midi.

---

# XV.

## LES TEMPS PRÉHISTORIQUES DANS LES CÉVENNES

## CONFÉRENCE

*Faite par M. G. Carrière, conservateur des Musées archéologiques et des Monuments, à l'occasion du Congrès de la Société française d'archéologie.*

---


RÉSUMÉ.

M. G. Carrière cite les archéologues qui ont établi les preuves de l'antiquité de l'homme et sa présence à l'époque quaternaire (Boucher de Perthes, Falconer, Prestwitsh, Evans. Ch. Lyell, Cristy, Lartet, Lubbock, etc.).

Après avoir défini les caractères de l'époque quaternaire, le dépôt des alluvions, l'extension des glaciers, il décrit les environs de Nimes au point de vue géologique et cite les animaux qui vivaient dans le Gard à l'époque quaternaire.

La grotte de la Salpêtrière, près du Pont-du-Gard, fouillée par M. Cazalis de Fondouce. a fourni des objets en os et des silex de l'âge du renne; des outils chelléens ont été recueillis à Saint-Just d'Ardèche. par M. Chiron, ainsi que dans les grottes du Figuier et du Chabot, situées dans la même région. Ces

preuves établissent la présence de l'homme dans les Cévennes durant l'âge de la pierre taillée.

A l'époque néolithique, de nombreuses familles ont occupé les vallées du Gardon, du Vidourle, de l'Ardèche et de toutes les rivières Les grottes situées à proximité des cours d'eau ont livré à leurs patients explorateurs de nombreux spécimens de l'industrie humaine durant l'âge de la pierre polie : poteries ornées de dessins symétriques, pointes en silex, racloirs, haches en diverses roches.

Les collections des Frères des Écoles chrétiennes, à Uzès, que MM. les membres du Congrès ont visitées, sont remarquables à cet égard.

Les dolmens sont nombreux dans les régions d'Alais, du Vigan et d'Uzès. Ils contiennent, avec les objets de l'industrie néolithique, quelques objets en cuivre et en bronze importés par des marchands ou obtenus par échange. Ces sépultures ont donc été utilisées au commencement de l'âge du bronze. Les grottes sépulcrales découvertes dans le Gard (Roussan, grotte des Morts, près de Durfort. Camprieu, près de Bramabian) indiquent aussi l'utilisation des anfractuosités naturelles pour l'ensevelissement. Une série de 26 crânes décrits par M. G. Carrière (*matériaux pour servir à la palethnologie des Cévennes*), montre que les habitants néolithiques étaient dolichocéphales, microsèmes, lepthorbiniens.

Diverses découvertes ont fourni des objets de l'âge du bronze parfois groupés.

Le premier âge du fer (époque hallstatienne) est représenté par des découvertes d'objets typiques, faites sous des tumuli, dans la région des Causses principalement.

La région de Nimes a fourni les objets de l'époque suivante ou numienne, décrits par M. de Saint-Venant (1).

Nous touchons à l'époque romaine.

Les conquérants apportent dans le milieu gaulois les progrès de leur industrie, leur architecture, leur puissante organisation.

Des projections à la lumière électrique reproduisant les monuments préhistoriques les plus remarquables que possède le Gard, dolmens, menhirs, tumuli, etc., complètent l'exposé du conférencier.

Une collection d'objets préhistoriques, exposés sous les yeux du public, permet aussi d'apprécier les caractères de l'industrie des premiers habitants de la région cébennique.

(1) *Les derniers Arécomiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard* (*Bulletin archéologique du Comité, 1897*).

---

# TABLES

## TABLE GÉNÉRALE.

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de de la Société . . . . . v
Liste générale des membres de la Société. . . . xv
Compte du trésorier . . . . . LIX

## CONGRÈS DE NIMES.

Programme . . . . . 1
Ordre des réunions . . . . . 7
Liste des membres du Congrès . . . . . 9

## Procès-verbaux des séances et compte-rendu des excursions.

Séance d'ouverture du 18 mai 1897 . . . . . 24
Nimes et ses monuments . . . . . 48
Seconde séance du 18 mai. Fête offerte par l'Administration municipale dans le temple de Diane. . 64
Excursion à Saint-Privat, au Pont-du-Gard et à Uzès. 66
Visite du Musée archéologique . . . . . 75
Excursion à Aigues-Mortes . . . . . 76
Conférence de M. G. Carrière . . . . . 81 et 341
Première séance du 21 mai . . . . . 82
Visite à la Maison-Carrée. . . . . 86

Seconde séance du 21 mai. . . . . 88
Conférence de M. Cartailhac. . . . . 90
Excursion à Beaucaire, Tarascon, Arles et Saint-Gilles . . . . . 92
Séance du 23 mai . . . . . 100
Banquet . . . . . 103
Séance du 24 mai . . . . . 104
Excursion à Villeneuve-d'Avignon. . . . . 109
En Avignon . . . . . 113
Excursion à Pont-Saint-Esprit, retour par Orange . 115

## Mémoires.

I. L'Archéologie médiévale dans le Gard, depuis cinquante ans, par M. Édouard Bondurand . . . 119
II. Anciens vases à bec; étude de géographie céramique, par M. J. de Saint-Venant . . . . . 144
III. Rapport sur l'état des études d'archéologie romaine dans le Gard, par M. Georges Maurin . . 204
IV. Les bases de la cathédrale de Nîmes sont-elles romaines? par M. l'abbé François Durand . . . 215
V. La Numismatique au Camp de César de Laudun, par M. Victor Luneau . . . . . 222
VI. Notes et réponses à différentes questions du programme du Congrès de Nîmes, par M. L. Bruguier-Roure . . . . . 236
VII. La tour de Ribas et les monuments historiques de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), par M. l'abbé Albert Durand . . . . . 257
VIII. Le château de Saint-Privat, par M. Édouard Bondurand. . . . . 267
IX. L'abbaye et le fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, par M. l'abbé M. Méritan . . . . 280
X. Documents notariés inédits relatifs aux travaux

du Château de Tarascon (1429-1435), découverts par M. Charles Mourret . . . . . 291
XI. Quelques églises romanes du Gard, par le Frère Sallustien-Joseph. . . . . 305
XII. Les grottes de la vallée du Gardon, par le Frère Sallustien-Joseph. . . . . 319
XIII. L'aqueduc romain depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard, par le Frère Sallustien-Joseph. . 328
XIV. Renseignements divers sur la Foire de Beaucaire, par M. l'abbé J.-L. Boudin. . . . . 333
XV. Les temps préhistoriques dans les Cévennes. Résumé d'une Conférence de M. G. Carrière . . 341

Tables. . . . . 345

---

# TABLE MÉTHODIQUE

## Généralités.

Notes et réponses à différentes questions du programme, par M. L. Bruguier-Roure. . . . . 236

## Époques préhistorique, gauloise et romaine.

Les temps préhistoriques dans les Cévennes, par M. G. Carrière . . . . . 341
Les grottes de la vallée du Gardon, par le Frère Sallustien-Joseph. . . . . 319
Rapport sur l'état des études d'archéologie romaine dans le Gard, par M. Georges Maurin . . . . 304
L'aqueduc romain depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard, par le Frère Sallustien-Joseph . . 328
Les bases de la cathédrale de Nimes sont-elles romaines, par M. l'abbé François Durand. . . . 215
La Numismatique au camp de César de Laudun, par M. Victor Luneau . . . . . 222
Anciens vases à bec; étude de géographie céramique, par M. J. de Saint-Venant. . . . . 144

## Moyen âge et Renaissance.

L'Archéologie médiéviale dans le Gard, depuis cinquante ans, par M. Éd. Bondurand . . . . . 119
Quelques églises romanes du Gard, par le Frère Sallustien-Joseph. . . . . 305

L'abbaye et le fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, par M. l'abbé M. Méritan . . . . . 280
La tour de Ribas et les monuments historiques de Saint-Laurent des Arbres, par M. l'abbé Albert Durand. . . . . 257
Le château de Saint-Privat, par M. Ed. Bondurand 267
Documents notariés inédits relatifs aux travaux du château de Tarascon (1429-1435), découverts par M. Ch. Mourret . . . . . 291
Renseignements divers sur la Foire de Beaucaire, par M. l'abbé J.-L. Boudin. . . . . 333

# TABLE DES NOMS D'AUTEURS

*de mémoires, de communications, de discours, de dessins et de photographies, et des lauréats du Congrès* (1).

Albiousse (L. d'), 68, 71, 106.
André, 116.

Bayle, 100.
Bondurand (Éd.), 47, 75, 88, 105, 119, 267.
Boudin (l'abbé), 100, 333.
Bret (Édouard), 107.
Bruguier-Roure (L.), 49, 84, 100, 106, 236 et *passim*.
Brun (l'abbé), 100.
Brutails (A.), 102.

Carrière (G.), 47, 75, 81, 84, 102, 105, 106, 341.
Cartailhac (E.), 82, 84, 90, 104.
Cazalis de Fondouce (P.), 85.
Chansroux, 92.
Chiron, 105, 107.
Coulondres, 109.

Delorme, 107.
Destandeau (le pasteur), 107.
Digonnet, 113.
Domergue, 92.
Durand (l'abbé A.), 88, 107, 257.
Durand (l'abbé Fr.), 88, 100, 102, 215.

Fabre (le pasteur), 25, 103.
Fabre (Albert), 99, 106.
Fabregas, 92.
Francart (Ad.), 65, 103.

Garidel-Alègre (Mme), 82, 107.
Gautier-Descottes, 97.
Gleizal, 88.
Goiffon (l'abbé), 106.
Gosset (A.), 118.
Goudard, 86, 106.
Guiraud, 109.

Karl (A.), *d*. (2).

(1) Pour les auteurs des dessins et photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph*.

(2) M. A. Karl, directeur de la *France-Album*, 51, cité des Fleurs, à Paris, a bien voulu nous autoriser à reproduire

Labande, 113.
Laville (le chanoine de), 68.
Le Blant (Edmond), 28.
Lenthéric, 77.
Luneau (V.), 82, 116, 222; *d.*

Marsy (le comte de), 31, 65, 73, 86, 103.
Maruéjol, 75, 106.
Maurin (G.), 47, 75, 106.
Meritan (l'abbé M.), 88, 280.
Mourret, 95, 291.

Nesmes-Desmarets (de), 77.
Nicolas (l'abbé), 98.

Pascal, 73, 105.
Peyron, 98.
Philippot, 102.
Planté, 103.
Ranquet (H. du), 107.
Reinaud, 65, 103.
Révoil (H.), 47, 67, 99.
Rocafort, 103.
Rochetin, 84.
Roumejoux (A. de), 102.
Rouvière, 100.

Sallustien-Joseph (le frère), 84, 88, 106, 107, 305, 319, 328; *d.* et *ph.*
Saint-Venant (J. de), 85, 102, 106, 144; *d.*
Séguins-Vassieux (le marquis de), 68.
Souchard (l'abbé), 109.

Teissier (A.), *d.* (1).

Valois (J. de), *ph.*
Veran, 97.

quelques planches de cette publication, commencée en 1895 et qui donne chaque mois les vues des principaux monuments e sites pittoresques d'un arrondissement, avec une carte et une notice historique, au prix de cinquante centimes. Plusieurs de ces notices ont été rédigées par quelques-uns de nos confrères, parmi lesquels nous citerons, MM. E. de Beaurepaire, H. Macqueron, etc.

(1) Cliché communiqué par la Société Centrale des Architectes, Exposition de 1899.

## TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Nimes. L'amphithéâtre . . . . . 50
2. Id. Le jardin de la Fontaine . . . . . 56
3. Id. Porte d'Auguste, porte de France, intérieur du temple de Diane . . . . 56
4. Id. Bassin du château d'eau . . . . . 57
5. Une des portes de l'enceinte d'Aigues-Mortes. . 76
6. Remparts et tours d'Aigues-Mortes. . . . . 78
7. Extérieur des courtines de l'enceinte d'Aigues-Mortes. . . . . 79
8. Maison-Carrée . . . . . 87
9. Le Congrès archéologique au temple de Diane . 88
10. Menu du banquet . . . . . 88
11. La tour du château de Beaucaire . . . . . 93
12-13. Remparts de Beaucaire . . . . . 94
14. La Vierge de Beaucaire . . . . . 95
15-16. Bas-reliefs de Sainte-Marthe, à Tarascon . 96
17. Tarascon. Le château et l'église Sainte-Marthe . 96
18. Beaucaire. Vue générale, l'Hôtel de Ville et la place de la République . . . . 96
19. Id. Vue du château et de l'ancien champ de foire. La croix couverte . . . 96
20. Saint-Gilles. Ruines du chœur et vis de Saint-Gilles, portail de l'église . . . . . 96
21. Inscription de la dédicace de l'église Sainte-Marthe, à Tarascon. . . . . 97
22. Le portail de Saint-Gilles . . . . . 98

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

23. Le logis de l'Œuvre du Saint-Esprit, à Pont-Saint-Esprit . . . . . 117
24. Carte de la répartition, par départements, des vases à bec ponté du type Pégau. . . . . 168
25-26-27. Anciens vases à bec, dits Pégaus . . . 200
28. Façade de la cathédrale de Nimes . . . . . 214
29. Monnaies trouvées au Camp de Laudun . . . 226
30. Donjon de Saint-Laurent-des-Arbres . . . . 258
31. Château de Saint-Privat. . . . . 268
32. L'abbaye et le fort Saint-André de Villeneuve . 280
33. L'abbaye de Villeneuve (dessin du XVIII^e siècle). 280
34. Abside de l'église de Saint-Géniès. . . . . 306
35. Sarcophage encastré dans le mur extérieur de l'église de Saint-Géniès . . . . . 308
36. Inscription carolingienne, près l'église de Saint-Eugène . . . . . 310
37. Chapelle romane de Saint-Eugène. Plan . . . 312
38. Id. Ornements en saillie sur la courbe des arcs formerets. 315
39. Notre-Dame de Bethléem . . . . . 316
40. Le Pont-du-Gard . . . . . 328
41. Ruines de l'aqueduc romain du Pont-du-Gard . 330

# ERRATA.

P. 95, ligne 22, au lieu de : *Mouret*, lisez : *Mourret*.

P. 106, ligne 21, au lieu de : *Albert Maurin*, lisez : *Georges Maurin*.

P. 328, PLANCHE. Au lieu de : *Nimes, Le Pont-du-Gard*, lire : *Le Pont-du-Gard*.

# COLLECTION

## DES COMPTES-RENDUS

# DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

## DE FRANCE

**Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte**

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1897. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1847 | Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . . | 6 fr. |
| 1848 | (Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville). | 1 » |
| 1849 | Bourges . . . . . | épuisé |
| 1850 | Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . . | 6 » |
| 1851 | Laon, Nevers (Gisors, Orléans) . . . . . | 4 » |
| 1852 | Dijon (Sens, Toulouse) . . . . . | épuisé |
| 1853 | Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . . | 4 » |
| 1854 | Moulins (Dijon, Avranches). . . . . | 6 » |
| 1855 | Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy). . . . . | 6 » |
| 1856 | Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). . | 3 » |
| 1857 | Mende, Valence (Grenoble). . . . . | 3 » |
| 1858 | Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux) . . . . . | épuisé |
| 1859 | Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire) . . . . | épuisé |
| 1860 | Dunkerque (Le Mans, Cherbourg) . . . . | 3 » |
| 1861 | Reims (Laigle, Dives, Bordeaux). . . . . | 3 » |
| 1862 | Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . . | 3 » |

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1863 Rodez, Albi (Le Mans) . . . . . 4 »
1864 Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes). 4 »
1865 Montauban, Cahors, Guéret. . . . . 3 »
1866 Senlis, Aix, Nice . . . . . 3 »
1867 Paris (Pont-Audemer) . . . . . 3 »
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers . 3 »
1869 Loches. . . . . 3 »
1870 Lisieux (Moulins) . . . . . 3 »
1871 Angers (Le Mans) . . . . . 3 »
1872 Vendôme . . . . . 3 »
1873 Châteauroux . . . . . 4 »
1874 Agen, Toulouse . . . . . 6 »
1875 Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux). . 6 »
1876 Arles . . . . . 8 »
1877 Senlis (Département du Lot). . . . . 4 »
1878 Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes). 3 »
1879 Vienne. . . . . 6 »
1880 Arras, Tournay (Franche-Comté). . . . 3 »
1881 Vannes (Bernay) . . . . . 3 »
1882 Avignon . . . . . 3 »
1883 Caen (Coutances, Jersey et Fréjus) . . . . 6 »
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons. . . . . 6 »
1885 Montbrison, Roanne . . . . . 6 »
1886 Nantes. . . . . 6 »
1887 Soissons, Laon (Reims) . . . . . 6 »
1888 Dax, Bayonne (Navarre espagnole) . . . . 8 »
1889 Évreux (Eure) . . . . . 8 »
1890 Brive (Corrèze). . . . . 8 »
1891 Besançon (Jura, Doubs et Suisse). . . . . 10 »
1892 Orléans. . . . . 10 »
1893 Abbeville . . . . . 10 »
1894 Saintes, La Rochelle . . . . . 10 »
1895 Clermont-Ferrand. . . . . 10 »
1896 Morlaix, Brest . . . . . 10 »
1897 Nimes . . . . . 10 »

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressées par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

---

Les demandes doivent être adressées à M. Travers, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Froide, 2 & 4

# CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

*Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.*

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon
1888 — Dax, Bayonne
1889 — Évreux
1890 — Brive
1891 — Besançon
1892 — Orléans
1893 — Abbeville
1894 — Saintes et La Rochelle.
1895 — Clermont-Ferrand.
1896—Morlaix, Brest
1897—Nimes
1898—Bourges

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1899, septième série, tome IV (64e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.
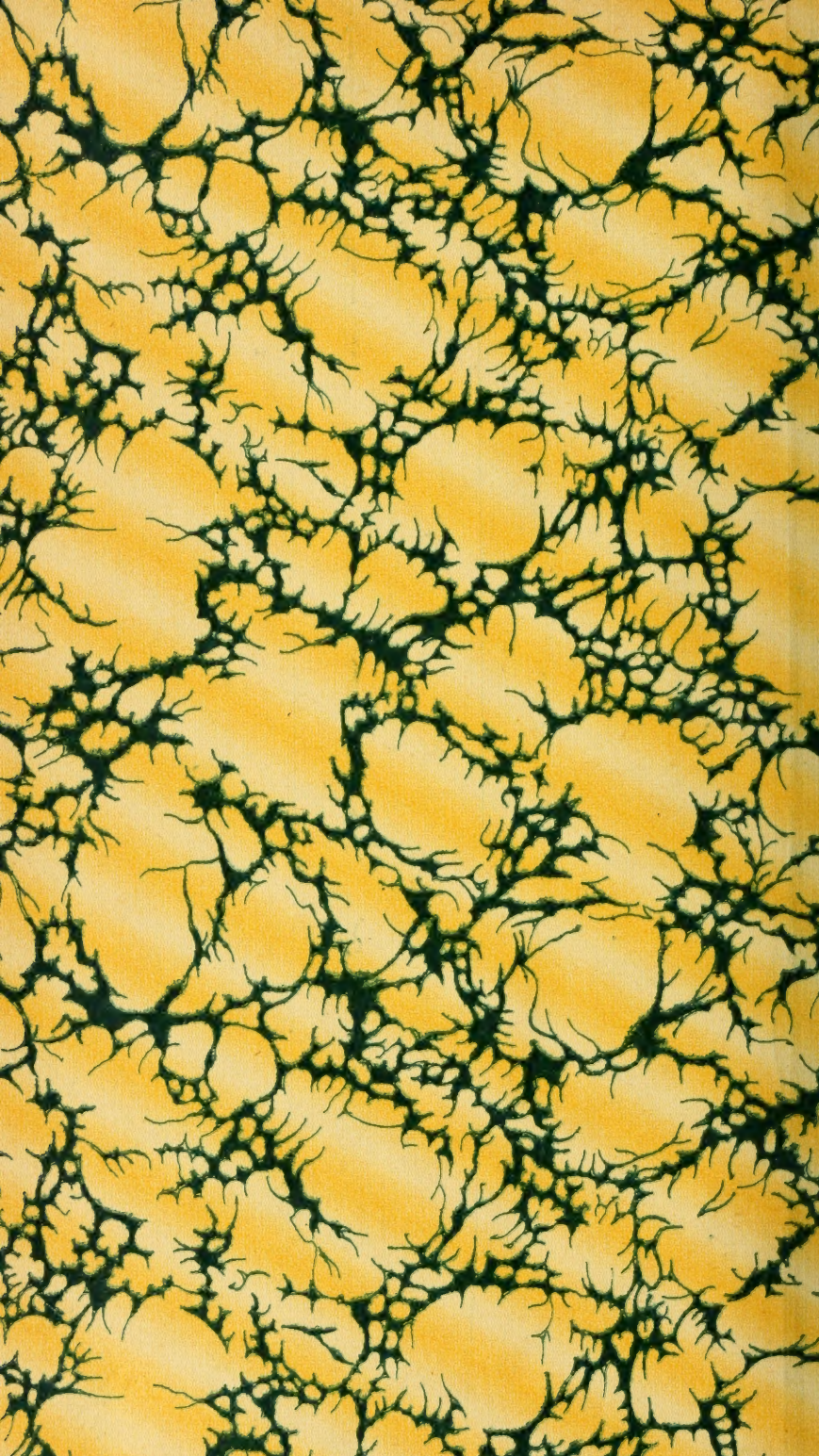
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3629